

RELATIONS DE GENRE ET DÉVELOPPEMENT

Femmes et sociétés

Collectif sous la direction de
Jeanne BISILLIAT



Éditeurs scientifiques
Florence Pinton, Mireille Lecarme

**Collectif sous la direction
de Jeanne BISILLIAT**

**RELATIONS DE GENRE
ET DÉVELOPPEMENT**
Femmes et sociétés

Éditeurs scientifiques
Florence PINTON, Mireille LECARME

Editions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection **COLLOQUES** et **SÉMINAIRES**

PARIS 1992

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ayants cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

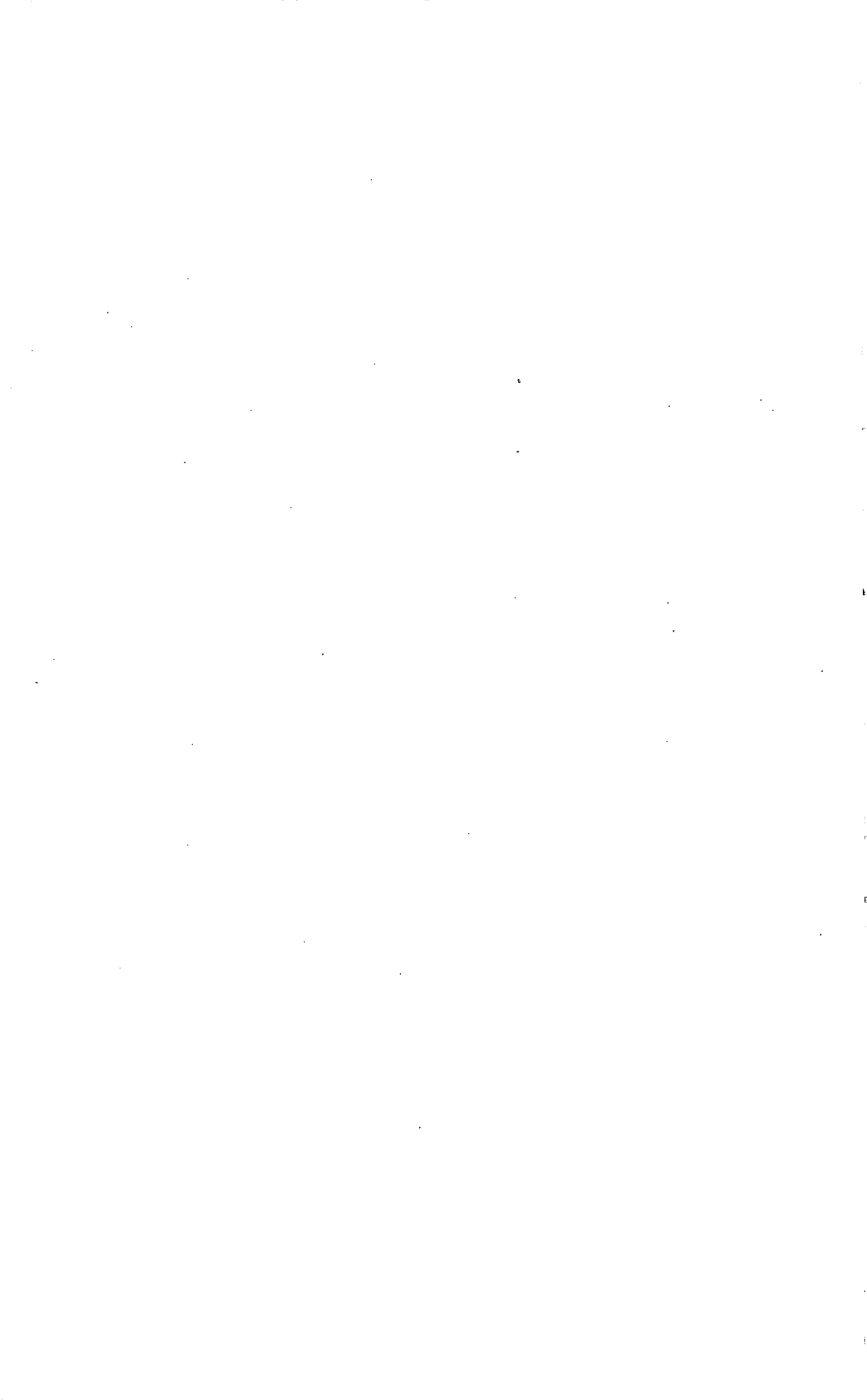
À *Hélène Dardenne*

**Organisatrices du séminaire
« Contraintes et maîtrise du développement :
la réponse des femmes et des hommes » :**

Jeanne Bisilliat, Hélène Dardenne, Yveline Diallo

Comité de lecture :

**Jeanne Bisilliat, Hélène Dardenne, Yveline Diallo, Agnès Lambert,
Mireille Lecarme, Michèle Fieloux, Florence Pinton**



ONT COLLABORÉ À L'OUVRAGE :

Anne Bergeret	Ethnologue, CNRS, APSONAT
Anne Biquard	Ethnologue, CNRS
Jeanne Bisilliat	Anthropologue, ORSTOM
Pierre Bonnafé	Anthropologue, ORSTOM
Danièle Combes	Sociologue, IRESCO
Michèle Dacher	Anthropologue, CEA, EHESS
Anne-Marie Devreux	Sociologue, IRESCO
Véronique Daou Joiris	Anthropologue, Univ. libre de Bruxelles
Anne Guillou	Sociologue, Univ. de Nantes
Helena Hirata	Sociologue, CNRS, GEDSST
John Humphrey	Sociologue, IDS
Véronique Lasailly-Jacob	Géographe, CNRS, EHESS
Agnès Lambert de Frondeville	Ethnologue, EHESS, associée ORSTOM
Mireille Lecarme	Ethnologue
Roger M. Keesing	Anthropologue, ANU, Univ. Mac Gill
Josianne Massard	Ethnologue, CNRS, UPR 297
Rajarajeswari Parisot	Economiste, CIRED, EHESS
Florence Pinton	Socio-anthropologue, CIRED, EHESS
Danièle Poitou	Anthropologue, CNRS
C.-M. Toulabor	Politologue

SOMMAIRE

Avant-propos , Florence Pinton	5
Introduction , Jeanne Bisilliat	11
I. Complémentarités, antagonismes et subordination dans les sociétés rurales	25
<i>Les dessous de la table</i>	27
Rajarajeswari Parisot , Les femmes indiennes face aux crises écologiques	27
Anne Bergeret , Se nourrir en pays sahélien. La responsabilité des femmes dans le sud-est du Sine Saloum (Sénégal)	35
<i>La face voilée de la reproduction sociale</i>	57
Michèle Dacher , Compensation matrimoniale et dette féminine : Les Goin du Burkina-Faso	57
Pierre Bonnafé , Les femmes, groupe social dans une paysannerie congolaise	75
Anne Guillou , Travail féminin au village. Tracas, pertes et profits	91
Roger M. Keesing , Paroles de femmes. Les Kwaïo de Mélanésie	103

Véronique Daou Joiris , Entre le village et la forêt. Place des femmes bagyely et daka dans des sociétés en voie de sédentarisation (Sud-Cameroun)	125
<i>Une réflexion plus générale</i>	149
Danièle Combes et Anne-marie Devreux , Travail des femmes et rapports sociaux de sexe	149
II. Les femmes :	
le noeud gordien du développement rural	167
Anne Biquard , Femmes et innovation technologique : pertes sans profit. L'exemple du beurre de karité (Mali)	169
Véronique Lassailly-Jacob , Exclues, marginalisées, intégrées ? Réactions des femmes à un projet agricole (Côte-d'Ivoire Centrale)	187
Florence Pinton , Les stratégies de genre favorisent-elles le développement ? Des femmes en forêt colombienne	201
Josianne Massard , La part des femmes dans le développement rural. Le cas malais est-il spécifique ?	221
III. Une nouvelle dynamique des rapports de pouvoir en ville	
Helena Hirata et John Humphrey , Crise économique et trajectoires professionnelles. Ouvrières et ouvriers dans l'Etat de São Paulo (Brésil)	249
Agnès Lambert, Danièle Poitou, C.M. Toulabor , Femmes, commerces, Etat. Une analyse en termes de relations de genre à partir de trois cas ouest-africains	277
Mireille Lecarme , Territoires du féminin, territoires du masculin. Des frontières bien gardées ? un exemple dakarois	295

AVANT-PROPOS

En janvier 1985, l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, décidait d'organiser en collaboration avec le CIE, Centre International de l'Enfance, et le Ministère de la Coopération, un Séminaire International sur « Femmes et politiques alimentaires », sous la direction scientifique de Jeanne Bisilliat. Cette rencontre marquait le premier engagement public de cette institution de recherche française dans le nouveau champ du savoir lié aux femmes et au développement.

Ce séminaire s'est déroulé sur une semaine et a réuni des femmes chercheurs venant d'Asie, des Amériques, d'Afrique et d'Europe. Son originalité a consisté à faire le bilan – toujours actuel – de la situation de crise alimentaire dans laquelle se débattent les pays en développement et dont les femmes, les premières, subissent les conséquences.

Cette rencontre, qui marquait la fin de la Décennie de la Femme, avait aussi un objectif de dialogue entre les décideurs et les chercheurs. C'est ainsi que le dernier jour fut consacré à une discussion élargie entre chercheurs et représentants du Ministère de la Coopération, de la Caisse Centrale de la Coopération économique, de la FAO, de la CEE, de l'OCDE etc.

Les Actes furent publiés en juillet 1985 et diffusés lors de la Conférence Internationale de Nairobi qui clôturait la Décennie de la Femme (1975-1985).

Pour répondre à l'intérêt naissant autour de ce thème, le CEDID (Centre de Documentation et d'Information scientifique sur le Développement, ORSTOM) mit en place la première banque de données informatisée en France sur Femmes et Développement.

La nécessité de créer un lieu, à l'ORSTOM, où l'on pourrait poursuivre la réflexion ainsi engagée lors de cet événement international, se concrétisa sous la forme d'un séminaire de recherche qui fut mené dans le cadre de l'UR « Composantes historiques et culturelles du développement économique ». Jeanne Bisilliat en assura la responsabilité d'octobre 1985 jusqu'à son départ en affectation au Brésil fin 1986. Un collectif poursuivit le séminaire jusqu'en juillet 1988.

Pendant ces trois ans, ces rencontres réunirent une vingtaine de participants par mois. Parmi les intervenants, une trentaine environ, sept chercheurs venaient des pays en voie de développement. Les communications portèrent principalement sur l'Afrique Noire, mais aussi sur le Maghreb, l'Amérique Latine, l'Asie, la Palestine et Madagascar. Les chercheurs, de disciplines diverses (anthropologie, sociologie, géographie, démographie, économie), furent invités à présenter leurs expériences et à échanger leurs réflexions.

La première année, le séminaire eut pour thème « Travail féminin et famille: dynamiques des transformations dans les pays en développement ». La problématique s'infléchit les deux années suivantes, avec l'intitulé « Contraintes et maîtrise du développement: la réponse des femmes et des hommes ».

Cette modification dans l'intitulé recouvre en fait une détermination théorique entraînant une terminologie différente. L'expression « femmes et développement » reste trop marquée par l'appartenance biologique des sexes qui entraîne nombre de distorsions, notamment celle qui renforce le caractère non historique et atemporel de la catégorie femme. Dans son souci de combler le retard général des connaissances sur les femmes, la recherche a eu tendance à occulter le rapport dialectique qui se joue entre les sexes. Il a donc semblé souhaitable, lors de la décision de prolonger le séminaire, de faire en sorte que les

chercheurs élargissent leur réflexion à la notion de genre – notion encore peu acceptée à cette époque dans les études sur le développement – dont l'intérêt principal est de mettre en lumière le caractère social des distinctions fondées sur le sexe ainsi que l'aspect relationnel entre hommes et femmes.

Le souhait avait été exprimé de mettre l'accent sur les approches théorique et pratique. Il s'agissait d'une part, de décrire et analyser les expériences de terrain recentrées autour du thème, et d'autre part, de tenter une élaboration des rapports sociaux entre femmes et hommes, à partir de la littérature existante confrontée à des études de terrain variées..

Pour clore les deux premières années de travail, la décision fut prise en juin 1987 de faire une publication sur le thème général, « travail féminin et relation de genre ». La diversité des sujets abordés et l'ampleur du séminaire ont amené à effectuer une sélection des contributions, sous la responsabilité d'un comité de lecture.

Il est important de souligner que cet ouvrage n'est pas une construction d'ensemble ni un ouvrage collectif conçu et organisé en fonction d'un objectif théorique précis, fruit d'une distribution préalable des thèmes destinée à soutenir une thèse ou une hypothèse. C'est, avant tout, le regroupement de diverses contributions des deux premières années, traitant du thème travail féminin et relations de genre.

Quelques interventions de qualité n'apparaissent pas, à notre grand regret, pour n'avoir pas été reprises sous forme d'articles.

Hélène Dardenne, responsable de la réalisation de cette publication, nous a tragiquement quitté en 1989. Qu'il lui soit ici rendu hommage. La publication de cet ouvrage témoigne de la détermination des membres du collectif à voir aboutir ce travail.

La première partie de l'ouvrage présente des sociétés rurales avec leurs éléments d'antagonisme, de complémentarité et de subordination. Les deux premières contributions analysent le partage des responsabilités entre hommes et femmes face aux activités de subsistance. Les savoirs féminins jouent un rôle fondamental dans l'approvisionnement des foyers en ressources

énergétiques (Parisot) et alimentaires (Bergeret). Ils sont à l'origine de comportements et, en situation de crise, de réponses spécifiques aux femmes, trop rarement prises en considération, le rôle économique des femmes étant souvent dévalorisé.

Les textes qui suivent traitent plus spécifiquement des relations de genre. Dans la société goïa, société matrilineaire, l'exploitation économique des femmes est analysée sous l'angle de la compensation matrimoniale et du prix de la paternité (Dacher). P. Bonnafé montre comment la subordination des femmes est liée aux structures juridiques traditionnelles de la société. La condition des femmes et plus particulièrement les effets de diverses expériences de développement sur leurs ressources économiques sont explorées par A. Guillou. En laissant la parole aux femmes, R.M. Keesing met en évidence le rôle des idéologies traditionnelles qui imprègnent le discours que les femmes tiennent sur elles-mêmes. Au sein de sociétés de chasseurs-cueilleurs au Sud-Cameroun, l'analyse de la contribution des femmes aux activités de subsistance remet en cause le partage des activités entre hommes et femmes tel qu'il est décrit par de nombreux chercheurs et théoriciens (Daou Joiris). Une réflexion plus générale sur les aspects théoriques de la construction sociale des sexes conclut cette première partie (Combes et Devreux).

Tant que les femmes ne seront pas considérées comme faisant partie, au même titre que les hommes, de l'ensemble des processus de changements, les programmes de développement resteront un échec. C'est ce que nous révèle la deuxième partie de l'ouvrage. De nombreux problèmes sont attachés à l'introduction d'une innovation technologique dans une économie villageoise, qu'il s'agisse de problèmes économique, d'appropriation des savoirs, de comportements, de rapports sociaux ou de modifications culturelles. A travers l'appropriation d'une « machine » par un village, nous voyons se dessiner le statut réel des femmes (Biquart). Ailleurs, la création d'exploitations semi-mécanisées perturbe le fonctionnement des unités de production agricole et conduit les femmes à des initiatives aux marges du projet pour remédier à la dégradation de leur autonomie vivrière et économique (Lassailly-Jacob). A travers

leurs actions, les développeurs reproduisent en la renforçant, l'idéologie masculine du développement. On peut ainsi se poser la question plus générale des résistances liées aux relations de genre, à l'encontre du « développement » (Pinton). Une étude menée en Malaisie, où prolifèrent depuis plus de 50 ans des interventions de développement, explore la contribution des femmes et les avantages qu'elles ont pu en tirer (Massard).

Malgré l'évolution accélérée des sociétés urbaines, les rapports de pouvoir en ville continuent à être fondés sur les anciennes structures de domination avec néanmoins des phénomènes évolutifs certains. Au Brésil, une analyse menée dans l'Etat de são Paulo montre comment les crises économiques affectent les trajectoires professionnelles des hommes et des femmes de façon différenciée (Hirata et Humphrey). Le texte de A. Lambert, D. Poitou et C.M. Toulabor témoigne d'un regard plus optimiste sur les capacités d'émancipation des femmes fondées sur la récupération à leur profit des schèmes traditionnels du pouvoir. M. Lecarme, quant à elle, émet des hypothèses dans de multiples champs, à partir de l'analyse des rapports sociaux entre hommes et femmes, hypothèses qui lui permettent de montrer par quels processus variés mais convergents la bipolarité homme femme est maintenue dans une société apparemment en pleine évolution.

Florence Pinton
Mai 1992

JEANNE BISILLIAT

INTRODUCTION

La décision d'utiliser le mot **genre**, lors de la reprise du séminaire en 1986, doit être vue comme une détermination théorique en accord avec les travaux des féministes, particulièrement dans les pays anglo-saxons. Notons tout de suite que dans ce texte on n'emploie pas ce terme dans son sens « fourre-tout », si critiqué avec juste raison.

En 1971, N.C. Mathieu (Mathieu, 1971) résume ainsi le problème fondamental : « la catégorie homme en tant que catégorie sociologique n'existe pas tout en servant de référence aux études descriptives des phénomènes et aux théories générales. On croit parler en général alors qu'en réalité on parle au masculin ». Cela induit que les femmes, en tant que telles, n'ont aucune place dans un système qui accepte cette confusion. Elles sont ainsi, de fait, inexistantes. Non que leur présence soit cachée, puisqu'aucun lieu ne leur est réservé. Simplement, elles ne sont pas. Il peut arriver, toutefois, que ces absentes fassent une apparition dans les franges du discours central, ou dans les annexes de l'édifice théorique. Parfois, aussi, sortant du néant, « elles existent seules, isolées », mais cela n'advient que lorsque le discours est élaboré par les femmes elles mêmes.

Les chercheuses féministes refusent toujours plus fortement de rester prisonnières du déterminisme biologique qui sous-tend

le terme « sexe » ou « différence sexuelle », et qui renforce le caractère non historique et atemporel de la catégorie femme.

Elles constatent également qu'il est de plus en plus difficile de vouloir expliquer la subordination des femmes (Eldhom *et al.*, 1982) en utilisant des concepts mal définis, peu soucieux de la spécificité historique et culturelle, tels que « reproduction », « division sexuelle du travail », « famille », etc. qui supposent différents niveaux d'abstraction théoriques : par exemple, reproduction est un terme trop général pour décrire, en fait, les trois notions de reproduction sociale, reproduction de la main-d'oeuvre et reproduction humaine ou biologique. Autre difficulté : la description de la division sexuelle des tâches n'explique en rien pourquoi les travaux exécutés par les femmes reçoivent toujours une valeur inférieure à ceux faits par les hommes. Ayant constaté que le mode de production des analyses et des résultats dépendaient aussi des concepts utilisés, ces chercheuses se refusent à continuer d'utiliser plus longtemps un appareil idéologique qui leur interdit d'analyser le domaine des femmes en tant que partie intégrante de la production sociale.

Compris de cette manière, genre devient une catégorie d'analyse qui permet des formulations théoriques de plus en plus nécessaires face à l'abondance des études de cas.

L'usage du mot « genre » montre clairement la volonté des chercheuses féministes de mettre en lumière le caractère social des distinctions fondées sur le sexe ainsi que l'aspect relationnel des définitions normatives de la féminité. Par ailleurs, ces auteurs soulignent que la plus grande rigueur apportée par l'usage de la notion de genre permet « d'imposer un ré-examen critique des prémisses et des critères du travail scientifique existant » (Scott, 1988). Le concept de genre est donc utilisé pour tenter d'imposer l'idée que l'information au sujet des femmes est nécessairement information sur les hommes. Etudier les premières implique d'étudier les seconds. En outre, ce concept indique le caractère entièrement social du discours sur les idées et les rôles propres aux hommes et aux femmes.

La difficulté, progressivement surmontée, fut d'intégrer le terme genre dans des ensembles théoriques pré-existants. Nous

avons longtemps connu, en France, un refus de ce terme par certains sociologues qui le rejetaient au nom de l'usage – argument qui paraissait plus commode que légitime... Quant aux féministes françaises, une grande partie d'entre elles préfèrent l'usage de « catégories sociales de sexe » qui recouvre les mêmes contenus et les mêmes exigences.

Le début des années 80 voit, en France, à la suite des travaux des sociologues et, particulièrement, des historiennes, un développement important des études féministes dont le coup d'envoi est donné par la tenue du colloque de Toulouse en 1982, sur « femmes, féminisme, recherche ». C'est ensuite l'Action Thématique Programmée lancée par le CNRS intitulée « Recherches sur les femmes, recherches féministes ». Un certain nombre de projets seront menés à bien et publiés. C'est un début, encore modeste en France, compte-tenu du grand retard provoqué par la résistance des milieux scientifiques aux « women's studies » très actives, depuis déjà assez longtemps, aux Etats Unis et en Grande Bretagne, et plus récemment en Hollande et en Suède pour ne nommer que deux pays. Si la disparition, dans les années 86, de la seule revue française de grande qualité scientifique « Nouvelles Questions Féministes » par manque de moyens financiers, ne peut s'interpréter que de manière négative, des numéros spécialisés paraissent de temps à autre, dont deux en 1991 : *Femmes et Sociétés* (Harmattan) ou *Anthropologie des sexes, Sexe des Anthropologues* (AFA). Très riches et très divers, ils ne peuvent néanmoins, sur le plan d'un savoir reconnu, remplacer la parution régulière d'un outil de travail nécessaire ⁽¹⁾.

Malgré ces aléas et les difficultés, on constate une volonté et une détermination indéniables pour continuer de mener des études féministes en France comme hors de France. On ne peut donc que saluer avec bonheur et reconnaissance la parution de *Histoire des Femmes en Occident*, sous la direction conjointe de Michèle Perrot et Georges Duby. Dans leur introduction au volume consacré à l'Antiquité, ils écrivent qu'au « premier plan de ses préoccupations, elle (cette histoire) met désormais le

1. Les USA, la Grande Bretagne disposent de plusieurs publications dont, par exemple, la prestigieuse revue *Signs*.

gender, à savoir les relations entre les sexes, non pas inscrits dans l'éternité d'une introuvable nature, mais produits d'une construction sociale qu'il importe justement de déconstruire ». On voit que la notion de genre a désormais conquis droit de cité.

Le moment est donc venu, me semble-t-il, de substituer l'expression « genre et développement » à celle, trop ambiguë, de « femmes et développement ».

Pour des raisons qu'il nous faudrait mieux comprendre, un hiatus profond s'est instauré entre les études féministes et les études sur les femmes, vivant et travaillant actuellement dans les tiers mondes. Ce hiatus appauvrit le contenu des recherches mais, fait encore plus grave, reproduit le système d'exclusion des femmes de la pensée théorique, politique et économique qui fonde les politiques de développement.

Durant les années du séminaire, de nombreuses chercheuses se sont efforcées d'introduire le terme « genre » ou les contenus qu'il implique dans leurs réflexions. C'est un changement important que nous avons voulu mettre en évidence en l'incluant dans le titre même.

Ce faisant, nous ne fermons pas les yeux sur les difficultés qu'une telle approche provoque. Introduire un concept nouveau, nécessaire, mais non encore totalement éprouvé, dans un ensemble conceptuel bien rôdé, c'est faire naître une gêne terminologique. C'est aussi appeler à un examen attentif des conséquences que les changements de perspective entraînent dans les différentes disciplines associées à la recherche. Ces considérations appellent à la prudence. Mais, faut-il renoncer à mieux voir parce que l'optique déroute, et à l'opposé, faut-il assurer qu'une approche plus forte assure d'emblée une parfaite cohérence de la représentation.

Nous défendons donc l'usage de ce terme, bien consciente que les études que nous présentons en montrent à la fois la nécessité, et mesurent l'effort théorique qui reste à accomplir pour construire un discours sans distorsion. Ne retrouvons-nous pas ici la condition de toute recherche lorsqu'elle veut progresser non en gérant les acquis mais en les renouvelant ? Nous n'aurons pas non plus la simplicité de croire que nous portons ainsi

atteinte à une cohérence obtenue et bien établie, comme si une harmonie définitive régnait dans les sciences humaines.

Les textes ayant été présentés, je vais m'efforcer d'extraire des uns et des autres un certain nombre de thèmes qui, me semble-t-il, autorisent une réflexion prospective tout en permettant d'approfondir certains problèmes de genre. Mais je souhaite, avant de commencer, souligner que les textes sont fondées sur des enquêtes menées par des femmes sur des femmes, et ceci sans aucune littérature de soutien. Même si cette adéquation sexuelle facilite les rapports avec les enquêtées, elle est loin de résoudre les difficultés car, pour citer Monique Sélim « face à ces femmes, dont l'accès *a priori* aurait dû être beaucoup plus facile, je me suis heurtée au contraire à beaucoup de difficultés dont la première et la plus centrale est celle que les femmes, étant reléguées hors de l'espace public et social, se trouvaient dans l'incapacité de construire un discours en leur propre nom et du point de vue de leur propre position sur la société en général et même sur le quartier et le voisinage ». Il faut donc beaucoup de patience, beaucoup de temps pour reconstruire, au travers de ces mots inachevés, la cohérence qu'elles ne peuvent transmettre directement. Autre différence fondamentale de l'asymétrie des sexes.

Les savoirs féminins sont souvent intégrés à la trame des divers articles. Celui sur les connaissances des plantes et de l'environnement que les femmes et les hommes montrent dans les activités de cueillette nécessaires à l'équilibre alimentaire, particulièrement aux époques de soudure, est intéressante dans sa problématique. Nous avons appris depuis longtemps que les femmes ont des savoirs précis dans différents domaines – alimentation, santé, traditions orales, systèmes de parenté, religion. Mais on ne s'est pas encore efforcé d'analyser dans une perspective théorique les mécanismes qui, toujours et partout, sont à l'oeuvre pour dévaloriser systématiquement leurs connaissances. La perspective du genre permet d'analyser l'établissement d'une idéologie de la domination et de mieux penser la contradiction de base à laquelle on se heurte : savoir masculin/positif et savoir féminin/négatif.

L'étude sur les Pygmées, aborde des problèmes moins débattus mais importants. Elle remet en cause certaines idées reçues, notamment celle de la division sexuelle des activités de chasse, décrite par des anthropologues hommes, mais jugée par l'auteur comme « plus théorique que réelle » : peu de repères historiques fiables, pas de descriptions d'une chaîne de travail. Ces « blancs » résultent du biais endocentrique que les ethnologues – prisonniers de leurs propres pré-supposés – ont apporté, sans le vouloir, à leurs travaux. C'est pourtant à partir de ces descriptions tronquées que la théorie du sang fut élaborée, une des théories fondatrices de l'inégalité des genres. Or, d'après les observations de cette chercheuse, les femmes bakala chassent – ceci est courant – mais ce qui ne l'est pas c'est qu'elles peuvent tuer les animaux, gros ou petits, à la lance, à la sagaie, seules ou en compagnie des hommes. Elles ont le droit de verser le sang, sauf pendant leurs menstrues. Même s'il s'agit là d'un cas exceptionnel, il serait urgent d'entreprendre des recherches détaillées et comparatives sur les sociétés de chasseurs car elles nous apporteraient, peut-être, des outils permettant de mieux analyser la constitution de cette thèse aussi générale qu'incontestée.

Un autre problème, source de confusions et d'ambiguïtés soigneusement entretenues : celui de la matrilinearité. Il est de bon ton d'amalgamer la culture égyptienne, les Amazones, les princesses Songhai de l'Ouest Africain pour se référer à la théorie du Muterrecht inventée par Morgan et Bachofen mais depuis longtemps rejetée, qui autorise pourtant à parler encore de cet illusoire pouvoir des femmes comme s'il était réel. Théorie égarée qui est venue au secours du discours masculin sur le prétendu pouvoir féminin, qu'on estime d'autant plus fort qu'il s'exerce, justement, dans l'espace privé de la famille. Autre mythe auquel il faudrait s'attaquer avec sérieux. Des recherches comme celles que nous publions sont importantes puisqu'elles démontrent que « tout en incarnant les valeurs suprêmes de leur société, les femmes n'ont aucun pouvoir ni politique, ni religieux ». L'étude plus générale de ces sociétés matrilineaires devrait permettre de poser quelques questions clés sur la structuration du pouvoir entre les genres et du discours qui l'accompagne.

Les nombreux effets négatifs du développement sur les femmes constituent une réflexion importante sur l'évaluation des relations de genre implicite chez les décideurs mais renforcée par celles des hommes du pays concerné. Les nouvelles descriptions, toujours nécessaires, de ce phénomène multiforme renforcent et confirment les analyses déjà faites dans ce domaine en soulignant le rôle néfaste de l'idéologie des développeurs qui, non seulement maintient les femmes dans une situation de subordination, mais encore les soumet à une nouvelle exploitation plus systématique. Ce modèle est assimilé à un modèle normatif de référence par les intervenants du développement, aussi bien étrangers que nationaux. Notons ici que si des avancées marquent l'ordre de la recherche, il n'en n'est pas de même dans l'ordre de l'opérateur où une certaine bonne volonté ne suffit pas à rendre productifs des projets, justement trop souvent conçus hors des relations de genre.

L'accès des femmes aux nouvelles technologies, qui représente un effort constant depuis dix ans, est illustré par un projet de mécanisation de la fabrication de beurre de karité qui nous montre une autre modalité du même problème. Quand une ONG se décide à donner, ou plutôt à vendre, une nouvelle technologie, elle prend rarement en compte les difficultés que les femmes rencontreront, obligatoirement, puisqu'elles devront, pour la première fois, concevoir l'approvisionnement et la commercialisation à une échelle plus large. C'est ce changement qui, fréquemment, est à l'origine de l'échec.

Quelles que soient les raisons de l'échec, il y a un sens sous-jacent, à souligner : donner aux femmes l'accès à une technologie les oblige à changer leurs systèmes de production, ce qui constitue une révolution dans les représentations de genre : en effet, pour y arriver, elles doivent travailler ensemble et non plus chacune, isolément, dans son espace familial; d'autre part elles doivent effectuer une redistribution de leur temps de travail. Ce dernier caractérisé, je pourrais dire déontologiquement, par l'émiettement, le morcellement, l'éparpillement, doit soudain changer de nature puisque les nouvelles conditions techniques obligent à une accumulation du temps.

Le sociologue se retrouve face à des contradictions. Comment la société peut-elle accepter dans les faits ce qui est toujours symboliquement absent, à savoir la présence des femmes dans une activité économiquement mesurable ? Comment éviter cette distorsion sociale qui place les femmes au même niveau de production que les hommes ? Peut-être est-ce pour cela que les contraintes ne sont pas prises en compte ? Peut-être est-ce pour cela que l'on fournit plus facilement des technologies d'appoint, de petite puissance, qui ne remettent pas en cause la « nature » du temps féminin ? Peut-être est-ce pour cela que cet échec en recouvre un autre : en effet, ce sont des femmes, notamment celles des Nations Unies et de certaines coopérations bilatérales, qui ont oeuvré pour mettre à la disposition des femmes des outils modernes sans tenir suffisamment compte de la formidable logique de la différence toujours active dans les systèmes de pouvoir.

Malgré tous les bilans, négatifs, déjà écrits, il me semble que l'on devrait poursuivre la réflexion sur ce qui s'est passé, pendant et après la Décennie des Femmes, pour tenter de replacer dans des catégories d'analyse plus pertinentes un discours élaboré par les femmes, mais destiné, en dernier recours, à être mis en oeuvre par des hommes, aux niveaux international, national et régional. Cet effort des femmes pour entrer dans le politique s'est soldé, une fois de plus, par un échec. Il nous revient donc de travailler, non plus d'une manière immédiate, mais de façon plus distanciée, afin de relier cet insuccès à l'élément idéologique, permanent tout au long de l'histoire, qui refuse aux femmes l'entrée dans le politique et dans le pouvoir.

Face à ces échecs, il faut parler des luttes des femmes, confrontées aux difficultés croissantes et changeantes amenées par le développement. On écrit énormément sur ces luttes car on espère beaucoup de ces initiatives qui montrent, plus explicitement, les possibilités de révolte, de revendication, d'organisation des femmes. Nous manquons néanmoins d'un bilan plus général qui, en fonction des régions, présenterait les succès, les échecs, les raisons qui en rendent compte. Dans ce domaine qui, pour les femmes, recouvre une part de rêve, il serait important d'essayer

de dégager sur le long terme les forces profondes historiquement à l'oeuvre, que les descriptions du quotidien oblitérent.

Nous voici placées plus directement devant le pouvoir, notion essentielle mais encore peu abordée dans les études sur les femmes vivant dans le Tiers Monde. Notons le travail intéressant fait au Québec par les femmes du Groupe Sahel (Piron, 1990). Toutes les contributions présentées dans cet ouvrage font allusion à cette notion de pouvoir, parfois indirectement, en s'attachant seulement à l'analyse d'une des relations que cette étude éclaire : la subordination.

Par exemple, le système de pouvoir auquel les femmes congolaises, productrices à part entière dans cette région d'agriculture féminine, sont soumises dans le cadre lignager où les hommes détiennent toutes les prérogatives, y compris les manipulations idéologiques de la sorcellerie. Cela leur permet de dominer la socialisation de tous. Le système de virilocalité (que nous devrions d'ailleurs étudier du point de vue de la précarité, de la surveillance qui imprègnent la vie des épouses, et de leurs effets psychologiques) joue sans aucun doute un rôle décisif puisqu'il isole la femme de sa propre famille – « la femme n'a pas de maison » – et la rejette dans une « seconde société » où l'oppression, notamment économique, utilise la violence, la morale et le juridisme. Il faudrait se pencher davantage sur ce concept du juridisme en le reliant à l'ensemble des mécanismes qui assurent la reproduction de la subordination des femmes et des cadets, sorte de « bio-classe naturelle » dont résulte la division du travail, et non le contraire. Mieux comprendre les interrelations entre juridisme et religion, juridisme et sorcellerie, juridisme et alliance qui enserrant les femmes dans leur statut d'infériorité devrait constituer l'objet d'études interdisciplinaires.

Le pouvoir n'est pas une abstraction, il se manifeste dans toutes sortes de situations comme, par exemple, celle du chômage, qui affecte le plus souvent et le plus rapidement les femmes. Décision des entreprises que l'on ne peut que relier à l'ensemble des représentations sur les femmes et à leurs contradictions : salariée, la femme aide sa famille économiquement, au chômage, elle l'aide tout autant puisque, redevenue enfin

femme au foyer, elle peut assumer complètement sa vraie fonction de mère. Peu importe d'ailleurs que cette mère, pour survivre, doive entrer dans le secteur informel et se « débrouiller ». Rien de cela ne concerne apparemment la politique de l'emploi de l'Etat, relayée par les entreprises qui utilisent la force de travail comme elles le veulent et qui, en plus, se donnent le luxe, en ce qui concerne les femmes, d'avoir de bons sentiments. Ce qui précède vaut également pour la description de la colonisation des terres en Colombie. On a affaire, ici et dans d'autres pays, à un phénomène de grande ampleur dans lequel, sans aucune considération pour les relations de genre, la femme est intégrée, ou rejetée, en fonction de décisions économiques « rationnelles », adjectif magique s'il en est.

Il y a également les discours liés, en Malaisie, aux représentations de l'engendrement où c'est à l'homme que revient le rôle fondamental et qui, fait plus rare, l'exprime socialement au moment du baptême, puisque c'est lui qui prend en charge la cuisine festive, non à l'intérieur de la maison comme le fait la femme mais dans l'espace public qui est le sien : sous-valorisation évidente du rôle institutionnel de la mère nourricière. Nous connaissons encore très peu ce genre de coutume – la couvade étant celle qui fut la plus décrite. Avec un matériel ethnologique plus important, nous pourrions mieux comprendre pourquoi ce type d'inversion doit s'accompagner, obligatoirement semble-t-il, d'une mise en scène théâtrale. Et nous pourrions peut-être tenter de vérifier l'hypothèse, déjà émise, selon laquelle le discours sur la différence des sexes n'est pas seulement un signe de la domination masculine mais aussi une manifestation du désir des hommes de partager, ou de s'approprier la différence, irréductible jusqu'à présent, qui assigne l'engendrement à la femme.

Si la politique, le pouvoir résistent farouchement à l'intrusion des femmes, les hommes savent très bien utiliser, parfois, « les réseaux de socialité féminine », mais le font de telle façon qu'ils contribuent au renforcement de la division des genres. L'étude sur la commercialisation du poisson par les femmes confirme un constat général, à savoir que le rôle économique croissant des

femmes s'accompagne de leur participation également croissante au budget familial. La circulation de l'argent féminin continue cependant à annuler pour elles la possibilité de capitalisation. Cela montre le côté paradoxal de ce changement, puisque le rôle économique des femmes « est évalué selon des normes morales et nié dans sa valeur économique ». C'est dans ce glissement de sens, présent un peu partout et à tous les niveaux, que l'on peut analyser les modalités de l'exercice du pouvoir masculin, dont celle du renforcement de l'exclusion par une valorisation fictive. La description détaillée du monopole des femmes dans la commercialisation, à petite échelle, permet de décrypter un effet de masque : la visibilité des femmes est, ici, évidente – elles vendent dans les rues, sur les marchés – mais les opérations économiquement importantes qui permettent une véritable accumulation sont faites par les hommes dont on parle peu.

Prendre d'emblée la décision d'étudier de façon théorique les rapports sociaux entre hommes et femmes offre un avantage conceptuel évident : la moitié de la réalité sociale, qu'elle soit des femmes ou des hommes, n'est plus évacuée, et l'on peut clairement voir et comprendre les phénomènes sociaux dans leurs rapports logiques. C'est ainsi qu'utilisant le concept de « maternité sociale » développé par N.C. Mathieu, on montre que les « dons d'enfants » ne recouvrent pas forcément, comme on l'a souvent écrit, une solidarité d'entraide entre les femmes puisque, dans la plupart des cas, c'est une décision du lignage patrilinéaire et non de la mère biologique. Changement radical de perspective qui autorise à traiter des dons d'enfant non plus comme un phénomène individuel mais comme un phénomène collectif lié à un problème de pouvoir. Autre point soulevé, celui de la contradiction dont beaucoup de femmes sont prisonnières : Elles sont obligées d'utiliser le travail de leurs filles pour pouvoir travailler elles mêmes, répondant ainsi aux normes sociales et reproduisant l'ordre social tout en sachant que la scolarisation des filles serait porteuse de changement. Le conservatisme, prétendument naturel, des femmes est plus le résultat d'un ensemble contraignant et structuré de pressions socio-culturelles. Tous ces problèmes représentent des pistes importantes de recherche.

D'autres articles permettent de s'orienter quelque peu dans les pré-supposés qui jonchent notre chemin. L'un d'entre eux fait une description fine et très intéressante, quoique statique, de la subordination des femmes, se ralliant ainsi, implicitement, à la position d'Engels sur « la défaite historique universelle des femmes ».

D'autres, appuyés sur des situations beaucoup plus dynamiques, montrent que certaines femmes, dans des situations culturelles et historiques précises, peuvent accéder à une réelle puissance économique et bénéficier d'un poids politique certain. Cependant les stratégies de ces femmes se situent dans « une logique du pouvoir fondée sur la constitution d'un capital social préalable à toute réussite », elles utilisent celui de leur mari et des hommes de leur famille, mais en le réinterprétant... On est proche, ici, de la définition du pouvoir selon M. Foucault qui le voit sous forme de réseau et de modèle stratégique. Il serait nécessaire de concevoir des études sur le pouvoir entre genres à partir de cette vision plus riche et plus souple que celle du modèle juridique. Les auteurs montrent aussi que les femmes réussissent à utiliser à leur profit le discours qui accompagne et structure le réseau de parenté, lequel occulte bien souvent les véritables rapports de parenté. Elles ont appris également à faire leur la logique prédation/redistribution utilisée par l'Etat et s'en servir de façon opératoire. Enfin, elles manipulent subtilement mais efficacement le discours de la société sur leur devoir d'assumer leurs fonctions nourricières et reproductrices. Faisant feu de tout bois, renversant la donne idéologique, elles sont parvenues à sortir de l'occulté, du non-existant et à s'approprier de larges pans du commerce à longue distance, le seul rentable, qui est généralement l'apanage des hommes. Mais, ne l'oublions pas, ce genre de réussite est encore extrêmement rare.

Il m'apparaît clairement que les études sur les femmes du Tiers Monde doivent poursuivre les descriptions fines, détaillées mais qu'elles doivent maintenant effectuer un saut épistémologique sous peine d'être reléguées dans l'amorphe de la répétition. Sachant de façon évidente que « c'est le social qui crée le sexe biologique comme catégorie sociale » (N.C. Mathieu), sachant que les rapports de genre donnent sens aux différences, nous ne pouvons plus, sans risque de déqualification scientifique, aborder

les femmes dans les sociétés du Tiers-Monde hors de l'appareil théorique que les chercheuses féministes s'efforcent de construire depuis plus de vingt ans.

Voir les femmes, c'est bien. Ne voir que les femmes, même si on les emboîte dans la société à la façon des poupées russes, ce n'est plus recevable. Nos travaux doivent être fondés sur une conviction, sur une volonté, sur une démarche heuristique. Participer à l'élucidation critique de ce que le discours sur les femmes cache et révèle, et découvrir les réalités féminines partout occultées dans des systèmes toujours complexes, aller vers plus de sens, édifier avec des matériaux plus véridiques, tel doit être notre effort. Et nous espérons que nous pourrons le poursuivre lors des prochains séminaires organisés au sein de l'Orstom.

Saint Ulphace, 2 février 1992

Bibliographie

- Eldhom F, Harris O., Young K., 1982. « Conceptualisation des Femmes » in *Nouvelles Questions Féministes, Printemps*.
- Mathieu N.C., 1971. « Note pour une définition sociologique des catégories de sexe » in *Epistémologie sociologique*, 11.
- Piron F., 1990. « Le Pouvoir des femmes au Sahel : analyses et discussions », *Série Notes et Travaux*, n° 17, Centre Sahel, Université Laval, Québec, Avril.
- Scott J., « Genre, une catégorie utile d'analyse historique » in *Le Cahier du Griffon, Le genre de l'histoire*, n° 37-38, Editions Tierce, Paris.

**COMPLÉMENTARITÉS,
ANTAGONISMES ET SUBORDINATION
DANS LES SOCIÉTÉS RURALES**

RAJARAJESWARI PARISOT

LES FEMMES INDIENNES FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES

Malgré des projets de développement appliqués depuis trois décennies, une très grande proportion de la population indienne souffre toujours gravement de malnutrition. Il est paradoxal qu'une partie de la population rurale, productrice d'aliments, ne parvienne pas à satisfaire ses besoins alimentaires. La pauvreté qui l'accable l'oblige à dépendre directement de l'environnement pour les besoins les plus fondamentaux. L'unique option est de recourir aux ressources traditionnelles (bois de feu, bouses, déchets agricoles...), mais la rareté même de ces ressources, et tout au moins les difficultés d'approvisionnement sont telles, que l'accès à ces ressources se pose parfois en terme de survie.

La biomasse est un élément fondamental de l'économie rurale, largement non-monnaire. Le processus de modernisation qui se manifeste, en outre, à travers l'industrialisation et l'urbanisation provoque une fuite des ressources du village vers la ville. Les couches démunies sont les plus atteintes et au sein de ces groupes, les femmes sont confrontées à des difficultés croissantes.

Les femmes jouent en effet un rôle crucial dans cette économie rurale basée sur l'utilisation de la biomasse. Outre le

travail dans les champs et à la maison, elles passent une grande part de leur temps à transporter l'eau, les combustibles et les fourrages. Cette collecte, qui peut durer plusieurs heures, est très éprouvante physiquement puisqu'elle oblige les femmes, quel que soit leur forme ou leur âge, à parcourir plusieurs kilomètres par jour. Enfin, se rajoute à ces tâches, celle de la cuisson des aliments qui prend quelques heures supplémentaires chaque jour. Aujourd'hui les femmes indiennes sont surmenées, mal nourries et mal organisées.

« Quand nous étions jeunes, nous allions chercher du bois de feu dans les forêts ... en peu de temps nous en avions ramassé suffisamment ; après un petit repos à l'ombre d'un grand arbre, nous rentrions chez nous. Maintenant, avec la destruction des forêts, tout cela est fini... » raconte une femme de la région montagnaise de l'Inde du Nord. Il y a trente ans, la collecte du bois de feu représentait une à deux heures par jour ; aujourd'hui, elle représente six à neuf heures par jour. La déforestation en est largement responsable et ce sont les femmes qui sont les plus atteintes par cette dégradation. Ce constat pose trois questions fondamentales :

- Pourquoi y a-t-il une déforestation si importante ?
- Quelles en sont les conséquences pour les femmes ?
- Pourquoi les femmes sont-elles spécifiquement touchées ?

La crise de combustibles

Pour les foyers ruraux et urbains, le bois de feu constitue la source principale d'énergie pour la cuisson - 90 % des besoins en combustibles proviennent de la biomasse. L'énorme consommation qui en résulte a accéléré considérablement le processus de déforestation. Le manque d'énergie pour la cuisson date des années cinquante, mais l'utilisation des forêts pour satisfaire les besoins industriels en l'absence de tout programme de reforestation ont rendu cette crise alarmante, en particulier pour les femmes.

Cette crise entraîne deux effets pervers. D'une part, elle se traduit par des approvisionnements de plus en plus difficiles au

détriment des autres tâches ; d'autre part, la pénurie en bois de feu oblige les femmes à dépendre d'autres ressources tels que les bouses ou les résidus agricoles qui pourraient être utilisés à d'autres fins. Ainsi, brûler les galettes des bouses de vache provoque la disparition d'une source précieuse de fertilisants organiques. En outre, ces galettes émettent beaucoup de fumée et d'autres polluants qui provoquent des maladies et aggrave la crise de l'environnement. Citons Baltiwala [Rapport CSE 1985] : *« une femme qui est pauvre a du mal à trouver du combustible, dépense la plupart de son temps à le chercher, et en l'utilisant dans un four peu efficace, court le risque d'être atteinte par des maladies graves ».*

Depuis que les villes importent le bois de feu des villages lointains, la déforestation, même illégale, prend de l'ampleur. Ce sont les femmes entre 25 et 40 ans qui portent les lourds fardeaux sur leur tête pour les vendre en ville. Si cette source supplémentaire de revenus leur permet de manger un peu plus, en revanche, elles sont harcelées par les officiers des forêts. L'autre problème touche leurs enfants car elles ne sont plus disponibles pour s'en occuper. Cette activité de transport de bois, très peu rémunérée, est assez difficile car elle exige des efforts physiques considérables dans des terrains souvent dangereux. Mais la pauvreté des femmes les poussent à poursuivre cette activité malgré tous les risques que cela entraîne.

La corvée de la collecte

Dans un village près de Bangalore (Inde du Sud), il a été estimé que plus de 47 heures par an étaient consacrées à la collecte du bois de feu et au moins deux-tiers de ce travail était fourni par les femmes et les enfants [Rapport CSE 1982]. Il semble que la déforestation s'effectue de deux façons : les femmes collectent les branches, les tiges, les feuilles sèches, etc., alors que les hommes abattent les arbres. Ainsi les femmes dépendent de l'environnement pour la survie de leur famille et les hommes le détruisent pour gagner de l'argent.

Nous avons résumé les principales caractéristiques de la plupart des villages dans le tableau suivant :

<i>Transport de l'eau</i>	<i>heures/jour</i>
Uttar Pradesh (Est)	1,0 - 3,9
Uttar Pradesh (Ouest) (femmes enceintes)	0,8 - 3,0
Karnataka	1,0 - 1,4
<i>Collecte du bois de feu</i>	
Himalayas	4,0 - 7,2
Karnataka	0,4 - 0,9
<i>Eau et feu de bois</i>	
Rajasthan & Gujarat	6,0 - 9,0
<i>Garde des animaux</i>	
Uttar Pradesh (Ouest) (femmes enceintes)	0 - 3,0
Karnataka	0,5 - 1,0
<i>Fabrication des galettes de bouses</i>	
Uttar Pradesh (femmes enceintes)	0 - 0,5

Tableau 1 : Heures consacrées par les femmes indiennes pour les diverses tâches [Rapport CSE 1985]

Les femmes travaillent aussi chez elles mais ces activités domestiques ne rentrent pas dans l'analyse économique. Elles travaillent dans les champs, s'occupent du petit élevage (volaille) et le cas échéant, des animaux pour le lait. Si la collecte du combustible occupe la plupart de leur temps, la cuisson prend le reste. Elles se trouvent ainsi confrontées à un cercle vicieux : « ils (les pauvres) consomment la nourriture pour obtenir de l'énergie humaine et puis la dépensent pour la production agricole, la collecte des combustibles, et la cuisson. Il ne leur reste que très peu de choses dans la vie » [Kothari 1985].

La malnutrition

La crise du bois de feu touche les femmes d'une manière plus grave – en les privant de nourriture. L'alimentation est affectée sous trois aspects :

- les combustibles devenant de plus en plus difficiles à trouver, les femmes consacrent de plus en plus de temps à la collecte. Cela veut dire qu'elles disposent de moins de temps pour la cuisson. Elles réagissent en faisant moins de repas par jour ;
- le choix d'aliments se limite aux céréales qui nécessitent un minimum de temps de cuisson : par exemple, le riz est préféré aux aliments comme le *jowar* ou *bajra* qui sont pourtant plus nutritifs ;
- avec la rareté du bois de feu, toute biomasse disponible est utilisée pour la cuisson mais celle-ci rend les femmes tributaires de la fumée et de la pollution.

Les femmes et l'environnement

Les femmes représentent le groupe le plus fragilisé par les crises écologiques et économiques. Leurs difficultés ne sont pas liées directement à la détérioration de l'écosystème, mais sont issues d'une marginalisation qui touche les couches démunies et plus particulièrement les femmes, étant donné leur statut social. Ces crises se manifestent par la malnutrition et la sous-nutrition. Enfin, la crise du bois de feu aggrave considérablement les conditions de vie. Cette plus grande vulnérabilité des femmes est liée à différents facteurs sociaux :

- la division du travail : dans la travail agricole, les femmes sont reléguées à un rang inférieur et sous-payées par rapport aux hommes ;
- le double fardeau : les femmes sont censées travailler à la maison et à l'extérieur, c'est-à-dire prendre en charge le ménage, la collecte de l'eau et du bois de feu, la garde des animaux, la cuisson, la surveillance des enfants et d'autres membres de la famille. Ce qui devrait être une journée de travail (huit heures) ne représente qu'une partie de leur fardeau journalier ;

- la répartition inégale des ressources alimentaires : au sein de la famille, les hommes mangent en priorité, suivi par les fils et les femmes sont obligées de manger les restes ou même se priver éventuellement. La dépense énergétique d'une femme se situe à 2 505 kcal par rapport à 2 473 kcal pour les hommes ; en ce qui concerne l'alimentation, les hommes consomment 800 kcal de plus que la moyenne alors que les femmes consomment 100 kcal de moins. Quand il n'y avait pas de travail, cette consommation (femmes) chutait de 50% et pendant les jours de travail de 20 % [Rapport CSE 1985].
- le statut inférieur des femmes et leur difficulté d'accès aux ressources productives (argent, terres) : les femmes gagnent moins que les hommes, elles ne sont pas propriétaires, particulièrement des terres. Dans quelques cas exceptionnels, face aux difficultés de l'agriculture, elles préfèrent louer les terres. Avec le phénomène de la migration des hommes, la femme est obligée de s'occuper seule de la famille. Bien qu'elle en ait la responsabilité, elle n'a pas forcément accès aux ressources qui lui sont nécessaires. Bref, la migration implique pour elle plus de travail sans qu'elle en soit récompensée. Enfin, quand une femme travaille, elle est doublement exploitée - par le mari et par son employeur.

Les réponses des femmes

Le mouvement qui jouit de la notoriété la plus importante, le « *CHIPKO ANDOLAN* » est né en 1973. Chipko Andolan veut dire littéralement encercler l'arbre de ses bras. A Tehri Garwal (Etat de Uttar Pradesh) se trouvent les forêts d'Advani. Il y a là de beaux pins de l'espèce *Chiret de Sal*, ressource en forte demande. Des entrepreneurs sont venus avec leur équipe de bûcherons pour abattre les arbres. La population locale essaya dans un premier temps, mais en vain, d'empêcher cet abattage en employant des moyens courtois. Dans un second temps, excédés, les villageois et surtout les femmes ont commencé à étreindre les arbres, les enlacer de leurs bras, ce qui a obligé les bûcherons à renoncer à leur travail. L'entrepreneur s'est entêté et est revenu plusieurs fois à la charge ; mais à chaque fois, les femmes étaient là, gagnant rapidement la forêt pour enlacer les

arbres. Elles ont eu gain de cause. Actuellement il existe une interdiction d'abattre les arbres, valable pour dix ans.

A Bhunyandar, connu sous le nom de « Vallée des Fleurs », les femmes ont été amenées à s'opposer à leurs parents d'un village voisin qui voulaient abattre les arbres afin d'approvisionner les touristes (visiteurs du temple de « Bhadrinath ») en combustibles. L'administration forestière a accordé l'exploitation à une coopérative, mais les femmes se sont opposées à cette action en volant les haches. Elles ne les rendirent que lorsque les hommes quittèrent le village.

A Dungari-Patoli, le *panchayat* (conseil municipal) dominé par les hommes, avait vendu la forêt communautaire au gouvernement qui voulait la détruire pour aménager des routes, des lignes électriques, etc. Mais pour les femmes, cela signifiait aussi de parcourir 5 kilomètres supplémentaires par jour. Avec le soutien d'autres militantes, elles ont empêché la destruction de la forêt. Aujourd'hui, elles réclament le droit d'être élues au *panchayat*.

En 1983, le mouvement Chipko a inspiré une autre lutte-*Appiko* dans le Karnataka où quelques deux cents hommes, femmes et enfants enlaçaient les arbres destinés à être coupés pour les besoins commerciaux. Grâce à l'aide d'organisations volontaires, environ 12 000 arbres ont été sauvés. A Kirakhot, les femmes ont fait un procès contre un industriel qui tentait d'extraire de la stéatite – ce qui impliquait une destruction des forêts. La mine a été finalement fermée en 1982.

Ces quelques exemples évoqués mettent en lumière non-seulement la lutte des femmes contre l'injustice mais aussi leur rôle positif dans une économie en évolution. Elles se sentent très concernées par la déforestation. Il est vrai qu'elles sont touchées d'une manière directe. Mais plus que ceci, elles se rendent compte de l'importance économique et écologique des ressources naturelles, de la fragilité de l'écosystème et des dangers que représentent la déforestation. Malgré le rôle secondaire qui leur a été attribué dans l'économie, les femmes indiennes ont obligé les autorités à reconnaître leur importance en tant que partenaires

sociaux. Ceci est une évolution intéressante parce que les femmes changent de rôle – elles passent de la passivité à l'action.

A l'heure actuelle, les actions des femmes sont soutenues par d'autres militants, d'organisations volontaires, etc. De ce point de vue, nous pouvons affirmer qu'il y a une réelle prise de conscience de la condition féminine et du rôle de la femme dans l'économie familiale. Dans la plupart des solutions proposées en matière de technologie alternative (énergie : fours solaires, afforestation...), là où les femmes ont été consultées, le succès de ces programmes est assez frappant. Contrairement aux hommes qui ne se sentent pas concernés si les programmes ne leur bénéficient pas directement, les femmes ont une vision globale des choses et apportent leur soutien aux programmes qui profitent à la communauté et surtout, s'avèrent durables à long terme. Ceci implique que les femmes soient des partenaires sociaux importants car leur participation peut être décisive à la réussite d'un programme. Il serait nécessaire pour cela que leurs contributions économiques soient correctement valorisées.

Bibliographie

- Agarwal B., 1987. « Under the cooking pot : the political economy of the domestic fuel crisis in rural South Asia », *I.D.S. Bulletin*, Vol. 18, n° 1, Institute of Development Studies, Sussex.
- Kothari S., 1985. « Ecology vs. development : the struggle for survival », *Lokayan Bulletin*.
- Parisot R., 1986. « Environmental impacts of food and energy production in India », The Food Energy Nexus Programme, United Nations University.
- Report of the CENTRE FOR SCIENCE & ENVIRONMENT, 1982. *The state of India's environment*, Ravi Chopra, New Delhi.
- Report of the CENTRE FOR SCIENCE & ENVIRONMENT, 1985. *The state of India's environment*, Ravi Chopra, New Delhi.

ANNE BERGERET

SE NOURRIR EN PAYS SAHELIEN

La responsabilité des femmes dans le sud-est du Sine Saloum

Dans le contexte de sociétés structurées et organisées de longue date pour assurer leur subsistance dans un environnement contraignant – pluviométrie faible et aléatoire induisant un risque permanent de récoltes insuffisantes –, nous allons tenter de cerner les responsabilités respectives des hommes et des femmes face à la nourriture

Zone d'étude et origine de son peuplement

Notre zone d'étude, au sud de Koungheul, fut choisie sur le conseil de la Recherche agricole sénégalaise (ISRA) parce que située dans la région rurale la plus peuplée du Sénégal. Son terroir, dépassant les 6 000 hectares, abritait plus de 3 000 habitants dans les années 1970. Moins désertifié que le Vieux Bassin Arachidier, son environnement comportait encore des arbres et arbustes. La sous-alimentation n'y était pas pour autant absente, selon une enquête de l'ORANA (Office de Recherche sur l'Alimentation et la Nutrition en Afrique), effectuée en 1981.

Partant au départ de l'échantillon de familles sensiblement commun à l'ORANA et à l'ISRA, j'ai été rapidement conduite à déborder à la fois l'échantillon initial de familles ainsi que les limites territoriales, afin d'appréhender l'ensemble du terroir effectivement utilisé par les villageois.

De 1982 à 1987, j'ai effectué 4 séjours successifs dans cette petite zone, toujours à des périodes différentes du cycle saisonnier. Auparavant, dès fin 1979/80, puis en 1981, j'avais déjà pris contact avec ses habitants, dans le cadre d'autres recherches.

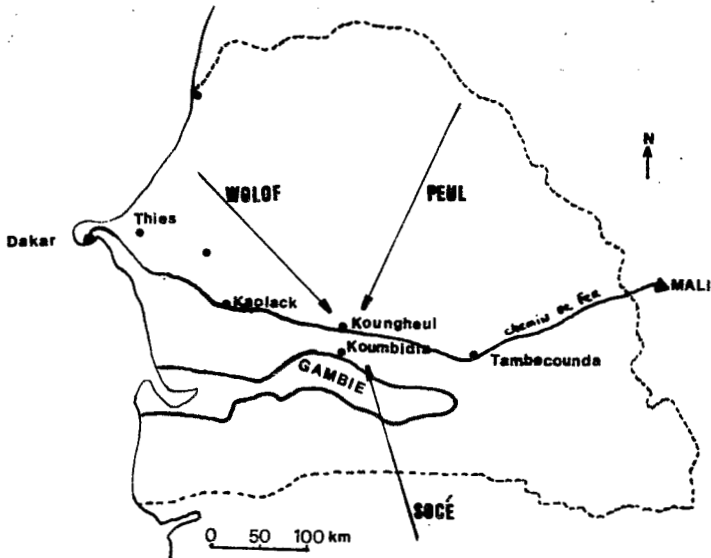
Située entre Koungeul et la frontière de la Gambie, cette zone était considérée jusqu'aux années 1970 comme faisant partie de la région climatique soudano-guinéenne et se situait entre les isohyètes 900 à 1 000 mm de pluie par an. Depuis lors, compte tenu de la longue sécheresse, les climatologues s'accordent à estimer que son climat serait devenu sahélo-soudanien et qu'il convient de décaler les isohyètes de 200 mm vers le sud. Ainsi cette zone se situe-t-elle désormais entre les isohyètes 700 à 900 mm de pluie par an en moyenne. Or au début de ce siècle, toute cette partie sud et est de ce qu'on appelle aujourd'hui le « bassin arachidier » était encore couverte de vastes forêts qui abritaient un gibier abondant.

Cultivée depuis longtemps comme ingrédient pour la sauce, l'arachide est devenue à partir de 1840 une culture d'exportation, mais ne prit un véritable essor qu'à partir des années 1920 où l'on commença à défricher activement la région du Sine Saloum qui apparaissait alors comme une vaste réserve foncière (Faye, 1981).

En fait, comme en témoignent plusieurs ensembles de mégalithes disposés en couronne simple ou double, notamment le site classé de Kër Ali Lobe, la zone fut peuplée dès le VII^e ou le VIII^e siècle. Nous ne savons rien des successeurs de ces premiers habitants durant plusieurs siècles, si ce n'est que les Peul Haboobe nomadisaient déjà dans la zone aux XV^e-XVI^e siècles, avant de s'y sédentariser il y a cent ans. Venus du Nord, ces Peul musulmans furent rejoints par d'autres islamisés manding, guerriers et chasseurs de captifs, ou bien commerçants, désignés sous le nom de Socé. Ces nouveaux arrivants vinrent du Sud, par vagues successives, de l'empire du Gaabu (ou Kaabu, XIII^e-XIX^e siècles). Leurs femmes continuèrent à cultiver du riz de bas-fond comme dans leur région d'origine, tandis que les hommes s'initièrent fort efficacement à la culture du mil et du sorgho, et plus tard de l'arachide.

L'essor de cette culture d'exportation attira aussi des Wolof venus du Cayor, au nord-ouest du Sénégal, d'abord en début de siècle, puis dans les années 1920, et enfin vers 1935 avec leurs marabouts.

Carte 1. Origine du peuplement



Organisation familiale et approvisionnement en nourriture

Structure et organisation de l'unité domestique

La « concession », unité de résidence matérialisée chez les Wolof et les Socé par une clôture en tiges de mil, symbolise l'unité du groupe familial. Cette unité familiale est réactualisée chaque jour lors des repas pris normalement devant la case du chef de concession pour les hommes, et autour de la première épouse pour les femmes et les jeunes enfants. A quelques nuances près, ce modèle wolof d'organisation familiale dirigée par l'aîné de la génération la plus ancienne est aussi valable chez les Peul et chez les Socé.

L'unité de production-consommation se situe à un autre niveau. Lorsqu'un homme marié mais encore dépendant du chef de concession, le père ou le frère aîné, en vient à s'émanciper de cette tutelle par le *beru* ⁽¹⁾, il fonde une nouvelle « cuisine » ou foyer. La production agricole comme la préparation des repas s'organiseront désormais autour de cet homme, de son épouse ou de ses épouses avec leurs enfants, et de ses parents et ouvriers agricoles éventuellement. Une nouvelle « cuisine » est alors créée, et un tour de rôle s'établit entre les différentes femmes, ou jeunes filles, à partir de 12 ans chez les Socé. Chez les Peul, c'est dès l'âge de 10 ans que la fillette se voit confier la charge de préparer le repas du soir.

En ce qui concerne la cuisine au sens physique du terme, la case où l'on prépare les repas, chaque femme peut posséder la sienne, mais il arrive que deux co-épouses partagent la même case de cuisine.

La concession peut donc se composer d'un seul ou de plusieurs foyers-cuisines. Chaque foyer est dirigé par un homme, le *borom njël* en wolof, *njeltio* en mandinka et *jom njelu* en pulaar, qui préside à son organisation et à son bon

1.. C'est le processus d'émancipation du fils ou du frère cadet qui est appelé *beru* en Wolof.

fonctionnement. Suivant le nombre de personnes – pouvant aller de 8 à plus de 50 personnes – que rassemble la concession et les modalités de sa structuration, plusieurs cas de figure peuvent se présenter : du plus simple lorsque concession et « cuisine » coïncident, jusqu’aux concessions à structure complexe comportant deux ou trois familles structurées autour d’un seul homme. A titre d’illustration, nous présentons deux schémas qui visualisent deux cas de figure rencontrés parmi bien d’autres.

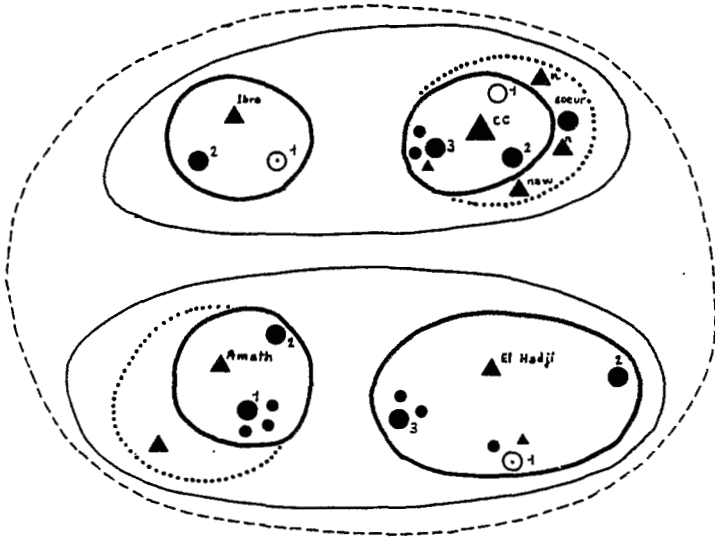
Le schéma n° 1 fait apparaître une seule famille structurée autour du chef de concession et de ses deux épouses. La première épouse est responsable de la préparation des repas pour son mari (en alternance avec sa co-épouse), ses trois jeunes enfants, la mère et la grand-mère de son mari, chef de concession. A la cuisine de la seconde épouse se rattachent son unique enfant, un neveu maternel du mari et un ouvrier agricole saisonnier ou *nawetane* avec son épouse. Dans le cas de cette famille Peul, le même homme remplir à la fois les fonctions de chef de concession, *jom galle*, et de chef de deux cuisines, *jom njelu*.

Si nous observons maintenant le schéma n° 2, nous voyons que cette concession regroupe 26 personnes organisées autour du père, chef de concession, et de ses trois fils. L’ainé, El Hadj, n’est pas de même mère que ses frères. Le second fils, Ibra, fait partie de la même cuisine que son père. Les deux autres frères, l’ainé et le cadet, se sont associés pour former ensemble une autre cuisine.

La première épouse du chef de concession est décédée. La deuxième épouse a une fille de 14 ans envoyée à Koungheul. La troisième épouse a 4 enfants dont l’ainé, âgé de 12 ans, a été envoyé comme *taalibe* (disciple) chez un marabout Tikan. Elle a encore deux fillettes et un garçon. Font partie de ce même foyer, la soeur du chef de concession, deux neveux dont l’un est le fils de cette soeur, et enfin un *nawetane*. Ibra, le second fils participe aussi à cette cuisine ainsi que sa seconde épouse sans enfants. Sa première épouse est divorcée et a perdu un jeune fils.

La seconde cuisine regroupe deux frères sous l’autorité de l’ainé, la première épouse de El Hadj divorça après avoir donné naissance à deux filles et un fils. Elle est partie en emmenant sa

Schéma n° 2. Organisation au sein d'une unité de résidence



famille nucléaire ou polynucéaire

unité de production ou consommation «cuisines»

dépendants directs

unité de résidence et de prise de repos

neveu

nowetane

surgo

—

—

.....

n

naw

s

chef de carré

homme

femme et rang d'épouse

homme ou femme décédé

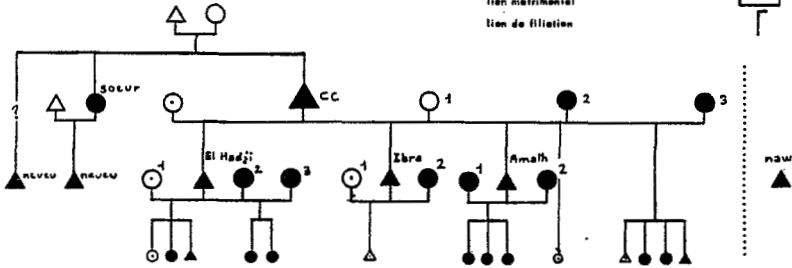
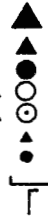
homme ou femme absent ou divorcé

garçon

filie

lien matrimonial

lien de filiation



filles aînées. La seconde épouse n'a pas d'enfants. La troisième a deux fillettes. Le frère cadet, Amath, a trois fillettes de sa première épouse, et aucun enfant de sa seconde épouse. Un *nawetane* partage cette cuisine.

Il faut souligner le fait que ces structures domestiques ne sont nullement statiques. Elles évoluent, se modifient et se restructurent fréquemment : un chef de concession meurt, des enfants naissent, une nouvelle épouse du chef de foyer arrive, un fils se marie, un fils marié s'émancipe, une épouse divorce et part, une première épouse devenue mère et belle-mère cesse de participer à la cuisine pour se reposer et jouir d'un statut supérieur, etc. D'une année sur l'autre, il est rare de trouver une concession structurée exactement de la même manière que l'année précédente.

Répartition des responsabilités nourricières entre hommes et femmes

Plus précisément, à l'homme wolof chef de foyer-cuisine incombe la responsabilité de fournir la ration quotidienne de céréales, *njël* en wolof, qu'il prélève dans son grenier, tandis que la femme a le devoir de fournir les ingrédients du plat de sauce, le *rend*, légumes et ce qui remplace poisson ou viande, ceci quotidiennement pour « équilibrer l'alimentation et augmenter la ration de céréales » (Ly et Seye Thi Tinh, s.d.). En outre, en périodes de soudure, elle doit chercher des produits de substitution à la céréale qui fait défaut : graminées sauvages, fruits, champignons, etc. Pour s'acquitter de cette responsabilité, elle dispose de trois moyens : sa culture propre d'arachide et son jardin de case ou de bas-fond, la cueillette, et, en ultime recours, un prélèvement parmi les poulets et petits ruminants qu'elle réussit à élever, non sans difficultés en période de sécheresse.

Traditionnellement, les responsabilités se répartissent de manière assez semblable chez les Mandingues. Le chef d'exploitation-cuisine, *njeltio*, est lui aussi responsable de l'apport en céréales et possède un grenier. Mais, à la différence du *borom njël* wolof, il se préoccupe aussi des ingrédients de la sauce. En fait, cette responsabilité spécifique est partagée entre le chef de

foyer et la « femme de tour de cuisine ». Le *njeltio* a l'obligation morale de prendre sa part de la charge de rassembler les divers ingrédients, variables suivant les saisons, aptes à composer une sauce digne de cette fonction. Concrètement, soit il effectue lui-même quelques achats : poisson sec, sucre, huile, mangues, oignons, gousses de néré..., soit il prélève dans son grenier une quantité supplémentaire de mil et le donne à la femme de tour qui, en vendant ce mil, sera en mesure d'acheter ce qui est appelé à tort « condiments ».

En fait, les femmes socé n'abusent nullement de cette situation de co-responsabilité. Actives productrices et collecteuses, elles ont à coeur d'apporter une part aussi substantielle que possible. Augmenter la nourriture est considéré comme un devoir religieux pour elles ; leur ingéniosité en ce domaine attire la bénédiction d'Allah sur la famille. A noter cependant que la femme ne fournit jamais de céréales pour les repas qu'elle prépare. Il peut arriver qu'elle cultive un peu de mil ou qu'elle en reçoive en contrepartie d'une aide en travail apportée à des parents ou voisins. Dans ce cas, elle vend toujours ce mil pour acheter autre chose : du poisson sec le plus souvent. Même en période de soudure, c'est à l'homme seul qu'incombe la responsabilité de se procurer les céréales indispensables à la survie familiale. S'il le faut, ce sera à lui de vendre un animal.

Quant au chef de foyer peul, *jom njelu*, il prend aussi une large responsabilité dans l'approvisionnement de son *njelu* (foyer-cuisine). Certes, il fournit la céréale, mil le plus souvent, mais en outre, il achète fréquemment quelques « condiments » : poisson séché, sucre, piment, gousses de néré, « pain de singe », taro... En vrai Peul, dont les ancêtres furent éleveurs nomades, il a toujours le souci de l'avenir : il effectue quelques achats de précaution : poisson salé, sel, sucre... En outre, à l'occasion de ses déplacements en brousse, il rapporte des produits de cueillette : fruits, tubercules sauvages qu'il aura détérrés, ou du *mbep*, exsudat du *Sterculia setigera*, condiment de base préféré des Peul comme des Wolof.

Côté femmes, chez les Peul, d'ordinaire seule la première épouse fera quelques achats avec son propre argent : poisson fumé avec arêtes, oignons, poivre, *netétu*, piment, concentré de

tomates... En période de soudure, elle est parfois seule à effectuer des achats : lait caillé, poisson fumé, gousses de tamarinier, « pain de singe »... Mais, comme dans les ethnies voisines, c'est à l'homme seul que revient la responsabilité de la fourniture des céréales. Si les greniers sont vides, le *jom njelu* ou le *jom galle* (chef de concession) se verra dans l'obligation morale de vendre un mouton ou un bouc pour faire face à la soudure.

En bref, on observe que la femme wolof remplit son devoir à l'égard de la nourriture davantage par ses achats que par sa cueillette et les produits de son jardin de case ; il est rare qu'elle cultive un jardin de contre-saison. Ses ressources monétaires proviennent essentiellement de sa parcelle d'arachide (depuis les années 1940-1950, une parcelle est attribuée à chaque femme adulte) et de la vente des petits animaux : poulets, canards, moutons ou chèvres qu'elle élève.

En revanche, les femmes socé et peul s'acquittent de leur devoir en recourant davantage à la cueillette qu'aux achats. Dans ces deux ethnies, les activités de cueillette sont à l'honneur, et, s'agissant des femmes, considérées comme un travail. Les femmes socé collectent d'importantes quantités de feuilles d'arbres, arbustes ou lianes, de fruits, éventuellement de graines ou de fleurs comestibles. Leur préférence va aux feuilles de baobab, de *Cassia obtusifolia*, de néverday, de tamarinier, de *Craeteva religiosa*, de *bissap* sauvage. A défaut de trouver ces ressources de prédilection, elles ont recours à toute une gamme de ressources de second choix : feuilles et fruits de divers *Ficus*, de *Strychnos Spinosa*, *Strophantus sarmentosus*, *Grewia bicolor*, *Vitex doniana*, etc. (Bergeret, 1987).

La cueillette, une activité essentiellement féminine mais un savoir partagé

La cueillette chez les agro-pasteurs sahéliens

La cueillette est rarement une simple activité de ramassage comme en région tempérée. Le plus souvent, les femmes des trois ethnies grimpent dans les arbres, dès l'adolescence, voire même plus jeunes. Avec une hache, les femmes socé ébranchent

soigneusement l'arbre au feuillage tendre et rapportent les branchages dans la cour de la concession. En début d'après-midi, réunies à l'ombre, elles procèdent à l'effeuillage puis au séchage au soleil des feuilles de baobab. Ces feuilles seront ensuite mises en sac et bien tassées. Chaque femme de tour, même en période de sécheresse, constitue une réserve d'au moins 90 kg de feuilles sèches. Avant utilisation dans la sauce, ces feuilles seront pilées et deviendront alors le *laalo guy*.

Si ce sont souvent les femmes socé qui grimpent aux baobabs, femmes et jeunes filles des trois ethnies montent, pour récolter feuilles tendres ou fruits verts, dans bien d'autres espèces : divers ficus, tamariniers, *dimbs*, néré, etc. Seules les femmes enceintes ou les mères âgées évitent de grimper aux arbres. Pour atteindre les seules branches basses des grands arbres, une autre technique consiste à se munir d'un bâton long de plusieurs mètres, emmanché d'une lame de couteau bien affilée pour couper rameaux et fruits.

Bien que l'essentiel des activités de cueillette incombe aux femmes, hommes et jeunes garçons prennent en charge certaines tâches spécifiques, dans toutes les ethnies. La récolte des fruits de baobab dont on consomme le « pain de singe », c'est-à-dire la pulpe, et souvent les graines, est l'apanage des jeunes garçons, ou à défaut des jeunes hommes qui rivalisent d'adresse en lançant un bâton dans le baobab de manière à faire tomber un fruit. A l'occasion, ils utilisent aussi une fronde. Les jeunes Wolof et Socé vendent aux femmes les fruits ainsi récoltés. Il arrive aussi qu'ils leur vendent du *mbep*, exsudat du *Sterculia setigera*. En revanche, les jeunes garçons Peul rapportent à leur mère les fruits du baobab et bien d'autres fruits encore, ainsi que des tubercules de brousse. Ils offrent ces produits à leur mère, et rougiraient de honte à la pensée de les lui vendre !

Dans les trois ethnies, les stratégies d'approvisionnement se caractérisent par un recours maximal aux ressources fraîches qui, en « année normale », se succèdent au long de l'année avec une disponibilité accrue à partir de mai jusqu'en octobre-novembre (Bergeret, 1987). On observe qu'un ensemble diversifié de produits comestibles tels que feuilles, fruits, tubercules et graines, est normalement disponible durant la période

des travaux agricoles qui s'étalent de mai à décembre. Ceux-ci permettent de mieux surmonter les deux périodes de soudure : l'une en mai, pré-soudure volontaire au moment de la reprise des travaux dans les champs, parce que l'on désire conserver assez de céréales pour tenir et travailler jusqu'aux récoltes ; l'autre en août-septembre jusqu'à ce que la première récolte de céréales, le maïs, parvienne enfin à maturité. Toutefois, il importe de souligner qu'il s'agit là de disponibilité théorique, en « année normale ». Il est clair que lors des quatorze années consécutives de sécheresse, bien des arbres et arbustes sont morts sur pied.

Les Peul cependant, possesseurs de troupeaux bovins et autrefois nomades, se distinguent des deux autres ethnies par une stratégie d'approvisionnement qui leur est propre. Durant l'hivernage ou saison des pluies, dès que les vaches entrent en période de lactation suffisante, de juillet-août à fin novembre, les femmes cessent leurs activités de cueillette. Chaque femme mariée jouit en effet du droit au lait de quelques vaches, *ingu* ou *larogal* (Dupire, 1970) : « quand il y a du lait frais, on ne cherche pas de feuilles ».

Les réserves des femmes

Un autre volet de la stratégie de subsistance paysanne consiste à effectuer des réserves pour pallier les périodes de rareté. Aux greniers à céréales des hommes correspondent les réserves des femmes : feuilles et fruits que chacune conserve dans sa case, à l'abri des regards masculins. Peu visibles et méconnues à ce jour, les réserves des femmes comportent une dizaine de produits et sont constituées successivement au long de l'année, en fonction de la date de maturité de chaque ressource, à la différence des récoltes des hommes. De même les prélèvements dans les réserves féminines s'effectuent par roulement, suivant des choix spécifiques à chaque ethnie, et en leur sein, à chaque femme. A aucun moment de l'année n'est visible l'ensemble des réserves d'une même femme : les unes s'amoncellent tandis que les autres diminuent, en fonction de la saison. Il convient d'opérer une distinction entre les produits de base, feuilles de baobab ou de *Cassia obusifolia* utilisées quasi quotidiennement, et les réserves moindres que l'on consomme en quelques mois en

fonction de décisions subtiles s'efforçant de faire alterner ressources fraîches et ressources prélevées dans les réserves.

Le tableau (a), réalisé à partir d'une enquête effectuée successivement en 1984 et en 1985, nouvelles années de sécheresse faisant suite à 12 années déficitaires, visualise les réserves d'une année, y compris les portions de ces réserves déjà consommées à la date des enquêtes. Sont indiquées sur le tableau, la durée et la saison de prélèvement pour chaque produit, par ethnie. Une quantification exhaustive de chaque produit n'a pas été possible car elle aurait impliqué une présence permanente au long d'une année au moins.

Comme nous le constatons, les femmes peul font appel à une douzaine de ressources pour constituer leurs réserves. Les femmes socé se limitent à dix produits, mais en quantités plus importantes. Quant aux femmes wolof, leurs réserves sont plus minces mais concernent aussi dix produits. Citons quelques chiffres concernant les quantités les plus importantes rassemblées en période de sécheresse : feuilles de baobab, 90 kg par femme « de tour de cuisine », feuilles de *Cassia obtusifolia*, jusqu'à 50 kg par femme, fruit du baobab c'est-à-dire « pain de singe », de 30 à 50 kg par femme.

En période de sécheresse, toute femme responsable s'efforce de rassembler des réserves, quelle que soit l'ethnie. Mais qu'en est-il en période normale ? En effet, les saisons des pluies de 1985, 1986 et l'actuelle saison en cours en 1987 à la date où nous écrivons, laissent espérer le retour d'années à pluviométrie enfin satisfaisante pour la région.

Une nouvelle enquête effectuée, en janvier 1987, révèle des stratégies vivrières beaucoup plus différenciées suivant l'appartenance ethnique, et même au sein des ethnies chez les Peul et les Wolof. Chez les Socé, la conduite à tenir est claire pour toutes les femmes : les quantités disponibles étant plus importantes, les femmes en profitent pour augmenter leurs réserves. On enregistre plus de 100 kg de feuilles de baobab, 50 kg de fruits de dimb, *Cordyla pinnata*, et un accroissement de toutes les autres réserves auxquelles viennent s'ajouter certains produits de leurs jardins, *diaxatu* ou aubergine amère, et tomates plus *bissap* en mélange.

réerves des femmes

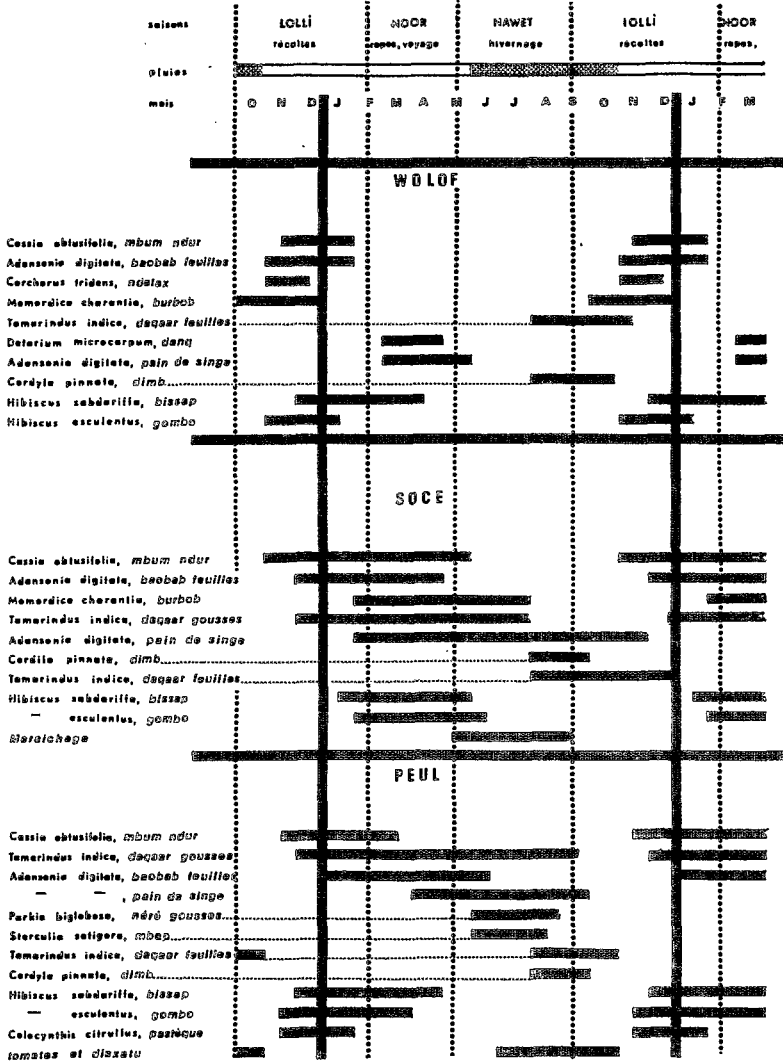


Tableau a. Réerves des femmes sur une année

Chez les Peul, on observe des comportements vivement contrastés suivant les hameaux de familles apparentées. On bien toutes les femmes des diverses concessions du hameau effectuent des réserves considérables, jusqu'à 90 kg de feuilles sèches de *Cassia obtusifolia*, 50 kg de feuilles de tamarinier, et 200 kg de pain de singe avec l'aide des hommes ou des jeunes garçons. Ou bien on choisit de se reposer sur les ressources fraîches sans se soucier du lendemain... Un comportement de ce type se rencontre très fréquemment chez les Wolof : les femmes s'abstiennent de faire des réserves car elles comptent sur l'argent de leurs récoltes d'arachide et sur la vente de leurs jeunes moutons ou chèvres pour acheter les ingrédients désirables.

Le retour des pluies est donc révélateur de stratégies vivrières féminines très diversifiées selon l'appartenance ethnique, et peut-être selon l'origine noble ou captive chez les Peul. Mais cette hypothèse demande vérification.

En cas de pénurie alimentaire, nous avons vu que les hommes socé et peul coopèrent davantage avec leurs épouses pour assurer la subsistance familiale. Chez les Wolof, au contraire, cueillette et sauce sont exclusivement affaire de femmes, même en cas de pénurie (Bergeret, 1986).

Le savoir paysan, condition des récoltes de cueillette

Face à l'ampleur de ces réserves, une question vient à l'esprit : comment les femmes parviennent-elles à rassembler de telles quantités de nourriture au sein d'un environnement désolé et peu prodigue de ressources ? Là où l'œil non initié ne voit qu'arbustes épineux et arbres desséchés, un savoir ancestral sur les multiples usages des ressources végétales du milieu permet à ses habitants de reconnaître et trouver de nombreux produits comestibles qui se relaient au long des mois et des saisons. Un savoir d'une surprenante richesse a été accumulé et continue à se transmettre d'une génération à l'autre, mieux sans doute chez les Peul et les Socé que chez les Wolof.

Ce savoir est pratiquement commun aux trois ethnies qui se côtoient sur le même territoire. Nous avons dénombré plus d'une centaine de plantes connues qui fournissent un, voire deux

produits comestibles. Ces connaissances paysannes ont été systématiquement recueillies et sont partiellement consignées (Bergeret, 1987). Ce savoir est la condition de la détection de ces ressources. Il est transmis aux enfants des deux sexes que l'on emmène de bonne heure en brousse pour de longues marches, surtout chez les Peul.

L'observation associée à l'appropriation répétée des ressources végétales d'un même terroir se concrétise en une véritable propriété sociale de l'espace utilisé qui acquiert ainsi le caractère d'un « territoire » dont des droits d'usages deviennent légitimes et méritent le respect (Godelier, 1984). Cette transformation de l'espace en un territoire socialement approprié repose à la fois sur la connaissance précise de cet espace, et sur la connaissance des plantes qui le peuplent, jointe au savoir-faire nécessaire pour en tirer parti.

Ce savoir partagé par hommes, femmes et jeunes des deux sexes s'enracine dans une valorisation culturelle de l'arbre, commune aux diverses cultures de l'Ouest africain. Dans les contes et les mythes, l'arbre, être vivant assimilé à l'homme, tient une place très importante (Calame-Griaule, 1969 à 1974). Ainsi, le baobab est « l'arbre au trésor », dispensateur de richesses et porte du monde invisible. Le baobab représente une somme d'éléments utiles, une perfection en soi. Un vieux Socé nous a dit : « Le baobab est plus qu'un arbre domestique, c'est un habitant du village ».

Le *dimb*, lui, est « l'arbre-grenier ». Le fromager est l'arbre refuge dans les contes, protecteur de l'orpheline ou du héros en danger. Sa présence est un gage de bonne entente au sein du village.

Les ficus sont habités par des génies bienfaisants. Le ficus est l'arbre du village par excellence. Son ombre est le lieu des paroles du village, des réunions publiques... Il ne peut être propriété privée : c'est un arbre social qui appartient à tout le monde. Le propriétaire d'un tamarinier ne peut lui non plus manger seul ses fruits qui doivent être partagés. Le néré est aussi un arbre important tandis que le *Lannea acida* qui commence à reverdir avant même l'arrivée des pluies, et conserve ses feuilles

au delà de la saison des pluies, symbolise la fécondité et le triomphe de la vie sur la mort

Dans la tradition islamique, le jujubier est spécialement valorisé : c'est l'arbre du pèlerin dont les fruits se consomment crus.

Mais les nourritures de cueillette qui contribuent grandement à assurer la nourriture en conditions aléatoires (Bergeret, 1988) ne peuvent se perpétuer durablement que si les conditions de reproduction des écosystèmes sont garanties sur le territoire.

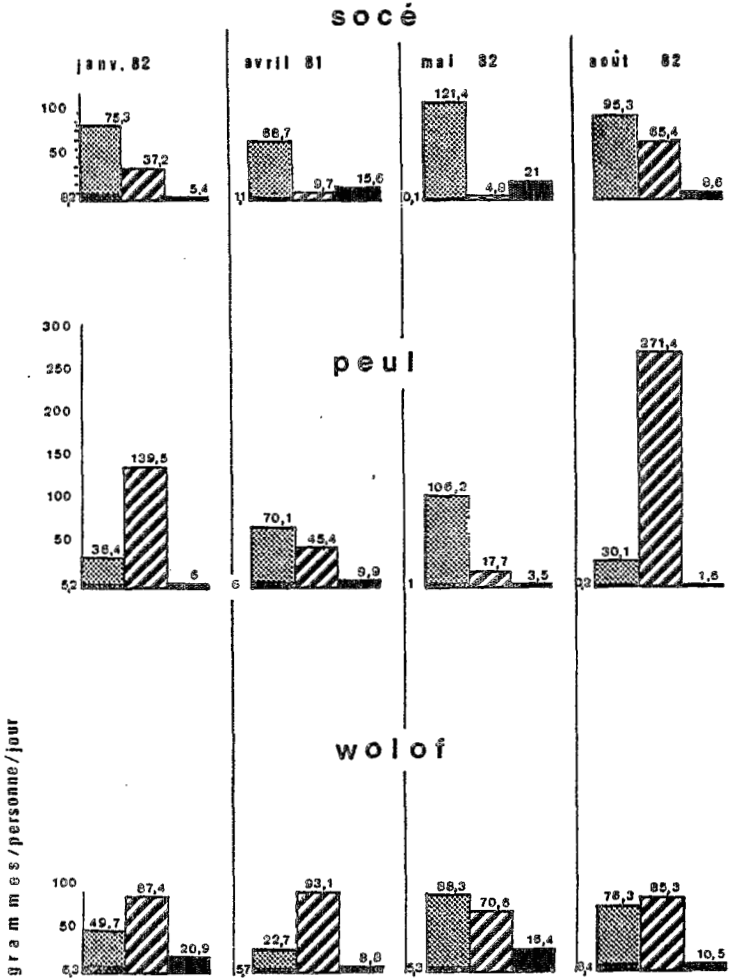
Conclusion

Ces produits de cueillette « bons à acquérir, bons à manger, bons à penser » selon le mot de Bromberger et Lenclud, sont désormais et depuis 19 ans décimés par la hache des charbonniers qui coupent sans trêve les arbres vivants pour les carboniser. Des camions lourdement chargés de charbon de bois sont expédiés sans cesse vers Dakar et d'autres villes. Car la demande est forte parmi les classes urbaines peu favorisées : il faut du charbon de bois pour cuire les aliments, repasser les vêtements, faire le thé...

Par l'intermédiaire de la puissante filière du charbon de bois qui l'approvisionne, la ville désertifie les terroirs ruraux dépossédés du pouvoir de gestion de leur milieu vital. Par suite de la position sociale privilégiée dont ils jouissent, les « patrons » disposent de la capacité d'influencer la politique gouvernementale et de détourner à leur profit sa mise en oeuvre, contribuant par là à la localisation des aires de coupe autour des villages où les charbonniers trouvent commodément gîte et nourriture. Cette localisation en auréoles autour des villages porte atteinte à la base de ressources des terroirs ⁽²⁾. Privé de ressources, moins secondaires qu'on le pense d'ordinaire, le paysan risque de se trouver acculé à l'exode rural : « le paysan

2.. Se reporter au chapitre rédigé par J. Ribot sur la filière du charbon de bois, dans notre ouvrage, « *L'arbre nourricier en pays sahélien* », éd. de la MSH, 1990.

CONSUMMATION CUMULEE
DE PRODUITS DE CUEILLETTE,
DE LAITAGES,
DE VIANDE ET DE POISSON SEC



d'après une enquête ORSTOM à l'ORANA, Dakar

Tableau b. Contribution relative des produits de différentes origines au régime alimentaire

n'a que la forêt comme ressource. Si on lui prend la forêt, il n'a plus où aller ; il est complètement démuné... », nous a dit l'un d'eux, faisant allusion aux multiples productions des arbres, nourriture certes, mais aussi fourrage, pharmacopée pour les hommes et les animaux, bois pour les outils, les charpentes... A noter que pour leur cuisine ou chauffage, les paysans n'utilisent que du bois mort. Car « couper du bois vivant est un péché » selon l'Islam, disent-ils. Toutefois, ils sont autorisés à couper certains arbres tel le *Bombax Costatum* pour construire les charpentes.

Ainsi donc, il apparaît que les activités de cueillette effectuées par les femmes, loin de ne jouer qu'un simple rôle d'appoint en période normale, et d'être la manifestation d'un comportement de détresse en période de sécheresse, constituent un élément constitutif essentiel à l'approvisionnement en nourriture tout au long de l'année (tableau b).

Le retour de saisons pluvieuses fait apparaître des stratégies d'approvisionnement plus diversifiées suivant les ethnies. Les femmes wolof ont moins recours aux ressources de cueillette et orientent tous leurs efforts vers l'acquisition rapide de ressources monétaires. En cas de pénurie, elles comptent sur l'aide alimentaire. Au contraire, face à des ressources fraîches plus abondantes, les femmes manding accroissent leurs réserves, garantissant ainsi à leur famille une nourriture abondante et variée au fil des saisons. Chez les Peul, on observe des conduites très contrastées suivant les hameaux : soit hommes et femmes s'entraident pour constituer des réserves considérables, soit tous renoncent à faire des réserves pour jouir des ressources fraîches sans souci du lendemain.

En année de sécheresse comme lors des bonnes années toutes récentes, une meilleure collaboration entre hommes et femmes peut être observée chez les Peul comme chez les Manding (Socé), tandis que les responsabilités entre les deux genres se définissent de manière plus rigide chez les Wolof.

Bibliographie

- Bergeret A. et Diouf D., 1983. *La cueillette : pratique périmée ou gage de santé ?* Etude dans trois ethnies du Sine-Saloum, Sénégal. Paris, Laboratoire d'Ethnobotanique, Muséum National d'Histoire Naturelle, document provisoire, 101 p.
- Bergeret A., 1988. Fonction alimentaire des arbres et arbustes, Communauté Rurale de Sali, Sénégal. *Actes du VII^e séminaire d'Economie et Sociologie rurales*, CIRAD, Montpellier, 15-19 sept. 1986 : 204-218.
- Bergeret A., 1987. Rôle de la cueillette au sein d'une situation agraire en pays sahélien. Communication au Colloque « *Dynamique des Systèmes Agraires* », 16-18 nov. 1987, Paris, Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, Paris, 14 p.
- Bergeret A., 1987. « Nourritures de cueillette en pays sahélien », *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique appliquée, JATBA*, XXXIII, Paris : 91-130.
- Bergeret A., 1990. *L'arbre nourricier en pays sahélien*, Paris, Ed. Maison des Sciences de l'Homme.
- Bromberger C. et Lenclud G., 1982. « La chasse et la cueillette aujourd'hui. Un champ de recherche anthropologique ? » *Etudes rurales*, juillet-décembre.
- Faye J., 1981. Changements techniques et dynamique socio-économique dans les agricultures du Tiers-Monde. Les transformations vécues dans les sociétés en développement : l'exemple des Wolof du Sine-Saloum au Sénégal. Communication à la *Session de la SFER*, 29-30 sept. 1981, Société Française d'Economie Rurale, Paris, 19 p.
- Godelier M., 1984. *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*. Fayard, Paris, 349 p.
- L'arbre en Afrique Tropicale : la fonction et le signe, 1980. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, Vol. VII, n° 3-4.

- Le Thème de l'arbre dans les contes africains*, 1969-1970-1971.
– éd. Geneviève Calame-Griaule, Paris, Bibliothèque de la
Selaï, n° 16-20-42-43.
- Ly O. et Seye Thi Thinh N., (1980 ?). *Impact de la modernisation de l'agriculture sur le statut et le rôle des femmes*.
Dakar, UNRISD, Institut de Recherche des Nations Unies
pour le Développement Social, Genève, 40 p. – annexes,
doc. provisoire.
- Ly M., 1979. La femme dans la société traditionnelle
mandingue. *Présence africaine*, n° 110 : 101-121.
- Paulme D., 1960. Introduction, *Femmes d'Afrique Noire*.
ed. Denise Paulme, Mouton et Co., Paris : 1-22.
- Pingle U., 1973. Some studies in two tribal groups on Central
India, Part 1 : Dietary intakes and nutritional statuts ;
Part. 2 : Nutritive importance of foods consumed in two
different seasons. *Plant foods for Man*, n° 1, 185-208,
London, Newman Books.
- Tabet P., 1979. Les mains, les outils, les armes, *L'Homme*,
XIX, n° 3-4 : 5-61.
- Venema B., 1982. Les conséquences de l'introduction d'une
culture de rente et d'une culture attelée sur la position de la
femme Wolof à Saloum, *Revue Tiers Monde*, XXIII, n° 91 :
603-616.

MICHÈLE DACHER

COMPENSATION MATRIMONIALE ET DETTE FÉMININE :

les Goin du Burkina Faso

Les données qui sont à la base de cette communication ont été obtenues au cours d'une recherche portant sur le statut des femmes en société lignagère ⁽¹⁾. Nous postulions que la situation d'une femme ne pouvait être évaluée que par la mise en relation des statuts qu'elle détenait dans chacune de ses deux familles d'appartenance : son groupe de filiation et son groupe d'alliance. Ces deux institutions étant perçues comme deux ensembles distincts d'avantages et de contraintes inégalement répartis selon le sexe des individus, notre hypothèse était que ces deux sommes de droits et de devoirs pouvaient, soit additionner leurs effets, soit, plus probablement, se pondérer mutuellement.

1. Cette recherche, menée conjointement avec Suzanne Lallemand, a été financée par l'ATP du CNRS : « Femmes et recherches féministes » (1983-1985). Nous avons élaboré un projet intitulé : *Liberté et coercition dans le rapport parenté/alliance : le cas des femmes goin du Burkina Faso*. Le texte du rapport a été publié sous forme de « Documents de travail » 13, Paris, EHESS, Centre d'Etudes africaines, juin 1990, 76 p.

Nous avons effectué notre recherche dans une société à prédominance matrilineaire : les Goin (ou Gouin ou *Cirahba*) du sud-ouest du Burkina Faso (voir carte).

Nous allons voir que, tout en incarnant les valeurs suprêmes de leur société, les femmes goin ne bénéficient pas d'un statut avantageux, particulièrement dans le domaine économique où leurs responsabilités sont très lourdes. Le mécanisme qui articule en un système cohérent ces deux ordres de réalité apparemment peu compatibles est l'alliance, événement le plus considérable de la vie goin au double plan symbolique et économique. Nous décrirons brièvement l'enjeu et le coût du mariage, puis le rôle économique des femmes, et nous soulignerons l'interaction entre ces phénomènes. Nous relierons enfin l'exploitation économique des épouses aux représentations de la femme dans cette société.

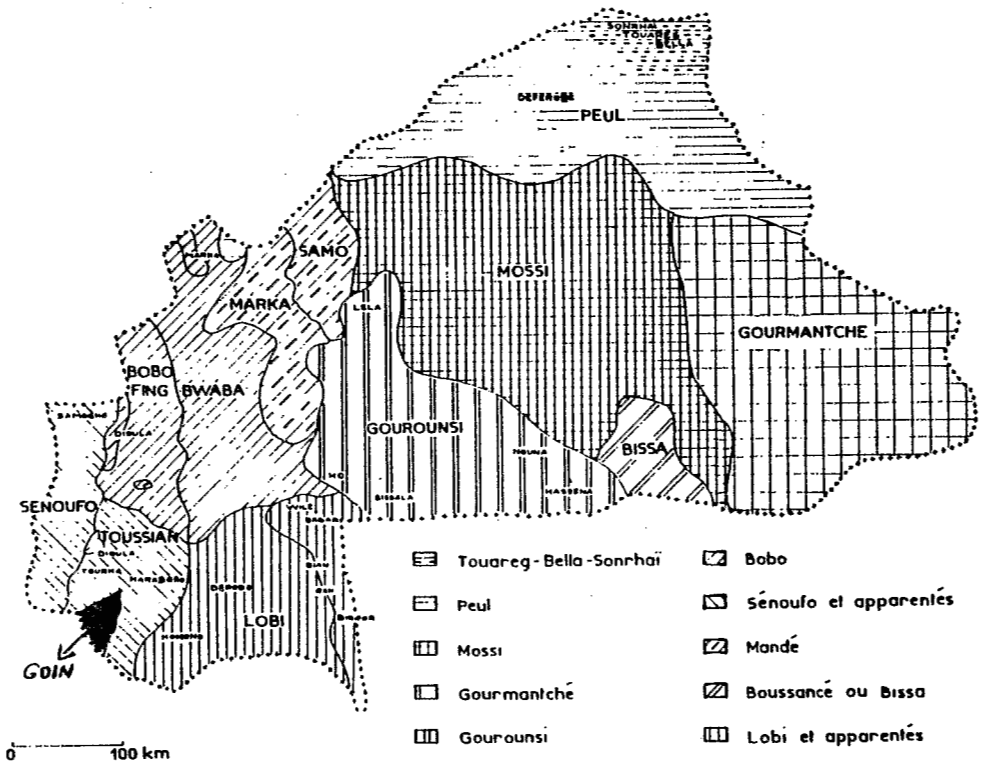
Présentation de la société goin

Elle compte environ 60 000 personnes au Burkina Faso et un nombre élevé (mais inconnu) de migrants temporaires ou permanents en Côte d'Ivoire. L'activité économique principale est l'agriculture qui bénéficie de conditions climatiques relativement favorables (isohyètes 1 200 et 1 300 mm). L'organisation socio-politique traditionnelle était de type lignager avec un mode de gouvernement acéphale. Un siècle d'administration coloniale, puis nationale, a développé l'autorité et l'autonomie villageoises.

La société se compose de six matriclans éparpillés car la résidence est virilocale⁽²⁾. Tout individu appartient par sa naissance au clan de sa mère, et exclusivement à lui, car il n'existe pas de groupes patrilinéaires. Les matrilignages (également éparpillés) constituent les unités socio-économiques de base, exogames, titulaires du culte ancestral et propriétaires collectifs du numéraire et de tous les biens qui peuvent s'acquérir en échange de prestations (en argent, travail, nature...). Au

2. Les épouses vont vivre chez leur mari ; la plupart des hommes demeurent dans la concession de leur père, mais quelques-uns résident dans celle de leur oncle maternel.

Les ethnies en Haute Volta



D'après Pallier Ginette. Géographie générale de la Haute-Volta. Publication de l'U.E.R. des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Limoges avec le concours du C.N.R.S. 1978.

premier rang de ceux-ci figurent les personnes : captifs (autrefois) et épouses.

L'unité de résidence, la « concession » en franco-africain, structurée autour d'un axe agnatique, constitue, ou plutôt constituait, une unité de production-consommation. Par le père se transmettent les biens et les charges en relation avec l'espace : droits éminents et droits d'accès à la terre, fonction de prêtres des rituels agraires et villageois, savoirs magico-professionnels tels ceux des guérisseurs, féticheurs, chasseurs, devins (spécialité qui se transmet également de mère en fille), toutes connaissances en liaison avec les génies de la brousse. Enfin, les « médicaments » et protections magiques qui ne relèvent pas des ancêtres mais des génies s'héritent en ligne paternelle.

Une telle organisation implique que les surplus produits par l'unité de production-consommation agnatique bénéficient au matrilineage de l'aîné par voie d'héritage.

Les systèmes de parenté et d'alliance sont de type crow ⁽³⁾, à l'exception d'un mariage prescrit entre le grand-père maternel et l'aînée de ses petites-filles utérines.

L'alliance : enjeu et coût

L'enjeu de l'alliance

L'alliance, qui suppose des prestations élevées, est la condition de la paternité.

Le système matrimonial goin se caractérise par une double union : une liaison pré-nuptiale entre amants, et un mariage *stricto sensu*, conclu entre deux familles à l'insu des fiancés.

3. Une terminologie de type crow se caractérise par le fait que les cousins croisés d'Ego sont désignés par un terme emprunté aux générations adjacentes : père et mère pour les patrilatéraux, enfants pour les matrilatéraux. Par ailleurs consanguins et alliés sont toujours distingués. A cette terminologie est associé un système d'alliance semi-complexe, c'est-à-dire qui formule des interdits et non des prescriptions.

Jusque vers les années 50, amant et fiancé étaient obligatoirement distincts. Nous décrivons le système tel qu'il a fonctionné jusqu'à la génération précédente.

Les aînés cherchent des fiancées pour leurs dépendants, fils et neveux utérins, dès la petite enfance de ceux-ci et parfois avant la naissance des filles. Lorsque les garçons atteignent la puberté, ils se choisissent une amie de leur âge, à l'exclusion de leur fiancée officielle. Ils cohabitent nuitamment durant plusieurs années, mais la jeune femme revient chez elle tous les matins car sa main-d'oeuvre appartient à sa famille. Si les parents de son fiancé tardent à célébrer le mariage (par suite de difficultés financières, par exemple), elle peut être autorisée à vivre quelques temps avec son amant. Elle rejoindra le domicile conjugal, avec les enfants qu'elle a éventuellement mis au monde, lorsque la famille de son mari la réclamera.

Les cérémonies de mariage, de même que les prestations matrimoniales, se déroulent en deux temps : au cours de la « première danse », (*kubinanno* « c'est frais »), la jeune femme est excisée. Elle demeure encore chez son amant quelques semaines ou quelques mois, jusqu'à la seconde cérémonie, « *kukuranno* » : « c'est sec », à l'issue de laquelle elle rejoint le domicile conjugal avec ses enfants.

Les prestations fournies par le mari confèrent à celui-ci un droit exclusif sur la sexualité de sa femme et la paternité sociale sur la totalité de ses enfants, quel qu'en soit le géniteur. Le contrat de mariage lui concède d'autre part un droit prioritaire sur le travail de son épouse et sur celui de sa descendance. S'il lui est impossible d'intégrer celle-ci à son propre groupe lignager, il peut en revanche s'approprier sa main-d'oeuvre en échange du fait qu'il l'élève et la nourrit partiellement.

Inversement, les prestations à peu près identiques accomplies par l'amant ne lui confèrent aucune espèce de droits sur la femme, ni sur ses enfants dont il est pourtant le géniteur, mais seulement une précaire période de vie amoureuse.

De nombreuses transmissions symboliques s'effectuent du père au fils et la relation paternelle est certainement la plus valorisée de l'univers goin. Le mariage et la paternité consti-

tuent pour un homme l'accès à l'âge adulte et à l'autonomie sociale, économique et religieuse.

Le coût de l'alliance

L'amant prend en charge les frais de la fête de *kubinamho*, il verse une compensation équivalent à 15 000 F CFA actuel aux oncles maternels de la fille et il offre à celle-ci une liste précise de cadeaux, principalement des vêtements et parures. De plus, durant chaque année de leur union, il accomplit, avec son association de culture, qui peut compter jusqu'à une vingtaine de garçons de son âge, une à deux journées de travail pour la mère de son amie et deux à quatre jours pour son père.

De son côté, le futur mari paye les frais de la fête de *kukuramho*. Il a par ailleurs effectué les mêmes prestations en argent et en cadeaux que l'amant. Celles en travail sont un peu moins importantes.

Actuellement, ami et fiancé tendent à se confondre, et cet unique partenaire paye, pour la même femme, les frais des deux unions successives⁽⁴⁾. Le coût total des dépenses matrimoniales, c'est-à-dire l'addition de toutes les prestations en cadeaux et en argent (mais pas en travail) s'élevait, d'après nos enquêtes, à une moyenne de 300 000 F CFA en 1969 et de 500 000 F en 1986. Lorsqu'on sait que les surplus monétaires libérés par un cultivateur célibataire à la fin des bonnes années climatiques peuvent atteindre 15 000 F CFA, ceux d'un monogame, 30 à 40 000 F, on voit qu'il faudrait plus de dix ans au monogame pour acquérir une seconde épouse s'il en avait seul la responsabilité. Quant au célibataire non migrant, il lui est impossible de se marier sans l'aide de son père et de son oncle. Cette dépendance constitue la clé essentielle du pouvoir des aînés sur les cadets.

4. Les jeunes Goin contestent actuellement le système des doubles prestations lorsque amie et fiancée sont une même personne. Les aînés résistent mais nous avons assisté en 1985 au village de Gouera au premier village où les deux cérémonies étaient contractées en une seule et certaines dépenses considérablement réduites.

Le rôle économique des femmes

Avantages matériels rapportés par les membres féminins à leurs parents et alliés

A leurs parents, les filles apportent leur propre main-d'oeuvre, celle de leur amant et/ou de leur fiancé et celle de l'association de culture de ces derniers. Leur matrilignage bénéficie de la part monétaire de leur compensation matrimoniale et l'ensemble de la famille profite des divers cadeaux des deux prétendants.

Lorsque la jeune femme arrive dans sa résidence conjugale, à l'issue des deux rites matrimoniaux, elle est accueillie par un groupe économiquement exsangue à la suite des dépenses faites pour son acquisition. Cependant le mari et sa famille se saignent volontiers pour acquérir une épouse car, outre l'espoir de progéniture qui demeure la première motivation du mariage, ils considèrent les frais matrimoniaux comme un placement à long terme. Nous allons voir que leur calcul est juste.

Répartition des charges entre conjoints

Autrefois l'unité de résidence, la « concession », regroupait une famille à structure agnatique qui constituait le plus souvent l'unité de production-consommation. Aujourd'hui celle-ci s'est morcelée, mais cette évolution n'a pas eu grande incidence sur la répartition du travail féminin⁽⁵⁾. La semaine goin compte cinq jours, dont l'un est interdit à la culture ou du moins au travail de la terre avec une lame de fer ; un autre est réservé aux femmes et aux jeunes qui cultivent pour eux-mêmes le champ alloué par leur mari et père ; les trois jours restant sont consacrés au travail collectif, dont le produit est stocké dans les greniers de l'aîné de l'unité de production-consommation ; celui-ci le redistribuera à ses dépendants, chefs de ménage ou épouses.

5. Chantal Rondeau nous signale que le même morcellement s'est produit chez les Senufo matrilineaires, mais les femmes en ont profité pour diminuer le temps de travail qu'elles consacraient aux champs de leur mari, et ceux-ci osent, moins que par le passé, les contraindre.

Si le temps de travail que la femme doit à son mari est fixé précisément par la coutume, en revanche, la quantité de céréales que l'époux fournit à sa compagne en échange du labeur de celle-ci est largement laissée à son appréciation personnelle. Tous les maris donnent suffisamment de grains à leurs femmes pour nourrir le ménage pendant l'hivernage car c'est la saison des durs travaux agricoles et, disent-ils, « une femme ne peut pas travailler sans manger ». Mais pendant la morte saison, c'est-à-dire de janvier à mai, ils n'en allouent que s'ils sont sûrs de pouvoir assurer la soudure, ce qui est rare. Généralement, ils répondent aux demandes de leurs femmes en les priant de s'adresser à leurs parents maternels sous le motif que leur commune progéniture appartient au groupe de filiation de celle-ci et non au leur. Il faut dire, à la décharge des maris, qu'à cette période de l'année, eux-mêmes sont particulièrement sollicités par leurs propres parentes utérines, évidemment placées dans une situation similaire à celle de leurs épouses.

Chaque chef de famille est ainsi écartelé entre deux groupes familiaux aux intérêts divergents : son ménage mono ou polygamique et son groupe de filiation. Chaque femme, lorsqu'elle a besoin d'un complément pour nourrir ses enfants, est obligée d'insister tantôt auprès de son mari, tantôt auprès de ses maternels et de son père.

Outre les céréales pour la totalité ou une partie de l'année, le mari devait autrefois à son épouse le poisson et la viande qui entraient dans la composition de la sauce. L'un et l'autre sont devenus rares et la femme les supplée largement en achetant du poisson séché. Le mari doit également habiller les garçons et offrir au moins un pagne par an, après la récolte, à chacune de ses épouses ; cependant, certains maris n'en achètent jamais. Les dépenses médicales sont l'objet d'accords individuels entre conjoints tandis que les dépenses scolaires, décidées le plus souvent par les pères, sont plutôt assumées par eux. Enfin le mari acquitte l'impôt pour tous ses dépendants.

L'épouse, quant à elle, consacre trois jours sur cinq aux champs de son mari et un jour au sien ; elle a en outre la charge du travail domestique dans les conditions techniques très dures que l'on connaît ; de plus, elle cuisine chaque jour car les

femmes goin ne font pas de roulement entre co-épouses. Ceci est effectivement impossible en régime matrilineaire où chaque femme appartient, ainsi que ses enfants, à une unité économique différente de celle de ses co-épouses. En ce qui concerne les responsabilités nourricières, les femmes doivent trouver les céréales dans les périodes où leur mari ne leur en donne pas et assurer la sauce toute l'année. Elles doivent vêtir leurs filles jusqu'à ce que celles-ci aient un ami ; se procurer leurs propres parures et vêtements, en totalité ou en complément des dons du mari ; payer les dépenses de savon et d'éclairage ; renouveler leurs ustensiles et instruments à mesure qu'ils s'usent. Les femmes (mais aussi les hommes) ont de surcroît à participer aux frais lors des mariages et des funérailles de leurs proches et de leurs voisins, à aider leur père et leur mère ainsi que leurs parents maternels en difficulté.

Les ressources des femmes

La principale ressource d'une femme mariée provient de son champ ou de sa rizière personnels. Elle garde généralement la récolte obtenue et ne vend le surplus que lorsqu'elle est sûre de pouvoir nourrir ses enfants jusqu'à la soudure. Elle peut compter également sur quelques produits de cueillette : le néré et le karité des arbres qui ne poussent pas sur des champs appropriés ou cultivés récemment. Elle reçoit un panier du produit récolté ou transformé chaque fois qu'elle aide autrui, parent, allié ou voisin, à la moisson, à la fabrication de beurre de karité, à la vente des mangues, etc. Certaines confectionnent des beignets, des nattes ou des pots. Encore faut-il qu'un marché existe à proximité pour les écouler.

L'autre ressource essentielle des femmes goin est la fabrication en saison sèche de la bière de mil ou *dolo*. Les femmes d'une même concession font un roulement pour ne pas se concurrencer et chacune vient boire dans la case de la « dolotière ». Généralement la bière est finie en quelques heures et la femme a gagné de 2 000 à 3 000 F CFA. Mais elle devra réinvestir une grande part de cet argent dans la consommation de la bière des voisines, sinon on ne viendrait plus acheter la sienne.

Les capacités d'accumulation des agricultrices que nous connaissons semblent se limiter à quelques poules ou plusieurs pagnes. Seule la femme pourvue de nombreuses filles, disposant ainsi de la main-d'oeuvre occasionnelle des amants ou fiancés et de leur association de culture, a la possibilité d'exploiter plusieurs rizières ou champs personnels et d'obtenir quelques surplus.

La dette conjugale

La main-d'oeuvre est de loin le facteur économique le plus important dans cette société à technologie rudimentaire, où la terre n'est pas encore appropriable individuellement. Or la femme est source de main-d'oeuvre à un triple titre :

- par elle-même, car elle accomplit d'abord pour sa mère, ensuite pour son mari, un gros travail agricole ;
- par la main-d'oeuvre de son amant, de son fiancé et de leurs camarades que, jeune fille, elle procure à ses parents ;
- par les travailleurs qu'elle met au monde.

Le mariage exige des hommes un effort si considérable qu'ils en éprouvent de la rancoeur à l'égard de leur épouse, rancoeur exprimée dans les mythes, dans les opinions sur les femmes, dans les rôles sociaux mineurs que la société leur réserve, et aussi très directement dans le discours. La jeune femme arrive ainsi dans son lignage d'alliance sous le signe de la dette : dette qu'elle n'a pas elle-même contractée, dont elle n'a que très partiellement bénéficié, mais dont le remboursement lui échoit. Elle ne s'en acquittera qu'après plusieurs décennies d'un travail acharné qui aura permis à son mari d'acquérir d'autres épouses. La femme peut alors se retirer de l'entreprise de production conjugale, elle a obtenu le droit de se consacrer exclusivement à son propre champ et d'en vivre si elle le peut. Dans le cas où elle s'entend avec son conjoint, elle collabore encore avec lui à des travaux légers et il lui fournit de temps à autre un panier de grains. Quelques hommes ont prétendu donner autant à leurs femmes après leur retraite que pendant leur vie active car, disaient-ils, c'est grâce au travail de celles-ci qu'ils avaient pu se procurer les nouvelles épouses oeuvrant aujourd'hui à leurs côtés.

Que le fait soit vrai ou faux, fréquent ou rare, une telle affirmation montre que les hommes sont tout à fait conscients de l'investissement que représente le mariage. Ces quelques chiffres l'illustreront :

	Surplus monétaires annuels moyens (1986)
Femme mariée	moins de 5 000 F CFA
Homme célibataire	autour de 20 000 F CFA
Homme monogame	30 à 40 000 F CFA
Polygame de trois épouses	100 à 120 000 CFA

Les budgets dont sont extraits ces chiffres sont discutables mais ils indiquent des ordres de grandeur. Ainsi on peut constater qu'une femme rapporte une moyenne de 20 000 F CFA par an à son mari : en vingt ans, elle lui a remboursé sa compensation matrimoniale et donné les moyens d'acquérir une autre épouse. Rappelons qu'un homme est aidé par son père et par son oncle maternel pour ses deux premiers mariages, ensuite il se débrouille sans l'assistance de sa parenté : en effet, le surtravail de ses deux premières épouses lui rapporte une troisième compagne en dix ans.

La relation conjugale que nous venons d'évoquer n'est pas seulement une description empirique des réalités vécues au sein des couples, c'est également la mise en évidence d'une structure : celle de la dette instaurée entre conjoints par le système matrimonial. Au niveau des conditions de vie quotidienne et compte tenu de la liberté que la coutume laisse aux hommes, on observe à peu près tous les cas de figures : par exemple, certains auraient honte que leurs femmes soient vêtues de guenilles, aussi leur offrent-ils régulièrement un pagne ; d'autres, au contraire, plus indifférents à l'opinion publique n'ont jamais donné le moindre vêtement. De même, si quelques individus refusent de dépenser un centime pour la santé de leurs enfants, estimant que cette charge revient aux maternels, la plupart des hommes goin sont des pères attentifs et dévoués.

Les exigences de la coutume, nous l'avons dit, sont plus précises en ce qui concerne les devoirs de l'épouse que ceux de

l'époux. C'est dans ce décalage que la mesquinerie ou, au contraire, la générosité masculines peuvent se donner libre cours. Le discours reflète cette dissymétrie. Les prestations du mari à la femme sont toujours exprimées sous le signe d'une certaine liberté et précédées de formules telles que : « ... s'il veut... s'il a les moyens... s'il est gentil... si le mari et la femme s'entendent bien... ». En revanche, les prestations de la femme vers le mari sont introduites par une formule uniforme : « La femme doit... ». Plus souvent encore le travail de la femme est évoqué non pas en référence au mari mais à la nécessité pure : « ... pour s'en sortir une femme doit être très courageuse... en bonne santé... une femme paresseuse est fichue... ».

Du statut de l'épouse aux représentations de la femme

Loin d'être triomphant, le statut d'une femme en régime matrilineaire peut être fort ambigu. Située à la charnière de son groupe de filiation et de sa famille conjugale, la femme goin travaille pour son mari et elle est responsable avec lui de l'entretien du ménage. Mais ses enfants n'appartiennent pas au groupe de filiation de leur père qui, de ce fait, a tendance à abandonner une part de ses devoirs paternels à son épouse et à la famille maternelle de celle-ci, tandis que lui-même, sollicité par ses soeurs, s'occupe de ses neveux. Aussi, lorsque les femmes sont en difficulté, elles doivent négocier avec leurs partenaires, mari, père, maternels, une aide qui leur est davantage présentée comme une charité que comme un dû.

Les conditions de vie des femmes, mais non pas leur statut, sont comparables à celles des captifs et captives⁽⁶⁾ : elles

6. L'acquisition de captifs et surtout de captives fut une des grandes préoccupations de la société goin. On se les procurait principalement par razzia dans les ethnies voisines, mais aussi par achat, don, échange contre une dette, un service rendu, etc. Ils étaient immédiatement intégrés au matrilineage de leur acquéreur dont ils adoptaient le matronyme. Les femmes étaient obligatoirement mariées dans ce matrilineage et leur progéniture en augmentait les effectifs. Le mariage avec une captive, seul cas autorisé d'endogamie lignagère, permettait à un homme d'engendrer des fils qui soient en même temps des neveux maternels, donc des héritiers.

remboursent par leur travail la somme que leur mari ou leur propriétaire a versée à un autre homme pour leur acquisition. Comme les captives, les femmes libres ne seront jamais renvoyées parce que leur possession a coûté trop cher et qu'elles sont trop précieuses en tant que productrices et reproductrices. En revanche leurs possibilités de défense diffèrent là où leur statut s'oppose : en cas d'abus du mari, la femme libre, dotée d'une origine lignagère et d'une parenté, aura recours à son père et à ses maternels, sur l'aide desquels elle peut généralement compter, tandis qu'aucun parent ne défendra la captive si son mari ne s'acquitte pas envers elle des devoirs minimaux de l'époux : celui-ci est, en effet, son propriétaire, c'est-à-dire toute sa parenté.

On peut enfin se demander comment s'articulent la relation conjugale et la relation générale de genre chez les Goin. Dans cette société, les femmes n'ont aucun pouvoir, ni religieux ni politique, ce que les hommes justifient par deux sortes d'arguments : Dieu ne leur a pas accordé le pouvoir de sacrifier, en outre elles sont mobiles du fait du mariage virilocal. C'est pourquoi elles ne sont jamais propriétaires de droits éminents sur la terre ; de même, si faute d'aîné masculin dans le matrilineage, elles héritent de gros bétail, elles doivent en confier la gestion à un homme.

Cependant, les mythes ne condamnent pas la nature féminine en soi. L'un d'eux exalte même l'héroïsme des filles qui essayent de sauver la vie de leur père menacée par un lion, tandis que les fils terrorisés prennent la fuite, l'abandonnant face au danger. Le mythe de fondation de la matrilinearité, qui a la même structure que celui des populations à prédominance matrilineaire de la région (Turka, Karaboro, Baule...), oppose le dévouement de la soeur à l'égoïsme, à la déloyauté de l'épouse. Le schéma est le suivant :

Une catastrophe collective (épidémie, sécheresse) ou privée (stérilité) advient ; un génie de brousse propose au héros d'y mettre fin à condition qu'il lui sacrifie un de ses enfants en remerciements ; celui-ci accepte ; le malheur cesse ; la promesse est oubliée. Le génie réclame alors son dû et l'homme en avertit sa femme : celle-ci refuse de donner son enfant. Le héros informe

sa soeur, laquelle lui offre immédiatement le sien. Et l'homme de conclure : « Dorénavant, je lèguerai tous mes biens aux descendants de ma soeur ».

Ces deux mythes ne prétendent pas que le genre féminin est haïssable en soi : au contraire, ils disent que les femmes de la parenté sont aimantes, courageuses, dévouées, par opposition à l'épouse qui demeure une étrangère hostile et dangereuse. Ils proclament que les enfants appartiennent à leur mère plus qu'à leur père, que le couple idéal est le couple frère-soeur et que l'exogamie est une pénible nécessité.

A côté du système semi-complexe d'alliance, il existe un mariage prescrit, extrêmement valorisé, qui permet d'échapper aux inconvénients de l'exogamie : c'est l'union symbolique de l'aînée des petites filles utérines avec son grand-père maternel. Celui-ci assume les prestations matrimoniales puis il donne la petite-fille en mariage réel à un de ses parents utérins. La petite-fille-épouse est considérée comme la « femme donnée par les ancêtres », son statut est privilégié par rapport à celui des autres épouses ; elle est, du moins au niveau idéal, choyée par son mari avec qui elle entretenait, lorsqu'il n'était encore que son grand-père classificatoire, une relation à plaisanterie. Cependant, elle devra travailler aussi dur que ses co-épouses.

Si, toujours au niveau du modèle, l'hostilité envers l'épouse décroît à mesure que l'union devient plus endogame, il n'en demeure pas moins que l'acquisition d'une femme, quelle qu'elle soit, revient très cher : en argent, en travail, en dépendance vis-à-vis des aînés qui ont bien voulu y contribuer. L'alliance est ressentie comme d'autant plus onéreuse que la progéniture du couple agrandit le lignage de l'épouse et non celui de l'époux ⁽⁷⁾. La société goin allie, ce qui est rare, la matrilinearité et une compensation matrimoniale très élevée. Nous avons essayé de montrer que cette situation était source de rancune de la part des hommes envers leurs femmes, que d'autre part ceux-ci ne la subissaient que pour la retourner à leur profit, grâce au surtravail extorqué à leurs compagnes. Les maris considèrent leur ménage

7. Nous avons vu que seul le mariage avec une captive peut supprimer cet inconvénient.

comme une entreprise dont ils sont le patron et leurs épouses comme des employées qu'il faut faire travailler au maximum. Un dicton souvent entendu affirme qu'« on ne plaisante pas avec une femme en hivernage », ce qui signifie que, durant les travaux agricoles, seul le rendement d'une femme intéresse son mari.

Ainsi la relation conjugale est une relation de genre caractérisée d'abord par l'exploitation, ce qui n'est pas le cas pour la relation frère-soeur ou père-fille. Les jugements de valeur négatifs, déversés par les hommes sur les femmes en général, sont particulièrement destinés à la catégories des épouses et, parmi elles, plus précisément encore, à celles qui proviennent de l'échange généralisé. L'attitude autoritaire et supérieure des hommes correspond au rapport de dépendance dans lequel ils essayent de les maintenir.

Conclusion

Le coût élevé de la compensation matrimoniale est au coeur des mécanismes permettant l'instauration et la reproduction des rapports de dépendance, aussi bien ceux des cadets face à leurs aînés que ceux des femmes vis-à-vis de leur mari.

De tels rapports de dépendance ne sont possibles que dans une économie agricole à technologie rudimentaire, associée à une abondance de terres disponibles, de sorte que le principal goulet d'étranglement de la production réside dans le manque de main-d'oeuvre. Ces conditions sont généralement réunies en pays goin, sauf dans certaines parties où la pression démographique se faisant sentir, le système rencontre sa limite.

Nous voudrions achever sur une anecdote qui illustre à merveille la situation des villageoises goin. Dans les années 70, un complexe sucrier s'était installé dans la région et avait recruté de la main-d'oeuvre locale. Les femmes des villages environnants se précipitèrent sur la possibilité d'un travail salarié. Bientôt leurs maris se plaignirent qu'elles négligeaient leurs travaux domestiques et leurs enfants. Une sécheresse survint et les vieilles femmes en revendiquèrent la responsabilité : elles prétendirent qu'elles avaient « attaché » la pluie pour punir les

cadettes de l'abandon des rizières. Celles-ci répliquèrent qu'elles allaient rembourser elles-mêmes leur compensation matrimoniale afin de pouvoir choisir librement la manière dont elles gagneraient leur vie et celle de leurs enfants. L'affaire prit des proportions nationales. Finalement, les chefs de village, les chefs de famille et la direction de la société sucrière s'entendirent pour interdire l'accès au salariat à toute femme ayant des enfants en bas âge et à celles qui « n'étaient pas respectueuses envers leur mari ». Tout rentra bientôt dans l'ordre masculin.

Bibliographie

(principaux travaux sur les Goin)

- Besnard G., 1953. *Les Goin du cercle de Banfora*, Ecole Nationale de la France d'Outre-mer, mémoire, Paris, 56 p.
- Chanal M., 1978. *La signification des noms de personne chez les Ciramba de Haute-Volta*, EHESS, mémoire, Paris, 179 p.
- Dacher M., 1984. « Génies, ancêtres, voisins : quelques aspects de la relation à la terre chez les Goin (ou Ciranba) du Burkina Faso ». *Cahiers d'études africaines* XLV (2), 94 : 157-192.
- Dacher M., 1985. « "Dans le malheur on ne peut pas être seul avec Dieu". De l'origine et de la nature des *tinni goin* (Burkina Faso) ». *Systèmes de pensée en Afrique noire*, 8 : 69-109.
- Dacher M., 1987. « Identité de groupe et identité multiple : le cas des Goin du Burkina Faso ». *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 9-10 : 101-115.
- Dacher M., 1987. « Société lignagère et Etat : les Goin du Burkina Faso ». *Genève-Afrique*, XXV : 43-58.
- Dacher M., 1989. « Le deuil du père en pays goin (Burkina Faso) ». *Systèmes de pensée en Afrique noire*, 9 : 75-103.
- Dacher M., 1990. *les représentations de la maladie chez les Goin du Burkina Faso*. Dactylographié. Recherche de l'ORSTOM au Burkina Faso 1, Ouagadougou, 98 p.

- Dacher M. et Lallemand S., 1990. *Coercition et parenté dans le rapport parenté/alliance : le cas des Goin du Burkina Faso*. EHESS, Centre d'Etudes Africaines, « Documents de travail » 13, Paris.
- Dacher M. avec la coll. de Lallemand S., 1992. *Prix des épouses, valeur des soeurs*, suivi de *Les représentations de la maladie*. L'Harmattan, Paris, 203 p.
- Hebert J., 1969. « Les Gwi et les Turka ». *Notes et documents voltaïques* III (1) : 12-51.
- Lallemand S., 1970. « Les noms personnels traditionnels chez les Gouin de Haute-Volta ». *Journal de la Société des Africanistes*, III (1) : 77-128.
- Lexique Cerma-Français, 1988. Sous commission nationale du Cerma-Banfora, 169 p.
- Soma E.-Y., 1988. Les instruments de musique du pays cerma (ou goin), sud-ouest du Burkina Faso. *Anthropos*, 83 : 469-483.
- Tauxier L., 1933. « Les Gouin et les Turuka, résidence de Banfora, cercle de Bobo-Dioulasso. Etude ethnographique suivie d'un double vocabulaire ». *Journal de la Société des Africanistes* III (1) : 77-128.
- Traore, A., 1990. *Représentation de l'espace et appropriation foncière chez les Goin du Burkina Faso*. Ouagadougou, Université de Ouagadougou, mémoire de maîtrise, 140 p.

PIERRE BONNAFÉ

LES FEMMES, GROUPE SOCIAL DANS UNE PAYSANNERIE CONGOLAISE

Le but de cette contribution est de dégager les méthodes d'approche, qui m'ont permis d'aborder l'étude d'une paysannerie africaine – terme qui ne vaut qu'à l'époque moderne – tout spécialement du groupe des femmes en faisant partie. Cette mise à jour a supposé des conditions théoriques et pratiques, concernant leur description.

J'étais parti faire une enquête d'anthropologie politique sur ce sous-groupe de 12 000 habitants aujourd'hui (*kukuya*) à l'intérieur du grand groupe *teke* ⁽¹⁾. Les événements politiques consécutifs à la chute du régime F. Youlou en 1963 m'amenèrent à modifier mon optique pour m'intéresser aux mouvements de jeunes créés alors ⁽²⁾. La conjoncture jetait une lumière très crue sur les antagonismes locaux entre aînés et cadets et éclairait en retour leur histoire passée. Les trois années d'enquête que je fis furent consacrées d'abord à approfondir cette perspective.

Mais deux évidences s'imposèrent peu à peu. D'abord un tel cadre laissait à l'écart les femmes – une moitié de la population très homogène en majorité. Ensuite, l'activité et la reproduction

1. Je remercie tous les habitants de la Terre Enkou et mon interprète Pascal Ngangoue.
2. Regroupés sous le sigle JMNR : Jeunesse du Mouvement National de la Révolution.

de ce groupe tenaient une place décisive dans celles de l'ensemble de cette formation régionale. Dès lors, la reconstitution du passé consista à marquer des étapes principales, où la même analyse méritait d'être expérimentée. La structure de vision la plus correcte me parut être d'associer le cas des femmes à celui des dépendants (esclaves, clients, cadets pauvres) à chaque période. On sortait ainsi d'un modèle décrivant les seuls pôles de domination comme moteurs de la temporalité sociale. Mais il ne suffisait pas de le vouloir, il convenait d'en trouver quelques moyens sociologiques ⁽³⁾.

Le travail et la production entre 1960 et 1967

L'histoire antérieure racontait comment des dispositifs de domination successifs – transformés par l'action de la traite externe (esclaves, puis produits) ⁽⁴⁾ – avaient été mis en oeuvre par une aristocratie tributaire en voie de centralisation, de 1750 environ jusqu'à la colonisation. Les extorsions de surtravail s'étaient concentrées sur les dépendants, dont les femmes. Pour répondre aux besoins du système marchand, des notables avaient accru leur main-mise sur l'énergie humaine locale. Les colonisateurs n'avaient fait par la suite qu'accentuer cette orientation en établissant l'Etat et le marché national. La création d'un paysannat axé sur le développement des cultures de rente en 1930 représenta le moment décisif où les hommes furent dirigés vers les cultures de rentes et les femmes rejetées vers le secteur vivrier. Ce bref rappel est nécessaire simplement pour saisir les données économiques recueillies : elles sont l'héritage de cette tradition au moins bi-séculaire.

Le secteur vivrier féminin

Comme l'avait fait sur place le géographe B. Guillot, dont l'enquête précéda la mienne, je procédai, en reprenant ses résultats, à une collecte de matériaux sur les types de champs cultivés

3. Ma recherche s'est ainsi fondée sur l'interdisciplinarité en faisant appel aux disciplines suivantes : géographie (B. Guillot), socio-histoire (J. Vansina et M.-Cl. Dupré), linguistique (C. Paulian).
4. Vansina J., 1973 : 247-275.

par les paysannes ⁽⁵⁾. Ceux-ci offraient une excellente matière, permettant de reconstituer les successions de cultures pratiquées en savane sur des parcelles et les techniques utilisées. Cette méthode mérite réflexion, car l'ethnologie et l'anthropologie économique se sont sans doute trop peu interrogées sur la source d'une bonne part de leurs informations, les présentant souvent comme des données empiriques, miraculeusement réunies ou encore les enserrant dans le réseau d'une théorie qui leur est complètement extérieure. On obtient ainsi non une théorie, mais une véritable abstraction ! Or, les femmes avaient déjà une expérience irremplaçable de leurs activités et une conception de leur nature. De même qu'il s'est révélé bien difficile d'étudier une langue sans accepter de la savoir à quelques degrés, de même ce serait une gageure d'ignorer le fruit des pratiques féminines agricoles. La théorie n'a pas à se fondre dans le réel, sinon elle serait inutile, mais elle ne peut viser qu'à simplifier une réalité déjà élaborée. A coup sûr, les femmes étaient porteuses d'énergie et d'information !

C'est avec cette idée que je les ai interrogées, à leurs rares heures de loisir, sur la marche et la composition de leurs associations d'entraide agricoles, destinées à assurer leur production annuelle (manioc, arachides, tarots, patates, courges...). La démarche me permit de voir que leur coopération, malgré son déclin, reposait sur une organisation souple de compagnes, parentes par alliance consanguines ou amies ⁽⁶⁾.

J'eus encore affaire à elles, lorsque je voulus estimer approximativement leur travail nécessaire moyen, dans le secteur vivrier, notion indispensable à l'exploitation de tout système social. L'expérience me fit observer, lorsqu'elles avaient le temps de me répondre, qu'elles considéraient ma question comme tout à fait justifiée, alors que de nombreux sociologues ou économistes restent à convaincre de son bien-fondé ⁽⁷⁾. Combien aurait-il fallu de temps par semaine à une femme seule pour assurer sa

5. Guillot B., 1978 : 49-101.

6. Guillot B., *op. cit.* : 54-55.

7. La notion n'aurait eu de sens qu'à partir du capitalisme ou de la petite production marchande !

reproduction par le travail agricole ? Nous parvînmes à une vingtaine d'heures ⁽⁸⁾. Le reste était du surtravail agricole, dont elles ne voyaient pas la couleur. Une fois déduite la reproduction d'une petite fille inactive, je pense qu'on peut l'évaluer à une quinzaine d'heures. Les paysannes en avaient une certaine conscience globale malgré leur tendance à conserver une vision encore indivise de leur foyer, famille, lignage – surtout pour toute sa part non marchande, qu'on pourrait dire domestique. A cette date, elles faisaient peu de cultures de rente et ne revendiquaient avec force qu'une contribution financière de leur mari, qui leur permettrait de pourvoir à leur entretien et à celui de leurs enfants. Mais ce n'était qu'une redistribution minime.

Enfin, on aurait tort de tirer de leur retard technologique (utilisation de la houe et de techniques anciennes) des conclusions indues. Il tient très souvent, sinon presque toujours, à l'investissement par des hommes des « nouveautés » techniques ⁽⁹⁾. On ne saurait rien en conclure de qualitatif sur leur mode d'organisation sociale. Ainsi leur système d'entraide agricole est un remarquable exemple d'échange de travail sur une base égale, mais il ne fait pas pour autant disparaître toute exploitation. Disons qu'il maintient les femmes à une place subordonnée dans leur système social. Peu d'activités d'hommes pouvaient offrir le même modèle avant la colonisation : agriculture, chasse, artisanat étaient traversés par des relations bien plus inégalitaires. Encore faut-il parler avec des femmes pour le constater.

Le secteur marchand masculin

L'unité de base territoriale intègre 700 à 800 personnes, comprenant quatre ou cinq ensembles économiques véritables : l'ensemble constitue la « terre ». Sa surface renferme le terroir féminin en savane et les champs des hommes ⁽¹⁰⁾ (tabac, haricots, pommes de terre), situés en forêt. Beaucoup plus dispersés,

8. Voir aussi Guillot B., *op. cit.* : 57 sq.

9. La vraie nouveauté technique fut en réalité très maigre ! Il s'agit plutôt de nouvelles ouvertures en biens commercialisables.

10. Guillot B., *op. cit.* : 71-77.

ils correspondent à une coopération bien moindre. Toute l'orientation de leur secteur est marchande. Son parcellaire est plus anarchique et le renouvellement du sol qu'il assure, moins satisfaisant. L'appropriation des champs est bien plus serrée et conflictuelle que celle des paysannes, les bosquets étant un lieu de compétition : on ne s'étonnera pas si les contradictions les plus aiguës sont d'abord nées entre petits producteurs, placés dans une agriculture de marché. De là les ruptures entre aînés et cadets. Les femmes, agricultrices expérimentées, ont souvent été sollicitées pour la mise en culture de ces champs, faite à la houe, alors que la machette demeurait l'outil essentiel des hommes. La charge de travail nécessaire moyen par homme équivaut à peu près à la moitié de celle des femmes.

Sur les mêmes unités, mon objectif a été de mener une double analyse. L'examen des technique a montré que le sexe et l'âge étaient le support social de la division du travail et de la qualification élémentaires ⁽¹¹⁾ dans des ensembles caractérisés par la prédominance de l'énergie humaine dans les activités. Cette optique conduit au type de contrôle social requis par ces conditions. Inversement, on s'est attaché à démonter les rouages des rapports sociaux, établissant trois niveaux d'extorsion : patriarcal ou domestique, lignager, économique externe. Malgré le poids de la dernière, en 1967, le second continuait de dominer localement les Terres rurales.

De l'agriculture, on doit passer à toute l'économie d'un tel territoire. Une part énorme des travaux domestiques revient aux femmes à cette date. Leurs tâches, plus dures que celles des hommes, exigent de 60 à 65 heures hebdomadaires alors que l'équivalent du travail nécessaire moyen des hommes ⁽¹²⁾, représente une trentaine d'heures. A l'époque, la plupart des travaux féminins restent non marchands (moins d'un dixième des revenus en tabac, la première culture commercialisable).

11. L'énergie humaine est mise en oeuvre par une force de travail non spécialisée de manière permanente, sinon par division et qualification élémentaires.

12. Guillot B., *op. cit.* : 108.

Telles sont les grandes lignes sociologiques qu'on peut tracer alors. Ma conviction est que le sort des femmes n'est pas à saisir comme substantiel, sinon dans les diverses idéologies de la société ou de la recherche, mais comme relation au reste de leur formation sociale. Ces grandes lignes commandent le reste de la description.

L'appropriation lignagère dans une terre

Un vieux proverbe affirmait : « la terre n'est pas libre... », démontrant à merveille l'imbrication spatiale des réseaux sociaux. Il fallait comprendre la terre réelle, celle qui fructifie, et la terre lignagère, composée de personnes. Pour entrer dans cet édifice institutionnel, je n'ai pas trouvé de voie plus sûre que d'adopter les cadres proposés par les gens eux-mêmes. Tous ou presque avaient en commun le souci de ne raisonner que par groupes et l'habitude d'avoir une vue dynamique de leur organisation parentale, mérites sociologiques qui n'étaient pas minces ⁽¹³⁾.

Le résultat fut une charte de l'organisation lignagère, développée surtout par des aînés, qui exposait fort exactement les normes en vigueur, agrémentées de cas concrets. On pouvait la qualifier de système lignager double : filiation matrilineaire s'équilibrant avec des droits forts au lignage paternel, héritage utérin, droits partagés sur les enfants. De toute façon, cette vision dominante mettait en lumière crûment la ségrégation des sexes et leur forte inégalité au profit des hommes. Des chefs et des aînés de lignage détenaient les prérogatives à tous les échelons hiérarchiques. L'idéologie de la sorcellerie en faisait un monopole quasi légitime entre leurs mains, les autorisant à manier à leur gré les accusations. La possession orale (« je mange de plein droit mon neveu utérin et ma nièce ») en scellait la clé.

Je dois résumer un paysage très compliqué en quelques phrases. Le système des lignages semblait alors décroché de la production de biens immédiate. Mais il conservait toute sa

13. Partir de ces deux principes permet une vigoureuse critique de bien des descriptions ethnologiques des systèmes parentaux.

puissance à l'aide d'un double levier : d'une part, des chefs s'approprièrent l'énergie humaine globale des dépendants (les chefs lignagers), d'autre part des aînés assumèrent des rôles de direction du travail dans les hameaux (les chefs résidentiels) au nom de leur lignage. Cette seconde fonction assurait le relais avec la production immédiate.

Toute cette capacité de socialisation était aux mains de la strate d'aînés en deux sens différents : détenteurs des postes supérieurs et, plus largement, sortis de la catégorie des cadets (en ce deuxième sens, tout homme cadet devenait un jour aîné, en bénéficiant de ses prérogatives sur les femmes). Il faut avoir suivi quelques rituels judiciaires, quelques cures thérapeutiques, quelques conflits avec le voisinage pour savoir combien enfants et femmes y étaient de parfaits sujets face aux coalitions évoquées.

Un supplément d'enquête m'a fait ressentir que les femmes, rejetées arbitrairement du côté des « mauvais génies » et de la sauvagerie dès qu'elles exprimaient leur désaccord, ont choisi souvent de tirer parti de cette séparation ⁽¹⁴⁾.

L'orientation des alliances matrimoniales dans une terre

Achevons le proverbe *kukuya* énoncé sur la terre : « ... la femme n'est pas libre non plus ». Selon des modes d'investigation qui m'avaient été transmis en sociologie, j'ai choisi de retenir un cadre de définition portant sur 300 mariages dans la même surface connue. J'ai inventorié de façon semblable toutes les alliances effectuées afin d'obtenir des résultats comparables. Quant au résidu, je le recueillis chemin faisant lors des entretiens qui furent consacrés à rassembler les données. Ma grille de questions se pliait aussi à la configuration locale, dégagée antérieurement : quatre lignages de référence pour tout individu, pris dans un mouvement portant sur au moins trois générations. J'ai cherché en outre à faire un sort aux trous de mémoire et aux amnésies, toujours révélatrices d'une particularité

14. On comparera avec les femmes Teke-Tsaayi évoquées par M.-Cl. Dupré, 1974 : 53-69.

à découvrir, même lorsque je complétais les manques avec d'autres sources d'information.

De la sorte se dégagèrent les grands axes d'un système d'alliances, dont le bloc de quatre lignages constituait la petite unité exogamique. L'investigation fut une extraordinaire récapitulation du système économique, qu'il recouvrait par bien des aspects. Les 4/5 des épouses étaient originaires de l'extérieur de la « Terre » : on ne risque rien à en souligner l'incidence sociale. Elles se trouvaient à des degrés divers, selon l'âge et l'insertion, isolées en face des hommes : chefs, époux, parents. Ce sont là des phénomènes patents, desquels il est malaisé d'affirmer leur degré de conscience chez les aînés. Mais les femmes me l'ont marqué à plusieurs reprises comme une évidence, à laquelle elles ne pouvaient rien, pas plus que sur la rigide gamme d'interdits matrimoniaux.

Le déroulement cérémoniel de l'alliance suivait les étapes des différents versements de dot acquittés par un prétendant (et ses parents) à la famille de l'épousée. On partait d'une houe donnée à la fille par son père pour aboutir à une autre houe, donnée par son époux. Divorces et adultères déclenchaient des crises violentes. La contrainte pesait sur les femmes tant pour révéler le nom de leur amant que pour se remarier si elles n'étaient pas très âgées.

Tous les actes menus ou graves en ce domaine au cours du procès d'alliance, toutes les prestations, les choix décisifs résidaient presque entièrement entre les mains des aînés au sens large et restreint. La conséquence en était le rejet des femmes dans une « seconde société », ce qui correspondait à la pression quotidienne exercée sur elles. Car leur travail aux champs par exemple n'était pas soumis à un contrôle direct, mais à une sorte d'obligation forfaitaire d'assurer leurs tâches. Dans le hameau, leurs activités domestiques donnaient lieu à plus d'interférences et aussi plus de batailles. L'oppression conjugait violence et morale, assorties de juridisme.

Les anciens du pays ont échafaudé une savante théorie de la dot, qui récompenserait ou compenserait un double « travail » des parents directs (et de leurs lignages) : celui pour engendrer

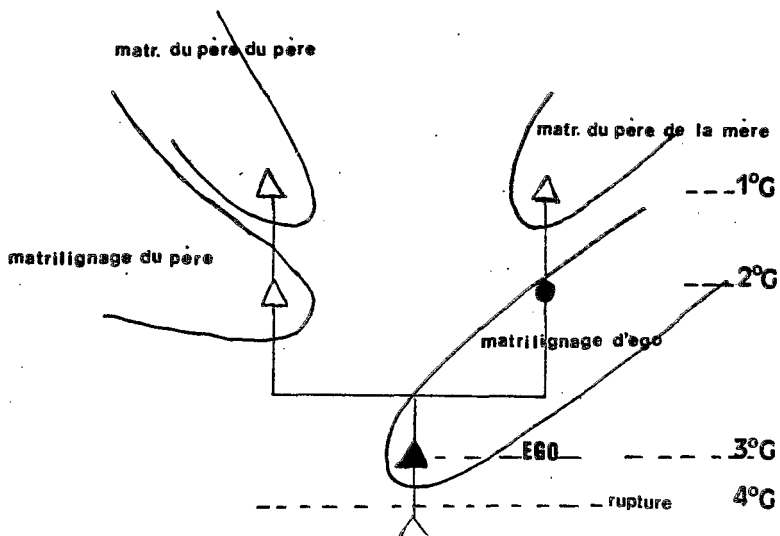
et enfanter et l'autre pour entretenir, éduquer et nourrir leurs enfants. En reprenant cette division par moitié, j'ai tenté de montrer qu'elle est sous-tendue par une estimation du travail non-marchand attendu d'une épouse et des frais de reproduction de celle-ci, marchands. Enfin, j'ai fait apparaître les extorsions invisibles dans la théorie locale, portant sur les femmes (les cadets ne produisant pas de surtravail moyen).

L'investissement des groupes locaux dans une terre

Comment et pourquoi des gens habitent-ils ici plutôt qu'ailleurs ? Le problème était vraiment délicat à traiter, dès lors qu'on ne prenait plus le simple recensement des personnes comme une démonstration de leur présence ! J'y consacrais de longs mois sans beaucoup de succès. J'eus la chance de m'en ouvrir à eux : ils m'expliquèrent à plusieurs reprises, après avoir entendu ma méthode, que je m'y étais mal pris. Pour comprendre la répartition des gens dans l'espace d'une « Terre » (et encore plus d'une « partie de Terre »), il fallait partir non des hameaux ou villages, mais des bosquets voisins qui inscrivait leur appartenance lignagère. Démonstration lumineuse, car ces règles fonctionnaient encore et déterminaient des places avec une marge autorisant des stratégies. En gros, ces places étaient définies par les quatre lignages d'un individu ou, comme on dit là-bas, d'une « personne ». J'ai pu dès lors repérer une limite virtuelle de rupture entre un lignage matrilinéaire et ses descendants sur deux générations : un arrière petit-« enfant » (génération – 4) perdait tous ses droits et les trois lignages donneurs de femmes réclamaient une remise de dot. Les contradictions présentes de la société n'ont fait qu'accélérer les ruptures : les descendants considérés comme un bloc, étaient renvoyés dans leur propre lignage et terre lignagère, définitivement privés du droit résidentiel attaché aux trois lignages séparés (père, père du père et père de la mère). Ces ruptures survenaient bien avant leur limite virtuelle, parfois entre père direct et fils (dispute, décès).

Pour passionnante qu'ait été cette élucidation, elle ne dévoilait qu'une faible partie de l'« iceberg » du réel ! Selon un adage très répandu, il faut bien l'avouer, « une femme n'a pas de village ». Ce qui signifie que pour saisir la structure d'un hameau,

Cycles d'alliances résidentiels et lignagers



Ego ne doit rien à son propre lignage (« il est chez lui »), mais il doit trois remises de dot à ceux de ses père et grands-pères après rupture de l'alliance matrimoniale, entraînant la perte de ses droits résidentiels et des droits résidentiels de son fils.

il convenait de partir – dans la plupart des cas – de la biographie de son chef, et de celle d'un ou deux autres aînés. Et en un sens, c'était presque suffisant malgré l'éventail des possibilités. Les mêmes conclusions s'appliquaient alors à la « partie de Terre » et à la « Terre ». On aboutissait ainsi à une bonne morphologie sociale, témoignant d'une perspective fouillée sur le lien entre l'habitat et l'espace et souvent, à la mort d'un habitant, d'une bonne capacité de prévision à moyen terme. On s'en doute, le décès d'un chef de hameau était généralement critique le plus souvent. Ses épouses devaient attendre de savoir qui les recueillerait, débat déjà antagoniste à cette date.

L'examen de la compétition sociale a fait ressortir les réseaux de pouvoir masculin (chefs, juges, aînés, guérisseurs, contre-sorciers...) et leur pyramide de relations plus étendues que celles des femmes. L'amitié faisait prévaloir des schèmes presque identiques. Les hommes responsables devaient consacrer des après-midi entières à régler les cas de conflits, de maladie, d'héritage, de mariages ou divorces. Mais on pourrait reprendre la même affirmation que pour les alliances matrimoniales. Les femmes faisaient l'objet d'une séparation de fait, dont elles usaient pour influencer des mariages d'une manière souvent très implicite. Leurs résistances n'éclataient au grand jour que dans certaines disputes avec leurs époux et parfois face au tribunal « coutumier » d'appel. D'autres jugées trop indociles confirmaient le verdict des aînés : « les femmes détruisent les hameaux » et sont asociales.

Ce tableau suggère que les grands axes de la production de biens sont parallèles à ceux de la socialisation ou production de groupes. Synchroniquement, au sein de cette dernière, des rapports aînés-dépendants, et même en un point précis hommes-femmes, se réalisent avec le support du sexe et de l'âge. Mais aussi diachroniquement, dans le temps social, on peut repérer des périodes significatives d'essor et de crises : deux siècles peut-être pour une moitié de période⁽¹⁵⁾, puis un siècle pour

15. L'approximation ne vise qu'à esquisser le mouvement constant d'accélération. La lecture de l'ouvrage cité de J. Vansina, inspire des remarques concordantes sur le peuple Tio : 439-479.

l'essor interrompu par la colonisation, puis des périodes plus courtes à la fin du 19^e et du 20^e. La fragilité de la périodisation ne doit pas dissimuler la tendance à l'oeuvre : des cycles accélérés de transformation. Les crises sont à voir comme de véritables passages d'une période à une autre. Je me contenterai de remarquer dans la région que tous ces changements sont structurellement comparables sur un point : des aînés et des hommes s'emparent des points stratégiques (artisanat, commerce, transport, cultures marchandes) et la transformation s'accomplit par un surtravail accru des femmes.

Dans ces conditions, il n'y a pas de « fait féminin » qui rendrait compte hors du social de ces inégalités successives, mais une soumission répétée d'une couche sociale à une autre sous les apparences d'une bio-classe « naturelle ». La division du travail en résulte, loin de la fonder, comme on le dit si souvent !

Insister sur les inégalités locales ne doit pas faire ignorer que les exploitations principales proviennent de l'économie et du marché extérieurs. En 1967, dans la région, le travail domestique des femmes assure le gros de la valeur marchande des hommes et des capitalistes, sans même que le fonctionnement du marché l'enregistre à cette date ⁽¹⁶⁾. Ces faits seront la meilleure introduction aux changements sociaux survenus depuis lors. Accélération et complexité de la crise mises à part, le scénario qui va se reproduire ressemble étrangement aux précédents.

Les changements sociaux de 1967 à 1985

Mon retour au Congo eut lieu 16 ans plus tard, un écart d'abord délicat à affronter, mais qui valait d'être tenté. En effet, contrairement à ce que je prévoyais, beaucoup de choses avaient changé malgré les continuités apparentes. Fidèle à mon habitude, je choisis d'écouter les gens plutôt que de me fier à ma seule

16. Ce schéma général a été tracé par C. Meillassoux, 1975. N'est-il pas curieux de rencontrer encore la même absence dans les données statistiques de la démographie et de l'économie. Voir « Femmes et politiques alimentaires », 1985 : 177-244.

observation. Durant quatre mois, je pratiquai donc une consultation aussi diversifiée que possible sur les transformations survenues. La diversité concernait autant les sujets que les acteurs.

De très importants remaniements avaient touché le système lignager (et familial), en net déclin. L'héritage utérin des richesses était devenu bilatéral entre hommes avec une petite reconnaissance pour les filles. La remise de dot, et contre-prestation, qui m'avait paru être au coeur de l'organisation résidentielle, était en voie de disparition⁽¹⁷⁾. La tendance me sembla aller vers la propriété privée du sol à long terme et vers un héritage filial du type européen. Cependant, la couche d'aînés conservait ses prérogatives sur une dot, demeurée équivalente en valeur absolue. Les habitants pensaient tous, qu'elle avait doublé comme les chiffres l'indiquaient. Les cultures marchandes s'étaient accrues considérablement (café, haricots, pommes de terre, manioc, courges, arachides), ce qui correspondait à un double déplacement : les paysannes y occupaient une plus grande place et hommes et femmes vendaient davantage de produits vivriers. L'émigration vers les villes avait dépeuplé la région de ses éléments jeunes – surtout si on y ajoute l'afflux vers le bourg local de Lékana. L'enseignement assez extensif avait remodelé les moeurs, la scolarisation opérant aussi comme mode de vie. Enfin, des différenciations sociales nettes apparaissaient, même si, pour les faire ressortir, il fallait souvent aller les reconnaître en ville.

Cet ensemble massif, pesant sur une zone enclavée⁽¹⁸⁾, impliquait la présence montante d'un certain nombre d'acteurs : l'Etat, les commerçants, transporteurs ou entrepreneurs congolais ainsi que les paysans aisés, le capital étranger ou celui contrôlé par son entremise. A partir de 1970, l'Etat et le Parti intervinrent beaucoup plus dans les affaires régionales que par le passé. C'est dans ce contexte que furent lancés les groupements coopératifs.

17. Ces dispositions furent prises par l'administration et le Parti, en même temps que les usages tombaient en désuétude.

18. L'achèvement d'une route goudronnée venue de Brazzaville et continuant vers le nord en 1985 fut une très nette amélioration.

En 1983, ces coopératives rurales étaient décrites par leurs membres comme l'un des acquis de la période. Elles connurent une décennie d'essor avant de décliner. Dans un premier temps, seuls des hommes ou presque s'y engagèrent. L'initiative venait de l'Etat et du Parti dans le cadre de l'opération menée par le PDR ⁽¹⁹⁾. L'expérience fut menée tardivement dans la région, alors que le mouvement national périlait sauf en deux ou trois zones. Le second temps vit adhérer des femmes qui finirent par devenir bien plus nombreuses que les hommes. Cependant, aucun groupement spécifiquement féminin ne naquit. J'ai retracé ailleurs ⁽²⁰⁾ l'histoire du mouvement coopératif, dont je ne tire que ce qui a trait aux rapports hommes-femmes.

Le cadre de ces rapports consistait à recruter librement par zones coopératives des membres formant des unités travaillant trois jours par semaine surtout à l'agriculture marchande et à l'élevage. C'était un miracle d'y voir participer des femmes, étant donné leur emploi du temps ! Leurs cultures vivrières enregistrèrent un recul assez marqué. Au sein des groupements, l'originalité reposait sur le principe « à travail égal, rétribution égale », après vente sur le marché des produits cultivés. Cette avancée des paysannes vers la production marchande entraînait des rapports sans précédent entre hommes et femmes dans les mêmes unités. Elle eut pour conséquence de remanier les coopérations, l'usage des outils et la socialisation des travaux. Pour intéressantes que soient ces innovations, elles s'inséraient dans un projet qui faisait appel encore au surtravail féminin pour se développer.

Après de bons débuts, plusieurs récoltes brillantes ou satisfaisantes, les difficultés apparurent. Un manque certain d'outillage, de mauvaises années agricoles, une maladie du manioc ralentirent l'activité. Les adhérents voyaient avec déplaisir leurs gains fondre dans les prêts à rembourser. Le reste à se partager équitablement était souvent très mince. De surcroît, une commer-

19. La Politique de Développement Rural (PDR) a été décrit dans N°Kaloulou B., 1984 : 153-159.

20. Coopération et marché au Congo, 105 p. inédit.

cialisation défectueuse entrava les évacuations de pommes de terre ou de haricots, voire d'arachides ou de café. La concurrence de l'agriculture familiale privée commença à se faire sentir, rendant aléatoire l'avantage premier de la coopération. Les hommes, agriculteurs de fraîche date, étaient souvent peu préparés à affronter ces passes périlleuses. Je recueillis successivement les récits des hommes et femmes, quand ce fut possible. Ils étaient d'interprétation malaisée. Lors du partage des revenus, des conflits étaient nés, souvent entre hommes et femmes, la plupart des unités étant coordonnées par des hommes. Ou bien ces derniers étaient accusés d'avoir mal fait la répartition ou bien ils se plaignaient d'avoir donné une part égale pour un trop faible travail. Le seul élément sûr était le conflit puissant et durable.

Le résultat fut le départ souvent collectif en 1983-85 d'une partie énorme des femmes, puis des jeunes. Les effectifs avaient fondu de moitié la dernière année et on dut procéder à une réorganisation de tout le mouvement coopératif. Beaucoup de paysannes avaient conscience de s'y être fait exploiter et juraient qu'elles ne recommenceraient jamais. Les paysans pauvres actifs avaient souvent tiré les mêmes conclusions.

Ce qui était en cause dans cet épisode très révélateur du passé de la région et des tensions actuelles, c'était l'organisation de la production, question qui déborde de beaucoup l'Etat (et le Parti), ainsi que le marché, réalités qu'on aurait tort d'isoler.

Actuellement, un mouvement d'ajustement et d'interaction entre les deux est très visible. Une lutte oppose la commercialisation privée et celle de l'Etat, malgré l'interférence sociale des deux sphères. L'enjeu n'en est-il pas la formation de classes sociales dans la région soit par les détenteurs de capitaux privés dominants, soit par ceux de l'Etat ?

La question n'est générale qu'en apparence. En interrogeant les participants du mouvement coopératif, j'ai pu en mesurer l'impact dans l'opération du crédit. L'analyse de son fonctionnement soulève ce problème de différenciation sociale, si l'on veut établir à qui profite le crédit, moyen indispensable de développement moderne.

Demandons-nous en conclusion, quelles sont les conditions d'indépendance de ces paysannes et des paysans pauvres qui sont dans la région leurs alliés naturels, à plus ou moins long terme ? Contre ce mouvement de formation de classe, elles semblent être de gagner leur autonomie économique afin de faire prévaloir leur intérêt commun.

Bibliographie

- Dupré M.-Cl., 1974. Les femmes Mukisi chez les Téké-Tsaayi. Rituel de possession et Culte anti-sorcier. *Jour. Soc. Afric.*, XLIV, fasc. 1 : 53-69.
- Guillot B., 1978. *La Terre Enkou*, Paris, EPEHE - ORSTOM.
- N'Kaloulou B., 1984. *Dynamique paysanne et développement rural* au Congo, Paris, Harmattan.
- Meillassoux C., 1975. *Femmes, greniers et Capitaux*, Paris, Maspéro.
- Paulian Ch. *Dictionnaire de la langue kukuya*, à paraître.
- Vansina J., 1973. *The Tio Kingdom of the middle Congo. 1880-1892*. Londres.

ANNE GUILLOU

TRAVAIL FÉMININ AU VILLAGE

Tracas, pertes et profits

L'observation des activités féminines dans un village du Sud-Bénin

La réflexion qui suit s'inscrit dans un ensemble d'études ponctuelles sur le travail des femmes rurales africaines, travail effectué essentiellement dans l'enceinte domestique et dont une fraction importante ou la totalité est destinée à l'échange marchand. L'unité d'observation est un village du Sud-Bénin, situé dans la vallée de l'Ouémé, à moins de trente kilomètres de l'ancienne capitale dahoméenne, Porto-Novo. Les villageois sont agriculteurs, commerçants, employés de l'administration du chef-lieu de district ou manoeuvres, hommes sans terre offrant leurs services à quiconque. Les épouses se sont toujours distinguées par leurs activités commerçantes. On les voit sur la place du village même, Mitro, mais également dans les localités proches, écoulant les produits préparés la veille dans la case-cuisine.

Ce village comptait en 1966 environ 1 000 habitants ; en 1983, on y dénombrait 2 025 personnes. Mitro a été un lieu privilégié d'interventions de toutes sortes : impulsions d'ordre technique, culturel, influences politiques et religieuses. Cette collectivité se révèle tour à tour une unité dynamique ou passive, en position de résistance ou d'ouverture. En elle se lisent les effets d'une interaction entre le pouvoir et les lignages, les

groupes domestiques et les groupes de femmes. Les observations menées sur la distribution des tâches au sein des ménages dans les économies de petite production marchande ont porté sur trois thèmes principaux :

- une activité féminine traditionnelle pour l'échange marchand. Dans la chaîne opératoire qui mène de la matière brute au produit achevé, l'homme intervient parfois et le mode de rémunération masculine est différent du mode de rémunération féminine. La différence est plutôt favorable aux hommes ;
- une action de développement axée sur une croissance de la production. Lors d'un premier séjour (1968-1970), mes fonctions m'amènèrent à évaluer la progression de la culture rizicole dans ce périmètre de terre fluviale. Durant ma seconde mission (1982-1983) où je constatais que le projet de développement n'avait pas survécu à ses initiateurs (l'aide financière internationale avait soutenu quelques années les bonnes volontés paysannes), je m'appliquais à étudier plus précisément le bénéfice que tirent les épouses d'agriculteurs et les femmes du village d'une action concertée en faveur de la production agricole. Dans la structure villageoise, soumise à des opérations de développement, conçues et financées du dehors, la prospérité relative et incertaine des femmes est le fait de retombées monétaires conjoncturelles et non d'une amélioration des conditions d'accumulation propre ;
- l'expérimentation d'une collectivisation des tâches liées au travail productif de la femme. Quelle que soit la rentabilité théorique d'une activité féminine, cette rentabilité se perd inévitablement du fait de l'adjonction constante de tâches nécessaires (soins aux enfants, entretien de la famille) à l'activité de production proprement dite. Le travail productif de la femme ne se réalise jamais que dans les interstices des obligations familiales. En l'état actuel de ces formations sociales, aucune réforme, aucune révolution ne semblent en mesure de dispenser les travailleuses de leurs charges maternelles et conjugales. Il est donc indispensable de prendre en compte ces données, plus particulièrement lorsqu'on tente de promouvoir des actions spécifiques en direction des femmes.

Les recherches à la base de ces réflexions se situent aux antipodes des enquêtes menées dans le cadre de la planification nationale. C'est ici une forme d'investigation particulière, l'observation d'une unité réduite, dans sa quotidienneté et ses bouleversements périodiques.

En posant la question de l'unité pertinente d'observation, on pose du même coup la question des rapports de l'individuel et du structurel, de l'acteur et de sa position dans la société globale, du système lignager et villageois dans une formation sociale historique. Un va-et-vient de l'interrogation entre le niveau structurel et le niveau interpersonnel est un protocole nécessaire car, lorsqu'il s'agit de l'étude des femmes, on ne peut omettre de les voir à travers le prisme du mariage. Systèmes sociaux et structures familiales s'interpénètrent.

Structures sociales et familiales

L'étude dont il est fait état ici concerne les femmes africaines de la frange Atlantique dont on dit qu'elles sont femmes du négoce et de la terre. Ici, comme souvent en Afrique, la philosophie, les usages et le niveau de vie se combinent pour attribuer aux femmes une fonction génitrice primordiale. Il y a pour toutes devoir de procréation et l'édification de la personnalité féminine passe par le mariage et les maternités. C'est l'un des fondements de la structure sociale.

En même temps, ces femmes rurales sont actives, entreprenantes, productrices de biens alimentaires et artisanaux qu'elles vendent sur les marchés, les chantiers, aux portes des écoles et des administrations. Les femmes salariées sont minoritaires. Pourvoyeuses de nourriture dans leur ménage, elles assurent le même service dans toute concentration humaine ou lieu de passage. Nourrir les siens suppose, pour beaucoup de femmes, nourrir les autres, même si elles attendent du père de leurs enfants une contribution substantielle.

Un village africain de quelques centaines, plus rarement de quelques milliers de personnes, constitue une unité d'observation fructueuse lorsqu'il s'agit de saisir, dans la sphère familiale et sociale, le travail des femmes mariées et chargées

d'enfants. Le village est à la fois une unité structurelle, historique, administrative et économique. Les lignages y sont répertoriés et le chef de village exerce un pouvoir à caractère intégratif. Les actions collectives sont entreprises sous son initiative. Dans cette unité, on peut lire l'influence et l'impact des interventions extérieures comme les campagnes de développement conçues dans la capitale. Or, il faut bien reconnaître que le village demeure le sanctuaire des règles de fonctionnement social. Statuts et rôles sociaux sont, de façon permanente, soumis au contrôle social. Forces d'intégration et forces d'éclatement s'y recomposent. Le village est aussi le lieu où aboutissent et prennent forme les mots d'ordre et procédures élaborés ailleurs. Ces collectivités de base se révèlent tour à tour unités actives ou en sommeil, en état de réceptivité ou de rejet. C'est encore au village que l'on peut établir des groupes de femmes puisque la position différenciée de celles-ci est connue de tous : il y a loin de la boutiquière dotée par son oncle commerçant, à l'épouse du paysan sans terre, à la veuve dépouillée de tout.

Les phases inégales de la chaîne opératoire

Dans le déroulement d'une opération traditionnelle, la préparation de l'huile de palme à partir des noix de palmier, les hommes interviennent à deux reprises dans le processus complexe de fabrication. La nature de l'intervention masculine, l'espace-temps de cette activité ponctuelle, son mode de rémunération, s'écartent des formes de travail féminin. Situées à la phase initiale de la chaîne, puis à mi-parcours, les interventions de l'homme sont courtes, programmables et clairement comptabilisables : abattage des régimes de noix, broyage par piétinement des noix cuites. Ceux qui s'adonnent à ces activités sont des hommes sans terre (ou sans terre suffisante), des manoeuvres et nullement les époux des femmes que l'on observe.

Ces séquences de travail masculin dans un processus de production féminine, limitées dans le temps, codifiées et rémunérées selon la loi du marché (700 F CFA ⁽¹⁾ de l'heure) se

1. 1 F CFA = 0,02 FF.

différencient du reste des phases opératoires. Ramassage des noix fraîches, transport, cuisson et extraction de l'huile, activités toutes féminines, supposent déplacements, préparation, anticipation. Aucune de ces opérations ne dispense d'ailleurs des charges domestiques habituelles, épluchage de manioc, toilette des enfants, etc. Aussi les séquences féminines n'ont-elles jamais été soumises à un comptage, à une évaluation horaire.

A la fin du processus, la femme présente son produit sur le marché local. Les fluctuations de l'offre et de la demande sont à prendre en compte et elle doit les affronter. Le bénéfice qu'elle retire de sa préparation est fonction de la saison (période de haute et de basse production), de l'état du marché, totalement ouvert à la concurrence.

Quant à l'homme qui est intervenu au cours de deux séquences préparatoires, il peut ignorer le prix de vente réel du produit au marché : sa contribution fait l'objet d'une rémunération quasi indépendante des cours conjoncturels. Le plus démuné des manoeuvres, en descendant dans la sphère de production féminine, peut y effectuer un travail que la collectivité estime qualifié, spécifique, dont la valeur d'échange est reconnue socialement. La femme, quant à elle, confectionne un produit dans l'enclos domestique. Il serait assimilable à toute préparation culinaire familiale, et donc sans valeur d'échange, s'il n'y avait volonté de le porter au marché. Le présenter sur un étal change sa nature, sans pour autant que l'on prenne en compte la valeur réelle du travail fourni. Autre sexe, autre mesure du temps et de sa valeur.

Le projet de développement et l'enrichissement fugitif

Le village de Mitro a été, durant toute la période coloniale, un terrain d'investigation et d'expérimentation des experts et des administrateurs. Le soleil, la crue du fleuve, la bonne volonté des chefs du village tenant dans leurs mains des paysans volontiers frondeurs, ont contribué à faire de cette région du fleuve Ouémé une sorte de laboratoire végétal dont le dernier grand geste fut l'ensemencement rizicole des années 70. Le projet

financé par les Nations-Unies devait aboutir à l'adoption définitive de la culture du riz dans un paysage voué au maïs. Les villageois virent, avec une inquiétude mêlée d'espérance, les experts sillonner les parcelles et les bords du fleuve, sonder la terre et les sources. Sous l'arbre à palabres, on débattait indéfiniment sur la meilleure manière de se faire dédommager de cette intrusion. D'emblée, c'était là un projet masculin : les chefs de famille chefs de terre étaient les premiers concernés ; mais également les cadets, les paysans sans terre en quête de quelque emploi d'aide-chauffeur ou de terrassier.

La période d'implantation du projet rizicole fut la plus prospère. L'aménagement des parcelles nécessita la mobilisation des forces valides. Détournés quelques temps de leurs champs, ces paysans futurs coopérateurs furent dédommagés par le paiement des journées de terrassement et des premiers semis. Les sommes ainsi introduites dans les circuits d'échanges locaux se répercutèrent sur l'ensemble des actifs. On n'avait rien prévu pour les femmes. La formation spécialisée à la culture rizicole fut réservée aux hommes ainsi que toutes les opérations attenantes à l'aménagement (routes, pistes, canaux).

Les experts étrangers, relayés par les agronomes nationaux, tablaient sur l'amélioration des trésoreries des paysans stabilisés par l'introduction d'une culture de rapport. Partageant l'idéologie commune aux techniciens du développement, qui veut qu'un meilleur revenu du chef de famille signifie obligatoirement un meilleur sort pour l'épouse et les enfants, les responsables de cette opération ne songeaient nullement à une action spécifique en direction des femmes.

Celles-ci trouvèrent leur place lorsqu'une pénurie de main-d'oeuvre hypothéqua les chances de moisson dans les conditions satisfaisantes. Femmes et enfants constituèrent rapidement la force de travail de secours. Les journées de travail furent payées selon un tarif identique. Il en résulta un assainissement de leurs trésoreries.

Elles n'avaient pas attendu cette embauche tardive pour reconsidérer leur condition de travailleuses. Les fabricantes d'huile de palme, d'alcool de vin de palme, de *gari*, de poisson fumé ou de beignets de toutes sortes virent avec satisfaction la

vallée herbeuse transformée en un immense chantier. Quantité d'hommes éloignés de leur foyer constituaient une clientèle précieuse. Mères et filles s'activaient autour des chaudrons. Les revenus proprement féminins crûrent avec l'extension du projet et le déracinement des hommes affermit momentanément les ressources monétaires des femmes.

Le pouvoir d'achat des femmes s'améliora quelques années, le temps de l'extension des parcelles. Ce mouvement se ralentit et peu à peu la régression des terres ensemencées s'amorça. Le rendement des parcelles aménagées se révéla moins favorable que la rémunération des journées de terrassement. Les jeunes gens qui avaient reçu des indemnités journalières se portèrent candidats à l'émigration urbaine. Douze ans plus tard, lorsque je revins dans la Vallée, je constatais que plus un épi de riz ne poussait là où l'on avait compté jusqu'à deux mille hectares de cette céréale. Une trop faible rémunération du grain avait découragé les agriculteurs de la région qui s'étaient à nouveau tournés, comme avant l'aménagement, vers la culture du maïs.

Le projet rizicole de la Vallée de l'Ouémé illustre parfaitement la volonté politique d'intégration des régions et d'affermissement de l'appareil d'encadrement paysan. Certes, un plan de développement rizicole se justifiait techniquement dans de tels espaces : sols et hydrographie favorables. Mais le protocole d'intervention a plus fait pour la consolidation du corps des gestionnaires des surplus paysans que pour la classe paysanne elle-même. Les femmes du village qui se situaient différemment des hommes par rapport à l'innovation culturelle, partagèrent un moment avec eux l'illusion de l'enrichissement. Elles partagèrent aussi la régression qui suivit le retrait des équipes techniques et l'assèchement des parcelles.

La tentative de socialisation d'une activité féminine

Longtemps les animations féminines furent axées sur l'hygiène, l'amélioration nutritionnelle. L'impulsion révolutionnaire au Bénin orienta l'encadrement féminin vers la production des biens de consommation. Les instances politiques escomp-

taient des regroupement de femmes un accroissement des masses produites (huile, manioc, maïs, etc.). Les femmes volontaires se réunirent en petites équipes. Le groupe d'Ifangni, au Sud-Bénin, comptait dix-sept femmes, réparties en équipes de quatre à six personnes, choisissant leurs responsables. Elles se rendaient à l'atelier aussi souvent que possible, se ménageant des jours de liberté pour les obligations proprement domestiques et relationnelles.

Ces femmes disposaient d'une cantine et un repas était servi chaque jour. Une fois par semaine, des démonstrations de nouveaux mets étaient programmées et les enfants en bas âge qui accompagnaient leur mère à l'atelier recevaient une alimentation équilibrée. Une fois par mois, des consultations médicales étaient organisées. S'y déroulaient également des causeries sur la puériculture, la nutrition, l'hygiène corporelle, l'économie familiale et le rôle des femmes dans l'éducation des enfants et dans le village.

Le travail dans l'atelier se déroulait comme suit : chaque équipe achetait son manioc et l'apportait à l'atelier. Chaque personne devait traiter 50 à 70 kilos : lavage, épluchage, râpage et essorage. Pendant que deux ou trois personnes de chaque équipe s'occupaient de la cuisson, les autres tamisaient. Chaque matin, la cuisinière du jour était désignée.

Le *gari*, confectionné ainsi, était vendu et la recette partagée au prorata des journées de travail effectives, après retenue destinée à couvrir les frais d'entretien de l'atelier et des moyens de travail.

Lancé en 1974, le groupement a connu des difficultés et ralenti ses activités. En 1978, il fut dissous. Les femmes estimaient que leur activité n'était guère rentable. L'augmentation du prix des moyens de travail qui portait le prix de revient du *gari* à 164 F CFA/kg, ne leur permettait plus de concurrencer les productions individuelles des autres femmes qui, ayant travaillé isolément dans leur case-cuisine, livraient le leur sur le marché à 80 ou 100 F CFA.

Cette fois, les antagonistes sont des femmes également, cantonnées dans les formes traditionnelles du travail domes-

tique destiné à l'échange marchand. Les arguments économiques que les coopératrices exhibent comme cause de leur échec sont sans doute acceptables, même si l'on peut penser qu'ils ne sont pas les seuls facteurs de la cessation du travail en groupe. La thèse économique s'explique aisément : les outils de production sont sensiblement identiques, le rendement des travailleuses comparable. Une productivité satisfaisante pour une travailleuse isolée s'avère insuffisante dans une structure collective qui désire incorporer, au temps de travail proprement dit, des actions éducatives. Pour devenir concurrentiel, le groupe aurait dû produire à moindre coût, c'est-à-dire approximativement gratuitement, comme la femme isolée dans sa case. Or, il était entendu que le regroupement des femmes entraînait en quelque sorte une rémunération de leur travail en fonction du temps passé à le confectionner. D'où le prix de vente supérieur à celui des travailleuses isolées.

Une technologie plus performante aurait aussi permis aux femmes groupées un gain de productivité. Mais elles produisaient avec les mêmes râpes, les mêmes chaudrons que leurs consœurs dispersées.

L'orientation de ces groupements, la volonté de concilier travail, production et éducation, font de ces initiatives des modèles théoriquement exemplaires. L'innovation, l'amélioration des niveaux de vie, de santé et d'hygiène, passent sans doute par de telles associations. Les effets escomptés ne sont mesurables qu'à long terme, mais leur caractère souterrain ne doit pas entraîner l'abandon de tels objectifs. La faiblesse du système réside dans la volonté d'une recherche de rentabilité économique de l'opération. Cette rentabilité serait difficilement atteinte même débarrassée des pesanteurs non directement productives (séances de démonstration nutritionnelle par exemple). Il est vain de la rechercher dans un travail productif qui se veut aussi travail social.

On peut rappeler que tout système de production contient sa propre rationalité. La production de la femme dans la concession familiale, la vente du surplus confectionné sur le marché, semblent un type d'organisation solide. Il concilie les fonctions maternelles d'éducatrice et de pourvoyeuse de nourriture. Dans

les interstices des obligations familiales, la femme libère quelques laps de temps pour un travail reconnu comme productif. Si l'on veut étendre cette part de son existence, au nom d'une urgence nationale, il faut reconsidérer l'ensemble du système : améliorer la productivité par l'incorporation de nouvelles techniques, faciliter l'accès aux matières premières en soutenant la trésorerie des femmes (augmentation générale du pouvoir d'achat qui autorise une élévation du prix des biens alimentaires) et prendre en charge cette éducation des femmes qui, à long terme, se répercutera sur leur qualification.

Le groupement des forces de travail féminines est souvent éphémère, ce qui révèle que les forces d'intégration domestiques restent dominantes. Seul le salariat peut être une force antagoniste. Le caractère éphémère des actions collectives vient aussi du fait qu'elles sont commandées d'en-haut. Le succès de la période de lancement tient avant tout à l'injection de crédits extérieurs qui constituent un facteur de mobilisation des énergies là où le sens du négoce cohabite avec un sentiment de baisse du pouvoir d'achat. Les animateurs et encadreurs se donnent à fond dans ces opérations où se joue leur promotion individuelle. Lorsque la radio nationale ou l'organe central de coopération désigne tel groupement comme lauréat, le vedettariat contraint et aide à poursuivre. Le plus souvent, la pesanteur quotidienne, les obligations familiales, déplacent l'urgence vers le champ contraignant des obligations fondamentales. Le « développement » entre dans la liste des évocations collectives.

L'analyse de l'unité restreinte que constitue le village permet de rendre compte des multiples déterminations du travail des femmes. Avec et contre les hommes dans une activité dite féminine ; à côté d'eux, mais quasi invisibles, lorsque les instances administratives et politiques descendent dans la Vallée ; ensemble et en conflit lorsqu'elles tentent de tirer un meilleur parti de leurs énergies. Les femmes de ces villages du Sud-Bénin s'affirment, sans conteste, comme groupe social. L'observateur étranger qui se fixe au marché, est frappé par une apparente disparité entre l'assiduité et la durée de leur présence dans ces lieux et l'enjeu monétaire des transactions effectuées. On vient pour vendre presque rien et souvent de fort loin. En

fait, ce qu'elles échangent, ce n'est pas exclusivement des biens mais aussi des salutations, des politesses, des cadeaux (et un cadeau est un crédit chez l'autre), des injures, des coups parfois, des espérances de mariage aussi... Le marché est la mise en scène régulière et régulée de la collectivité villageoise féminine. Rares sont les hommes dans cet univers : quelques grossistes, quelques porteurs, hommes à tout faire. Hors du regard masculin, c'est au marché que se reconstitue l'identité féminine comme force agissante. On montre son produit et on se montre. On existe. A qui n'a rien à vendre, il n'est pas d'existence sociale.

Bibliographie

- Verneuil P., 1984. « *Les enquêtes sur la consommation et le niveau de vie en Afrique. Quelques orientations méthodologiques* », INSEE, 94 p.
- Kinda F., 1987. « *Ménages populaires à Ouagadougou* », *Thèse de Doctorat de Sociologie*, Nantes. L'auteur s'est appliquée à définir les classes de ménages et les ressources spécifiques des hommes, des femmes, dans les unités familiales de cette capitale.

ROGER M. KEESING

PAROLES DE FEMMES

Les Kwaïo de Mélanésie

Dans le Pacifique d'aujourd'hui, les villages de l'intérieur présentent une contradiction frappante. D'un côté, ils restent très variés par leurs langues et par de nombreux aspects de leur culture, malgré des décennies d'hégémonie coloniale et chrétienne. Mais d'un autre, ils offrent tous un air de ressemblance saisissant. Ainsi on y observe un état de dépression lié à leur position périphérique dans le système économique mondial, auquel ils participent de manière marginale comme petits producteurs (de copra généralement), et à leur éloignement des petites capitales locales en extension, sièges de la bureaucratie et du développement d'où émanent protection et administration. Les jeunes partent vers les centres urbains ou (pour beaucoup de Polynésiens) à l'étranger, à la recherche d'un emploi et de sensations fortes. La diversité culturelle elle-même a été fortement atténuée par des décennies de christianisme.

Dans ces conditions, il serait trompeur d'opposer les changements à l'oeuvre dans les centres urbains – occidentalisation, stratification de classes, bureaucratisation, relations économiques capitalistes – à la vie dans les « sociétés traditionnelles », comme si celles-ci existaient encore dans les villages de l'intérieur ⁽¹⁾. Toutefois, il existe quelques endroits du Pacifique où, du fait

1. Même si dans leur rhétorique culturelle nationaliste, il arrive aux élites du Pacifique elles-mêmes d'établir une telle opposition.

d'un isolement extrême ou d'une résistance politique de défi, religions et cultures indigènes demeurent pour une grande part intactes. Les Kwaio de Malaita (Iles Salomon), sur lesquels portent mes recherches depuis plus de vingt ans, en sont un bon exemple.

L'étude de la vie des femmes kwaio en milieu traditionaliste et de la perception qu'elles ont d'elles-mêmes peut nous éclairer sur des changements survenus ailleurs, en particulier sur les conséquences de l'accès de la vie villageoise à un système paysan et chrétien, du développement économique moderne et de l'urbanisation. Les Kwaio des montagnes côtières, qui sacrifient des porcs à leurs ancêtres et échangent de précieuses monnaies de coquillage, peuvent être comparés aux villageois de Malaita, chrétiens de longue date – parmi lesquels des Kwaio, installés le long de la bande côtière adjacente – ainsi qu'avec les citadins d'Honiara. Le tableau de la vie des femmes dans la société kwaio « traditionnelle » que je vais brièvement tracer ici est éclairé par les récits personnels recueillis par Shelley Schreiner et moi-même (Keesing, 1985, 1987, N.D.).

Avant de porter notre attention sur la vie des femmes, il est nécessaire de présenter la société kwaio et d'en exposer brièvement l'histoire contemporaine. Cette dernière montrera comment et pourquoi il faut user avec prudence du terme de « société traditionnelle » pour qualifier la vie actuelle des Kwaio non chrétiens.

De la société kwaio précoloniale à la rencontre coloniale

Lorsqu'ils affrontèrent pour la première fois l'invasion européenne il y a environ 115 ans, les Kwaio étaient un « peuple de la brousse », vivant dans de minuscules hameaux éparpillés dans des montagnes au relief accidenté. De petits groupes de filiation, principalement agnatiques, vivaient rassemblés autour de sanctuaires dédiés aux ancêtres, sièges de l'activité rituelle. Morcelé, dispersé, égalitaire, le peuple Kwaio possédait une organisation politique minimale ; sous la conduite de « grands hommes » et de guerriers, de petits groupes locaux autonomes

maintenaient au moyen d'intermariages et d'échanges une paix difficile, qui basculait souvent dans d'interminables vendetta. Quoique les massacres, dans les vendetta ou plus rarement dans des guerres à plus grande échelle, fussent une activité exclusivement masculine, les femmes en étaient fréquemment les victimes – parce que leur chasteté avait été souillée, qu'elles étaient cause de pollution ou accusées de vol, ou simplement parce qu'elles étaient les victimes appropriées dans une chaîne de vengeance sanglante.

L'économie de subsistance était centrée sur la culture du taro et de l'igname dans des jardins de montagne, utilisant le feu et de grossières herminettes. L'économie de prestige comportait l'échange de cordelettes de perles de coquillage, de valeur déterminée, présentées lors des fêtes mortuaires et de l'achat de la fiancée. Les porcs, enjeu d'un intérêt productif, étaient échangés pendant les fêtes et sacrifiés afin de laver le village de toute impureté et de s'assurer le concours des esprits dans l'acquisition de *mana* (Keesing, 1982a, 1984).

Au sein de cet ordre social pré-européen qui aujourd'hui perdure, les femmes sont légalement subordonnées à leur père, frères et mari. Du fait de la résidence virilocale et du mariage précoce, la plupart d'entre elles passent la majeure partie de leur vie loin de leur foyer natal et de leurs parents, auprès d'alliés qui, en acquittant le prix de la fiancée, ont gagné en toute légalité des droits sur leur fertilité et sur leur travail. Toutefois, 20 % environ des femmes et des hommes ne se marient jamais ; ainsi le célibat – qui, selon la norme, n'est jamais choisi par les femmes mais leur est imposé du fait qu'elles ne sont pas désirées sur le marché – est une alternative courante.

Mariées ou célibataires, c'est aux femmes qu'est confiée la lourde et monotone charge du travail domestique : défricher, désherber et moissonner les jardins, couper du bois, transporter l'eau, nourrir les porcs, déblayer les parcelles défrichées, nettoyer les maisons, cuisiner et s'occuper des enfants. La participation des hommes dans la production prend la forme de poussées d'activité plus sporadiques : abattage de grands arbres en forêt et clôture des jardins.

Les règles établies par les ancêtres marginalisent les femmes durant les menstrues et les couches, les excluant des maisons des hommes, des sanctuaires et de nombreuses activités rituelles. La violation de ces règles est la cause la plus fréquemment invoquée de maladie, d'infortune et de mort. Jusqu'à l'intervention de la Pax Britannica, la chasteté avant et après le mariage était imposée, sous peine de mort.

La rencontre coloniale

L'invasion de ce monde par les Européens prit au départ la forme de rapt de travailleurs par des voiliers à destination du Queensland et de Fidji, plus tard celle de recrutement sous contrat. Pendant cinquante ans, jusqu'aux années 1920, les Kwaio s'acharnèrent à rester libres de tout contrôle colonial, leurs vendetta prenant de l'ampleur du fait de l'introduction des armes à feu par l'intermédiaire du commerce de la main-d'oeuvre.

La déclaration d'un Protectorat Britannique et l'établissement d'une station gouvernementale à Malaita en 1909 rendirent le contrôle colonial inévitable. Il fut difficile à obtenir car les conflits demeurèrent violents, animés par des règlements de compte et l'esprit de vengeance. L'escalade des violences provoqua une diminution de la population de l'intérieur et un exode vers l'asile que représentaient les villages chrétiens de la côte.

Dans les années 1940, la présence américaine massive à Guadalcanal et Tulagi mit des milliers de Malaitans, parmi lesquels des centaines de Kwaio, en contact prolongé avec plusieurs réalités nouvelles : la technologie occidentale, la richesse matérielle considérable d'une guerre moderne, l'égalitarisme ainsi que l'irrévérence envers le racisme britannique de l'avant-guerre et la domination coloniale ⁽²⁾. Malgré divers

2. Les Malaitans rencontrèrent aussi des Noirs américains, eux-mêmes en butte à l'époque à la ségrégation et au racisme, mais néanmoins privilégiés au regard des « locaux » soumis à la loi britannique.

mouvements de résistance ⁽³⁾ face à l'invasion européenne et à la domination coloniale d'avant-guerre, le gouvernement colonial maintint sa position. La résistance kwaio à la loi et à l'impôt étrangers continua pendant les années 1950 et 1960 sans répercussion visible. L'idée de « consigner la coutume », qui avait été l'un des éléments de l'idéologie de la « Maasina Rule », laquelle visait un certain mysticisme et la légitimation de la loi coutumière, devint un projet de plus en plus dominant, pour lequel je fus recruté en ma qualité d'ethnographe. A la fin des années 1970, et en particulier à la suite de l'indépendance des Salomon en 1978, la résistance kwaio s'organisa, sous la forme d'un *Fadanga* (« Conseil »), qui réclamait la fin des taxes ainsi que le droit à la juridiction coutumière dans les délits civils et dans la plupart des délits criminels.

Coutume, christianisme et lutte politique

Nous pouvons maintenant situer de manière plus juste le traditionalisme kwaio dans un contexte historique. A travers leur religion coutumière et leurs échanges de monnaies de coquillage, les Kwaio « païens » ne représentent pas simplement un ancien style de vie : leur conservatisme culturel est le résultat d'un choix et d'un engagement, une manifestation et une forme de lutte politique. La coutume, *kastom* en Pidgin, représente une idéologie politique (Keesing, 1982b) et non simplement une manière de vivre. La vie dans les villages chrétiens situés au pied de la montagne offre une alternative, dont les conséquences sont directement observables ; les mouvements entre les deux camps hostiles sont fréquents (Keesing, 1969, N.D.).

Chrétiens et traditionalistes sont engagés dans une lutte idéologique et politique. Les chrétiens cherchent à la fois à évangéliser les derniers « païens » et à gagner l'accès aux terres ancestrales dans les montagnes ; les traditionalistes, qui se bap-

3. Le mouvement populaire connu sous le nom de « Maasina Rule » tentait, par des négociations et une résistance de masse, de desserrer les liens de l'autorité coloniale et d'accéder à une autonomie politique partielle (Keesing, 1978a ; Laracy, 1982).

tisent eux-mêmes *‘itini* « païens » ou *wikiti* « méchants », tentent de préserver les règles et le pouvoir des ancêtres et de défendre l’intérieur des terres, dernier asile où prévalent les lois coutumières. Pour les chrétiens, les anciennes coutumes sont synonymes d’une vie marquée par la peur et le mal, dans laquelle les esprits sont des manifestations sataniques ; pour les « païens », les villages chrétiens sont des lieux pollués par les menstrues. Néanmoins, en dépit de leur lutte idéologique, chaque groupe est marqué par l’autre : les chrétiens attribuent des pouvoirs aux esprits ancestraux pour justifier leur besoin de s’en échapper, les traditionalistes reconnaissent une efficacité au dieu des chrétiens pour expliquer l’impunité de ces derniers lorsqu’ils violent les règles de pureté et justifier le fait qu’aujourd’hui la puissance des ancêtres diminue.

Les traditionalistes, hommes et femmes, vivent aujourd’hui dans cet univers. Pour les hommes, le monde ne se limite plus au pays kwaio. La possibilité d’être embauché dans les plantations, de travailler à Honiara ou dans ses environs – où ils constituent une sorte de sous-classe marginale – ou de se marier aux Salomon Occidentales représentent autant de choix possibles, temporaires ou définitifs. Pour les femmes, le monde est beaucoup plus restreint. Dans un tel contexte, comment ces femmes se perçoivent-elles, comment envisagent-elles leur vie, leur place, comment considèrent-elles les règles ancestrales qui semblent les rabaisser et les marginaliser ?

Perceptions des femmes de la société kwaio

Les récits personnels des femmes kwaio recueillis par Shelley Schreiner et moi-même doivent être interprétés à la lumière des projets idéologiques et de la lutte politique des traditionalistes. En effet, quoique sur le plan historique cette lutte ait été de manière manifeste un projet masculin dont les femmes furent largement exclues (mais qu’elles aidèrent par leur travail), lorsque ces dernières se laissèrent finalement persuader (Keesing, 1985a) de parler d’elles-mêmes, il apparut que leur conception de ce travail était fortement empreinte de l’idée de « consigner la *Kastom* ». Si nos interlocutrices étaient intarissables sur les

vertus féminines et les règles ancestrales, elles étaient par contre peu disposées à parler d'elles-mêmes en tant qu'individus. Néanmoins, il ressort très clairement de ces récits que les femmes kwaio n'ont pas le sentiment d'être rabaisées, exclues ou soumises, en dépit des règles qui les marginalisent, les contrôlent et exigent d'elles un travail, essentiellement à des fins masculines.

Les femmes gardiennes de la vertu et reproductrices de la culture

La prédominance masculine dans les affaires politiques, les fêtes et les échanges, l'exclusion des femmes des sanctuaires et de nombreux aspects du rituel, les interdits de pollution, le système de filiation agnatique qui confère à celles-ci un rôle d'*outsider* dans la communauté de leur mari ainsi que le contrôle légal des hommes sur leur travail et leur sexualité pourraient laisser supposer que les femmes sont soumises et se perçoivent comme telles. Les récits personnels recueillis et les renseignements ethnographiques mettent l'accent sur leur rôle de gardienne de la vertu, et de reproductrice de la culture. Leur domaine au centre de la vie kwaio est limité à l'espace central de la clairière où elles travaillent et élèvent leurs enfants, ainsi qu'aux aires de menstruation où la règle veut que soient scrupuleusement confinées leurs substances corporelles potentiellement dangereuses. Par leur attitude vertueuse, qu'elles enseignent aussi à leurs filles, les femmes kwaio – de leur propre aveu – préservent l'ordre social et la vie elle-même, d'une manière tout aussi directe que peuvent le faire les hommes dans leurs rituels, leurs prières, leurs sacrifices. Certains extraits des récits des femmes illustrent ce point :

Une femme a la charge de tout ce qui vit dans la clairière qu'elle occupe, dans le territoire où elle vit. Elle en a la charge. Elle en est la « big-woman ». Elle est responsable du kaaba (l'aire de menstruation) ; elle est responsable de la nourriture ; elle est responsable de la manière dont les gens vivent là. Si elle vit selon les règles, personne ne doit tomber malade (à cause de la « pollution »)... Mais dans un hameau où une femme ne vit

pas selon les règles, où des choses sont dissimulées ou mal faites, il y a des chances pour que quelqu'un finisse par en être victime.

Si je suis responsable, c'est comme si j'étais propriétaire de la maison (elle utilise le mot pidgin ona, « owner » en anglais). Bien que je sois encore jeune (la quarantaine), j'ai la charge de l'endroit où nous vivons. C'est moi qui suis responsable de notre manière de vivre... Je suis comme la « propriétaire » du hameau. Je suis la propriétaire et si je prends en charge les choses comme il convient, notre argent et nos porcs seront utilisés pour des choses importantes comme les fêtes mortuaires (plutôt que pour expier les violations d'interdits de pollution, pour enrayer une malédiction, pour payer des compensations, etc.).

Les vertus féminines : travail, devoir et mariage

Dans leurs récits et déclarations idéologiques tout du moins, les femmes kwaïo célèbrent les vertus du dur labeur et du devoir envers le mari, les alliés, la famille. Prenons-en pour illustration ce fragment de texte contenant les propos d'une mère à sa fille :

Depuis le début, c'est de ma mère que j'ai appris. Elle m'a enseigné les choses en rapport avec le kaaba (l'aire de menstruation). Elle m'a appris que je ne devais pas amener des choses du kaaba dans la maison ou de la maison dans le kaaba ; que je ne devais pas manger la nourriture des hommes ; que je ne devais pas boire leur eau. Elle m'a enseigné ces choses quand j'étais encore petite. J'ai appris ces règles et je les ai suivies. Puis lorsque j'ai grandi, elle m'a appris les choses en rapport avec le travail : « Tu travailleras comme ceci. Tu donneras à manger à un homme comme ceci. Tu couperas du bois. Tu porteras de l'eau. Tu travailleras pour avoir de la nourriture ». Ces choses-là peuvent paraître sans importance mais elles ne le sont pas quand nos parents nous les enseignent. Puis nous (les femmes) nous marions. Mais même lorsque nous sommes mariées, nos parents ne nous lâchent pas. Même si notre mère meurt, nos parents (classificatoires) continuent à nous apprendre : « Tu es mariée sur un autre territoire. Tu dois

conserver les façons de faire (dans le travail, dans les obligations, etc.) qui les ont décidés à te choisir au départ. Nourrir les porcs, travailler dur. Maintenir la clairière propre. Porter de l'eau, ramasser les excréments des porcs. Nourrir ton mari. Nourrir les porcs destinés aux autels des morts et ceux destinés aux fêtes mortuaires. Ils diront que tu es une femme bien (Kwaio tegela) ». Ce sont les choses que nos parents nous enseignent, les choses importantes dans notre vie. C'est de cela qu'il s'agit pour nous païens.

Ton travail, ma fille, est de rester dans ta maison. Et quand vient le jour, tu prends ton tison brûlant, ton coupe-coupe, ton filet, ton ombrelle de feuilles et tu vas travailler dans les jardins. Tu coupes aussi du bois et nettoies la clairière. Le matin, balaie l'intérieur de la maison. Puis ramasse les excréments des porcs. Puis ressors et va travailler dans les jardins. A ton retour, fais rôtir des taros pour tout le monde. Vas chercher de l'eau potable, nourris les porcs et les gens. C'est ton travail...

Epouses et soeurs

Du fait de la résidence virilocale et de la force de la filiation et du lien avec les ancêtres, les femmes kwaio ont une position sociale plus complexe que celle de leurs frères. A certains égards, l'installation d'une femme dans le village de son mari modifie ses devoirs et ses attaches, redéfinit son statut social de manière radicale et donne une destination nouvelle à son travail. En payant le prix de la fiancée, la famille du mari acquiert des droits légaux sur sa sexualité, sa fertilité et son travail. Ce dernier contribuera à accroître la participation du mari dans les échanges de prestige et à renforcer ses liens rituels avec ses ancêtres par la consécration de porcs destinés au sacrifice.

Mais en même temps, une femme mariée maintient des liens étroits avec sa famille et ses propres ancêtres, et participe aux fêtes et rites de prestige organisés tant par son groupe de filiation que par celui de son époux. Elle élève des porcs consacrés à ses ancêtres et, comme nous le verrons, acquiert des objets de valeur lui permettant de participer de manière indépendante aux fêtes de prestige. Si une femme est motivée et capable de les explorer,

s'ouvrent à elle des voies vers la réussite qui forcent la reconnaissance publique. L'extrait qui suit met en évidence ces deux facettes de la vie des femmes :

[Une femme] a deux côtés, également forts. Elle est très attachée au groupe dans lequel elle se marie : elle élève des porcs pour son mari et son beau-père. Mais lorsque ses propres ancêtres réclament des porcs, elle les élève aussi. Elle a encore des liens solides avec son père et son frère. Et c'est de ses propres ancêtres qu'elle tire la force de faire bien vivre sa famille, de faire les choses que peuvent faire les femmes... Sa force ne vient pas des ancêtres de son mari mais des siens propres... Le côté de son mari est séparé. Ses porcs consacrés à lui et les siens à elle ont la même importance pour la bonne marche de leur famille. Une femme bien élèvera des porcs consacrés que son mari et sa belle-famille mangeront et des porcs consacrés que ses frères et ses parents mangeront... Une femme bien prendra la responsabilité de l'endroit où elle est mariée ; elle élèvera elle-même des porcs consacrés, nourrira les gens, rassemblera les hommes du groupe dans lequel elle s'est mariée, prendra une part importante quand ils organiseront une fête mortuaire.

L'économie de prestige et les femmes

Quoique la part la plus visible dans l'organisation des fêtes mortuaires et dans la constitution du prix de la fiancée revienne aux hommes, les femmes utilisent leurs propres objets de valeur et suivent leurs propres stratégies personnelles, pouvant par là gagner une reconnaissance publique considérable. Ceci nous introduit à deux autres facettes de la vie des femmes kwaio. En s'acquittant avec diligence et vertu des tâches féminines par excellence que sont le travail domestique et l'approvisionnement en nourriture et en observant scrupuleusement les règles de pollution, une femme peut s'attirer admiration et respect. Mais pour aller plus loin, pour gagner une réputation de force au-delà du cadre des vertus quotidiennes, elle peut se distinguer dans des domaines où les hommes rivalisent pour le prestige. Elle peut gagner elle-même des monnaies de coquillage en vendant des objets d'artisanat, des taros, des porcs ; et elle peut élever

des porcs qu'elle utilisera comme prestations. Il est rare qu'une femme subventionne elle-même une fête mortuaire ; il est par contre plus fréquent qu'elle soutienne son mari ou ses frères en donnant et recevant des prestations réciproques. Elle peut largement contribuer au prix de la fiancée pour le compte d'un proche parent. Les extraits suivants nous éclairent sur les motivations d'une femme à agir de la sorte :

Ma mère donnait des fêtes mortuaires, payait le prix de la fiancée. Quand ses frères donnaient une fête mortuaire, elle rassemblait ses propres porcs et exposait ses propres objets de valeur avec les leurs... Quand son mari donnait une fête mortuaire, il suspendait ses objets de valeur et elle suspendait les siens. C'était vraiment une femme bien... Une telle femme gagne son propre argent, elle se tient aux côtés de son mari avec à la main ses propres objets de valeur... L'important c'est que les deux côtés, celui du mari et celui de l'épouse, soient séparés quand ensemble ils organisent une fête, quand ils paient pour une femme (le prix de la fiancée), quand ils font un sacrifice purificateur.

Une femme bien, qui dans sa vie a commencé par donner des fêtes mortuaires avec sa mère et son père, avec de l'argent qu'elle a elle-même gagné, n'aura pas peur de faire seule quelque chose d'important. Elle aura des porcs et les nourrira, elle gagnera elle-même des objets de valeur et organisera les fêtes mortuaires. Ce n'est pas difficile. Nous pouvons le faire !

Les conséquences de la pacification pour les femmes

Pour les femmes, la fin des vendetta et de la menace d'exécution a signifié un changement dramatique. Pour les idéologues masculins proclamant les vertus des coutumes ancestrales, la question des vendetta soulève une contradiction. L'homicide et la guerre dans la culture kwaio (comme dans bien d'autres) offraient un cadre qui exaltait l'agression et la violence masculines. Le prix à payer était lourd non seulement en vies humaines mais aussi en terme de démantèlement de la production et des échanges. De plus, le système de compensation pour

homocide était, chez les Kwaio, très injuste. Les femmes, qui avaient dans tout cela moins à gagner et plus à perdre (étant souvent les victimes innocentes des homicides), perçoivent clairement les bienfaits de la pacification par rapport à la violence des hommes.

Mais l'éloge des femmes reste voilé, ceci pour trois raisons. Premièrement, la pacification fut concomitante de l'invasion et de l'assujettissement par la puissance coloniale : de ce fait, elle fut interprétée dans le cadre du discours émanant d'un siècle de lutttes contre cette domination. Deuxièmement, les femmes affirment que leur rôle est de préserver la vertu. Or, s'il est possible que la pacification soit apparue comme une forme de libération, elle a aussi entraîné chez les jeunes femmes un relâchement des comportements et favorisé des aventures sexuelles illicites libérées de la menace d'exécution. Enfin, les femmes étaient elles-mêmes prises dans le réseau de solidarité envers le groupe de parenté et par l'idéologie de l'honneur sous-jacente au système des vendetta. Tous ces éléments ressortent clairement de cet extrait, récit d'une femme qui, encore enfant, a vu sa mère innocente abattue sous un prétexte fallacieux par des guerriers chasseurs de prime :

Les femmes étaient souvent tuées pour des fautes commises par les hommes. Les hommes accusaient une femme d'avoir volé des taros ou des légumes, d'avoir uriné dans la maison en cachette. Et ils la tuaient. Ou un homme faisait des propositions à une fille et les hommes disaient « tuons-la »... Les hommes ... mentaient au sujet d'une femme. Ils trouvaient des excuses pour la tuer ; mais ce qu'ils cherchaient en réalité, c'était la compensation pour le sang versé – l'argent et les porcs. « Cette femme a eu une aventure avec un parent ». « Cette femme a uriné dans la maison ». « Tuons-la pour laver l'impureté ». J'ai vécu cela quand j'étais jeune... Les femmes en parlaient. Elles disaient aux hommes « Vous devez accepter la compensation pour cette offense sexuelle et non tuer la femme ! » « Non, nous devons la tuer ! ». Aussi la tuaient-ils, puis ils demandaient une compensation pour le sang versé pour venger sa mort... Les femmes portaient le deuil de leur soeur, de leur fille ou de leur mère. Elles pleuraient en disant : « Ils ont

tué notre soeur ». Puis elles disaient « J'offre mon porc en compensation afin qu'elle soit vengée. Je l'offrirai pour la mort de l'homme qui a causé celle de ma soeur ». Il était possible alors qu'une femme soit tuée. Ainsi allaient les massacres, interminablement.

De nos jours, les gens ne réalisent pas ce que c'était que de vivre dans la menace et la colère, avec des gens qui tuaient, séduisaient les femmes et se battaient. Autrefois les taros avaient une chair urticante, maintenant ils sont moelleux avec un goût sucré : la douceur des moeurs étrangères... [Nos] coutumes se dressaient de toute leur hauteur mais aujourd'hui on les a déracinées et mises de côté. Qu'y a-t-il dont on doit avoir peur ? Qu'y a-t-il pour vous empêcher de prendre ce que vous aimez ? Pour vous empêcher de faire ce que vous aimez ?

Des hommes absents

Alors que les hommes partent comme travailleurs salariés vers les plantations ou la ville, les femmes pour leur part restent en majorité confinées dans leurs montagnes, résultat de la stratégie délibérée des hommes visant à les maintenir assujetties aux règles coutumières et à exercer un contrôle strict sur leur sexualité. Cette barrière est l'un des nombreux contrastes frappants qui existent entre les traditionalistes kwaio et les villageois chrétiens, qu'ils soient de la zone kwaio côtière ou d'ailleurs sur Malaita. Pour les chrétiens, la migration des femmes, temporaire ou de longue durée, est désormais une possibilité évidente. Des jeunes filles célibataires vont à la ville à la recherche d'un travail ou d'un mari ou pour rendre visite à des parents (devenant souvent domestiques comme eux) ; des femmes mariées, avec leurs enfants, suivent leur mari en ville.

Pour les femmes en milieu kwaio traditionaliste, l'absence des hommes – frères, fiancés, maris potentiels et maris – fait depuis longtemps partie de leur vie. Et tout comme en Afrique, le travail des femmes, même dans une telle enclave traditionaliste, soutient la production capitaliste sur les plantations et le développement urbain.

Sans maris, pères ni frères et armées d'outils en métal, les femmes sont devenues beaucoup moins directement dépendantes du travail des hommes. Une femme qui doit élever ses enfants et vivre par ses propres moyens du fait de l'absence prolongée d'un mari n'a besoin de l'assistance spécialisée des hommes, principalement dans le domaine magico-rituel, que de manière sporadique. Toutefois, il arrive que des femmes mariées laissées seules par leur mari pendant de longues périodes aient des liaisons sexuelles génératrices de conflit, voire de violence. Du reste, l'absence prolongée de jeunes hommes célibataires représente une menace pour les jeunes femmes de rester sans mari, quelles que soient leurs vertus.

L'alternative du christianisme

Pour les femmes restées dans les hameaux, la principale alternative à la vie traditionnelle et à l'ordre coutumier réside dans les villages chrétiens au pied de la montagne. Les femmes, généralement plus jeunes que leur mari, leur survivent la plupart du temps. Une femme veuve avec ses enfants, souvent accusée d'avoir causé la mort de son mari en violant les règles ancestrales, aura tendance à chercher asile dans un village chrétien où elle a des parents. Face à cette alternative, la position des femmes est ambivalente. Dans les villages chrétiens, les interdits de pollution sont tombés en désuétude, menstruation et couches prennent place dans des espaces partagés par les hommes, les règles qui définissent les responsabilités et les vertus des femmes sont bouleversées. Nous avons un aperçu de cette ambivalence dans des extraits suivants, déclarations teintées d'idéologie faites par des femmes traditionalistes (dont certaines ont vécu une partie de leur existence comme chrétiennes), témoignent de ces contradictions.

Dans les villages des missions, les femmes ne veulent ni des esprits ancestraux ni des interdits ; elles les ont abandonnés. Elles disent que leur « maître » les protégera.

... Dans les missions, les gens ne vivent pas bien. Les « païens » eux vivent bien. Les chrétiens vivent mal. Tout est mauvais là-bas. Ce n'est pas une bonne manière de vivre. Ils

disent qu'il y a de la bienveillance là-bas mais c'est un mensonge. Je n'en ai vu nulle part... Même si un homme est marié, il fera des propositions à la femme d'un autre... Ce n'est pas bien. Ils disent que là-bas la nourriture est bonne mais ce n'est pas vrai. Chez les « païens » les gens ne se disputent pas. Si un invalide ou une veuve n'a pas de monnaies de coquillage, les gens leur en fourniront. Ca n'arrive pas chez les chrétiens. Ils disent que là-bas hommes et femmes doivent être forts ensemble. Mais comment nous, les femmes, pouvons-nous nous procurer des monnaies de coquillage de manière à être fortes ?

Celles d'entre nous qui ont grandi en brousse auront peur, si elles descendent à la mission, d'avoir leurs menstrues dans la maison. Nous avons peur alors nous allons dans une maison autre que celle du mari et de la famille. Quand j'étais menstruée, je restais dans une autre maison. Je craignais de rester dans la même maison qu'eux. Mais bien que nous ayons peur, personne n'en pense rien. C'est comme de s'embarquer sur un bateau, de partir à l'étranger ; comment respecter des interdits si vous allez dans un pays étranger ? Si vous êtes sur un bateau et que vous avez vos règles, allez-vous pour autant sauter par dessus bord ? Mais ça ne me plaisait pas, alors je suis revenue. »

Les nouveaux statuts des femmes

Arrivés à ce point, nous pouvons tenter d'évaluer la vie des femmes kwaio en milieu traditionaliste, comparée à celle dans les villages ruraux chrétiens et à celle en milieu urbain dans la capitale en plein essor Honaria.

Un premier problème, avec lequel la nouvelle anthropologie féministe nous a familiarisés, réside dans le gouffre qui existe entre la perception que l'on peut avoir des coutumes vu de l'extérieur, marquée par diverses idéologies occidentales et celle qu'on en a quand notre propre conscience est culturellement modelée par ces mêmes coutumes. Les femmes kwaio, qui célèbrent les vertus du travail féminin et le respect pointilleux des règles des ancêtres, sont-elles victimes d'une fausse conscience, opprimées et exploitées par ces mêmes idéologies qu'elles énoncent ? Faut-il voir les cultures qui nous sont

étrangères à travers un relativisme qui les valorise en tant qu'alternatives humaines également valables ou comme les instruments d'une hégémonie idéologique qui exploite et rabaisse certains de leurs individus ? Ni un relativisme naïf ni un jugement idéologique brutal ne peuvent nous être utiles. J'ai suggéré la nécessité d'adopter une vision dialectique qui nous place dans un monde de significations bâties par la culture mais qui nous permet aussi de nous en démarquer afin de voir que ces significations sont construites socialement, politiquement et situées dans l'histoire : « une culture » doit être vue comme un discours, au sens foucauldien du terme.

Opposons tout d'abord la position des femmes traditionalistes à celle des villages chrétiens. A bien des égards, leur situation est identique. Dans les deux cas, elles accomplissent sans trêve les tâches les plus exigeantes et les plus répétitives dans l'agriculture, la cuisine et l'éducation des enfants. Cependant, ce travail jouit d'une reconnaissance culturelle importante, de telle sorte qu'une femme laborieuse en tire réputation et estime personnelle. Dans les villages chrétiens comme dans les montagnes, les femmes ont des liens tant avec leur propre famille qu'avec leurs alliés. Les femmes traditionalistes considèrent le prix de la fiancée comme un signe de leur valeur et de leur vertu. Quoique certaines missions à Malaita aient cherché à supprimer le prix de la fiancée, la plupart des Kwaio chrétiens ont conservé cette institution et, à travers elle, l'ensemble des droits et des relations qu'elle valide. Le modèle décrit par Jourdan pour Honaria, où le prix de la fiancée sert souvent d'instrument à la domination masculine et devient de plus en plus l'enjeu d'un commerce, n'apparaît que rarement chez les Kwaio chrétiens de la côte car rares sont ceux sérieusement engagés dans des relations de production capitalistes.

Pour les chrétiens, le changement réside dans la suppression des interdits de pollution qui marginalisent les femmes pendant leurs menstrues et les isolent en couches. L'installation par les Adventistes du Septième Jour d'un hôpital sur la côte, où les femmes chrétiennes peuvent bénéficier de soins avant, pendant et après l'accouchement, constitue pour elles, depuis le milieu des années 1960, un avantage important : en particulier on

constate une forte diminution du taux de mortalité des enfants et des mères, auparavant très élevé. Les traditionalistes, eux, boycottent l'hôpital pour des raisons religieuses ⁽⁴⁾. Les chrétiens considèrent la suppression des interdits de pollution comme une libération, les traditionalistes, comme un laxisme moral et comme la perte, pour les femmes, des règles qui définissent le plus clairement leurs vertus et leurs responsabilités dans la protection du bien-être et de l'ordre social. Une fois « libérées » des interdits de pollution, les femmes perdent pour une bonne part ce qui faisait l'armature de leur vie. Pour celles élevées dans la religion coutumière, ceci pose un sérieux problème ; par contre les jeunes femmes qui grandissent en chrétiennes ne connaissent pas l'expérience d'une telle déstructuration.

Traditionalistes et chrétiennes ont apprécié d'être libérées de la violence et de la menace d'exécution par la pacification, quoiqu'elles adoptent respectivement sur ce point des positions idéologiques très différentes. Soulignons que, partout et toujours, la guerre, comme lieu d'expression et d'exaltation de la violence masculine, est une forme de fausse conscience destructrice et une rationalisation de l'échec des structures politiques. Les massacres kwaio étaient une entreprise violente et sanglante, dont les victimes étaient pour la plupart innocentes. Mais ironiquement, l'idéologie chrétienne de la pacification déforme les réalités historiques de la même façon que l'idéologie traditionaliste qui prétend que les vendetta maintenaient la vertu et l'ordre social. Les chrétiens disent du christianisme qu'il a apporté la paix et l'amour au lieu de la peur et de la violence cruelle imposées par les ancêtres. En réalité, ce sont les carabines Winchester de la police et la corde du bourreau colonial qui ont apporté la paix à Malaita et non les prières et l'amour chrétiens. Les deux camps ont bénéficié d'un ordre social, imposé par l'Etat colonial, que la structure antérieure ne pouvait maintenir.

4. Au rang des inconvénients, il faut noter que les franges côtières surpeuplées offrent une nourriture moins équilibrée et moins riche et que les dangers du paludisme y sont accrus, de telle sorte que la salubrité de ces régions est, pour leurs habitants, toute relative.

La pacification s'est accompagnée d'un respect de moins en moins strict de la règle de chasteté avant le mariage. Les idéologues kwaio des deux sexes, traditionalistes et chrétiens, déplorent la perte de la vertu (à l'instar des défenseurs des valeurs traditionnelles dans les sociétés occidentales). Au cours des vingt dernières années, les jeunes ont accompli une véritable révolution sexuelle. Chez les Kwaio, cette révolution, à bien des égards, apparaît comme un changement positif, dont la structure sociale des traditionalistes s'est tranquillement accommodée. Par contre, la liberté sexuelle des jeunes chrétiens semble s'être moins bien intégrée aux structures de la vie sociale ; et du moins chez les Fondamentalistes, elle constitue un outrage moral tout aussi futile.

Intéressons-nous à présent aux changements économiques qui surviennent sur la côte et à leurs conséquences sociales. Du fait du peu de terres côtières dans la partie orientale du territoire kwaio, de son absence de liaison avec les réseaux routiers et de sa situation marginale dans la navigation, les villageois chrétiens de cette région ne se sont pas engagés sur la voie du « développement économique » aussi loin que leurs homologues du nord-ouest. Quelques tentatives d'agriculture de marché et autres petites productions et entreprises (par exemple la location de canots à moteur) apparaissent cependant. Enfin, le flux de la migration urbaine augmente régulièrement chez les villageois chrétiens. Les conséquences sont complexes et difficiles à évaluer. Comme dans beaucoup d'autres endroits, la production d'une agriculture de marché est une entreprise essentiellement masculine, qui isole et dévalorise le travail de subsistance accompli par les femmes. Les liens de solidarité familiale et d'obligation mutuelle sont en conflit avec l'entreprise individuelle. Il n'est pas étonnant que sur Malaita les litiges fonciers soient endémiques parmi les chrétiens de la côte alors qu'ils sont pratiquement inexistantes chez les traditionalistes.

L'une des nombreuses ironies de l'intrusion de relations socio-économiques capitalistes dans les communautés chrétiennes de la côte est que, en dépit de leur célébration de l'amour, des vertus chrétiennes et du partage, le niveau des litiges mais aussi des larcins, de l'adultère, des conflits voire du

vandalisme a régulièrement augmenté. En fait, les communautés les plus authentiquement « chrétiennes » de Malaita sont, à bien des égards, celles qui sont restées « païennes ».

Si l'on compare la vie dans les montagnes à celle à Honaria, je me limiterai à signaler que :

- La plupart des femmes en ville n'ont pas la possibilité de produire une nourriture de subsistance, qui est la principale source de leur valorisation sociale et dont elles tirent leur propre estime ;
- Les relations capitalistes de production rendent les femmes originaires de régions rurales dépendantes du salaire de leur mari ou les cantonnent au travail peu lucratif de domestiques ; en ville les femmes doivent se battre contre l'alcool et/ou le jeu pour obtenir les moyens de nourrir leurs enfants ;
- Beaucoup de femmes sont coupées des réseaux d'entraide que procure la famille, pouvant devenir la cible de violences domestiques ou de conflits, le prix de la fiancée – de plus en plus considéré comme une transaction commerciale – servant souvent à les priver de la garde des enfants en cas de divorce ;
- La position des citadins, hommes et femmes, est fortement marquée par une stratification de classes au sein de laquelle les gens des régions rurales, peu touchées par l'éducation, souffrent d'un important désavantage. Comme il est souvent énoncé à propos des pays en voie de développement, les femmes en situation urbaine gagnent moins et perdent plus que leur mari et leurs frères.

Enfin, si l'on compare la vie des femmes kwaio en milieu traditionaliste à celle de leurs arrière-grand-mères, on constate que les premières ont bénéficié, par l'entremise du pouvoir colonial, de la suppression de la menace d'exécution dans les vendetta, d'un climat de stabilité politique, d'une autonomie de mouvement et d'une liberté sexuelle accrue. Et il semble bien que paradoxalement, ces femmes traditionalistes, qui respectent encore les règles ancestrales et qui participent aux rites et aux fêtes mortuaires, soient dans une certaine mesure moins marginalisées que leurs soeurs des villages chrétiens ou d'Honaria.

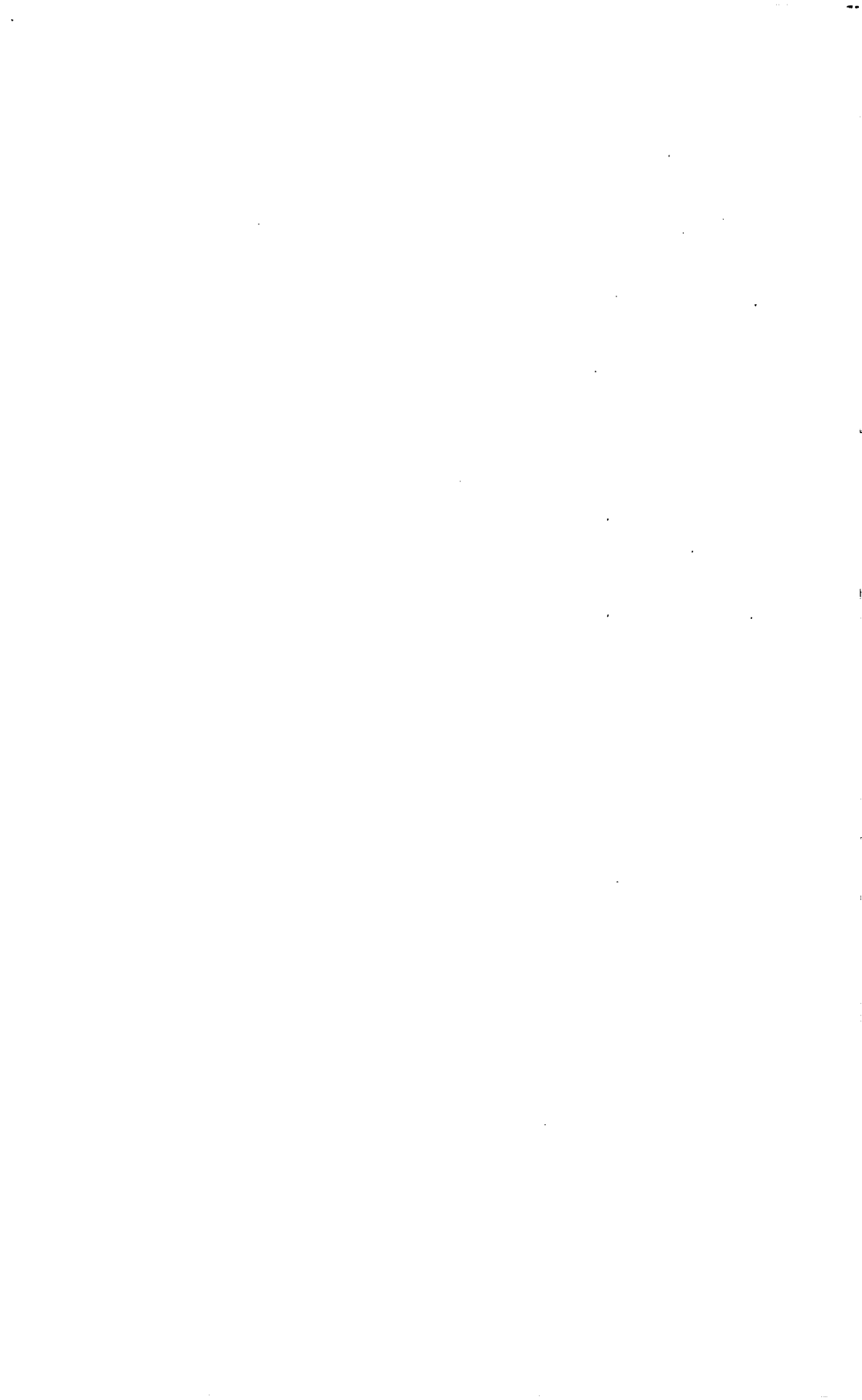
Bibliographie

- Keesing R. M., 1967. « Christians and Pagans in Kwaio, Malaita », *Journal of the Polynesian Society*, 76 : 82-100.
- Keesing R. M., 1978a. *Elota's Story : The Life and Times of a Solomon Islands Big Man*. Brisbane : Queensland University Press (reprinted 1983, New-York : Holt, Rinehart and Winston).
- Keesing R. M., 1978b. « Politico-Religious Movements and Anti-colonialism on Malaita : Massina Rule in Historical Perspective », *Oceania* 48 : 241-61 ; 49 : 46-73.
- Keesing R. M., 1982a. *Kwaio Religion : The Living and the Dead in a Solomon Islands Society*. New York : Columbia University Press.
- Keesing R. M., 1982b. « Kastom and Anticolonialism on Malaita : « Culture » as Political Symbol », *Reinventing Traditional Culture : The Politics of Kastom in Island Melanesia*, R. M. Keesing & Tonkinson (eds), Manking Special Issue 13 (4), 357-73.
- Keesing R. M., 1984. « Rethinking Mana », *Journal of Anthropological Research* 40 : 137-56.
- Keesing R. M., 1985a. « Kwaio Women Speak ». *American Anthropologist* 87 : 27-39.
- Keesing R. M., 1985b. « Killers, Big Men and Priests on Malaita : Reflections on a Melanesian Troika System », *Ethnology* 24, 4 : 237-52.
- Keesing R. M., 1986. « The Young Dick Attack : Oral and Documentary History on the Colonial Frontier », *Ethnohistory* 33, 3 : 268-92.
- Keesing R. M., 1987. « Ta'a Geni : Women's Perspectives on kwaio Society », *Dealing with Inequality*, M. Strathern (ed), Cambridge : Cambridge University Press.
- Keesing R. M., 1989. « Sins of a Mission : Christian Life as Traditionalist Ideology », *Family and Gender in the Pacific : Domestic Contradictions and Colonial Impact*. M. Jolly &

M. Macintyre (eds), Cambridge : Cambridge University Press.

Keesing R. M. and Corris P., 1980. *Lightning Meets the West Wind : The Malaita Massacre*. Melbourne : Oxford University Press.

Laracy H. (ed), 1983. *Pacific Protest : The Maasina Rule Movement, Solomon Islands, 1944-1952*. Suva : Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific.



DAOU VÉRONIQUE JOIRIS

ENTRE LE VILLAGE ET LA FORÊT

Place des femmes bakola et baka dans des sociétés en voie de sédentarisation (1)

Deux sociétés de chasseurs-cueilleurs

« Quand nous sommes sortis de la forêt »

Massigui, une vieille femme bakola du campement de *Ngola* (2) parle de sa vie, depuis le jour où elle a rencontré son premier mari, alors qu'elle avait de petits seins comme ça ! (geste fantastique de la rotation de l'anneau formé par les deux doigts mesurant le contour du poignet – sourire). Repliée près du foyer, elle pose sur la braise les lianes amères des vieux, tout en narrant à voix très basse quelques-uns de ses souvenirs, ceux qui plaisent aux « Blancs », sur la « dot » (3) d'autrefois, le miel, le mariage, ce qui était interdit de

1. Cet article est rédigé à partir de données ethnographiques récoltées lors de deux missions menées d'une part, de janvier à juin 1985 en pays bakola, sous la direction de P. de Maret (ULB) et J.-F. Loung (ISH de Yaoundé), dans le cadre d'une recherche franco-camerounaise d'anthropologie alimentaire (CNRS-ER 263 ; ORSTOM ; ISH Yaoundé), dirigée par I. de Garine (CNRS) (financement : bourse du Fonds Cassel, ULB) et, d'autre part, en pays baka, de juin à septembre 1986, sous la direction de S. Bahuchet (CNRS) (financement : bourse du LACITO, CNRS-LP 3121, Section « Pygmées et Grands Noirs d'Afrique Centrale » et bourse de la Fondation belge de la Vocation). Je tiens à remercier P. de Maret (ULB), S. Bahuchet (CNRS) et J.-F. Loung (ISH de Yaoundé) pour leur encadrement scientifique et logistique ainsi que J. Bivar Segurado, V. Baeke et D. Jonckers pour leurs précieux conseils.
2. Département de l'Océan, juin 1985.
3. Biens et services matrimoniaux.

manger aux hommes et aux femmes, le petit panier de pêche que les jeunes femmes ne savent plus fabriquer aujourd'hui. Et elle déplore de sa voix rythmée que, de nos jours, rien, plus rien ne soit comme avant.

Aujourd'hui, le développement de la société des chasseurs-cueilleurs bakola et baka du Sud-Cameroun ⁽⁴⁾ s'inscrit effectivement dans un processus d'adaptation à de nouvelles conditions de vie liées à la sédentarisation. Les informateurs parlent facilement des leurs en termes de rupture. « Quand nous sommes sortis de la forêt » commencent-ils souvent.

Les Bakola ⁽⁵⁾ et les Baka sont des ethnies pygmées différentes, tant linguistiquement que culturellement. Elles présentent néanmoins la particularité commune d'être des sociétés de chasseurs-cueilleurs qui adoptent progressivement, de façon similaire, les techniques de production agricole sur brûlis de leurs voisins.

Ce sont ces mutations socio-économiques en général, et la contribution des femmes en particulier, que j'ai tenté de cerner dans cet article.

Les lieux de l'enquête

En 1985, j'ai entamé une enquête au Cameroun dans 5 campements bakola méridionaux du département de l'Océan, dans la Province du Sud. Et j'ai poursuivi cette enquête, en 1986, dans 4 campements baka du Département de la Boumba et Ngoko de la Province de l'Est ⁽⁶⁾.

Les Bakola et les Baka vivent en deux groupes nettement séparés dans des régions recouvertes par la grande forêt équatoriale et tropicale, au sud-est et au sud-ouest du Cameroun, et

4. Je ne parlerai pas des Tikar, troisième ethnie pygmée du Cameroun.

5. Ils s'appellent eux-mêmes « Bagyeli » (sing. « Ngyeli ») ou « Bakola » (sing. « Nkola »). Voir *Le nom authentique du groupe pygmée de la région côtière camerounaise*, Loung, 1988.

dans toute la zone du nord de la Guinée Equatoriale, du nord du Gabon et du nord du Congo Brazzaville ⁽⁶⁾.

Les Baka, au nombre de 20 000 à 30 000 personnes ⁽⁷⁾, vivent sur une étendue forestière très vaste. Il s'agit de l'ethnie pygmée la plus importante démographiquement du Cameroun. Ces chasseurs-cueilleurs parlent une langue oubanguienne occidentale ⁽⁸⁾ et sont en contact avec une vingtaine de populations d'agriculteurs non pygmées de langues bantoues, à l'exception des Bangando qui parlent une langue oubanguienne très éloignée de celle des Baka. Chaque campement pygmée entretient une relation privilégiée, dite de clientèle, avec plusieurs villages d'agriculteurs non pygmées de la région.

Les voisins des Pygmées ne parlant pas tous une langue bantoue, je les appellerai conventionnellement « Villageois » dans la suite de cet article. Je reprendrai également la désignation locale de « village » quand il s'agira d'un hameau d'agriculteurs, et de « campement » pour signifier celui des pygmées, même si ce dernier correspond à un habitat permanent situé en bordure de piste.

Les Bakola du sud-ouest, quant à eux, parlent une langue bantoue ⁽⁹⁾. Il s'agit d'une population relativement peu importante d'environ 3 000 individus vivant dans des campements semi-permanents de 20 à 50 personnes en moyenne. L'aire culturelle bakola s'étend sur une superficie 4 ou 5 fois moins vaste que celle occupée par les Pygmées baka. Tout comme ces derniers, les Bakola vivent en contact étroit avec une dizaine d'ethnies villageoises parlant des langues bantoues. En réalité, le parler des Bakola est très proche de celui des villageois

6. Le bloc forestier du littoral est une forêt équatoriale, biafréenne classique, à quatre saisons, avec un taux d'humidité avoisinant souvent le point de saturation et une température moyenne de 25 °C. La forêt tropicale du Sud-Est subit un climat du type « congolais » relativement semblable (Franqueville, 1971 ; Barral et Franqueville, 1969).
7. Oko Mengue, 1976-1977, p. 5.
8. De la famille Niger-Congo, dans la branche orientale du sous-groupe « Adamawa-Oriental » dans la classification de Greenberg (1966).
9. A 81, du groupe Maka-Njem, dans la classification de Guthrie (1971).

ngoumba et mabea ⁽¹⁰⁾ en compagnie desquels les Pygmées seraient arrivés dans la région au cours des dernières migrations. Alors que certains campements bakola sont restés en contact avec ces agriculteurs, d'autres se sont déplacés par la suite dans leur zone d'habitation actuelle et sont entrés en relation avec des ethnies littorales et forestières pratiquant également l'agriculture.

Les campements dans lesquels j'ai mené mes enquêtes étaient principalement en contact, chez les Bakola, avec des villages bantous mvae, boulou, et mabéa, et chez les Baka, avec des villages bakwele et bangando.

Ces agriculteurs sont aujourd'hui installés dans des villages-rues qui s'étirent le long de la piste, mais ils séjournent aussi plusieurs mois par an dans des campements situés en forêt. Leur économie est principalement celle de l'agriculture sur brûlis et de la culture du cacao et du café, ainsi que, dans une moindre mesure, de la chasse et de la collecte. La population villageoise est plus vieille que celle que l'on trouve dans les campements pygmées. En effet, nombre de jeunes abandonnent les plantations de leurs parents pour vivre en ville.

Ces sociétés villageoises étaient autrefois semi-nomades et vivaient de chasse, de cueillette et d'une agriculture sur brûlis. La régulation des échanges (de femmes, de biens et de territoires) était assurée par des guerres intra- ou inter-ethniques auxquelles les campagnes de « pacification » coloniale ont mis fin au début du siècle.

Organisation socio-économique des pygmées bakola et baka

Les campements pygmées constituent un ensemble de petites communautés non hiérarchisées au sein desquelles le prestige, le pouvoir et les prises de décision reviennent à trois ou quatre personnalités. L'aîné du campement jouit du pouvoir de la parole et arbitre les conflits au cours de palabres auxquelles hommes et femmes participent. Le devin-guérisseur (le *ngàngà*)

10. Egalement A 81, dans la classification de Guthrie (*op. cit.*).

quant à lui, préside entre autres à des séances de guérison et de préparation rituelle à la chasse. Chez les Baka, il peut arriver qu'une femme soit *ngàngà*. La troisième figure est celle du grand chasseur d'éléphant. Bien que son influence diminue avec la sédentarisation et la disparition progressive du gros gibier, il s'agit d'un personnage encore important chez les Baka. Il n'existe plus chez les Bakola. Enfin une vieille femme apparentée à la lignée de l'aîné exerce des fonctions rituelles chez les Baka. Initiée, gardienne d'esprits, elle préside à un ensemble de cérémonies rituelles spécifiques, dont celle de la préparation à la chasse.

Les sociétés bakola et baka sont organisées suivant le même principe. Chacune d'elle regroupe un ensemble de patriclans emblématiques de cent à plusieurs centaines de personnes. L'appartenance au clan se transmet en ligne masculine. Les échanges matrimoniaux se font entre clans exogames.

Chaque campement est constitué d'un groupe local composé d'un noyau plus ou moins stable de quelques familles, regroupées autour d'un ou plusieurs aînés masculins, quelquefois de lignées et de clans différents. Des parents et des alliés en visite cohabitent régulièrement avec le noyau de base pour des périodes pouvant aller jusqu'à plusieurs mois. La résidence se répartit en deux endroits distincts.

Les familles élargies sont formées d'un couple marié, de ses enfants non mariés, divorcés ou veufs, éventuellement des descendants de ces enfants, d'ascendants ou de collatéraux divorcés ou veufs.

Les Bakola et les Baka ont l'habitude de pratiquer leurs activités économiques soit en couple ou en association de couples, soit au sein de groupes de travail plus larges, principalement ou exclusivement féminins ou masculins. Quel que soit le groupe de travail auquel on participe, de plus petits ensembles de coopération s'y distinguent : ceux ou celles qui ramènent la nourriture dans le même panier et qui se rassemblent autour d'un foyer commun. Un réseau d'échange de plats cuisinés est utilisé à l'intérieur de tous les campements. Chaque femme responsable d'une cuisine répartit la nourriture dans autant de petits plats qu'il y a de personnes à qui ils sont destinés. On offre

en général un repas à tous ceux vis-à-vis desquels on est redevable ; mais, quand les aliments sont moins abondants, seuls les parents les plus proches sont honorés.

L'organisation économique des campements bakola et baka est très souple, caractérisée par une grande adaptabilité aux fluctuations des partenaires économiques ; les hommes et/ou les femmes s'associent ou coopèrent dans des groupes de travail dont la composition varie en fonction de celle des campements ⁽¹¹⁾. De plus, l'éventail des techniques existantes est quelquefois suffisamment étendu pour que le dispositif le plus approprié au nombre de participants disponibles puisse être sélectionné ⁽¹²⁾.

Nous verrons par la suite que ce principe organisationnel relève d'un extraordinaire potentiel d'adaptabilité et de résistance de l'organisation socio-économique permettant de supporter des emprunts faits à l'économie villageoise et à l'économie moderne, sans pour autant rompre totalement avec l'organisation traditionnelle de la chasse et de la collecte.

Le processus de sédentarisation

La relation entre Pygmées et Villageois

La relation qu'entretiennent les Pygmées bakola et baka avec les agriculteurs villageois est sensiblement la même. Elle conditionne la plupart des changements en cours dans la société pygmée, y compris ceux assumés par les femmes.

11. L'organisation du travail des Bakola et des Baka ressemble beaucoup à celle des Pygmées Aka de la région de Kenga et de Bangando (RCA). Sénéchal (Bahuchet, 1985 : 326) note que si les hommes restent trop longtemps absents d'un campement, les femmes pourvoient elles-mêmes à leurs besoins en viande en organisant des battues de chasse au filet tout à fait productives.
12. Le dispositif des techniques de chasse aka est très riche. Les Pygmées ... « disposent d'un ensemble de techniques qui leur permet de tuer tous les gibiers dans tous les milieux en choisissant de plus la méthode adaptée au nombre de chasseurs disponibles à ce moment » (Bahuchet, 1985 : 331).

Communautés pygmées et villageoises sont associées dans une relation de clientèle fondée sur des rapports de dépendance volontaire des Pygmées vis-à-vis des Villageois⁽¹³⁾. L'amitié que se vouaient deux chefs de famille est souvent à l'origine de cette relation inter-ethnique. Elle est scellée dans l'est par un pacte de sang⁽¹⁴⁾. Ces associations sont nées à la suite des premiers contacts avec les ancêtres des Villageois qui, poussés par les dernières grandes migrations, ont pénétré la forêt au cours du XIX^e siècle. Le lien inter-ethnique est renforcé, depuis le début du siècle, par l'initiation de Baka à la grande cérémonie villageoise bangando et bakwele du *bèkà* au cours de laquelle la circoncision est pratiquée, ainsi que par l'initiation de villageois au rite baka du *jengì*. Les informateurs ne s'accordent pas exactement sur la période à partir de laquelle ces échanges rituels se sont intensifiés. Mais s'il s'agit effectivement de 1950, cette date correspond plus ou moins à l'amorce du processus d'adoption volontaire de la culture du cacao par les populations de la région, à la différence des années précédentes au cours desquelles cette culture de rente était imposée par le pouvoir colonial.

Les femmes participent également aux réseaux d'échanges économiques de biens et de services pratiqués entre les campements pygmées et les villages d'agriculteurs. Elles sont associées aux femmes villageoises. Chez les Baka, certaines femmes font partie d'associations féminines bangando et bakwele.

Le pacte d'amitié unissant deux familles, pygmée et villageoise, est héréditaire et se perpétue d'une génération à l'autre. Il n'en reste pas moins que cette association reste volontaire et qu'en cas de conflit, un pygmée est entièrement libre de quitter « son villageois » et de se placer sous la protection d'un autre chef de lignée villageois. Bien qu'ils soient liés par une relation d'amitié, Pygmées et Villageois sont souvent en conflit. Les tensions sont essentiellement causées par le fait que les

13. Voir Bahuchet, 1985 : 552-555.

14. Deux anciens, deux chefs de famille baka et villageois sont unis par ce lien sacré en mélangeant leur sang respectif et en le buvant (notes personnelles, Baka 86-87 ; Brisson, Boursier, 1979 : 294).

Pygmées prélèvent ce qu'ils considèrent comme leur « dû » dans les plantations villageoises, ainsi que l'autorisait la tradition, alors qu'aujourd'hui ces actes sont interprétés comme un vol. Il arrive régulièrement que les larcins reprochés (quelquefois grossis par la rumeur) donnent lieu à des tenues de palabres au village. Le jugement relève même parfois du tribunal de première instance présidé par un chef de canton.

Autrefois, la relation de clientèle se manifestait principalement par un système d'échange de biens et de services. D'une part, les Pygmées prélevaient les produits de la forêt (gibier, fruits et graines sauvages, champignons, ivoire, etc.) et les échangeaient au village contre des produits vivriers, du sel ou du fer. D'autre part, les Pygmées prêtaient leur concours pour toute une série de travaux domestiques et agricoles en contre-partie de la protection de leurs partenaires traditionnels. Cette protection se manifeste aujourd'hui par la générosité de ces derniers, par exemple en aidant un Pygmée à verser ses prestations matrimoniales.

A l'époque coloniale, les Villageois ont fait pression sur les Bakola et les Baka pour, dans un premier temps, répondre à l'obligation de produire du caoutchouc, et dans un second temps, s'assurer de la main-d'oeuvre pygmée sur leurs plantations cacaoyères. Un rapport déséquilibré s'est alors instauré et ce type de relation s'est maintenu après l'Indépendance.

Entre le village et la forêt

Les Bakola et les Baka ont progressivement adopté les techniques de l'agriculture sur brûlis de leurs voisins aux alentours des années 30⁽¹⁵⁾. Ils travaillent aujourd'hui sur leurs plantations personnelles et sur celles de « leurs » Villageois lors du débroussaillage et de la récolte.

15. Certains informateurs situent le début du processus aux alentours des années 50, d'autres plus tôt, autour des années 30. Vallois et Marquet (1976 : 157) signalent qu'en 1939, les Baka commencèrent à cultiver leurs propres plantations à la façon des « Noirs » (partie sud de la région de Moloundou où les Pygmées étaient déjà plus ou moins fixés dans des villages). Quoiqu'il en soit, le processus de l'adoption des cultures vivrières s'est enclenchée plus tôt chez les Bakola que chez les Baka.

Ce sont les hommes qui gèrent les plantations de cacao. Elles se transmettent de père en fils. De leur côté, les femmes des deux ethnies pratiquent des cultures vivrières en association. Elles y plantent, côte à côte, du manioc, du plantain, du *macabo* et y sement du maïs, du tabac, et du piment. Chacune possède un ou plusieurs champs qu'elle exploite individuellement. Les hommes interviennent uniquement à l'époque du défrichage. La pratique agricole des Pygmées est très peu homogène. Elle est presque différente d'une famille à l'autre. En général, les cultures vivrières des Pygmées ont une superficie très inférieure à celle des villageoises qui, évidemment, disposent de la main-d'oeuvre pygmée leur permettant de produire davantage. Pendant la période agricole, les femmes pygmées travaillent au village pendant 2 ou 3 heures par jour. Notons que toutes les femmes d'un campement ne se consacrent pas en même temps à cette activité et que, lorsque certaines sont occupées sur les plantations, d'autres sont quelquefois parties en forêt avec leur famille et participent aux activités de collecte, de chasse ou de pêche. Le laps de temps (allant d'un jour à plusieurs mois), que les familles consacrent à la vie forestière varie en effet d'un cas à l'autre car ces dernières n'entretiennent pas toutes une relation avec les mêmes villageois. Et le « contrat » d'entraide unissant les deux partenaires est souvent différent d'une famille à l'autre.

Bien que l'agriculture prenne une importance de plus en plus grande pour les Bakola et les Baka, l'économie de chasse et de collecte constitue encore une proportion considérable de l'ensemble des activités d'un campement. Deux cycles, l'un agraire, l'autre, de chasse et de collecte, se chevauchent tout au long de l'année. Il est intéressant de relever que, même dans les communautés au sein desquelles l'économie traditionnelle semble la plus perturbée, la chasse, clef de voûte de l'organisation sociale traditionnelle, continue d'être régulièrement pratiquée et de jouer un rôle fondamental. Les Bakola se sont spécialisés dans la commercialisation du gibier et de plantes médicinales ⁽¹⁶⁾. Les Pygmées écoulent aujourd'hui leurs produits, soit en passant par les Villageois, partenaires tradition-

16. Certains d'entre eux sont aussi des guérisseurs de renommée. Ils prodiguent des soins auprès de patients installés au campement.

nels, soit en traitant avec des revendeurs qui achètent au campement. Il arrive également quelquefois qu'ils se rendent directement auprès du consommateur, sur les petits marchés locaux, quand ils existent.

Chaque année correspond à une succession de cycles saisonniers au cours desquels le groupe local vit alternativement dans un campement résidentiel de bordure de piste, puis dans 3 ou 4 campements forestiers tout aussi permanents. Ces derniers s'échelonnent de la piste à la grande forêt. L'habitat se fige ainsi progressivement dans des zones de chasse et de collecte où l'on revient tous les ans. Partout, le campement de bordure de piste situé à proximité des plantations est un hameau permanent à partir duquel ses habitants rayonnent en forêt. La chasse au piège, ne nécessitant qu'un ou deux passages journaliers, s'est généralisée. Elle permet ainsi de s'alimenter en viande malgré les exigences des travaux agricoles. Plus la sédentarisation d'un campement est marquée, plus les périodes d'activités en forêt et en grande forêt sont courtes et fractionnées par rapport à celles consacrées à l'agriculture.

La sédentarisation des Bakola est clairement antérieure à celle des Baka. Deux traits typiques de la culture pygmée ont d'ailleurs disparu chez eux : la technique du chant en yodel et l'habitat ovoïde traditionnel. Le cycle de vie forestière est en général plus court chez les Bakola que chez les Baka. Les campements de forêt sont aussi moins nombreux. Les Bakola chez lesquels j'ai séjourné ne consacrent pas de longues périodes continues à la chasse, la pêche ou la cueillette. Les familles pratiquent plutôt des incursions répétées de plusieurs jours en forêt permettant de continuer de travailler de façon plus ou moins régulière sur les plantations, qu'il s'agisse des leurs ou de celles de leurs « Villageois ». Les grandes battues de chasse au filet⁽¹⁷⁾ sont de plus en plus rares. Il était autrefois de coutume qu'à la grande et la petite saison sèche, plusieurs campements bakola se rassemblent à cette occasion. Certaines années, ces grands rassemblements n'ont plus lieu.

17. Les Baka chassent à la lance et à l'arbalète mais jamais au filet comme le font certains Bakola.

Contribution socio-économique des femmes pygmées au développement des campements

Une nouvelle répartition des tâches entre les hommes et les femmes

Chez les Bakola et les Baka, la sédentarisation progressive a provoqué un ajustement de la répartition sexuelle des tâches à la nouvelle réalité socio-économique. Ce phénomène est caractéristique de toutes les sociétés en changement. Il en résulte un processus d'adaptation aux mutations en cours, processus qui serait géré par des facteurs universels (Murdock et Provost, 1973).

Nous ne possédons malheureusement que très peu de repères historiques fiables sur les modalités de division sexuelle du travail dans les sociétés traditionnelles bakola et baka. Les descriptions publiées dans les articles les plus anciens ne considèrent jamais la division sexuelle du travail en tant que « fait social total » (Mauss, 1950). Dans le meilleur des cas, seule la dimension technique de la répartition sexuelle des tâches est prise en compte, alors que cette dernière est également pertinente du point de vue social et rituel. Rares sont aussi les descriptions qui analysent une activité au sein d'une chaîne de travail, de la phase d'acquisition à la phase de consommation, en passant par les différentes phases de réalisation technique. Posons néanmoins que les faits ethnographiques observés aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité d'une logique organisationnelle ancienne.

Actuellement, la division sexuelle du travail est beaucoup moins tranchée que les écrits sur les chasseurs-cueilleurs ne le laissent entendre en général. Le modèle classique de l'homme chasseur et de la femme cueilleuse est théorique et ne correspond pas toujours à la réalité. Envisageons par exemple l'extraction des ignames sauvages, une activité de collecte présentée comme étant typiquement féminine dans la littérature ethnologique, avec l'utilisation du bâton à fouir considéré comme un outil féminin par excellence. Chez les Baka, il arrive que des femmes partent ensemble en forêt à la recherche des tubercules. Mais il

arrive également souvent que plusieurs familles se rendent en forêt. La récolte s'effectue alors en couple. Les hommes creusent les trous avec les mêmes outils que ceux des femmes et le travail est réalisé en collaboration, par les hommes et par les femmes.

La répartition sexuelle des tâches dépend moins, en général, des activités économiques elles-mêmes que de la constitution de groupes de travail, à l'exception des activités frappées d'un interdit symbolique proscrivant la participation de l'un ou l'autre sexe. Chez les Baka, seules la chasse et la récolte du miel sont réservées aux hommes ⁽¹⁸⁾. Chez les Bakola, cette exclusion des femmes n'est pas aussi forte ; quand les hommes ne sont pas disponibles, il peut arriver que ce soit une femme qui récolte du miel et qui chasse à la sagaie.

Nous avons d'autre part souligné que les femmes pygmées se chargent des plantations vivrières, comme le font par ailleurs les Villageoises à qui les parcelles appartiennent exclusivement. Les cultures de rente sont par contre la propriété des hommes pygmées, en fonction du même modèle villageois, calqué dans ce cas sur celui de l'économie moderne importée par les Occidentaux.

La construction de l'habitation, autrefois du ressort des femmes, est prise en charge par les hommes quand il s'agit d'établir les maisons rectangulaires plus ou moins similaires à celles du village. Dans le campement baka de Bele situé en bordure de piste, à proximité de Moloundou, les seules huttes ovoïdes qui persistent sont celles occupées par des femmes veuves ou divorcées. Les mêmes familles Pygmées reprennent par contre la division sexuelle du travail traditionnelle dans les campements forestiers. Actuellement, les enfants pygmées naissent dans une société semi-nomade à la fois acculturée et traditionnelle. Les gestes, non pratiqués pendant les 6 ou 7 mois de vie en bordure de piste, sont assimilés tous les ans à l'occasion des périodes vécues en forêt. Certains enfants vont à l'école pendant la saison agricole, mais aucun d'entre eux n'y reste

18. Bahuchet (1985 : 326) note que chez les Pygmées Aka de RCA, seules la chasse à la sagaie et la récolte de miel sont des activités réservées aux hommes. Il révèle néanmoins le cas d'une femme, jeune et veuve, récoltant un nid de trigones.

quand sa famille part en forêt. Bien que l'habitat traditionnel soit progressivement abandonné, particulièrement en bordure de piste, toutes les petites filles sont capables de le construire car elles apprennent encore ces techniques lors de la vie forestière.

On pourrait se demander s'il n'existe pas, chez les Bakola et les Baka, un double système de représentations véhiculant synchroniquement les valeurs du monde traditionnel et du monde moderne. Nous avons en effet le sentiment d'une double logique sociale permanente : celle de l'agriculture et de la sédentarisation progressive qui répond entre autres aux impératifs du développement rural, et celle de la tradition, de la chasse et de la collecte, de la forêt, au coeur de laquelle un petit cultivateur pygmée redevient un grand chasseur d'éléphants.

Envisageons plus précisément quelle est la contribution des femmes à l'agriculture et à la chasse.

Les femmes et l'agriculture

Chez les Pygmées, les femmes sont responsables de l'approvisionnement des campements en denrées vivrières ; soit qu'elles les cultivent sur leur(s) plantation(s) personnelle(s), soit qu'elles les obtiennent en travaillant au village. Ce sont principalement elles qui rendent des services aux Villageois, débroussaillant ou récoltant leurs parcelles. Les hommes interviennent aussi, au moment de l'essartage, mais les femmes travaillent durant des périodes plus longues et plus continues.

Pendant les mois de vie en bordure de piste, elles quittent souvent le campement de grand matin et parcourent en petits groupes les kilomètres qui les séparent du village. Elles se rendent ensuite à la plantation de « leur » Villageoise ou à la cacaoyère du mari de cette dernière. Il est courant que les femmes pygmées en profitent pour déterrer des tubercules de manioc plantés par les Villageois à leur intention de telle sorte que leur travail soit rémunéré en nature. Elles peuvent aussi recevoir des épis de maïs, ou d'autres choses. Ce sont des avantages qu'elles assimilent en quelque sorte au fruit d'une journée de collecte effectuée sur une plantation plutôt qu'en forêt. En baka, une expression désigne l'activité qui consiste à se procurer des biens auprès des Villageois. De retour au campe-

ment, en général au début de l'après-midi, les femmes s'installent dans leur cuisine, se reposent, causent de choses et d'autres, commentent les nouvelles du village et préparent la nourriture qu'elles ont ramenée. Les plats peuvent être complétés par des feuilles ou des tubercules de manioc, de *macabo*, et quelques bananes plantain provenant des plantations du campement. S'ajoutent aussi des produits forestiers (des fruits, des graines oléagineuses ou des champignons, par exemple, et souvent du gibier) rapportés par d'autres membres du campement qui ont consacré leur journée à des activités en forêt.

Le plantain, le manioc et le maïs, dans une moindre mesure, sont utilisés comme alimentation de base dans les campements baka. Ces produits vivriers sont consommés quotidiennement pendant plus de la moitié de l'année et même durant certaines périodes de vie en forêt. Les femmes sont souvent chargées de régimes de plantain lors de leurs déplacements vers les campements forestiers. Mais si le séjour se prolonge, les ignames sauvages reprennent progressivement leur place dans les marmites. Le vocabulaire baka est très riche pour désigner différents clones de bananes dont la culture était pratiquée par les Villageois avant l'arrivée des Européens. Les Bakola de la zone méridionale consomment plus volontiers du manioc que du plantain, sous forme de bâtons ou de boules de « fougou ». Ce sont les produits vivriers qui sont utilisés avec le plus de régularité ; les produits forestiers, bien sûr très appréciés et très présents dans la cuisine pygmée, peuvent être occasionnels sans provoquer la disette. Quand un Baka dit qu'il a faim, cela signifie généralement qu'il n'a plus mangé de viande depuis longtemps et non qu'il est réellement affamé. En cas d'extrême limite, les gens mangent des bâtons de manioc ou des doigts de banane plantain grillés, accompagnés d'huile de palme pimentée. L'habitude de consommer des aliments vivriers accentue évidemment la dépendance des familles pygmées engagées dans une relation de clientèle auprès des Villageois.

La contribution économique des femmes pygmées détermine le mode de développement des campements. La plupart de ces derniers s'organisent selon un modèle de dépendance agricole vis-à-vis des partenaires villageois. Mais il arrive néanmoins

que des familles, voire même quelques campements entiers, soient plus autonomes.

Envisageons deux types d'intégration de la production agricole, qui paraissent être les plus significatifs.

Le premier cas de figure, que j'appellerai celui de la dépendance agricole, caractérise l'organisation de la plupart des campements bakola et baka. Les femmes pygmées ne cultivent alors que des plantations embryonnaires aux alentours de leur campement. Il s'agit d'une agriculture d'appoint qui ne permet pas d'assurer l'autosuffisance en produits vivriers. Ces femmes sollicitent beaucoup leurs partenaires villageoises et passent énormément de temps sur les plantations de ces dernières. Lorsque les femmes pygmées se consacrent autant à l'agriculture, elles sont moins disponibles pour participer aux activités de chasse, de collecte et de pêche organisées par d'autres membres du groupe local, et la qualité de vie de ce type de campement régresse en conséquence.

Le second cas de figure est celui de l'indépendance agricole. Certains campements bakola et quelques familles baka, et non des campements entiers, parviennent à maintenir leur indépendance en produits vivriers. C'est le cas de campements entourés de parcelles dont la surface cultivée autorise une certaine autosuffisance en produits vivriers. Cette situation est la seule sans tractation systématique et contraignante entre les femmes pygmées et villageoises bien que, et cela me paraît révélateur de la profondeur du lien inter-ethnique, la relation de clientèle ne soit pas rompue pour autant. Les femmes rendent moins régulièrement de services sur les plantations villageoises. Elles n'en rendent parfois plus du tout. La relation d'amitié n'a plus comme fonction essentielle de pallier une production vivrière insuffisante. Les besoins en produits vivriers étant satisfaits, les familles jouissent d'une plus grande mobilité et font des incursions beaucoup plus fréquentes en forêt. Cela leur permet à la fois de vivre régulièrement dans des campements forestiers et de ramener les produits de la collecte, de la pêche et de la chasse en quantité supérieure.

En réalité, dans le cas de ces campements ou de ces familles, la collecte n'a plus qu'une fonction de soudure. Mais la chasse

continue d'avoir une importance économique capitale, du fait notamment de l'échange ⁽¹⁹⁾ et de la vente de gibier. L'intensification de la production de viande, motivée par cette finalité, nécessite ainsi souvent la participation d'un effectif féminin supplémentaire, disponible quand les activités agricoles ne prennent plus autant de temps. Envisageons à présent le secteur fondamental de la chasse auquel les femmes contribuent en utilisant certaines techniques cynégétiques.

Les femmes et la chasse

Chez les Bakola, les femmes participent activement à certains types de chasse. Elles rapportent souvent des quantités appréciables de viande au campement. Elles contribuent davantage aux activités cynégétiques que les femmes baka ou aka de Centrafrique par exemple. Cet état de fait est directement lié à l'indisponibilité ponctuelle des hommes occupés ailleurs, qu'ils pratiquent l'essartage, qu'ils soient employés dans une société forestière, ou qu'ils aient simplement la « gueule de bois » !

Les techniques de chasse que les femmes utilisent le plus couramment sont celles de la chasse à courre, que ce soit entre elles ou en communauté avec les hommes. De plus, elles participent régulièrement aux battues collectives de la chasse au filet qui ne peuvent avoir lieu sans leur présence puisque cette technique requiert un nombre important de participants. Il arrive par ailleurs qu'elles chassent à la sagaie, mais elles ne tuent jamais le gros gibier. Elles utilisent également les pièges quand les hommes ne sont pas disponibles. La déforestation de ces dernières décennies a contribué à un appauvrissement de la faune. Le gros gibier, comme les éléphants, les buffles ou certaines grandes antilopes se font rares. Les porcs-épics, les rats palmistes et les petites antilopes constituent l'essentiel des captures quotidiennes.

Les battues collectives au filet se déroulent selon un processus classique. Après avoir marché un certain temps dans les sous-

19. Contre des vêtements, du pétrole, du savon ou encore des produits vivriers.

bois denses de la forêt, le meneur de chasse indique l'endroit où doivent être posés les filets. Silencieux, les participants les dressent rapidement et les attachent les uns aux autres de façon à constituer un demi-cercle d'importance variable. La surface ratissée sera d'autant plus vaste que leur nombre est important. Les hommes se dirigent ensuite vers l'entrée de l'espace isolé et les femmes se postent derrière le filet d'un homme de leur parenté (mari, fils ou frère...), armées de leur machette et d'un bâton. La chasse commence réellement dès que le meneur de chasse pousse le premier cri caractéristique de la battue. Les autres le reprennent ensuite. Ces cris sont très beaux quand ils sont lancés en *yodel*. Chacun fait simultanément du bruit, un vacarme terrible, par tous les moyens possibles, de telle façon que le porc-épic ou l'antilope, surpris et effrayés, se jettent dans les mailles des filets en tentant de fuir. Les hommes transpercent généralement le gibier quand il est dangereux (le potamochère par exemple), sinon, ce sont les femmes qui l'assomment. Mais si l'occasion se présente, rien n'interdit à une femme de faire couler le sang du gibier à l'aide d'une lance, d'un harpon, ou d'une machette. La battue terminée, on repart un peu plus loin et l'opération se répète à plusieurs reprises suivant le même scénario.

Les filets sont la propriété exclusive de l'homme. A sa mort, ses biens, c'est-à-dire son filet, sa hache, sa machette, ses lances et ses harpons, reviennent automatiquement à son fils, et à défaut, à son neveu ; jamais à une femme. Ce sont les hommes, en général, qui portent les filets et qui les dressent. Le gibier arrêté dans les mailles d'un filet revient automatiquement au propriétaire de celui-ci. Avec la sédentarisation croissante, les battues journalières sont souvent organisées au niveau d'un seul campement. Si les hommes ne sont pas suffisamment nombreux, une femme de leur parenté se charge du travail du port et de la pose des filets ⁽²¹⁾.

20. Dans le sud-est, les Bakwele, voisins des Baka, ont abandonné la chasse au filet depuis longtemps (?). Certains vieux conservent le leur comme souvenir, noirci au-dessus de la claie. Plus personne ne demande aux Pygmées d'entreprendre de telles battues au moment des travaux agricoles du village. Les Baka, quant à eux n'ont jamais possédé de filets.

La chasse-poursuite est très caractéristique des Bakola. Tout d'abord elle est fréquente ⁽²¹⁾, et les femmes y prennent une part considérable. C'est l'activité cynégétique à laquelle elles contribuent le plus. Il arrive qu'elles s'y adonnent plus souvent que les hommes, notamment pendant que ces derniers sont occupés à ouvrir de nouvelles plantations (essartage). En général, ce type de chasse se pratique entre femmes associées « par cuisine », mais aussi en couple ou en association de couples. La chasse-poursuite se pratique à l'aide de petits chiens au cou desquels pend un grelot. Le gibier capturé par un chien appartient au propriétaire de ce dernier. Bien que les femmes utilisent parfois la lance, il est plus courant de les voir équipées de leur machette. La technique consiste tout d'abord à repérer les sentes et le terrier du gibier ⁽²²⁾, ensuite à le déloger de son repaire, éventuellement, à lui donner la chasse jusqu'à sa capture et sa mise à mort. Deux techniques sont utilisées pour déloger l'animal de son terrier. La première est celle de l'enfumage : les femmes enfument le gibier qui, s'il meurt étouffé, est tiré de son trou à l'aide de la lance ou d'un bâton pointu semblable à une sorte de grattoir. La seconde technique consiste à introduire dans un des orifices du terrier, un outil créé sur le vif qui correspond à un « bâton vibreur ». Les femmes manient ce bâton de telle façon que les ondes sonores produites effrayent le gibier qui tente de fuir par une galerie latérale. S'il n'est pas arrêté à la main à sa sortie, assommé ou blessé d'un coup de machette, ou encore transpercé d'un coup de lance, les chiens se lancent alors à sa poursuite, suivis d'une femme ou d'un homme qui pousse régulièrement un cri de ralliement afin que les autres participants puissent repérer sa trajectoire et le suivre à distance. Le gibier épuisé finit toujours par se réfugier dans un trou d'où il est infailliblement délogé.

Bien que la chasse à la lance soit très souvent une activité masculine menée individuellement ou en très petits groupes, il peut arriver que des femmes bakola d'une même « cuisine » ou

21. Elle est organisée pratiquement toute l'année, bien que plus régulièrement pendant les pluies, alors que la chasse au filet est seulement pratiquée lors de la petite et de la grande saison sèche.

22. Je n'ai personnellement assisté qu'à la capture de rongeurs.

d'un même foyer, s'y adonnent entre elles. Elles partent alors en forêt, par groupes de deux ou trois, armées des lances des hommes de leur parenté. Certaines femmes ont la réputation d'avoir plus de « chance » à la chasse que leur mari. Lors de la promenade d'un couple en forêt, il arrive que ce soit la femme qui se saisisse de la lance pour abattre une antilope surprise dans son sommeil. Les femmes transpercent donc non seulement des rats et des porcs-épics mais aussi des antilopes de tailles diverses.

Cet état de fait n'étonne en rien les vieux bakola, par ailleurs critiques et amers vis-à-vis du changement. Ils considèrent simplement que « tout comme la femme blanche porte le fusil, la femme bakola porte la lance ».

Que des femmes chassent n'a rien d'étonnant en soi ; de nombreux cas sont attestés dans d'autres sociétés de chasseurs-cueilleurs. Ce qui est curieux, par contre, c'est le fait que les femmes bakola chassent à la lance et qu'elles tuent non seulement du petit gibier mais aussi quelquefois de grandes antilopes. En effet, chez les chasseurs-cueilleurs, les deux principales caractéristiques de la chasse des femmes sont en général les suivantes : d'une part, elle ne concerne que le petit gibier, et, d'autre part, elle n'est jamais pratiquée à l'aide d'armes tranchantes ou perforantes qui provoquent l'écoulement du sang de l'animal. Pour Testart (1986), la division sexuelle du travail dans la plupart de ces sociétés (à l'exception des Agta ; Estioko-Griffin, 1981) est fondée sur une opposition symbolique entre des écoulements de sang dangereux : celui de la femme et celui du gibier transpercé ou perforé. Le propos de cet article n'est pas d'élucider la question des femmes bakola chasseuses sur lesquelles l'enquête n'a pas encore fourni suffisamment d'informations. Je soulignerai simplement deux aspects importants. Le premier étant que les femmes bakola ne peuvent chasser pendant qu'elles sont menstruées : interdit ponctuel qui s'explique certainement en partie par la théorie du sang (Héritier, 1985 ; Faithorn, 1975), appliquée par Testart (*op. cit.*) aux sociétés de chasseurs-cueilleurs. Le deuxième point est que l'idée d'un « sous-équipement féminin » (Tabet, 1979) doit être nuancée dans le cas bakola puisque les femmes ne sont pas exclues de la chasse et de l'accès aux armes même si effectivement la plupart des outils/

armes de chasse appartiennent aux hommes et se transmettent en ligne exclusivement masculine. Les femmes bakola ne sont pas exclues de la chasse et de l'accès aux armes, contrairement à une répartition sexuelle des tâches fondée habituellement sur l'idéologie du sang.

Chez les Baka, les femmes ne s'adonnent pas à la chasse. Cette activité est du ressort des hommes. Mais la contribution indirecte des femmes à la réussite des activités cynégétiques est fondamentale. Il est par exemple indispensable que les femmes initiées au *yeli*, société secrète féminine, participent à la préparation et à la clôture rituelle de la grande chasse à l'éléphant. En cas d'absence des femmes initiées, mobilisées par exemple sur les plantations, le départ des hommes ne peut avoir lieu. Un esprit préside normalement à cette grande cérémonie au cours de laquelle les femmes initiées appellent les animaux et appliquent des remèdes de « chance » aux chasseurs et au grand chasseur d'éléphant. L'état de « chance » est indispensable à la préparation rituelle des activités de prédation. La notion de « chance », dont le front est le siège, est un constituant fondamental de la personnalité. Il s'agit d'un principe de vitalité et d'équilibre établissant un lien entre l'individu, ses proches, les membres du campement et la forêt, le monde des mânes et des esprits (voir aussi Boursier, 1984-1985). Les Baka vivent dans l'obsession d'être continuellement dans cet état de « chance ». Les occasions de le perdre sont nombreuses. Il peut être recouvré par l'intermédiaire de la personne qui en a provoqué la perte, ou, et c'est le cas le plus fréquent, par l'intermédiaire de femmes initiées.

Nous venons de voir que la chasse est encore aujourd'hui une activité fondamentale des campements, quelle que soit la composition des groupes de travail qui y participent. Avec la sédentarisation, l'introduction d'activités agricoles et la diminution progressive de la mobilité et de la fréquence du regroupement des campements, les conditions nouvelles de vie n'ont pas pour autant mis un terme aux activités cynégétiques traditionnelles. Ces dernières n'ont pas été fondamentalement perturbées. Par le jeu des groupes de travail, l'organisation économique de base possède un potentiel d'adaptabilité qui permet à cette activité fondamentale de persister. Ainsi s'explique sans doute partiel-

lement que les femmes bakola pratiquent des séances de chasse et assurent activement l'approvisionnement en viande du campement.

Le rôle des femmes dans la « révolution pygmée »

Dans son article sur les « *changements sociaux chez les Pygmées Baka* », Althabe écrivait, en 1965, qu'avec la sédentarisation, la société pygmée se masculinise de plus en plus, au détriment des femmes qui continuent de vivre comme par le passé ; seul l'homme serait le moteur de la « révolution pygmée », ce serait lui « sans conteste l'élément progressif du monde pygmée » (: 578).

Cette présentation de la réalité socio-économique pygmée relève d'une conception du développement qu'il faut relativiser. Quand Althabe parle du rôle prépondérant des hommes dans la « révolution pygmée », il fait principalement allusion à l'introduction de l'économie moderne en milieu traditionnel, donc aux cultures de rente. Or l'apport des technologies modernes contribue peu aux nombreuses mutations liées au processus de sédentarisation. Nous avons constaté que la production cacoyère des hommes pygmées est marginale par rapport à l'ensemble de l'agriculture bakola et baka. Ce ne sont pas ces cultures qui déterminent les axes de développement des campements. Ce ne sont pas non plus elles qui garantissent la qualité de la vie de la population.

En parlant de la sédentarisation qui « masculinise » de plus en plus la société, Althabe ne prend pas suffisamment en considération les nombreux emprunts que les Pygmées ont fait à l'économie villageoise. Certes ce sont les hommes qui construisent aujourd'hui les maisons rectangulaires à la façon des Villageois, alors que c'étaient les femmes qui le faisaient autrefois. Mais ceci correspond pratiquement au seul emprunt des hommes aux technologies villageoises, contrairement aux femmes qui, de leur côté, se sont approprié plusieurs technologies. Nous avons montré dans un article précédent que chez les Bakola, la plupart des activités féminines contemporaines

sont calquées sur celles des Villageoises quand celles des hommes continuent, dans l'ensemble, d'être proches d'un modèle présumé traditionnel, à l'exception de l'adoption marginale des cultures de rente qui relèvent de l'économie moderne.

Les femmes déterminent pour une large part les axes de développement des campements, leur participation économique et sociale étant conditionnée par la relation inter-ethnique inhérente à la dynamique de la communauté pygmée. Les cultures vivrières traditionnelles exploitées par les femmes bakola et baka jouent un rôle fondamental dans l'établissement d'un mode de vie équilibré au sein des campements, à condition toutefois que les Pygmées puissent continuer de pratiquer des activités forestières.

Finalement, c'est certainement quand les Pygmées sont sortis de la forêt, sollicités par leurs partenaires villageois pour leur rendre des services, et quand les femmes ont commencé à cultiver aux alentours des campements que les premiers grands changements se sont enclenchés. Et c'est sans doute cela que l'on pourrait appeler plus justement la « révolution pygmée », car c'est à partir de cette époque qu'ont été réalisés des emprunts irréversibles à l'économie villageoise. Comme dans toute société, tant les femmes que les hommes y ont contribué.

Bibliographie

- Althabe G., 1965. « Changements sociaux chez les Pygmées Baka de l'Est-Cameroun », *Cahiers d'Etudes Africaines*, V. 20, pp. 561-592.
- Barral H., Franqueville A., 1969. *Atlas régional du Sud-Est*, ORSTOM, Yaoundé, 52 p., 10 cartes h.t.
- Bahuchet S., 1985. *Les Pygmées Aka et la Forêt Centrafricaine*, SELAF, Paris, 640 p.
- Boursier D., 1984-1985. Enquête sur l'anthropologie baka, 28 p. ronéo.
- Brisson R., Boursier D., 1979. *Petit dictionnaire baka-français*, Douala, BP. 1855, 506 p. ronéo., 1 carte, 1 tabl.

- Dounias E., 1987. *Ethnoécologie et alimentation des Pygmées Bagyeli – Sud-Cameroun*, Le Havre, ISTOM, Rapport de stage, 83 p., multigraph.
- Estioko Griffin A., Bion Griffin P., 1981. « Woman the Hunter : The Agta », *Woman the Gatherer* : F. Dalhbery (Ed.), New Haven : Yale University Press : 121-151.
- Faithorn E., 1975. « The Concept of Pollution among the Kafe of the Papua New Guinea Highlands », *Toward an Anthropology of Woman* : R.R. Reiter (Ed.), Monthly Rev. Press : 128-140.
- Franqueville A., 1973. *Atlas Régional Sud-Ouest*, ORSTOM, Yaoundé, 93 p., 15 cartes. h.t.
- Greenberg J.H., 1966. *Languages of Africa*. Mouton, La Haye.
- Guthrie M., 1971. *Comparative bantu*, Gregg International publishers, Farnborough, vol. 2.
- Heritier F., 1985. « Le sperme et le sang... », *Nouvelle Revue de Psychanalyse* : 32-111.
- Joiris D.V., 1985. *Rapport de mission sur les Pygmées Bagyeli du Sud-Cameroun*, 86 p., Annexes, multigraph.
- Joiris D.V. « Techno-Economic Changes among the Sedentarised Bagyeli Pygmies », *African Pygmies of Western Congo Basin, Studies of Aka and their neighbors* : Helwett (B.S.) and Bahuchet (S.) (Ed.).
- Loung J.F., 1959. « Les Pygmées de la forêt du Mill. Un groupe de Pygmées camerounais en voie de sédentarisation », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, XII : 1-20.
- Loung J.F., 1988. « Le nom authentique du groupe pygmée de la région côtière camerounaise », *Revue de Géographie du Cameroun* : 81-94.
- Murdock G.P., Provost C., 1973. « Factors in the Division of Labor by Sex Across Cultural Analysis », *Ethnology*, 12 : 203-225.

- Oko Mengue P., 1976-77. *L'intégration des Pygmées, cas de l'Arrondissement de Lomié*, Mémoire de Licence, Université de Yaoundé.
- Tabet P., 1979. « Les mains, les outils et les armes », *L'Homme* 19 (3-4) : 5-61.
- Testart A., 1986. *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs*, EHESS, Cah. de l'Homme, nouv. sér. XXV.
- Vallois H., Marquet P., 1976. *Les Pygmées Baka du Cameroun : Anthropologie et ethnologie avec annexe démographique*, Paris, MNHN (Mémoires, série A Zoologie Tome C), 195 p., 78 fig., 61 tabl., IV pl. h.t.

Une réflexion plus générale

DANIÈLE COMBES, ANNE-MARIE DEVREUX*

TRAVAIL DES FEMMES ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

Cet article fait le point sur les recherches sociologiques menées en France, au cours des années récentes, sur le travail des femmes. Comme l'indiquent le titre et la bibliographie de cette étude, nous nous sommes limitées à caractériser et illustrer les approches du travail des femmes qui s'inscrivent dans une problématique des rapports sociaux de sexe.

Dans l'expression « travail des femmes », les deux termes, et pas seulement le premier, demandent définition. En effet, pour traiter de cet objet « travail des femmes », c'est-à-dire de l'activité d'une catégorie d'acteurs, il faut, d'un point de vue sociologique, construire préalablement cette catégorie. En particulier, analyser le travail des femmes en termes de division sexuelle du travail et de rapports sociaux de sexe signifie que des choix théoriques ont été faits, que la catégorie « femmes » est construite par son inscription dans un rapport social.

(*) Les auteurs ont participé aux travaux de l'Atelier Production-Reproduction (APRE) et mené, en collaboration avec quatre autres chercheuses, une recherche épistémologique sur l'émergence et les utilisations du concept de rapport social de sexe, recherche sur laquelle elles s'appuient ici.

Cette démarche caractérise un courant actuel de la sociologie dont nous sommes parties prenantes. Nous l'illustrerons à travers nos travaux et d'autres. Auparavant, pour montrer le cheminement théorique qui a été nécessaire afin d'arriver à la problématique des rapports sociaux de sexe, il nous paraît utile de revenir sur les différents modes de construction possibles des catégories de sexe et de passer en revue les notions ou concepts servant à définir ce que certaines appellent le « genre » (en référence au « *gender* » anglo-saxon), et que nous appelons le sexe (social).

Nous essaierons, dans chaque cas de figure de montrer quelles sont les conséquences du recours à tel ou tel type de construction sur l'analyse du travail des femmes.

Les constructions sociologiques des catégories de sexe et leurs incidences sur l'analyse du travail des femmes.

En fait, quand nous parlons aujourd'hui de « construction » de catégories sociales et que nous entendons par là une construction scientifique, nous adoptons sur les textes antérieurs un point de vue qui, dans bien des cas, n'était pas celui de l'auteur.

Catégorisation biologique, condition féminine et travail féminin

Dans la sociologie des années 60, le sexe apparaît comme une variable, à côté de l'âge, de la classe sociale (ou de la CSP, Catégorie Socio-Professionnelle), de la situation matrimoniale, etc. Mais il n'a pas le même statut ; il repose totalement sur des critères de définition biologiques (alors qu'avec les notions d'« enfance » ou de « troisième âge », la catégorie d'âge connaît un début de construction sociologique).

De plus, la variable sexe ne semble concerner qu'une partie des populations étudiées et n'intervient que pour faire apparaître la spécificité des femmes par rapport à un modèle général et implicitement masculin.

A ce stade, le sexe n'est donc pas construit comme catégorie sociologique. C'est une classification basée sur une soi-disant « évidence naturelle » empruntée au sens commun. Les femmes sont enfermées dans leur « condition féminine ». Dans la mesure où elle est déterminée par le biologique, cette « condition » ne peut être inscrite dans un développement historique. De ce fait, la participation des femmes à la production économique (qui, elle, est liée à ce développement historique) pose problème, à un double niveau :

- socialement, elle éloigne les femmes de ce qui justement les définit comme catégorie « naturelle », à savoir leur fonction de reproductrices biologiques et ses dérivés tout aussi « naturels » : élevage des enfants et travail domestique.
- sociologiquement, elle perturbe le modèle dominant du travail, modèle prétendument général et qui, de fait, ne recouvre que les situations masculines de travail. Le « travail féminin » est alors un appendice spécifique du travail en général : emplois « féminins », comportements spécifiques par rapport à l'activité (la fameuse courbe à deux bosses), etc.

A noter que plutôt que d'étudier le travail féminin de l'intérieur, les études de cette période portent en fait sur l'activité professionnelle : la femme est-elle (ou non) professionnellement active et, par conséquent, sort-elle de la sphère domestique ?

Les travaux sociologiques de la fin des années 60, qui s'appuient sur la théorie des rôles pour analyser la situation des femmes dans la société, font rupture avec l'optique évoquée ci-dessus, dans la mesure où, pour la première fois, ils font apparaître que le rôle féminin ne se définit que par rapport au rôle masculin. La théorie des rôles, importée de la psychologie américaine, a connu un succès considérable dans le champ de la sociologie de la famille et du travail féminin. Parmi toutes les finalités que se donnait cette discipline, celle d'avoir une action directe sur les problèmes de société, de réconcilier les acteurs sociaux ou les groupes d'acteurs lorsque des conflits émergent, nous paraît la plus éclairante pour expliquer son impact.

L'introduction des concepts de cette théorie des rôles dans la sociologie française rencontre le souci de celle-ci d'expliquer des faits sociaux qui étaient alors en pleine évolution : insertion de plus en plus massive des femmes, y compris des mères de famille, dans le marché du travail et tensions qui en résultent au niveau de la famille. Ainsi, la notion de « conflit de rôles » est-elle au centre des écrits de la période sur la position sociale des femmes mariées qui travaillent : la grande question est alors de savoir comment permettre à la femme de concilier son rôle d'épouse et de mère de famille et son rôle (que l'on dit parfois nouveau) de femme active ou de productrice.

Le travail des femmes est, là encore, le plus souvent étudié sous l'angle de l'activité et non du contenu du travail lui-même, dans la mesure où la question de la différenciation des rôles de sexe est traitée à l'intérieur de la famille. La question posée est alors de comprendre l'impact de l'activité professionnelle d'une femme sur le partage des rôles au sein de la famille.

On peut ainsi évoquer les travaux d'Andrée Michel qui parle de « stratification sexuelle » et étudie les relations hommes/femmes en utilisant le concept de rôles et ses notions connexes. Par exemple, elle croise la variable « activité de la femme » (femme travaillant ou non) avec des données d'attitude comme la structure du pouvoir dans le couple ou la réussite en matière de planning familial (Michel, 1970). Ce faisant, la distribution des rôles n'est en fait référée qu'au rapport homme/femme dans le couple conjugal.

Bien qu'empruntant elle aussi, à la théorie des rôles, Madeleine Guilbert a une tout autre perspective, du moins au départ, lorsqu'elle prend pour objet le travail industriel des femmes (Guilbert, 1966). Elle cherche à faire apparaître « les clivages entre fonctions professionnelles des femmes et fonctions professionnelles des hommes » et se demande s'il existe un groupe particulier des femmes dans le travail d'usine. Bien qu'elle décrive très précisément une réelle division sexuelle dans le travail industriel (mais sans la nommer comme telle), elle se situe dans une problématique de partage des tâches. Glissant de la notion de fonction à celle de rôle, elle veut par cette recherche « dégager une notion plus complexe de rôles

masculins et de rôles féminins dans les professions industrielles ». Reprenant de ce fait le cadre conceptuel de la théorie des rôles et, par conséquent, les limites de sa valeur explicative, elle conclut que les différenciations hommes/femmes dans le travail d'usine trouvent leurs origines dans l'image-type que se font les employeurs (hommes) de la femme ouvrière.

La division des rôles n'est donc qu'une question de représentation de la femme, chez les seuls employeurs. Pour ceux-ci, les capacités domestiques des femmes les orientent « naturellement » vers tel ou tel type de tâches qui se trouvent être les tâches répétitives, sans responsabilité et, par conséquent, mal payées. Ce clivage des tâches industrielles entre sexes relève donc d'un rapport employeur/ouvrières et d'un mode de gestion d'une catégorie particulière d'ouvriers. « Le double présupposé de l'unité de la classe ouvrière d'une part et du poids déterminant de l'idéologie dans cette répartition des fonctions industrielles empêche Madeleine Guilbert de voir en quoi ces rapports employeur/ouvrières et ouvriers/ouvrières relèvent d'un même fait social, d'un même rapport social spécifique » (Devreux, 1986). L'auteur note pourtant les difficultés des femmes à pénétrer les bastions masculins, professionnels ou syndicaux, du fait des résistances des hommes à leur entrée, mais elle n'utilise pas ces observations.

Ainsi, du point de vue de la catégorisation de sexe, peut-on admettre que ces recherches menées en termes de rôles et de différenciation de fonctions s'appuient, elles aussi, sur des catégories biologiques de sexe et parlent des femmes sans remettre en question leur définition par le seul critère biologique.

Les constructions de « systèmes de sexe » et le travail domestique comme lieu d'expression du rapport « patriarcal »

Les réflexions que certaines chercheuses féministes ont commencé à mener vers 1970 ont opéré une rupture radicale par rapport à ces cadres conceptuels. Rupture qui s'est faite à la fois par la critique des analyses sociologiques en vigueur et par

l'énoncé du fait que « l'oppression des femmes fait système », que toutes les femmes sont opprimées par le « patriarcat ». Les sexes sociaux constituent un « système social », c'est-à-dire un système où joue dialectiquement un rapport social spécifique, qui lui est propre : le rapport entre les sexes. C'est ce rapport social qui indique maintenant les modalités de définition des catégories sociales de sexe. En effet, c'est à travers ce rapport que se définissent les sexes, l'un par rapport à l'autre.

En d'autres termes, les sexes n'existent pas *socialement* l'un sans l'autre. Plus encore et comme l'écrira Christine Delphy : « C'est l'oppression qui crée le genre. C'est la pratique sociale qui transforme en catégorie de pensée un fait physique qui, en lui-même, n'a pas de sens pour le social, n'est pas explicatif du social » (Delphy, 1981) C'est donc le social qui crée le sexe biologique comme catégorie sociale. Dès lors, on peut dire que le biologisme n'est pas une « erreur » théorique, c'est proprement un système idéologique qui prétend rendre compte d'un fait social : le rapport entre les sexes.

En localisant dans le travail domestique et dans le contrat de mariage les fondements d'un système de production spécifique qu'elle appelle le « mode de production domestique » et qu'elle construit en analogie au système de production capitaliste de la théorie marxiste, Christine Delphy d'une part énonce (avec d'autres) que le travail domestique est un travail mais, d'autre part, elle isole, d'une certaine façon, les rapports de sexe dans la famille ; les rapports qui se jouent dans ce mode de production domestique constituent, d'après elle, « maris et femmes en classes antagonistes ».

Colette Guillaumin, qui fait une autre construction du système des sexes qu'elle nomme « *sexage* » pense, quant à elle, que le rapport entre les sexes se caractérise non par l'accaparement de la force de travail des femmes et du travail domestique lui-même mais par l'appropriation physique des femmes, c'est-à-dire l'appropriation non quantifiable de la « machine-à-force-de-travail ».

Dans cette perspective, le mariage n'est que la surface institutionnelle et individuelle d'un rapport généralisé : le rapport

d'appropriation d'une classe de sexe par l'autre, c'est-à-dire le sexage (Guillaumin, 1978).

Toutefois, on note que, dans cette analyse, le fait que la femme puisse vendre sa force de travail elle-même sur le marché du travail introduit une contradiction : par cette liberté durement acquise, la femme se réapproprie son existence en tant que sujet social.

Le travail domestique et les premiers efforts d'articulation de la famille et du travail.

Dans les années qui suivent, vont se développer des recherches sur le travail domestique et sur les changements dans les structures familiales. Ces recherches tentent de conceptualiser le travail domestique et donc d'appliquer une notion relevant classiquement de la sphère de la production marchande à la sphère non-marchande de la reproduction. Il subsiste, en revanche, des hésitations dans l'utilisation des concepts servant à définir les catégories de sexe et leur rapport. A côté d'un recours à la notion de « patriarcat » qui s'applique au niveau structurel, on utilise l'idée de rôle et de partage des rôles, pour parler des rapports hommes-femmes.

Un effort de réflexion est fait, toutefois, pour analyser les relations, dans le système capitaliste, entre la sphère des marchandises et celle de la reproduction de la force de travail. Il aboutit, notamment, à l'idée d'une « autonomie relative » des deux sphères : « le rejet des fonctions de reproduction de la force de travail hors de la sphère de la production entraîne une marginalisation de ces fonctions et de celles qui leur ont été affectées »... à savoir : les femmes (Daune-Richard, 1986). On parle alors d'« assignation prioritaire » des femmes à la sphère domestique et c'est à partir de là qu'on analyse leur place sur le marché du travail.

Etant admis que la fonction socialement prioritaire des femmes est d'assumer les charges domestiques, on s'interroge sur les conséquences que cela entraîne quant à leur mode d'insertion sur le marché du travail et, corollairement sur les effets

éventuels de cette insertion sur la définition de la place sociale des femmes.

L'accent est de plus en plus mis sur les interdépendances et non plus sur les effets de déterminations causales. C'est dans ce contexte et au milieu d'un fort développement des recherches de terrain sur les familles, les modes de vie, les trajectoires sociales qu'a lieu le premier regroupement des recherches tendant à articuler travail et famille, lors des Journées d'étude de la Société Française de Sociologie (Nantes, 1980). Ce sera une première étape vers la constitution d'un nouveau courant de recherche, à travers la réflexion commune des auteurs du « Sexe du travail » (1984).

« Le sexe du travail »

« Le travail aurait-il un sexe ? Question absurde (...) il n'a d'existence qu'au masculin », peut-on lire en tête de l'introduction de ce livre collectif⁽¹⁾, où l'on constate encore que « la famille demeure le point de départ obligé des analyses de l'activité professionnelle des femmes » et non, bien sûr, de celle des hommes.

Cependant, « l'analyse du travail domestique et des rapports entre les sexes a signifié de nouvelles approches des rapports sociaux et du travail des femmes : (...) l'étude des relations entre les sexes n'est plus circonscrite au groupe familial et se fonde désormais sur l'ensemble des interdépendances entre le travail domestique et le travail professionnel ». Ainsi met-on en avant la nécessité de pas enfermer dans une sphère ou dans l'autre ni le travail (au sens large englobant et refondant le domestique et le professionnel), ni l'un ou l'autre sexe, ni le rapport social qui les lie. « Le sexe du travail » affirme donc et réaffirme au fil des articles l'utilité d'analyser les liens entre « système productif et structures familiales ».

L'intérêt et la difficulté de la démarche sont dans la commune volonté des auteurs d'analyser simultanément l'articulation des sphères de la production et de la reproduction et celle des

1. *Le sexe du travail*. Ouvrage collectif, PUG, 1984.

rapports sociaux de sexe et de classe (Combes et Haicault, 1984 : 155-174).

Faut-il le rappeler : postuler que les rapports entre les sexes sont fondamentaux était alors un « coup de force », dans une discipline où seuls les rapports de classe avaient droit de cité. Il ne peut être question de faire ici une présentation systématique de l'ouvrage. On se limitera à montrer, à travers quelques exemples, comment y est abordée, traitée ou rencontrée la question de l'articulation production-reproduction. Toutefois, auparavant, il peut être utile de rappeler en quel sens est utilisé, dans « Le sexe du travail », le terme de « reproduction », par opposition à la production : « Il ne s'agit donc pas du sens classiquement donné au terme de reproduction sociale. La reproduction inclut pour nous, à partir de la production des enfants, et plus largement des individus, un ensemble d'activités, à l'exclusion des activités de production des marchandises. Dans cette perspective, l'analyse de la famille est inséparable de l'étude des autres institutions qui concourent à la reproduction ».

Cette définition consensuelle laissait dans le flou le contenu des oppositions non-superposables entre, d'une part, la production des biens et celle des individus, d'autre part, les productions marchande et non-marchande, ainsi que le caractère sociologiquement construit de ces séparations.

L'articulation production-reproduction et l'analyse des positions des hommes et des femmes dans la société

Le texte de Martine Chaudron porte sur les trajectoires sociales des femmes et des hommes. Il s'agit d'une recherche que l'auteur situe à l'intersection de deux champs : celui de la mobilité sociale et celui de la famille.

Elle rappelle que les sociologues ont d'abord appréhendé la mobilité sociale des hommes (par les tables de mobilité CSP – Catégorie Socio-Professionnelle – du père-CSP du fils) puis celle des femmes (par CSP du père-CSP du gendre). La mobilité des hommes est donc mesurée par la position professionnelle et celle des femmes par le mariage.

Critiquant cet enfermement des hommes dans l'activité économique et des femmes dans la famille, M. Chaudron propose de lui substituer une analyse des places et fonctions des hommes et des femmes dans la structure sociale, appréhendée en termes d'assignation prioritaire : « Assignation prioritaire mais non exclusive des femmes au travail domestique, dans la famille, assignation prioritaire exclusive des hommes au travail professionnel » (Chaudron, 1984 : 17-27). Elle souligne, comme d'autres, que ces places sont dissymétriques : les fonctions des hommes et des femmes sont différentes dans la famille où seules les femmes s'acquittent d'un travail domestique.

Nous pourrions lui objecter non seulement que les hommes ne sont pas totalement absents du travail domestique mais surtout que les femmes et les hommes ont aussi des fonctions différentes dans la production, le rapport social de sexe étant le même ici et là.

Dans un article, intitulé « Employés, employées, trajectoires professionnelles et familiales », Françoise Battagliola analyse, elle aussi, les inscriptions sociales sexuellement différenciées. On ne peut pas faire, dit-elle, comme si le positionnement social se construisait, pour les hommes uniquement dans le professionnel et pour les femmes seulement dans la famille, ce qui, dans les deux cas, est réducteur :

« Si la structure familiale est le lieu le plus visible d'exercice des rapports sociaux entre les sexes à travers la dévolution aux femmes du travail domestique, elle n'en est pas moins traversée par les rapports de classe »... De même, écrit-elle, « la sphère productive apparaît comme le lieu d'expression des rapports de classe (...) mais la division sociale et technique du travail s'appuie sur les rapports sociaux entre les sexes, les redouble dans son propre champ » (Battagliola, 1984 : 57-70).

Sortir un objet de recherche de la sphère où le sens commun et la sociologie classique l'enferment

Dans son texte : « La parentalité dans le travail. Rôles de sexe et rapports sociaux », Anne-Marie Devreux souligne que la production d'enfants (production et élevage) n'a pas encore

atteint un statut d'objet sociologique et demeure du domaine de la biologie et de celui de la psychologie, faisant appel à la nature, à l'instinct maternel ou au désir d'enfant, etc.

La sociologie de la famille enferme cette production, niée comme telle, dans la sphère familiale. Et si les socio-démographes mettent en relation fécondité et activité professionnelle, c'est pour dire que celle-ci éloigne les femmes de la famille.

C'est, écrit-elle, parce que les comportements procréatifs sont tenus pour une affaire de famille que leur étude semble ne concerner que les femmes. Et elle critique dans un même mouvement l'occultation de l'activité productive des femmes et celle du « hors-travail » des hommes, mettant l'accent, dans l'un et l'autre cas, sur la face cachée de l'assignation prioritaire.

Articulation production-reproduction et périodisation de la division sexuelle du travail

Nous emprunterons un dernier exemple à Danielle Chabaud et Dominique Fougeyrollas, dans leur article : « A propos de l'autonomie de la production et de la reproduction », où elles partent d'une double hypothèse : d'une part, contrairement à d'autres formations sociales où la production des biens et celle des personnes participent des mêmes activités sociales et sont donc réalisées au sein des mêmes rapports sociaux, la société capitaliste se caractérise par l'autonomisation relative de la production généralisée des marchandises et de la reproduction sociale des individus. D'autre part, cette séparation s'appuie sur les transformations de la famille et l'émergence d'une nouvelle forme de division du travail entre les sexes : assignation prioritaire des hommes à la production et des femmes à la reproduction.

Il s'agit, disent-elles, de dégager les éléments de périodisation de la division du travail selon les sexes et des formes de famille, en l'occurrence la « famille du salariat », centrée sur la reproduction des individus et la « famille patrimoniale », où la production et la reproduction du patrimoine et des personnes constitue un seul et même processus. Leur propos est une périodisation des formes familiales, des modes de division

sexuelle du travail qui seraient autant d'agencements, de formes de l'articulation production-reproduction.

Tendances actuelles : repères partiels et partiels

Nous partirons d'une anecdote récente : le thème « travail domestique-travail salarié », récemment proposé dans une ébauche de programme interdisciplinaire de recherche, n'a guère suscité de réponses. Il a alors été suggéré qu'ainsi énoncé ce thème n'inspirait plus beaucoup les chercheuses pour lesquelles il relève désormais de l'évidence.

Nous nous sommes donc interrogées sur l'évolution des questionnements, des centrages de la recherche, ainsi que sur l'émergence et la construction de nouveaux objets théoriques. Nous en parlerons brièvement, d'abord assez globalement, puis à partir de quelques exemples d'objets de recherche.

Après avoir voulu caractériser les rapports hommes/femmes comme un rapport social déterminant dans l'ensemble de la structure sociale, comme un rapport structurant et parce que, dans les recherches et dans l'analyse des matériaux, nous ne pouvions pas clairement séparer ce qui relève des rapports de sexe de ce qui relève des rapports de classe, il nous a paru nécessaire de réfléchir davantage à ce que nous mettions sous le terme de rapport social (Combes, 1985 : 103-106).

La définition d'un rapport social donne lieu, actuellement encore, à d'importants débats. Pour notre part, nous voulions mettre l'accent sur la dimension dynamique et contradictoire de cette « relation » entre des catégories d'acteurs sociaux. Ce qui fait le caractère contradictoire, antagoniste d'un rapport, c'est que la nature de la relation hiérarchique, relation d'oppression, d'exploitation et/ou de domination, rend inconciliables les deux termes du rapport. Du coup, la lutte que mènent ces deux termes ou plus exactement les deux groupes sociaux qu'ils désignent, pour perpétuer la domination ou pour la réduire induit une dynamique permanente.

On peut alors se poser la question de l'évolution historique de ce rapport, mais aussi, et en même temps, celle des modalités de sa reproduction (Battagliola *et al.*, 1986 ⁽²⁾).

Il s'agit donc d'analyser la dynamique du rapport social, de comprendre à la fois comment il évolue historiquement tout en se perpétuant et comment les acteurs qu'il met en présence créent et modifient quotidiennement les conditions de sa reproduction.

Comment mettre en oeuvre ces principes d'analyse dans des recherches ?

Nous aborderons cette question à travers quelques exemples de recherches empiriques qui ont en commun d'étudier le fonctionnement des rapports sociaux de sexe simultanément dans plusieurs lieux ou champs du social. Ces recherches en effet s'efforcent de montrer que le rapport social de sexe n'a pas un espace social propre, originel ou privilégié de fonctionnement, mais qu'il est, au contraire, d'emblée *transversal*, c'est-à-dire présent et actif dans la totalité de l'espace social.

Une première série d'exemples porte sur les modalités de fonctionnement des catégories de sexe et sur la définition de leurs contours.

Une approche a consisté à travailler à partir des lignées: c'est le travail d'Anne-Marie Daune-Richard sur les lignées féminines (1984). En analysant ce qui se transmet, du point de vue des pratiques et des représentations du travail professionnel et du travail domestique, entre mère et fille, on observe la manière dont le rapport au travail des femmes se constitue et se reproduit au sein d'une même catégorie de sexe.

Une autre approche consiste à travailler aux frontières des catégories de sexe, hommes et femmes. Nous en donnerons deux exemples qui, l'un et l'autre, posent la question d'une variabilité des positions des individus sexués, à l'intérieur des catégories et dans les rapports sociaux de sexe.

2. N.B. : ce texte est en cours de réédition, dans La Collection CSU, IRESCO, Paris.

Dans le premier, Anne-Marie Devreux repère comment le rapport à la paternité, toujours envisagé du point de vue des pratiques et des représentations, situe des hommes « différents », par rapport à l'ensemble de la catégorie de sexe à laquelle ils appartiennent et comment certains peuvent se trouver, du point de vue du travail domestique, en marge du groupe masculin et en position sociale intermédiaire, du point de vue des rapports de sexe (Devreux, 1984 : 239-241).

Dans la même perspective, A.M. Daune-Richard (1987), dans sa recherche sur une population de jeunes filles en cours de formation dans une filière professionnelle typiquement « masculine » étudie leur trajectoire et les déterminants familiaux, scolaires etc. qui ont conduit à ces choix.

Nous citerons maintenant et pour terminer, deux recherches qui sont de bons exemples de construction d'objets transversaux (Devreux, 1985). La recherche de Monique Haicault porte sur une population d'ouvrières qui sont, avec leur mari, en cours d'accession à la propriété d'une maison individuelle. Son objet empirique est constitué par les pratiques des femmes sur les trois plans du travail salarié, du travail domestique et du logement. Elle veut mettre à jour les modes de gestion de cet ensemble de contraintes et démontre que cette gestion se règle par la prise en charge mentale, par les femmes, de l'ensemble de l'organisation nécessaire à l'exercice du travail salarié, du travail domestique et de l'acquisition de la maison. Elle observe donc les pratiques d'articulation entre ces trois champs du social et démontre que cette gestion mentale est possible grâce à deux « médiateurs » :

- le corps, dont la superposition des mouvements gère le manque de temps.
- l'imaginaire, qui à la fois aggrave les contraintes, par l'adhésion à des mythes domestiques (mythe du « propre total ») et les allège, lorsque les femmes se réapproprient leur image en se disant, par exemple, « parfaites maîtresses de maison » ou « responsables dans leur travail ».

On a donc là un objet « charge mentale » qui à la fois est transversal d'emblée aux différents champs du social et prend en compte, dans sa constitution-même, l'imbrication des pratiques

et des représentations, ce qui constitue une autre tendance actuelle dans la sociologie des rapports sociaux de sexe (Daune-Richard et Haicault, 1985).

Un deuxième exemple est la recherche d'Anne-Marie Devreux sur les conditions sociales faites à la grossesse des femmes actives (Devreux, 1988).

Elle a forgé le concept de parentalité, à travers ses recherches sur maternité/paternité et vie professionnelle. Son travail sur la paternité a mis en évidence que celle-ci favorise l'inscription des hommes dans la sphère professionnelle.

La grossesse dans la vie professionnelle correspond à une situation concrète, prise comme objet d'analyse des articulations entre activité professionnelle et vie familiale. C'est un bon exemple de l'imbrication production/reproduction que de montrer comment la gestation, que l'on a l'habitude de considérer comme relevant du seul domaine du « privé », se déroule aussi sur les lieux-mêmes de l'activité professionnelle, où l'acquisition des normes de constitution de la famille se poursuit à l'âge adulte.

La recherche porte aussi, et inséparablement, sur le fonctionnement des rapports sociaux de sexe, non seulement parce qu'elle est un élément de la mise en regard des deux faces de la parentalité (paternité/maternité) mais aussi parce que les représentations de la grossesse qui ont cours sur les lieux du travail ne sont pas les mêmes selon la composition sexuelle du milieu de travail et parce qu'à travers la saisie des différences d'une couche sociale à l'autre, c'est bien encore le fonctionnement des rapports sociaux de sexe que l'on observe.

Conclusion

Travail professionnel et travail domestique ; travail des femmes et travail des hommes : l'étape déterminante pour la sociologie des rapports entre les sexes a été de montrer que le « travail », activité sociale de référence essentielle pour le positionnement des individus dans la société contemporaine, ne se réduisait ni au travail des hommes, ni au travail productif dans la sphère marchande.

Nous avons retenu pour illustrer ce cheminement un très petit nombre d'exemples, situés de plus dans une mouvance qui nous est très proche. Chacun de ces exemples contribue, par son éclairage propre, à l'analyse du travail en montrant comment la division sexuelle du travail est à l'oeuvre dans tous les champs du social et y manifeste la dynamique des rapports sociaux de sexe.

Mais les objets de recherche que nous avons cités, par leur construction transversale et par la remise en cause qu'ils opèrent des catégories « naturelles » de sexe, vont plus loin.

Après avoir « décloisonné » les champs jusqu'ici séparés du domestique et du professionnel, du productif et du reproductif, ces démarches remettent en cause les concepts mêmes de travail et de production. Avec la recherche sur les conditions faites à la grossesse dans le travail professionnel s'ouvre une voie d'analyse de la production d'enfants s'inscrivant dans une approche de la « production », conçue comme activité sociale de fabrication et entretien, à la fois des biens matériels et de la vie humaine.

Bibliographie

- Battagliola F., 1984. « Employés, employées, trajectoires professionnelles et familiales », in *Le sexe du travail* : 57-70.
- Battagliola F., Combes D., Daune-Richard A.-M., Devreux A.-M., Ferrand M., Langevin A.. 1986. « A propos des rapports sociaux de sexe : parcours épistémologiques ». Rapport CNRS, ATP « *Recherches féministes et recherches sur les femmes* ».
- Chaubaud D., Fougeyrollas-Schwebel D, 1984. « A propos de l'autonomie relative de la production et de la reproduction », in *Le sexe du travail* : 239-254.
- Chaudron M., 1984. « Sur les trajectoires sociales des femmes et des hommes. Stratégies familiales de reproduction et trajectoires individuelles », in *Le sexe du travail* : 17-27.

- Combes D., 1985. « Qu'appelle-t-on rapport social et de quels rapports sociaux parle-t-on ? », *Cahiers de l'APRE* n° 3 : 103-106.
- Combes D. et Haicault M., 1984. « Production et reproduction, rapports sociaux de sexes et de classes », in *Le sexe du travail* : 155-174.
- Daune-Richard A.-M., 1984. « Travail professionnel et travail domestique. Etude exploratoire sur le travail et ses représentations au sein des lignées féminines ». Petite collection CEFUP (Centre d'Etudes Féminines de l'Université de Provence). *Document Travail et Emploi*.
- Daune-Richard A.-M., 1986. « De la construction d'un objet "travail des femmes" à une reconceptualisation du travail ». Communication pour le colloque « *Work and Politics : the feminization of the Labour Force* », Harvard University, Center for European Studies, 14-16 Mars 1986. Document LEST.
- Daune-Richard A.-M. et Haicault M., 1985. « Le poids de "l'idéal" dans les rapports sociaux de sexe », *Cahier de l'APRE* n° 3.
- Daune-Richard A.-M., 1987, avec la collaboration de Flament C., Lemaire M. et Marry C. *Les filles dans les formations industrielles de technicien supérieur liées aux nouvelles technologies*, LEST, Aix-en-Provence.
- Delphy C., 1981. « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 2.
- Devreux A.-M., 1984a. « La parentalité dans le travail. Rôles de sexe et rapports sociaux », in *Le sexe du travail* : 113-126.
- Devreux A.M., 1984b. « Parentalité et vie professionnelle - Questions sur la définition des classes de sexe », in *Femmes, féminisme et recherches*, Actes du Colloque National de Toulouse, Editions AFFER : 239-241.
- Devreux A.-M., 1985. « Articulation production-reproduction et construction d'objets transversaux », *Cahier de l'APRE* n° 3.

Devreux A.-M. 1986. « De la condition féminine aux rapports sociaux de sexe : repères pour une évolution de la définition sociologique des catégories de sexe », *BIEF*, n° 16, CEFUP.

Devreux A.-M., 1988. « La double production - Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes », *La Collection CSU*, IRESKO, Paris.

Guilbert M., 1966. *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, Mouton,

Guillaumin C., 1978. « Pratique du pouvoir et idée de nature », *Questions Féministes*, n° 2-3.

Haicault M., Coucoureux H. et Pagès M., 1985. « La vie en deux - Ouvrières de l'électronique en habitat individuel du péri-urbain toulousain », *Plan-Construction*.

Michel A., 1970. *Sociologie de la famille*, Paris, Mouton.

LES FEMMES :
LE NOEUD GORDIEN
DU DÉVELOPPEMENT RURAL



ANNE BIQUARD

FEMMES ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE : PERTES SANS PROFIT

L'exemple du beurre de karité (Mali)

Les projets de développement, le plus souvent, ne prennent guère les femmes en compte. Cela renforcent inévitablement les déséquilibres que les communautés rurales des PVD affrontent déjà du fait des difficultés économiques grandissantes. Les femmes y perdent la reconnaissance de leur statut et de leurs droits : le bouleversement de la répartition des rôles modifie la structuration sociale de ces communautés.

Les femmes des communautés rurales bambara ont conservé jusqu'à aujourd'hui leur rôle de productrices et particulièrement en ce qui concerne le karité. Ce sont elles qui maîtrisent les délicates techniques traditionnelles de fabrication du beurre (et elles seules) et qui contrôlent la commercialisation du produit au niveau villageois.

Quelles conséquences aura l'introduction d'éléments nouveaux dans cette situation ? Notre étude a porté sur les initiatives et les dynamiques d'une communauté villageoise aux prises avec le progrès technologique et ses effets pervers.

Un projet de mécanisation pour la fabrication du beurre de karité

Un projet de mécanisation de la fabrication du beurre a été mis en oeuvre par le Ministère de l'Agriculture malien : la

Division du Machinisme Agricole (DMA) avait effectué une enquête auprès des villageoises à la suite de laquelle elle avait créé, dans son atelier, avec l'aide du CRDI canadien, le prototype d'une presse à karité. Celui-ci, après une mise au point par les Hollandais, sera fabriqué en petite série, avec l'aide de la GTZ (ONG allemande) dans un atelier à Bamako. Des presses fonctionnent actuellement dans une vingtaine de villages et l'atelier répond à son cahier de commande.

Elles n'ont pas prononcé le terme de capital : il n'existe pas puisque la chose n'existe pas, mais elles sont tout à fait conscientes que justement le problème est là : les communautés paysannes n'ont que le capital de leurs bras, et la mécanisation implique un investissement avant de devenir « rentable ».

Les hommes aussi le savent : « *Si tu dois payer pour qu'on t'apporte une aide, alors, pour toi, cultivateur, c'est une grande difficulté* ». C'est à eux de l'expliquer « à ceux qui apportent les aides ». Mais les paysans « *n'ont pas fait les écoles..., ils ne peuvent pas écrire ce qu'ils pensent* ». Alors « *les blancs écrivent leurs contrats, et ils disent : voilà le village a pris la machine à ces conditions* ». Le village est pauvre, mais il n'a pas rejeté la machine, il a donné des bras pour que la machine fonctionne ; c'est la machine qui pourra créer un revenu monétaire nouveau qui puisse être consacré à cette dépense. Tous les autres revenus sont déjà affectés. Voilà ce que le village tenait à régler avec les responsables de ce programme de développement au Ministère de l'Agriculture, la DMA.

Comment se vit le village ?

En soulevant ce problème, les femmes n'ont fait que réactualiser les questions du développement rural : la création de revenus nouveaux affecte toute la communauté en bousculant les anciennes organisations de travail. Il ne peut y avoir de projet pour les hommes qui ne prenne les femmes en compte ; aucun programme pour améliorer les revenus des femmes n'est réalisable en dehors de la communauté, parce que la communauté s'est dotée d'une organisation sociale où les hommes assument l'identité lignagière qu'ils perpétuent en même temps que le patrimoine tandis que les femmes assurent les alliances au

sein de l'organisation sociétale ⁽¹⁾ inter-villageoise. Elles tissent l'identité ethnique sur la trame de l'identité lignagère. Leurs fonctions sont complémentaires et constitutives de leur inscription identitaire familiale : « *Nos époux ont payé la dot pour nous. Qu'ils prennent donc la responsabilité de comment on travaillera* ».

Puisqu'en payant la dot, ils ont amené les femmes à travailler dans un lignage différent de leur lignage paternel, ils ont ainsi modifié les réseaux originels de travail du karité, où la petite fille récolte avec sa mère et très tôt participe : ce sont souvent les fillettes qui donnent les premiers coups de pilons. La production du beurre et sa redistribution sont intrinsèquement liées à l'organisation sociétale inter-villageoise au sein de laquelle circulent les amandes, le travail et le beurre selon les besoins du réseau des femmes, leurs liens d'entraide ou d'obligation, eux-mêmes en relation avec ceux du mariage qui ajoute la fonction de subsistance en période de soudure, si nécessaire. Le karité est d'évidence au coeur de ce système socio-culturel.

En cette période de *soudure*, les femmes ont particulièrement besoin d'argent frais, car elles ne trouvent plus toujours non plus le temps de « produire » elles-mêmes la « *sauce* » dont elles restent toujours responsables.

Le temps manque pour les femmes, les acheteurs d'amandes de karité sillonnent les marchés villageois pour fournir les gros exportateurs : le danger existait donc que les femmes soient tentées de vendre leurs amandes pour réaliser plus rapidement des liquidités tant nécessaires dans les périodes de soudure, sans pour autant vendre à bon prix et perdant à coup sûr le prix de la transformation qu'elles n'effectueraient plus. Ces dernières années tragiques de sécheresse ont effectivement contraint certains villages à de telles décisions.

Les résultats de son enquête avait amené la DMA à une conclusion : mécaniser la fabrication villageoise du karité s'imposait. Cela permettrait aux femmes de gagner un temps précieux à la transformation et de le réinvestir : elles augmente-

1. Il s'agit des rapports spécifiques vécus et élaborés par ces communautés.

raient la récolte ⁽²⁾ et continueraient à s'occuper de la transformation, gardant ainsi entre leurs mains – et donc au village – toutes les potentialités du marché interne.

Pour les femmes des villages, une nouvelle réalité apparaît : le karité devient un produit de marché, donc on peut en négocier la commercialisation suivant ses propres disponibilités ; la vente des amandes permet des économies : économie de bois, de travail, et de temps d'acquisition des liquidités puisque les transacteurs viennent directement au marché villageois, quand ce n'est pas directement dans les villages ; le beurre devient un « *matrimoine* » que l'on peut chercher à augmenter et le transformer même en épargne thésaurisée si l'on parvient à vendre plus que ce que l'on dépensera. Mais ce « *matrimoine* » sert prioritairement aux besoins alimentaires, aux dépenses de santé de la famille, et aux échanges traditionnels et rituels. Stocké, il n'est encore monnayé qu'en cas de besoin. Une seule condition nécessaire : posséder des stocks suffisants, c'est-à-dire les bonnes années, récolter le plus possible et même étendre le périmètre de récolte. Les mauvaises années, il peut être inévitable d'acheter jusqu'au beurre de la consommation du foyer – lorsque les réseaux familiaux ne sont pas en mesure de pallier ce manque, ou que les femmes sont mariées trop loin de leur village d'origine, du moins quand pour celui-ci la récolte est également médiocre ⁽³⁾. Mais cet éloignement est aussi un atout, car tous les villages, toutes les régions ne connaissent pas la même variation d'une année sur l'autre.

2. En effet, les femmes, même les années de bonne récolte, ne ramassent jamais plus que ce qu'elles pourront préparer et mettre en fosses – car la conservation aussi prend du temps – sauf depuis ces dernières années, où elles peuvent ramasser un peu plus dans l'espoir de vendre les noix juste séchées.
3. La question de ces réseaux d'alliance est très importante pour le karité, surtout que, comme pour tous les arbres fruitiers, la floraison est très irrégulière non seulement d'une année sur l'autre, mais d'une région à l'autre ; il s'établit ainsi une forme de complémentarité très riche et très complexe qui joue, évidemment, sur les réseaux d'alliance du côté des femmes.

Cette lucidité des femmes devrait leur permettre d'accueillir sans trop de difficulté une mécanisation libératrice de temps. Et c'est sur cette analyse que la DMA a lancé son programme. Mais sachant combien une telle innovation bousculera l'organisation socio-culturelle de ces communautés, la DMA prit la précaution de faire accompagner l'expérience technique destinée à tester le nouveau procédé d'un suivi particulier avec le village : toutes les composantes sociales qui, du fait de l'introduction de la *machine*, se retrouvaient partenaires d'un « projet de développement » du village seraient observées. Il s'agissait d'abord de mesurer les difficultés : l'utilisation d'une machine, nécessairement plus sophistiquée qu'un outil que l'on sait fabriquer soi-même, ne pouvait manquer de provoquer de l'inquiétude avant de s'être familiarisé avec sa manipulation, d'y avoir adapté ses gestes et ses rythmes. Il fallait surtout réfléchir à la question fondamentale que posait une telle innovation : les femmes garderaient-elles la maîtrise de leur production ?

La sagesse villageoise

La fabrication traditionnelle du karité a généralement permis aux femmes de s'organiser pour travailler en groupes et répartir les tâches pour s'entraider, ce qui représente, au sein des villages, de forts réseaux d'alliances qui viennent s'ajouter aux « organisations féminines ».

Les femmes savent piler à plusieurs dans un mortier, soutenant les rythmes de leurs chants et stimulant leurs efforts jusqu'à danser de tout leur corps pour accompagner leur pilon, reprenant leur souffle dans l'effort de l'autre, se relayant dans l'harmonie d'un rythme ancestral porté par les refrains qui jaillissent – une seule phrase souvent soutenant un effort, un nouvel effort appelant un autre refrain – et charpentent de leur profonde symbolique la force de vie et la vitalité qui s'affirment là : le karité est fécond et fécondité.

Ce sont ces refrains qui nous disent : *« Le karité est la richesse des femmes, mais la femme n'est pas riche de beaux pagnes. Le karité est la sagesse des femmes, confie-toi à lui avant de parler à ton mari. Le karité sauvage, né de cette terre-même, le karité de la brousse est resté avec le village, il donne*

de lui-même toute sa richesse et le protège. Le karité était déjà lorsque les Ancêtres ont fondé le lieu, composant avec la nature cette harmonie que chacun doit reproduire. « Kolo te nege ye, le karité n'est pas de fer. Il n'est pas sur terre pour nous vaincre » (4).

A l'opposé, la chaîne mécanisée nécessite une répartition ordonnée par des impératifs étrangers au contrôle humain. La machine ne demande qu'à être servie, régulièrement, jusqu'à la monotonie. Son bruit couvre même toute parole.

A Dara, situé non loin de Bamako, le village a accepté d'utiliser à l'essai cette station mécanisée et d'identifier les difficultés qui surviendraient. Ce ne sera pas facile. « *Mais, quand une aide est comprise, il n'y a qu'une chose à faire : cette aide nous l'avons reçue des deux mains* » dira le Chef du Village lors de la réunion de bilan, avec le responsable du projet de la Division du Machinisme Agricole. « *Nous savons que le village a été choisi ; les autres villages viendront voir pour s'engager à leur tour ; nous devons réussir.* » « *Nous avons une lourde dette, mais quand nous l'aurons remboursée, la machine sera au village* »... Ainsi s'exprimeront ceux du conseil des Anciens.

Peu à peu, en effet, la qualité de l'huile (elle ne se solidifie en beurre qu'en refroidissant toute une nuit après l'ébullition qui permet l'évaporation de l'eau de sa conservation) produite par la machine a vaincu les réticences des femmes qui la font fonctionner, même si c'est sans gaieté de coeur : « *la main a produit plus que la machine* » énonceront-elles fièrement. Et, à chaque essai, elles mettront leur honneur à ce que les meilleures d'entre elles se mesurent à la machine, et bien sûr, l'emportent : toutes ces astuces qu'elles peuvent connaître pour « *ratrapper* » le beurre et que la machine est impuissante à produire ! Elle ne peut faire « *mieux que la main* » riche du savoir accumulé depuis des siècles jusqu'à cette maîtrise technologique enrichie

4. *Kolo te nege ye*, titre du film tourné dans le village de Dara durant la saison 86, dans le cadre du suivi organisé dans le village par la Division du Machinisme Agricole. Vidéo, 57 mm, co-production ACCT/CIFACE, 1987, distribué par la Médiathèque des 3 mondes.

pas à pas. Valorisé socialement, est le support des échanges traditionnels les plus délicats – comme ceux de l'initiation – et des alliances les plus solides.

Mais ce que la machine sait faire, c'est préparer une quantité de beurre « *qui vaille la peine de se déplacer pour vendre* », « *au moins cinq bonnes boules* » diront les femmes, c'est-à-dire au minimum 20 kg de beurre préparé d'une traite, soit 7 500 F CFA ⁽⁵⁾ au plus bas prix sur le marché – pas moins de 60 kg d'amandes, ce qui, à la main, représente une cinquantaine d'heures de travail. Or, une femme seule, même si elle doit se déplacer jusqu'à la machine, à la seule condition de trouver le moyen de transport, peut traiter « *le tout en une journée* » !

C'est là que réside la force de la machine. Et les femmes le savent qui doivent encore, pour profiter de cet atout majeur, l'organiser avec leurs moyens sur place. Ils existent, mais ils sont faibles. Les premières données à résoudre concernent la circulation – transport jusqu'à la machine, transport jusqu'aux points de vente. Une autre difficulté tient aux conditions de stockage – dès la sortie de la centrifugeuse, après l'évaporation pour attendre que le beurre se solidifie, mais aussi pour vendre directement en ville – et patienter, si on le peut, jusqu'au meilleur moment de vente. Il faut des lieux appropriés, dont les femmes gardent le contrôle. Tout ceci prendra du temps...

Pourtant à Dara, les femmes sont confiantes : elles ont vu déjà le village s'organiser pour optimaliser les revenus provenant des jardins. Il n'est plus nécessaire que chacun, chacune se débrouille pour aller jusqu'« *au goudron* » porter ses légumes. Cinq femmes désignées par le village attendent, chaque matin, au « point de vente » créé au village, les produits de la récolte de chacun et font la première transaction. Elles achètent aux producteurs les produits qu'elles porteront en ville (avec une « *bâchée* » ⁽⁶⁾ qui chaque jour, en fin de matinée, vient les

5. 7 500 F CFA valent 150 FF, et le kilo de riz sur le marché vaut environ 150 F CFA. Bien vendu, le beurre est à 500 F CFA le kilo, jamais plus de 600 semble-t-il (prix payé aux productrices).
6. La *bâchée* est le taxi-brousse communément employé parce qu'il résiste aux situations les pires, et en particulier aux charges terribles.

chercher). De là, point spécialisé dans ces transactions à Bamako, elles alimenteront les différents marchés.

Ce travail des jardins a déjà profondément modifié l'organisation traditionnelle du travail. Certaines femmes n'ont plus le temps de piler... Mais avec l'argent gagné dans les jardins, elles peuvent se payer le moulin ces jours-là.

Il ne faut pas croire pour autant qu'il circule beaucoup d'argent dans les villages. « *Ceux qui vivent là savent qu'il n'y a pas d'argent caché* ». Aucun service ne peut être payé très cher pour pouvoir être utilisé. Or, pour rembourser la machine, il faut la faire travailler ! Le conseil des Anciennes, qui déjà est responsable de la gestion du moulin, sait bien que ce sera moins facile de gérer la station karité : là les machines sont plus onéreuses – même si l'on fait abstraction de ce que le moulin est un cadeau de la FAO. Il ne suffit pas d'une heure le matin et le soir, comme pour faire tourner le moulin, pour satisfaire la demande et la nécessaire rentabilité de la station : pour le karité, il faut un large cercle d'utilisatrices. Dara a su mobiliser ses hameaux ⁽⁷⁾ pour l'aider à faire fonctionner la station, mais si les femmes viennent jusque-là, il faut « *qu'elles puissent avoir confiance* », « *qu'elles trouvent la station ouverte, et des femmes responsables pour peser et vérifier le karité de chacune* » ; « *ça, ce sont nous les femmes qui devons nous organiser* ».

Les femmes sont parfaitement conscientes de cette nouvelle situation et des nouveaux rapports de travail qui s'instaurent où les unes – au service des autres – donnent du temps là où les autres en gagnent. Avant que la station karité n'ait trouvé son rythme et ses clientes, que les problèmes de transport du karité soient organisés à leur tour de façon rentable et rationnelle pour les utilisatrices, il faut une période d'adaptation. Non seulement durant ce temps, il est difficile de trouver les apports réguliers pour rembourser la machine, mais encore le village ne gagne quasiment rien : même s'il n'y a pas d'utilisatrices, les jours

7. Il s'agit d'anciens hameaux de culture, qui sont devenus aujourd'hui habitat permanent, et qui font de Dara un très gros village, bien qu'ayant un habitat très dispersé, étalé sur un rayon de plus de 7 km.

d'ouverture prévus, les femmes de la station ne peuvent travailler ailleurs pour rester disponibles.

Par ailleurs, la mise en route et les précautions de sécurité obligent la présence d'un mécanicien. Outre les disponibilités, il faut faciliter la cohabitation d'intérêts différents, sinon opposés : le mécanicien est conscient d'être indispensable ; sa connaissance de la machine lui donne, avec sa responsabilité, certaines prérogatives tandis que les femmes ont besoin que quelqu'un soit à leur disposition ! Ceci non plus n'est pas insoluble, mais c'est conflictuel.

Après deux ans de fonctionnement...

Après ce temps de fonctionnement, tout le monde à Dara connaît les problèmes. Après concertation avec le conseil des Anciennes, les femmes du groupe karité demandent une réunion générale pour prendre des décisions : y sont invitées les représentantes des hameaux alliés, en tant qu'utilisatrices, les instances de décision du village et le responsable institutionnel, avec l'animatrice qui travaille sous ses ordres et l'animatrice villageoise pour le groupe karité.

Le village sait que de son expérimentation dépendra l'implantation ultérieure de semblables stations. Il doit donc résoudre rapidement les problèmes qui se poseront : se familiariser avec ces machines et les faire fonctionner ne suffit pas. Il faut modifier des comportements sociaux traditionnels entre les jeunes (filles et garçons) et les Anciennes qui doivent faire face à de nouvelles compétences (en mécanique, écriture, calcul), aux nouvelles fonctions du travail (service non échangeable, donc à rémunérer), aux rapports différents avec l'outil de travail (son entretien coûte de l'argent de façon régulière). Chacun sait aussi que ces efforts lourds à faire, représentent un virage indispensable pour conserver les aspects de cette société rurale auxquels ils sont fortement attachés.

En effet, l'acquisition de ces mécanisations motorisées bousculera définitivement ces sociétés de cultivateurs encore étrangères au monde du profit. Si les lois du marché ont déjà commencé à pénétrer leurs structures d'organisation, ces

communautés restent essentiellement constituées autour de rapports d'échanges de valeur d'usage. Or, il faudra fournir un « gain » à tous ceux qui travailleront sur les machines, femmes organisatrices du fonctionnement des stations et mécaniciens d'entretien, nourrir aussi la machine en huile et en gas-oil. La mécanisation est un atout, mais coûteux. Est-il bien nécessaire de défendre un tel projet ?

Le Ministère de l'Agriculture du Mali n'a-t-il pas, comme si souvent on peut le remarquer, voulu griller des étapes risquant d'anéantir une évolution rurale que chacun sait fragile ?

Si les communautés paysannes ne parviennent pas à acquérir les moyens de développer un peu cette fabrication, d'autres s'en chargeront, comme les commerçants des villes qui installeront des chaînes de transformation : ils se sont déjà emparés des moulins à céréales qu'ils rentabilisent. Et, non seulement ces ressources échapperont aux villages, mais la transformation du karité pour le marché local passera également entre leurs mains. Les femmes commenceront alors à perdre leur maîtrise du produit. Que restera-t-il alors aux communautés villageoises comme ressources et aux femmes pour assurer leurs charges et leurs fonctions sociales ?

Toutes ces questions avaient été soulevées et discutées. Mais cette fois, il fallait une réunion pour régler certains points. Les femmes du groupe karité interpellent les instances villageoises : *« Nous sommes dans le village, nous savons. Nos époux ont payé la dot pour nous. Si le village, si nos époux ne veulent pas continuer avec la machine, qu'ils le disent aux blancs qui l'ont amenée ! Quand nous avons commencé avec la machine, nous n'avions qu'une seule pensée : l'entraide avec les époux pour marcher ensemble de l'avant. Les hommes payent les céréales et les impôts. Ils ne peuvent pas trouver d'argent en plus dans le village pour payer les gains de ceux qui assurent le fonctionnement de la station... Mais pourquoi ont-ils accepté quand les blancs leur ont dit de nous payer ? »*

La DMA envisageait parallèlement la possibilité de mettre au point des chaînes motorisées remplaçant les opérations de décorticage, de pilage et d'extraction des matières grasses, pour les villages ayant à traiter un tonnage plus important d'amandes

(à partir de 50 tonnes). Là encore, il est prévu une fabrication de ces chaînes dans un atelier local au Mali.

L'idée de la mécanisation de la fabrication du beurre de karité date des années 50, époque à laquelle les Occidentaux cherchaient à mettre en valeur les produits du Soudan. Le karité – dont les propriétés ne cessent d'être révélées – est un produit difficile à exploiter. Les contraintes sont nombreuses et variées : il faut plus de 20 ans pour mettre en production une plantation ; le tourteau (50 % du produit) n'est pas utilisable comme aliment animal ; la conservation du beurre dépend tout autant de la qualité de la récolte (qui elle-même dépend beaucoup des aléas climatiques) que du soin de la conservation des amandes et de leur préparation ; le produit est saisonnier et la production véritablement irrégulière d'une année sur l'autre. Après quelques tentatives, et malgré les recherches de l'IRHO⁽⁸⁾, la concurrence d'autres produits mieux maîtrisés par les économies occidentales (comme le cacao) vint à bout des velléités de mise en valeur et le marché industriel du karité est resté très étroit. La crise du cacao – ces dernières années –, et la découverte de potentialités pour l'industrie des cosmétiques font renaître un intérêt pour le produit. La Banque Mondiale a financé le lancement d'une usine montée clés en main par les Allemands à Bamako, dont la production était tout entière destinée à l'exportation. La DMA consultée sur l'opportunité d'un tel projet avait été formelle : le Mali produit suffisamment de karité (200 000 T d'amandes par an) pour que la capacité de trituration de l'usine soit prévue sur la base annuelle de 50 000 tonnes transformées pour l'exportation. L'usine ne pouvait nullement gêner le marché intérieur. Les seules craintes concernaient l'organisation du ravitaillement

8. IRHO, Institut de Recherches des Huiles et Oléagineux, Paris. Dès le premier numéro de sa revue intitulée *Oléagineux* en septembre 1946, un article paraît sur le karité : « *L'arbre à beurre d'Afrique et l'avenir de sa culture* », par A. Chevalier, membre de l'Institut. Il en paraîtra ainsi régulièrement jusque ces dernières années, touchant à tous les domaines, avec une période particulièrement active, dans les années 50 (voir Bibliographie).

de l'usine, tant pour son fonctionnement ⁽⁹⁾ propre, que pour les effets qu'elle produirait dans les villages.

Par ailleurs, la DMA confie dès 1979 à une ONG française ⁽¹⁰⁾ qui cherche à se spécialiser dans les technologies appropriées, la mise au point de la chaîne de transformation villageoise. Les recherches aboutiront à un prototype de motoconcasseur et à une extraction des matières grasses par centrifugation.

Le karité dans l'économie villageoise

Le karité est le domaine des femmes, et ce sont elles aussi qui le récoltent, même si elles se font aider par les enfants.

Le karité est à maturité au coeur de la saison agricole, lorsque tous les bras de la communauté villageoise sont employés par les travaux des champs. Et, si les femmes ont le privilège d'avoir la main sur le karité, c'est au prix d'un surcroît d'efforts qu'elles fournissent tôt le matin pour la cueillette et, jusqu'à des heures avancées de la nuit parfois, lorsque c'est nécessaire pour la transformation, lorsque, par exemple, elles organisent une vente au marché. C'est en effet la saison où les greniers se vident : il revient alors aux femmes de financer l'achat des subsistances. Les hommes ne sont responsables que des céréales engrangées – donc les récoltes familiales – dont ils assument la distribution.

Tout au long du ruban soudanien, le karité identifie l'espace ⁽¹⁰⁾. Aucun rite de passage n'échappe à sa

9. L'usine SIKI-Mali, située près de Bamako, n'a pas réussi à organiser son ravitaillement, et il semble que cette année elle ait dû fermer momentanément. Des collecteurs circulaient dans les marchés locaux, qui eux-mêmes s'appuyaient sur des collecteurs villageois. Les noix étaient payées très peu chères aux villageoises, qui ne faisaient donc pas d'effort pour les préparer correctement, ce qui avait des conséquences importantes sur les rendements en huile. Par contre, il semble que l'usine les payait plus du double, à Bamako.
10. Le CEPAZE, Organisation Non Gouvernementale située à Paris, a publié régulièrement des rapports de mission et d'évaluation sur ses expériences de terrain, que l'on peut consulter.

symbolique ⁽¹¹⁾. Le karité trace et marque lieu et cycle de vie du monde sud-sahélien. Il est don : feuilles, fruits, amandes, écorces, bois, cendre, tourteau même interviennent dans le quotidien ; le beurre protège, revitalise et nourrit. Ses fonctions alimentaires sont nombreuses et s'ajoutent aux autres fonctions : les jeunes filles s'en enduisent le corps pour le mariage ; les femmes en massent les corps des nouveaux-nés ; il cicatrise les plaies de l'initiation, calme certaines douleurs comme les rhumatismes. Certains forgerons l'utilisent pour la fonte de l'or. On plante encore l'arbre dans certains lieux pour marquer une naissance. Dans les mythes, il est fécondité.

Quel avenir peut-on envisager ?

Dara est un village très dynamique, qui ne se prive pas des facilités que lui procure sa proximité de Bamako. Les femmes, d'emblée, ont su faire jouer les réseaux d'alliance pour que la station s'anime régulièrement (plus de 12 hameaux alliés envoient leurs amandes). Leur expérience de commercialisation des légumes leur permet d'envisager à bref délai une commercialisation du même type pour le beurre, par des intermédiaires. Toutes les conditions semblent donc réunies pour que cette technologie, somme toute « appropriée », soit bien intégrée. Et comme les villageois de Dara ont bien saisi les difficultés liées aux investissements nécessaires – soit en biens d'équipement, charrettes et ânes pour les transports inter-villages, matériel de stockage, acheminement et stockage de l'eau – soit en rémunérations, ils comprennent bien que la station ne se rentabilisera qu'en liaison avec l'organisation de la vente. Tout est à faire dans ce domaine.

Les femmes ne vendaient pas jusqu'alors au-delà du marché villageois. Il peut suffire aussi d'une mauvaise récolte pour compromettre un projet. Bien sûr, une organisation inter-villa-

11. Consulter le volume XVII, numéro 3-4 des Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, intitulé : « *L'arbre en Afrique Tropicale : la fonction et le signe* », paru en 1980, et notamment les textes de Paul Pelissier.

geoise pourrait favoriser la bonne exploitation du matériel qui, c'est évident, ne se développera pas sans facilités de contacts et de transports.

Les difficultés ne semblent pas insurmontables, si le temps nécessaire leur est laissé pour trouver leurs solutions. Nous sommes convaincus que les autorités locales ont fait la bonne analyse en prévoyant une meilleure rentabilisation des ressources rurales.

Malheureusement cette analyse n'est pas celle des habitués bailleurs de fonds (BIT, CEE et ONG américaines) qui ont mis sur pied un plan exactement contraire privilégiant de petites entreprises urbaines pour le karité. La première étape de l'opération est prévue pour le nord de la Côte d'Ivoire. Il est vrai que les pays de la zone karité n'ont pas un large éventail de ressources à exploiter. Mais à quoi sert de démunir les fragiles économies villageoises pour pallier des carences structurelles trop profondes pour être sauvées ainsi ⁽¹²⁾. D'autant que, si les économies rurales perdent la transformation du karité, elles ne s'en relèveront pas.

Les femmes ont un besoin impératif de trouver des sources de revenus. Elles doivent bénéficier des améliorations techniques qui concernent une production qui, toujours, fut la leur.

Les conditions sont réunies pour que les villages accueillent favorablement cette innovation. En effet, la place du karité dans la vie symbolique du village joue, encore aujourd'hui, comme une garantie - fragile, certes - du respect de la main-mise des femmes sur ce produit. Cependant, la machine annule la nécessité de leur délicat savoir-faire, en mettant cette transformation à la portée de tous. La ville, avec son organisation sociale basée

12. Voir le très beau film « Des feuilles aux cauries » réalisé au cours de l'initiation des fillettes en pays Samos, par Jeanne Bisilliat et Bernard Nantet, 1983.

Le nord de la Côte d'Ivoire concerné par ce plan de développement, est une région complètement laissée pour compte jusqu'à ce jour par les grands projets qui ont équipé le sud. Ce projet a donc été conçu pour tenter de limiter l'écart qui s'est creusé et qui déséquilibre fortement le pays.

sur le libéralisme et l'idéologie du productivisme, ajoutée à son poids économique, à ses jeux bancaires, au monde des affaires qu'elle brasse, la ville, elle, ne pourrait manquer de balayer leurs velléités de résistance.

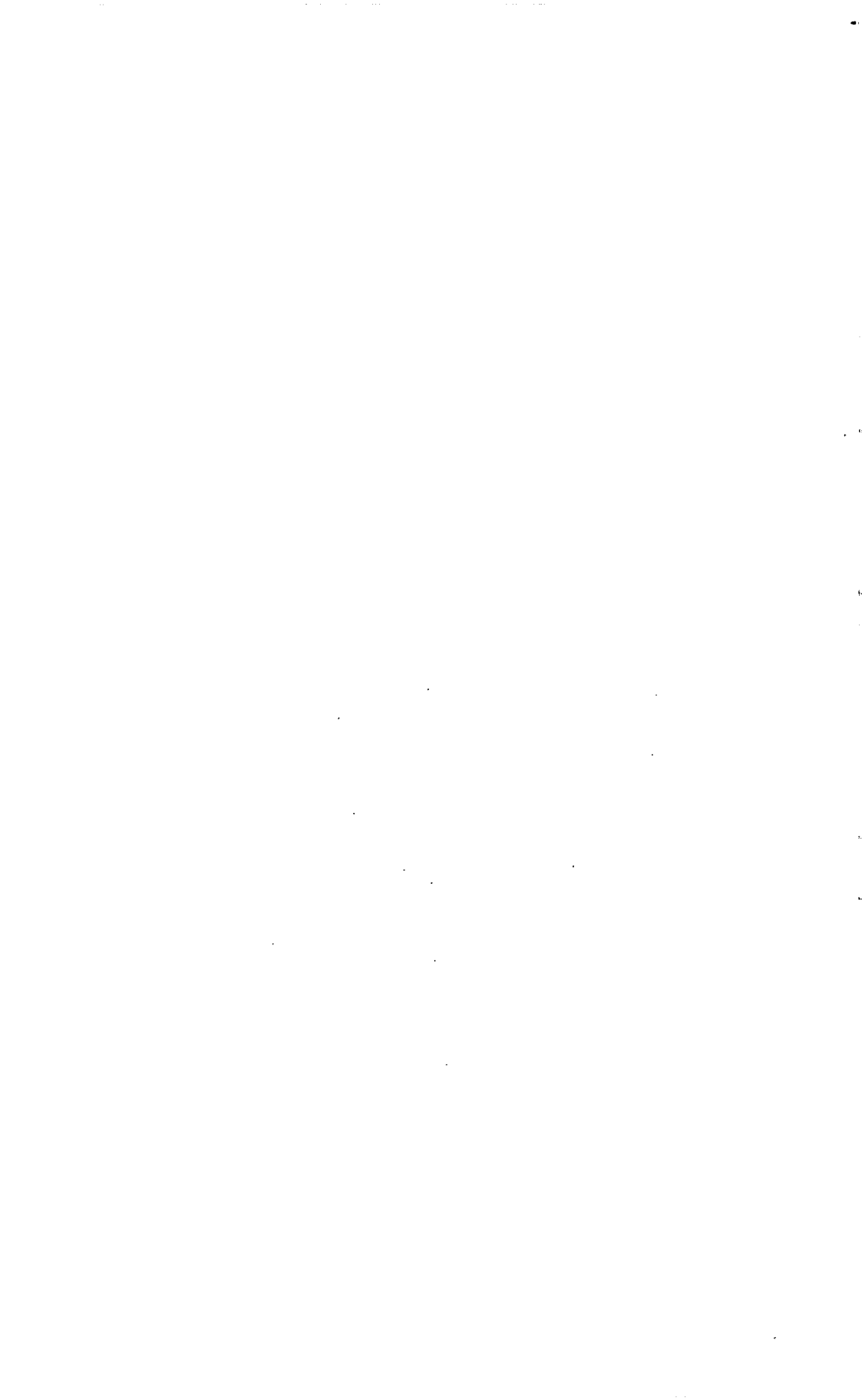
Je me surprendrais alors à penser que le « progrès » ne se justifie nullement par un quelconque processus de développement, mais de sa seule ombre.

Bibliographie

- André E., 1947. Le beurre de karité, sa composition chimique, latex et graisse. *Oléagineux*, Vol. 2, novembre, n° 11 : 546-552.
- Auge M., 1979. *Symbole, fonction, histoire : les interprétations de l'anthropologie*. Hachette Littérature, Paris, 216 p.
- Bagayogo D., 1982. Idéologie communautaire des sociétés rurales et des associations de cultures *ciketon* au Mali. *Thèse de III^e cycle*, EHESS, Paris (non publiée).
- Bagot Y., 1958. Technologie du karité aux stades artisanal et semi-industriel. *Oléagineux*, Vol. 13, avril : 375-384.
- Balandier G., 1971. *Sens et puissance*, PUF, Bibliothèque de Sociologie Contemporaine, Paris, 334 p.
- Bienayme A., Servent M. et Desmaret J., 1956. La conservation des amandes de karité. *Oléagineux*, Vol. 11, octobre : 635-644.
- Busson F., 1965. *Plantes alimentaires de l'ouest africain : étude botanique, biologique et chimique*. Imprimerie Leconte, Marseille.
- Coquery-Vidrovitch C., 1985. *Afrique Noire : permanence et rupture*. Payot, Paris, 440 p.
- Coulibaly M. et Coulibaly A., 1981. Evaluation du projet FEDEV, Femmes et Développement. *Inst. Econ. Rur., Division Planification – Evaluation*, Bamako, 53 p.
- Diabate D., 1984. « Approche groupe » Action femme à Yaban. *Inst. d'Economie rurale*, Bamako (séminaire I.E.R. – CRDI, Systèmes de production en zone rurale).

- Diabate D., 1986. « Analyse des mécanismes de mutations socio-économiques au sein des sociétés rurales Senoufo du Sud du Mali. *Thèse de III^e cycle*, EHESS, Paris (non publiée).
- Djire T., 1979. « Impact de l'action des femmes dans l'ensemble des productions et particulièrement dans les Associations villageoises » (Sikasso). *Institut Polytechnique rural*, Kati-bougou, 48 p.
- Doucoure A., 1980. « Rôle de la femme dans la production agricole de la Haute-Vallée du Niger ». *C.M.D.T.*, Bamako, 30 p.
- Dreesen A.M., 1983. Usages traditionnels en Afrique et intérêt actuel. *Thèse d'exercice Pharmacie*, Rouen.
- Fane M., 1983. Techniques d'exploitation des noix de karité ; commercialisation et associations villageoises : cas de 4 villages. *C.M.D.T.* Bougouni, 14 p.
- Fleury J.M., 1981. *The butter tree*, IDRC/CRDI report. Canada.
- Gauvry M., 1982. Le karité. *Dossier « Faim et Développement »*. Janvier, Paris.
- Guindo O., 1982. Commercialisation du karité - support de l'animation féminine. *C.M.D.T.*, Koutiala, 36 p.
- Ichou G., 1984. Beurre de karité. *Thèse d'exercice Pharmacie*, Chatenay-Malabry.
- Jacosberg B., 1977. Causes de l'acidification du beurre de karité au cours de la préparation et du stockage des amandes. *Oléagineux*, Vol. 32, février : 529-533.
- Keita B., 1983. *Le développement communautaire et la production féminine à l'opération riz-Ségou, cas de Bougoura*. Centre National de Développement Communautaire, Bamako.
- Keita C.O., 1982. Recensement des technologies traditionnelles et des activités artisanales féminines - Améliorations et impacts sur le revenu de la famille. *C.M.D.T.*, Fana, 31 p.
- Keita N'Diaye R., 1981. *Les indicateurs socio-économiques de l'intégration des femmes au développement : cas du Mali*. ONU-CEA, Addis-Abeba, 79 p.

- Leroi-Gourhan A., 1964. *Le geste et la Parole* (technique et langage), Albin Michel, Paris, 209 p.
- Marchal J.Y., 1980. Arbres et Brousses du paysage Soudano-sahélien, dynamique des formations végétales au nord de la Haute-Volta. *Cahier ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XVII, n° 3-4, p. 137-149.
- M'Bembe A., 1987. *Afriques indociles*. Karthala, Paris, 192 p.
- N'Diaye B., 1970. *Groupes ethniques du Mali*. Editions Populaires, Bamako, 480 p.
- Pehaut Y., 1976. *Les Oléagineux et les pays d'Afrique occidentale associés au Marché Commun*. H. Champion, Paris.
- Pelissier P., 1980. Introduction, in « L'arbre en Afrique Tropicale, la fonction et le signe », *Cahier ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XVII, n° 3-4, p. 127-130.
- Pelissier P., 1980. L'arbre dans les paysages agraires de l'Afrique Noire. *Cahier ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XVII, n° 3-4, p. 131-136.
- Rondeau C., 1980. La société Sénoufo du sud-Mali 1870-1950 : de la tradition à la dépendance. *Thèse de III^e cycle*, Paris VII, UER Géographie et Sciences de la société (non publiée).
- Ruysen B., 1957. Le karité au Soudan. *Agronomie tropicale*. Vol. XII, n° 2, 3, 4, 50 p.
- Samake M., Karagadjo E.F., Maïga Maïga F., 1980. *La situation de la femme rurale au Mali* (étude de l'arrondissement central de Joyila). Institut des Sciences Humaines, Ass. Brêmoise de Recherche et développement outre-mer, Bamako, 142 p.
- Terpend M.N., 1982. La filière karité. *Dossier « Faim et Développement »*, Paris.
- Traore K., 1981. *Contribution de la femme dans la production agricole : cas de Sakoro*, I.P.R., Katibougou.
- Division du machinisme agricole (ministère de l'Agriculture), 1984. – *Projet de recensement des technologies traditionnelles au Mali*. Bamako, (point sur les technologie villageoises d'extraction du karité).



VÉRONIQUE LASSAILLY-JACOB

EXCLUES, MARGINALISÉES, INTÉGRÉES ?

Réaction des femmes dans un projet agricole (Côte d'Ivoire Centrale)

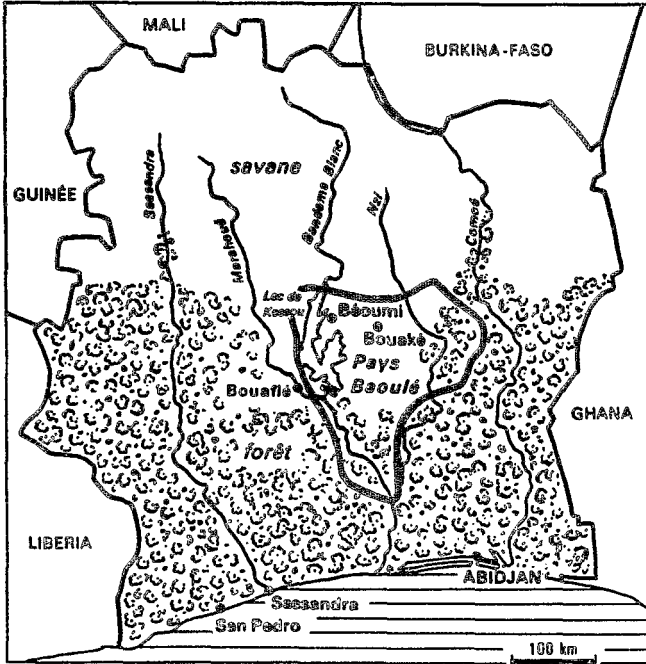
Les politiques de développement ont été, sont et resteront un échec, du point de vue de l'efficacité économique et des équilibres sociaux, tant que les femmes ne seront pas considérées comme faisant partie, à titre égal avec les hommes, de l'ensemble des processus de changement qui transforment les sociétés (Bisilliat J., synthèse des travaux, Femmes et politiques alimentaires, 1985, p. 24-25).

Le cadre d'intervention

Le barrage de Kossou, construit en 1970 sur le fleuve Bandama au centre du pays, fit naître en amont une vaste retenue qui inonda les terres et les villages de milliers d'agriculteurs de l'ethnie baoulé (cf. carte 1). Ces "déguerpis" furent pris en charge par une société d'aménagement, l'AVB (Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama) qui les relogea dans de gros villages modernes situés à la périphérie du lac.

Pour reconstituer les outils de production des agriculteurs réinstallés en savane⁽¹⁾, l'AVB mit à leur disposition des « blocs » de terre, sélectionnés après prospection pédologique

1. La région concernée par l'aménagement est située en zone guinéenne préforestière ; la plupart des villages réinstallés au sud du lac se trouvent en forêt et bénéficient d'un programme de plantations caféières et cacaoyères.



Carte 1 — Situation du lac de Kossou

et prélevés sur les terroirs de villages d'accueil. Chaque nouvelle communauté reçut en fonction de sa taille (1 000 à 2 000 hab.) un ou deux blocs cultureux de 150 ha, intégralement défrichés et mis en valeur selon un système semi-mécanisé, associant des cultures annuelles pluviales et un élevage bovin d'embouche. Un bloc culturel était partagé entre 30 chefs de famille volontaires qui disposaient chacun d'une exploitation de 5 ha, exploitation-type préconisée par l'AVB.

Soulignons que les femmes, considérées comme productrices participant à la mise en valeur des blocs, restèrent ignorées des responsables pendant toute la durée du projet AVB; s'il y eut un programme d'animation féminine, celui-ci concerna essentiellement l'hygiène, la santé et les jardins maraîchers.

Les négociations foncières entre l'AVB et les communautés d'accueil se limitèrent aux terres des blocs cultureux ; ainsi, les

agriculteurs qui ne purent ou ne voulurent pas participer à la mise en culture des blocs – soit plus de la moitié de la population villageoise transplantée – se retrouvèrent paysans sans terre et durent solliciter auprès des communautés d'accueil, l'autorisation de cultiver des parcelles : la survie de la plupart de ces familles « déguerpies » dépendait du bon vouloir des chefs de terre qui les accueillèrent.

En 1980, la dissolution de l'AVB entraîne l'abandon de tous les blocs et leur mise en jachère. Les anciens volontaires se retrouvent exploitants sans terre au même titre que les autres. Seuls, quelques blocs, implantés dans la région de Béoumi, sont remis progressivement en culture à partir de 1983 (à raison de 2 blocs par an) par le PMP (Projet de Promotion de la mécanisation Paysanne), projet de recherche-développement rattaché au CIMA (Centre Ivoirien du Machinisme Agricole). Le programme consiste à créer des exploitations individuelles de 5 à 6 ha, semi-motorisées, associant cultures vivrières et cultures de rente (igname, coton, maïs, riz). Chaque bloc est mis en valeur par une dizaine d'exploitants associés en un groupement qui devient, après 3 années d'épargne, propriétaire à crédit de ses moyens de production, soit un tracteur de 45 chevaux avec tous ses équipements.

Notre enquête s'est déroulée en juin 1986, pendant la quatrième campagne agricole ; l'opération concernait 8 villages c'est-à-dire 65 agriculteurs qui mettaient en valeur 365 ha soit des exploitations de 5 à 6 ha en moyenne. Deux groupements venaient d'acquiescer chacun un tracteur neuf et commençaient à rembourser leurs lourds emprunts auprès de la Banque Nationale pour le Développement Agricole ⁽²⁾.

2. Notre enquête s'est déroulée dans 4 villages sélectionnés en fonction de leur degré d'ancienneté dans le projet. Les exploitants du village de quatrième année avaient acquis leur chaîne mécanisée. La diversité des cas étudiés au regard de leur durée de participation au projet pouvait permettre d'appréhender l'évolution de la situation socio-économique des femmes intégrées dans l'opération. Nous avons procédé par questionnaires individuels soumis directement à chacune des épouses des exploitants de ces 4 villages, participant à l'opération, soit 44 femmes représentant environ la moitié des épouses impliquées dans le projet.

Après 3 années de fonctionnement pendant lesquelles les agriculteurs furent les seuls interlocuteurs des responsables du projet, ces derniers prirent peu à peu conscience d'une lassitude et d'un mécontentement grandissants chez leur épouse. Or, dans cette région de savane, les femmes représentent la principale main-d'oeuvre agricole car les jeunes migrent en grand nombre vers les plantations forestières et vers les villes. L'insatisfaction des agricultrices se traduisait surtout par un entretien déficient des cultures sur blocs ; les rendements s'en ressentaient et les prestations à payer paraissaient d'autant plus lourdes.

Nous avons cherché à découvrir les raisons du désintérêt des agricultrices pour ce nouveau système de culture, à observer les initiatives prises par ces femmes pour tenter de conserver une certaine autonomie économique et vivrière et enfin à analyser les résultats de la tentative d'intégration des femmes à l'opération menée par les responsables du projet.

Incidence du projet sur le rôle de la femme dans l'agriculture

Dans la société baoulé, l'unité sociale de base repose sur la famille restreinte composée d'un chef de famille, de sa ou ses épouses, de ses enfants auxquels s'ajoutent parfois des personnes apparentées. Les épouses ont pour rôle essentiel de nourrir le mari et les enfants. Elles sont responsables de la production, de la transformation et de la circulation des produits vivriers : elles cultivent plantes légumières, maïs, arachide, manioc, en association ou à la suite de l'igname, principale culture alimentaire et commerciale de la région.

Bien que fortement impliquées dans la production agricole, les cultivatrices sont dépourvues du droit d'accès à la terre. L'homme est détenteur des droits fonciers coutumiers, la femme, elle, dispose de l'usufruit de la terre auquel elle ne peut avoir accès qu'après l'intervention de l'homme pour "ouvrir" les champs. Les femmes sont donc toujours dépendantes des hommes pour accéder au droit de cultiver même si une étroite association s'instaure ensuite entre tous les membres de la famille pour la conduite de l'exploitation agricole.

Pendant toute la période de maturation de l'igname, les cultivatrices sont seules « maîtres à bord » sur leurs parcelles et se livrent à un véritable jardinage. Elles occupent l'espace situé entre et sur les pentes des buttes pour y semer successivement des légumes (gombo, piment, aubergines, tomates) puis du maïs et du manioc lorsque les grimpants de l'igname sortent de terre. Toutes ces plantes arrivent à maturité à diverses périodes de l'année et leur durée de production ou de reproduction s'échelonne sur plusieurs mois. Elles assurent ainsi une petite production quasi journalière dont une partie, gombo et piment, est conservée en sec en perspective des périodes creuses. Les femmes sont ainsi assurées de pouvoir préparer chaque jour la sauce qui doit accompagner le repas du soir.

L'homme retourne sur les parcelles pour récolter les ignames et construire les abris (*coucou*, *fongo*) qui serviront à stocker la récolte. Il prépare ensuite le sol pour les cultures suivantes, billons pour l'arachide ou ameublissement de la terre pour le maïs et le *ouré-ouré* ; cette petite courge ronde renferme des graines qui, une fois séchées et pilées, servent à la confection d'une sauce très appréciée. Les femmes sont alors responsables du semis, de l'entretien puis de la récolte de ces trois cultures. Les autres plantes, manioc, ananas, maïs, condiments sont soigneusement conservées, entretenues et multipliées. A la suite des récoltes de l'arachide, du maïs et du *ouré-ouré*, l'homme peut intervenir à nouveau pour préparer le sol en vue du semis du riz ou du coton dont il sera chargé ; parfois aussi, la parcelle n'est plus consacrée qu'au manioc et aux condiments.

Hommes et femmes tirent de certaines cultures des bénéfices personnels qui leur permettent de tenir un rôle précis au sein de la cellule familiale. Les cultivatrices viennent se servir presque chaque jour dans leurs champs qui font quasiment office de « garde-manger »⁽³⁾. La diversité de leurs productions vivrières

3. La femme se rend chaque jour sur l'une ou l'autre de ses parcelles pour sarcler, tailler, récolter quelques piments, aubergines ou tomates pour la sauce du repas du soir ; elle ramasse également un peu de bois de feu, choisit quelques ignames dans le *coucou* ou déterre un ou deux tubercules de manioc ; vers 17 h, elle retourne au village munie de sa précieuse cargaison qui servira à la préparation du repas.

est source à la fois d'une sécurité alimentaire, d'une nourriture équilibrée et de petits revenus qui s'échelonnent tout au long de l'année. Quant aux hommes, ils perçoivent l'argent de la commercialisation des ignames, du coton, du café et du vin de palme; en général, ils prennent à leur charge les gros frais du ménage (scolarisation des enfants, médicaments, etc.).

Large autonomie vivrière et économique, dépendance foncière mais aussi grande liberté d'initiative, tels sont les principaux traits du rôle agricole des femmes baoulé.

Le nouveau système semi-mécanisé va modifier la répartition des activités agricoles et des ressources monétaires au sein du ménage. Si l'association et l'interdépendance entre les membres de la famille pour la conduite de l'exploitation « moderne » se reproduisent spontanément, les avantages que chacun a l'habitude d'en tirer ne sont plus les mêmes :

- Les femmes deviennent associées avec leur mari à la mise en valeur d'exploitations beaucoup plus étendues (5 ha en moyenne) que dans le système traditionnel (1 à 2 ha) ; principale main-d'oeuvre agricole en raison de la faible disponibilité en force de travail familial, elles sont désormais largement mobilisées par les travaux culturels manuels à effectuer sur les blocs. En dépit de la mécanisation de certaines tâches comme la préparation des sols et le semis, les travaux manuels féminins sont plus diversifiés, plus accaparants et plus pénibles qu'auparavant. Hormis les traitements phytosanitaires (elles sont toutefois chargées du transport de l'eau pour la dilution des produits) et les épandages d'engrais et d'herbicide, les cultivatrices participent à toutes les tâches manuelles effectuées sur les blocs et en particulier au sarclage et à la récolte de toutes les cultures. Elles sont très impliquées dans la culture du riz, participant activement aux travaux de surveillance au moment de l'épiaison et étant chargées, pendant la moisson, du ramassage et de la mise en tas des épis puis de leur transport vers la batteuse et enfin du vannage et de la mise en sac. Tous ces travaux sont effectués dans des conditions particulièrement pénibles en l'absence de tout ombrage sur l'exploitation.

- Elles ne sont plus consultées pour la conduite de l'exploitation car les hommes sont les seuls interlocuteurs des animateurs

du projet et elles ne tirent plus de bénéfices de leur travail car la quasi-totalité des revenus est affectée au remboursement des lourdes charges d'exploitation et à une provision pour l'achat du matériel agricole (1,5 à 2 millions de F CFA soit 30 000 à 40 000 FF).

- Elles sont toutefois assurées d'une plus grande sécurité alimentaire puisqu'une part des productions du bloc est réservée à la consommation familiale : igname, riz et maïs procurent un appoint substantiel à l'alimentation de la famille. Toutefois, cet appoint n'est que partiel car ces productions ne représentent qu'une partie des aliments de base de la famille ; les ignames précoces (4), le manioc (5), les légumes et tous les produits de la cueillette (graines de palme, fruits, etc.) sont absents de l'assolement des exploitations sur blocs. Les femmes tentèrent d'introduire des cultures de tomates, de gombo et d'aubergines sur les parcelles modernes d'igname malgré les réticences de l'encadrement ; mais l'épandage d'herbicide après la germination de l'igname retarda considérablement les semis de ces vivriers et le labour des parcelles, juste après la récolte des ignames, détruisit ces légumes en pleine production.

Sur ces blocs cultureux, les agricultrices sont devenues une main-d'oeuvre bénévole et suremployée au bénéfice des exploitations de leur époux ; elles perdent leur autonomie vivrière et

4. L'igname *Lokpa* ou igname précoce occupe une place importante dans l'économie familiale. Présente dans presque toutes les exploitations où une petite portion lui est réservée, c'est une culture exigeante en temps de travail (puisque'elle doit être paillée et tuteurée) mais qui est très appréciée pour ses qualités gustatives ; la première récolte qui aura lieu en septembre est attendue avec impatience après plusieurs mois de pénurie en igname.
5. Le manioc est très apprécié en raison de la diversité de ses préparations culinaires et des petits revenus monétaires que l'on peut en tirer ; plante de soudure, il devient l'alimentation principale de la famille, entre le mois de juin lorsque les ignames de la récolte précédente ont été consommées, vendues ou utilisées pour les nouvelles semences et le mois de septembre, date de la récolte des ignames précoces ; c'est une plante commerciale également, non pas tant sous la forme de tubercule dont le poids entraîne des charges de transport prohibitives, mais comme produit transformé en « *attiéké* » ou en « *konkondé* ».

économique ainsi que leur liberté d'initiative et se sentent marginalisées même si elles bénéficient d'une plus grande sécurité alimentaire concernant quelques productions.

Si toutes ces femmes avaient appartenu à des communautés « traditionnelles », elles auraient pu tirer des petits revenus, soit des ressources extra-agricoles de leur terroir comme la vente de fagots, de balais, de graines de palme ou de fruits divers, de l'élevage d'un petit bétail ; mais la plupart d'entre elles étaient transplantées dans de gros villages modernes ⁽⁶⁾ où, dans la majorité des cas, le petit élevage de porcs, de moutons et de cabris est toujours prohibé par les autorités villageoises dans un souci de propreté. Environnées de terres déjà appropriées et utilisées, ces agricultrices n'avaient qu'un accès très limité à toutes ces ressources qu'elles devaient même souvent se procurer à l'extérieur de leur communauté. Cette baisse des revenus féminins eut des répercussions néfastes sur la situation nutritionnelle de ces familles ; lors de notre passage en 1986, quelques femmes n'avaient quasiment plus de réserves de condiments, ne pouvaient en acheter et devaient en emprunter dans le voisinage. Cet appauvrissement dévalorisait leur statut social au sein de la communauté.

Les initiatives féminines en marge du projet

Toutes ces agricultrices tentent, malgré les obstacles, de conserver en marge du bloc une petite exploitation personnelle pour y cultiver du manioc et de l'igname précoces associés à des plantes à épices, plantes à fruits et plantes légumières, toutes ces productions étant absentes dans le cadre du projet. Elles se heurtent toutefois à des obstacles car les maris se prétendent trop débordés par les travaux culturels à assumer sur le bloc, pour disposer du temps nécessaire à l'ouverture et au buttage de parcelles traditionnelles. Pourtant, le défrichement de ces petits lopins de terre a toujours lieu avant le début de la campagne

6. Nous n'étudions ici que la situation des femmes habitant des villages transplantés. Le projet concerne également en 1986 deux villages traditionnels sur les terroirs desquels l'AVB avait défriché des blocs.

agricole sur le bloc. Il n'y a donc pas surcharge dans le calendrier culturel des exploitants mais plutôt un désir de ne pas favoriser une dispersion de l'effort de leurs épouses pour le consacrer en priorité aux travaux du bloc.

Elles se heurtent également au problème du statut foncier des terres agricoles puisque les communautés d'accueil continuent de dispenser aux nouveaux-venus des droits de culture renégociables chaque année et toujours accompagnés de prestations en nature (travail et cadeaux). Ces tractations foncières ne se mènent qu'entre hommes ; cela signifie que les femmes doivent tout d'abord convaincre leurs époux, déjà découragés par ces tracasseries incessantes, de négocier un droit de culture auprès d'un chef de terre d'un village d'accueil avant de leur demander de défricher et butter ces champs.

Elles s'efforcent d'obtenir coûte que coûte l'usage de vraies parcelles traditionnelles. En cas de réticences conjugales, elles n'hésitent pas à faire appel à un fils ou à un gendre pour les négociations foncières ou à une main-d'oeuvre extérieure pour le défrichement et le buttage des parcelles d'igname. D'autres se font "prêter" des champs où l'igname a déjà été récoltée par le propriétaire, pour y implanter des cultures de deuxième année, maïs, arachide, *ouré-ouré* et manioc. D'autres enfin achètent à crédit des champs de manioc sur pied pour la consommation familiale et pour la vente.

Pour s'affranchir des obstacles fonciers, certaines agricultrices décident de se faire attribuer l'usage des terres vacantes situées à l'intérieur des blocs et en particulier celles des « andains ». Ces bandes de végétation naturelle de cinq mètres de largeur, parallèles aux courbes de niveau, ont été conservées au sein des blocs pour leur rôle anti-érosif et sont dépourvues de statut foncier. Malgré la désapprobation de l'encadrement qui craint la perte du rôle anti-érosif de ces « andains », les femmes y cultivent de petits champs d'igname ou de manioc.

Toutes ces cultures pratiquées en marge de l'exploitation moderne sont préjudiciables au bon fonctionnement de l'opération mécanisée car les agricultrices se consacrent en priorité à la mise en valeur de leurs petits lopins de terre avant de se rendre sur l'exploitation moderne. Les responsables du projet ont tenté

de trouver des solutions pour valoriser le travail féminin sur les blocs et faire ainsi, sinon disparaître, du moins diminuer le secteur marginal.

Les tentatives d'intégration des femmes au projet

Une nouvelle cellule est créée en 1986 au sein du projet, celle de l'animation féminine. La responsable doit étudier « *les conditions d'intégration des épouses des paysans à la mise en culture des parcelles mécanisées et leur réelle participation aux travaux du bloc mis en valeur par le groupe* » (CIMA 1986). Deux tentatives d'intégration des épouses se sont concrétisées par l'introduction de cultures féminines sur les blocs, l'une à l'intérieur de l'assolement déjà en place, l'autre à côté de cet assolement, sur une nouvelle parcelle réservée à cet effet.

La première tentative introduit, sur les soles de riz et de coton, des cultures de premier cycle, maïs, arachide, *ouré-ouré*, cultures pratiquées et commercialisées par les femmes et dont les revenus leur reviennent : or, non seulement ces nouvelles spéculations augmentent le travail des agricultrices sur les blocs, mais encore la plupart des revenus tirés de leur commercialisation sont récupérés pour le projet lui-même ; hormis les bénéfices obtenus de la vente du *ouré-ouré*, ceux des deux autres cultures intégrées dans l'assolement sont tout naturellement inclus dans les comptes d'exploitation du groupement et absorbés par les lourdes charges financières de l'opération.

Cependant les femmes ne sont pas tout à fait lésées par ces nouvelles cultures car elles réussissent à détourner clandestinement, et de connivence avec leurs époux, une partie de ces productions pour l'alimentation familiale et pour en tirer des bénéfices immédiats (vente à des commerçants locaux).

En 1986, l'équipe d'animation féminine se lance dans une nouvelle expérience « *qui vise à associer sur le plan technique, financier et social, les femmes à la gestion (au sens large) des exploitations agricoles motorisées* » (Greffeuille I., 1986).

Cette expérience consiste à ouvrir sur chaque bloc une nouvelle parcelle exclusivement réservée à un « *tro fié* », ce qui signifie en langue baoulé « champ à condiments ou champ pour la sauce ». Apanage des femmes, ce champ est souvent présent dans les exploitations agricoles traditionnelles. L'opération doit permettre aux agricultrices de recouvrer une certaine indépendance financière qui contribuera à un mieux-être familial ; elle doit favoriser également leur présence plus régulière et plus active sur les blocs, et assurer ainsi une plus grande cohésion aux groupements d'agriculteurs.

Cette initiative est accueillie très favorablement par les femmes mais elle ne peut se concrétiser qu'après avoir reçu l'accord des hommes. Même sur les blocs, ces derniers se considèrent toujours comme les détenteurs du droit d'accès à la terre ; ce n'est qu'après avoir été consultés que la plupart d'entre eux acceptent de faire une place à leurs épouses sur le bloc en leur donnant l'usage exclusif d'une portion ; ils consentent même à payer les charges mécanisées pour la préparation du sol de cette portion, sûrs par ce cadeau de garder leurs épouses à proximité de l'exploitation moderne.

L'opération « *tro fié* » débute sur quatre blocs, intéressant 26 femmes ; elle concerne une superficie de 4,5 ha soit 1 ha en moyenne par village et 17 ares par cultivatrice. Les spéculations retenues, en accord avec les intéressées, sont le gombo et le piment comme cultures de premier cycle (semis en mai) et l'aubergine et la tomate comme cultures de second cycle (semis en septembre). La commercialisation en sec des premières récoltes de gombo et de piment fait surgir des problèmes de conservation et donc de stockage de ces produits. Tomates et aubergines sont vendues en frais, et une attention toute particulière est portée au transport et à la commercialisation de ces denrées fragiles.

L'opération est en cours et connaît un certain engouement (Greffeuille I., 1988). En 1987-88, lors de la deuxième campagne « *tro fié* », ce sont 6 groupements qui participent à cette opération, soit une cinquantaine de femmes :

L'intégration des cultures légumières à l'exploitation moderne, le rétablissement ou le maintien de l'équilibre

alimentaire des familles, l'obtention de revenus proprement féminins qui améliorent la rentabilité globale de l'exploitation et enfin l'ouverture des femmes sur le monde économique extérieur sont les principaux acquis de l'opération « tro fié » (Greffeuille I., 1988 : 19-20)

Toutefois, des questions se posent au sujet de l'avenir de ce *tro fié* ; le défrichement et la préparation des sols de cette parcelle connaissent un certain retard, la priorité étant toujours donnée aux travaux mécanisés des autres spéculations comme la préparation des soles d'igname, le semis du maïs et de l'arachide ; on peut se demander si les travaux mécanisés nécessaires à la mise en valeur de ce *tro fié* n'auront pas toujours lieu après ceux des autres cultures, menaçant ainsi les rendements des productions de ce champ. De plus, le problème de l'intégration de cette parcelle dans l'assolement du bloc risque de se poser à court terme ; un nouveau *tro fié* doit être ouvert tous les deux ou trois ans si l'on veut éviter les risques parasites et un trop grand enherbement ; comment dans ce cas, cette parcelle pourra-t-elle être intégrée dans un assolement annuel ? Enfin, même si l'on résout le problème précédent, comment éviter que les revenus de ces productions légumières ne soient en partie détournés par les exigences financières du système mis en place ?

La motorisation agricole en questions

Au terme de cette analyse, un certain nombre de questions se posent quant aux effets de la motorisation sur le rôle de chacun des membres participant à l'exploitation moderne.

Telle qu'elle est appliquée dans ce projet, la motorisation semble alléger une part importante du travail des hommes (préparation des sols) mais alourdir certaines tâches des femmes : les sarclages manuels de ces vastes superficies ne sont compensés que partiellement par l'utilisation d'herbicides (produits très coûteux) et représentent aux yeux des femmes une lourde « corvée ». Une mécanisation des sarclages s'imposerait pour augmenter la productivité du travail féminin. Mais cela suppose à la fois une meilleure formation et une rémunération supérieure des tractoristes qui sont actuellement les éléments les moins

stables du projet. Une motorisation bénéfique pour les femmes relève donc de l'attention accordée par les responsables au statut des tractoristes : ce n'est pas la motorisation en elle-même qui est préjudiciable aux agricultrices mais plutôt les modalités de son application à travers le projet chargé de la diffuser.

De plus, ce système semi-motorisé, dans sa phase actuelle, semble mieux nourrir les familles mais ne leur rapporte quasiment aucun bénéfice monétaire : la plus grande part des revenus est affectée au remboursement des charges de production et à la constitution d'une épargne pour l'achat du matériel. Or, devenir propriétaire de moyens de production motorisés dans un tel environnement économique (coût très élevé des facteurs de production), climatique (importance des aléas climatiques dans cette région) et sociologique (fort individualisme et faible main-d'oeuvre familiale) représente une véritable gageure.

En outre, cette motorisation n'implique pas la création d'un système de production intégré puisqu'on ne retrouve pas sur les blocs l'ensemble des cultures présentes dans le système traditionnel. Même agrandie d'un *tro fié*, l'exploitation « sur bloc » se juxtapose à une exploitation « hors bloc ». Outre le besoin de produire des vivriers complémentaires, les femmes semblent vouloir conserver un espace de liberté en dehors de toute action encadrée.

Enfin, il est permis de s'interroger sur les motivations profondes des femmes quant à leur participation à la mise en valeur de ces blocs : celle-ci n'aurait-elle pas lieu plus spontanément si ces exploitations modernes procuraient un véritable « mieux-être » aux familles concernées ?

Bibliographie

- CIMA-PMP, 1986. Notes relatives à l'exécution de la campagne agricole 1986-1987-Bouaké, Côte d'Ivoire, 53 p. *multigr.*
- Droy I., 1985. Femmes et projets de développement rural en Afrique sub-saharienne. *Thèse pour le doctorat de 3^e cycle*, Université des Sciences Sociales de Grenoble, 533 p., *multigr.*

- Femmes et politiques alimentaires*, 1985. Ouvr. coll. sous la resp. de J. Bisilliat. ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, Paris, 741 p.
- Femmes et développement en Afrique de l'Ouest*, 1986, UNRISD, Série Systèmes alimentaires et Société, Genève, 128 p.
- Greffeuille I., 1986. Le rôle des femmes dans la gestion des exploitations agricoles modernes : l'expérience « tro fié ». Projet Motorisation Paysanne, CIMA, Bouaké, 30 p. *multigr.*
- Greffeuille I., 1988. Projet Motorisation Paysanne en Côte d'Ivoire : Pour une intégration des femmes dans les exploitations agricoles modernes. Premiers résultats de l'expérience « tro fié ». *Les Cahiers de la Recherche-Développement* n° 18, Juin 1988 : 14-21.
- Lassailly-Jacob V., 1987. Etre agricultrice dans une exploitation semi-mécanisée en savane. In *Terrains et Perspectives*, ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires : 49-60.
- Lassailly-Jacob V., 1989. Implications socio-économiques et spatiales de la motorisation : une étude de cas en Côte d'Ivoire Centrale. In *Economie de la mécanisation en région chaude*. CIRAD, Montpellier : 293-304.
- Losch B., 1988. L'expérience du Projet Motorisation Paysanne en Côte d'Ivoire : Réflexions sur la maîtrise des innovations et les systèmes d'appui aux producteurs agricoles. *Les Cahiers de la Recherche-Développement* n° 18, Juin 1988 : 1-13.

FLORENCE PINTON

LES STRATÉGIES DE GENRE FAVORISENT-ELLES LE DEVELOPPEMENT ?

Des femmes en forêt colombienne

La région du Catatumbo, au nord-est de la Colombie, est en perpétuelle évolution depuis les années soixante. Sa colonisation, par des paysans sans terre, progresse d'années en années, tandis que les Indiens Bari, population autochtone, sont entraînés dans un processus d'acculturation, inévitable semble-t-il à leur intégration économique. Depuis une vingtaine d'années, les missionnaires d'abord, les institutions nationales ensuite, et même des groupes privés, interviennent selon des logiques qui leur sont propres et qui, manifestement, ne correspondent pas aux besoins des colons et des Indiens. Les actions engagées n'ont en tout cas, ni enrayé la paupérisation des colons, conséquence de leur mode d'insertion dans un milieu mal dominé, ni évité l'appauvrissement des Bari face à la réduction de leur territoire. Elles semblent par contre, s'accompagner d'un changement de la position économique et sociale de la femme bari et du renforcement d'un modèle patriarcal chez les colons.

Au-delà de toutes les interrogations que peut susciter un tel constat, nous nous sommes intéressée à l'analyse comparée des rapports sociaux de sexe, de façon à différencier dans chaque groupe les comportements expressifs d'une construction sociale. Dans cette perspective, il nous a paru utile de faire appel à la notion de genre.

La spécificité des relations de genre

La distinction entre les comportements masculins et féminins est universelle mais elle varie d'une société à l'autre. Hommes et femmes sont placés dans des circonstances qui les empêchent de dire, faire, vouloir et percevoir la même chose. Décrire le fonctionnement d'une société suppose de comprendre comment l'un et l'autre « sexe » dans leur rapport, se réfèrent à un système de pratiques et de représentations. Cette spécificité de la construction sociale des rapports entre hommes et femmes, désignée par le terme de genre par les anglo-saxons (*gender*), a amené Illich à dire que le genre est vernaculaire (1983).

L'interprétation de la division sexuelle des activités en terme de rapports de genre est intéressante car elle restitue à l'analyse la spécificité culturelle des relations entre hommes et femmes, trop souvent occultée par les discours mondialistes sur les femmes et le développement et relativise, par sa dimension sociale, le rôle des différences biologiques dont s'alimente la sociobiologie pour justifier la subordination quasi générale des femmes.

Le genre apparaît donc comme un outil analytique efficace si l'on cherche à rendre compte de la différence des comportements au sein d'un groupe social et d'un groupe social à un autre. Cette bipolarité sociale élimine, de plus, toute référence à un modèle normatif unique. Considérer, par exemple, que les activités quotidiennes des femmes sont sous-tendues par des intérêts de genre permet de contourner cette fausse homogénéité imposée par la notion générale « intérêt des femmes ». La répartition du travail entre homme et femmes détermine une relative universalité des besoins concrets de genre, mais les stratégies mises en oeuvre pour leur réalisation varient d'une culture à l'autre en vertu de la position sociale des individus et de leur identité de genre. Cette notion, souligne Caroline Moser (1987), permet de distinguer les nécessités concrètes (production) des besoins stratégiques (conditions sociales), distinction fondamentale en matière de planification car elle indique les réelles limitations des modes d'intervention.

L'approche européocentriste de la répartition du travail entre hommes et femmes interprète historiquement celle-ci comme le résultat d'une incapacité physique des femmes à s'adonner à certaines tâches en raison de leurs grossesses successives et des soins qu'elles accordent aux enfants. Pourtant, cette reconnaissance de contraintes biologiques et techniques apparaît dépourvue de pertinence lorsqu'on regarde, dans le détail, la répartition du travail entre hommes et femmes, à travers diverses situations dans le monde. L'étude présentée par Alain Testard dans son « *Essai sur les fondements biologiques de la division du travail chez les chasseurs cueilleurs* » (1986) montre que la logique et l'organisation des activités économiques sont sous-tendues, pour ces sociétés, par des systèmes symboliques de représentation de la nature. Il est donc pertinent de s'interroger sur leur évolution ou transformation face à l'apparition de nouveaux outils ou de nouvelles activités.

Ce préambule nous a permis d'illustrer l'intérêt de la substitution du concept de sexe par celui de genre et ce, particulièrement dans les études socio-économiques liées à des projets de développement. Cette substitution est, bien sûr, justifiée par le sens dont les mots sont porteurs. L'utilisation du concept de sexe peut être pratique quand elle se situe dans une approche descriptive d'une situation concrète. La notion de sexe est alors nominative, elle remplace celle d'homme ou femme. Le concept de genre est par contre indispensable à l'analyse des comportements ou d'une situation évolutive. Il évite de tomber dans le piège des stéréotypes.

Nous appliquerons notre réflexion aux Bari et aux colons. L'analyse comparée est intéressante car elle met en évidence, au delà des contraintes naturelles, le poids de l'histoire et des facteurs socio-culturels dans l'élaboration d'un style de vie. Elle fait ressortir la spécificité des dynamiques de changement pour chacun des deux groupes. Elle montre en particulier, que le critère de la répartition sexuelle des tâches ne peut-être explicité ni en terme de rationalité économique, ni en terme d'adaptation à l'environnement. Par contre, on peut se demander pourquoi et comment, l'intégration d'une société traditionnelle comme celle des Bari à l'économie marchande, passe par une dévalorisation du statut féminin.

Le catatumbo : ethno-histoire et colonisation

Les Bari appartiennent culturellement au grand ensemble amazonien. Horticulteurs sylvicoles, ils peuplaient jusqu'au 18^e siècle les forêts du sud-est de Maracaïbo. Pour défendre leur territoire, ils résistèrent pendant quatre siècles à l'occupation espagnole. C'est la découverte de gisements de pétrole, en 1910, qui va permettre indirectement ce que les Espagnols n'avaient jamais pu réaliser : la colonisation interne de la région. Le développement des activités liées à l'extraction des hydrocarbures attire toutes sortes de gens chassés par la misère, commerçants et aventuriers. En 1940, Tibu, ville comptoir et administrative est fondée à la lisière de la forêt. Le territoire Bari se contracte alors rapidement. A partir de 1947, les premiers chercheurs de terre, fuyant les graves troubles ruraux qui secouent alors la Colombie ⁽¹⁾, viennent prospecter, profitant des chemins de pénétration ouverts pour l'exploitation pétrolière. Toute une classe de paysans rejetés des hautes et moyennes terres entreprend de défricher. Mais les conflits avec les Indiens demeurent violents et limitent l'ampleur de la colonisation. C'est seulement en 1964, après des siècles de guerre, que les Bari cessent brutalement toute hostilité pour faire la paix avec les blancs ⁽²⁾. Les missionnaires se partagent la région tandis que les colons continuent d'affluer depuis les vallées andines, repoussant les Bari, affaiblis et désorganisés, d'est en ouest.

La présence de l'or noir avait créé un différend frontalier entre la Colombie et le Venezuela ⁽³⁾ et il devenait urgent de peupler la zone frontalière pour imposer la souveraineté nationale. Au même moment, les crises paysannes libéraient une importante population qu'il fallait apaiser et canaliser ⁽⁴⁾. Le déplacement de ces populations vers les terres frontalières

1. P. Gilhodes, 1971
2. R. Jaulin, 1974.
3. Ce différend est à l'origine d'une délicate délimitation aussi bien des eaux territoriales que de la plate forme continentale du golfe de Maracaïbo. Ramousse, 1981.
4. En 1961, une nouvelle réforme agraire est votée afin d'apaiser le mécontentement populaire. Mais elle provoque, dans ses effets, la désintégration de l'agriculture paysanne (CINEP, 1981).

marginalisées comportait de nombreux avantages politiques en substituant la colonisation à une véritable réforme agraire. La migration spontanée des premiers paysans, réponse à une situation de crise – la décomposition paysanne – constituait donc un phénomène à encourager et à planifier si possible.

La femme bari dans son milieu traditionnel

L'âge d'or de la société bari est associé à la période précoloniale et s'étend jusqu'aux années soixante. Le semi-nomadisme fait des indigènes des propriétaires temporaires des terres cultivées, en observant une rotation qui permet à la forêt de reprendre ses droits. A la polyculture vivrière qui fournit l'alimentation glucidique de base, sont associées les activités de ponction (chasse, pêche, cueillette) donnant accès aux protéines.

La société se répartit entre plusieurs maisons collectives ou *bohio*, chaque *bohio* étant comparable à une unité d'existence économiquement autonome. Son organisation interne se fonde sur la relation d'alliance entretenue entre deux groupes de parents, les « gens du soi » (*sadodi*) et les « gens de l'autre » (*ogybado*) qui se répartissent l'espace. L'équilibre numérique entre alliés et parents repose sur la mobilité des hommes et la durée de vie limitée de la maison. Lorsqu'ils sont en âge de se marier, les hommes quittent en effet la maison maternelle pour aller épouser une femme *ogybado* dans une autre maison. Le lieu où ils partent vivre ne correspond plus à la « matrice » de la mère et ils n'ont de ce fait pas à affirmer leur indépendance à cet égard⁽⁵⁾. Les femmes, elles, demeurent dans leur maison d'origine et apparaissent comme éléments permanents et structurants de la communauté. L'originalité du groupe est que les règles d'organisation ne seront valables que le temps d'existence de la maison. Un *bohio* ne peut se suffire à lui-même à long terme car l'équilibre entre alliés serait rompu. Au terme d'une quinzaine d'années, l'éclatement de cette unité de vie conduit à

5. Le souci de ne pas opposer les sexes se trouve structurellement exprimé et renforcé par l'exogamie associée à l'uxorilocalité. « Le Bari, en quittant l'espace de sa mère pour une autre maison peut réellement s'allier aux habitants » (se reporter aux travaux de Jaulin, 1973)

l'éparpillement des familles. Les jonctions de groupe à des fins de formation de maisons nouvelles entraînent peu à peu l'abandon des maisons et des régions.

Pourvoir à la nourriture n'est pas une prérogative masculine pour les Bari. La cosmovision associe les femmes à la terre nourricière, symbole de fertilité et les hommes à l'espace, symbole de lien avec le monde extérieur. Les femmes consacrent ainsi beaucoup de leur temps à l'agriculture, le système agricole étant, si l'on se réfère à la terminologie de Boserup, de type féminin⁽⁶⁾. Leur grande implication dans cette activité semble liée à l'organisation de la reproduction (tendance à l'uxorilocalité) et au type de système agricole (semi-itinérant). Les femmes assurent la continuité des tâches agricoles et des cellules productives, contrairement aux hommes dont la mobilité restreint la participation. Les célibataires, écartés des travaux agricoles sauf en cas de gros travaux, s'emploient à des activités où dominent chasse et pêche. Lorsqu'ils quittent le *bohio* pour aller épouser une femme, ils participent alors aux plantations et à l'entretien du champ familial.

La distribution des activités au sein de la maison est complexe et on est frappé par l'apparente confusion qui y règne. Les pratiques agricoles supposent pourtant l'existence d'unités familiales relativement autonomes. A chaque famille est associé un « jardin tropical » à l'extérieur et un « appartement » à l'intérieur, la division du travail s'effectuant au niveau familial. L'autonomie des familles est effectivement bien préservée dans le cadre de la vie communautaire, les espaces privés prédominent sur les espaces collectifs. Chacun organise sa journée à sa façon et peut quitter à son gré le *bohio*. Cependant, les regroupements ont une très grande cohésion du fait des rapports de filiation et du caractère collectif de nombreuses activités.

Si la famille nucléaire est l'unité de base de l'économie, les membres de la communauté partagent de nombreuses activités

6. Selon que le travail des champs est effectué par des femmes, ou de manière prédominante par celles-ci, ou par des hommes, il est nommé par Boserup en fonction du sexe qui le prend en charge. Elle constate ainsi que beaucoup de populations tribales assurent leur subsistance grâce à l'agriculture itinérante de type féminin.

et tous les individus participent également à l'effort économique. Par contre les activités sont différenciées selon l'âge et le sexe. La chasse, réservée aux hommes se pratique souvent par petits groupes au moment de la saison des pluies, lorsque la pêche devient difficile. La femme participe aux battues collectives mais elle est exclue de la manipulation des arcs et, plus récemment des fusils. D'une façon générale, et pour reprendre la classification proposée par Leroi-Gourhan (1943), les outils en percussion lancée leur sont étrangers. La cueillette est plus le fait des femmes et des enfants et il n'est pas rare de voir plusieurs femmes quitter ensemble le *bohio* une partie de la journée pour revenir extrêmement chargées. D'autres activités sont fortement interdépendantes : hommes et femmes interviennent à des phases différentes de leur réalisation ou aux mêmes phases mais avec des techniques différentes. Chez les Bari, gestes et outils, plus que l'activité elle-même, différencient les genres. La pêche, l'agriculture, l'entretien de la maison s'appuient sur cette complémentarité. Lors des sorties collectives de pêche, les femmes n'utilisent jamais l'arc ni le harpon. Elles attrapent les poissons à la main et utilisent fréquemment des plantes ichtyotoxiques. Les hommes pratiquent, de leur côté, la plongée et utilisent le harpon et l'arc. En conséquence, il est souvent possible de deviner le sexe du pêcheur à partir de l'espèce des poissons pêchés. Il est intéressant de noter enfin que la répartition du travail et l'aptitude des femmes à remplacer dans certaines circonstances les produits de chasse par ceux de la pêche et de la cueillette entraînent une autonomie alimentaire des femmes de quelques semaines, inconcevable chez les hommes au-delà de quelques jours.

La composition des groupes n'est jamais laissée au hasard : elle respecte les règles d'alliance selon lesquelles s'organise la distribution de l'espace. Le jeu de ces relations sociales optimise les activités quotidiennes en allégeant les tâches pesantes comme le défrichage par les hommes, la construction des barrages pour la pêche par les hommes et les femmes, la construction et l'entretien de la maison par l'ensemble du groupe. La productivité obtenue résulte d'un effort commun mais chacun s'attribue la part qui lui revient et la consommation des aliments s'effectue dans l'intimité familiale. D'autres activités qui

s'effectuent individuellement se déroulent au même moment (corvée de bois, tissage, soin des enfants, débroussaillage) et à proximité. Enfin, quelques tâches s'effectuent solitairement en fonction des besoins immédiats (corvée d'eau, récolte de manioc...).

Le temps quotidien s'organise sur ces relations de genre. Le rythme du travail masculin est irrégulier mais les activités sont soutenues pendant un temps long. Elles ont principalement lieu à l'extérieur de la maison. Une fois chez lui, l'homme passe de longues heures à se prélasser dans son hamac, tout en s'adonnant de façon intermittente à quelques activités artisanales (réparer un hamac, tailler des flèches). Le travail féminin est par contre parcellarisé mais moins discontinu. La femme observe de nombreuses courtes pauses dans ses activités mais ne s'interrompt jamais très longtemps. Elle partage son temps entre la maison et les jardins (entretien et récoltes).

La maison apparaît donc comme le lieu privilégié de la sociabilité domestique où hommes et femmes passent une grande partie de leur temps. Les espaces sont peu marqués par les genres, à l'exception des nattes, sur le pourtour externe de la maison, domaine essentiellement féminin, et le centre de la maison, domaine privilégié des hommes. On observe peu d'opposition entre les genres et comme un souci de complémentarité. Les lieux extérieurs sont cependant plus marqués socialement. Le fleuve est un espace mixte mais compartimenté. Hommes et femmes ne se baignent jamais ensemble ni au même endroit. La forêt a une connotation masculine alors que les jardins sont le domaine des femmes.

Pendant la période de menstruation, les interdits sont renforcés. Les frontières de genre se font plus rigides. La natte devient un espace exclusivement féminin où la femme reste cantonnée, la chasse, la pêche et toutes les activités liées à l'approvisionnement alimentaire (portage) lui sont interdites. La manipulation de nourriture est bannie. Il apparaît que les comportements sont influencés, chez les Bari, par une construction symbolique que l'on retrouve dans de nombreuses sociétés.

La femme colon dans un environnement nouveau

Les colons du Catatumbo proviennent majoritairement du département même, le *Norte de Santander*. Cela s'explique en partie par la proximité de la région qui réduit les frais de transport et par l'ouverture des chemins de pénétration dans la partie est.

Les premiers arrivants pratiquaient la jachère forestière. Puis, ils sont passés progressivement de ce système extensif d'utilisation du sol à un système plus intensif combinant la jachère buissonneuse et la jachère courte. Cette évolution s'est accompagnée d'une importante déforestation. L'intensification de l'agriculture s'est poursuivie par un raccourcissement des temps de jachères qui n'a pas été accompagné d'une évolution des technologies et des systèmes de cultures. En conséquence, le sol s'est dégradé (perte de sa fertilité). La persistance d'une agriculture sur brûlis, technique très répandue dans la colonisation des forêts tropicales humides, a souvent été justifiée par le retour brutal à de faibles densités de population (Boserup, 1970), associé à la carence des moyens de production et au manque d'encadrement social (Gourou, 1982).

A côté de ces pratiques agricoles, existent de nombreuses activités liées à la commercialisation des produits. Elles vont varier avec le développement de l'exploitation ou *finca*. La *finca* convertie en *ganadera* (élevage bovin) est l'aboutissement d'une progression économique dans le processus de colonisation. La première étape (arrivée des pionniers sur le front agricole) correspond aux exploitations les plus modestes dénommées *pancoger*, qui limitent leurs activités à l'agriculture de subsistance. Puis, le système de production s'organise autour d'une production marchande prise en charge par la force de travail familiale pour en abaisser les coûts économiques. Mais la faiblesse du marché, associée à l'inadéquation du système agricole, ne permet pas d'obtenir un revenu qui compense les lacunes de l'autoproduction. Un milieu inconnu et fragile et un système de production peu performant sont à l'origine de la dégradation progressive du milieu et de l'appropriation par les familles de surfaces de plus en plus étendues. Nous nous limiterons à l'analyse de la répartition des activités, les aspects écologiques

et technologiques ayant fait l'objet d'un autre travail (Pinton, 1987).

La famille constitue l'unité de base de l'économie. Cette unité, isolée dans l'espace, est rarement autonome car d'une façon ou d'une autre, elle fait appel au marché du travail pour se reproduire. Le déséquilibre entre la capacité familiale de travail et les nécessités du système agricole crée une différenciation sociale avec d'un côté, ceux qui vendent leur force de travail (semi-prolétarianisation des hommes) et de l'autre, ceux qui font appel à elle (embauche d'ouvriers agricoles).

Au regard du système agricole, la division du travail correspond, selon la terminologie de Boserup, à un système masculin. La femme est chargée de tous les travaux domestiques et des tâches ménagères à l'intérieur de la maison, tandis que les hommes vivant sous le même toit sont responsables des travaux agricoles (cultures de subsistance et agriculture marchande), des activités de portage (corvée de bois, récoltes) et de la pêche, lorsqu'elle se pratique. La participation de la femme aux travaux agricoles demeure exceptionnelle. Dans les *fincas* employant des ouvriers agricoles, sa participation est nulle. Dans les familles les plus pauvres, elle ne travaille la terre qu'en cas d'extrême nécessité et occasionnellement. Plus la famille est pauvre, plus la participation de la femme est probable. Des valeurs culturelles très négatives retardent sa participation jusqu'à un seuil de pauvreté assez élevé. A mesure que l'exploitation grandit, la participation du propriétaire aux travaux agricoles diminue, alors qu'augmente le travail domestique de la femme (cuisiner pour les ouvriers).

La division du travail par genre ne se superpose pas à celle de l'économie (travail domestique, travail marchand) puisque les hommes ont la charge de tous les travaux agricoles quel que soit le devenir des produits (autoconsommation ou marché), mais coïncide plutôt avec une certaine répartition de l'espace. Les hommes ont une propension à prendre en charge les activités agricoles et marchandes, contrairement aux femmes qui restent dans le domaine du domestique, non agricole et non marchand. La distribution des tâches intervient beaucoup plus entre deux catégories d'activités qu'au sein d'une activité. Elle intervient

aussi entre deux types d'espace : les femmes limitent leurs activités à la sphère des travaux domestiques réalisables à l'intérieur de la maison et sur le pourtour immédiat (soin aux petits animaux domestiques et tri des récoltes de café, cacao...). Les hommes ont la charge de toutes les activités s'effectuant à l'extérieur de la maison (bois de feu, agriculture, pêche, commerce). Il est très rare qu'une femme s'absente de sa maison car elle est exclue du sens donné au monde extérieur. Lorsque l'homme s'absente plusieurs jours, les garçons se substituent à lui, les familles les plus riches confiant ces activités aux ouvriers agricoles.

En fonction des variations socio-économiques, on observe au sein de la famille une certaine hétérogénéité de la quantité de travail fourni par le chef de famille (présence ou non d'ouvriers agricoles, développement plus ou moins prononcé de l'élevage) alors que le travail féminin reste relativement constant d'une famille à l'autre. Des plus nantis aux plus démunis, les activités féminines sont orientées vers le domaine domestique alors que les hommes consacrent leurs journées à l'agriculture et au commerce sous différentes formes. L'espace domestique a un rôle de sociabilité peu marqué, les femmes y demeurant seules la majorité de leur temps. Les champs sont le domaine d'intervention des hommes comme les lieux extérieurs à la maison. L'isolement des familles entre elles rend difficile toute forme de sociabilité, les rencontres entre femmes, par exemple, étant exceptionnelles voire inexistantes.

La non prolétarianisation des femmes, phénomène peu courant en Amérique Latine (ACEP, 1980), peut s'expliquer en partie par le caractère immature de la colonisation : le marché du travail, encore embryonnaire, ne donne pas lieu à une offre de travail importante. Lorsque la femme se prolétarianise, c'est pour aller vendre ses services en ville, les activités en milieu urbain étant plus valorisées et considérées plus rentables que celles liées au milieu rural. Or la colonisation représente pour ces familles l'ultime espoir de l'accès à la propriété, l'accomplissement du rêve de devenir grand propriétaire terrien, situation à laquelle correspondent des normes sociales bien définies. Respecter ces normes et ces comportements, c'est un peu déjà

réaliser une partie de l'inaccessible, se donner l'illusion d'une autre réalité. Les femmes ont pour l'instant un rôle important dans la reproduction, à moindre coût, de la force de travail familiale. Si elles ont pu participer aux premiers travaux de défrichement, lors de l'arrivée de la famille en forêt, elles ont été, ou se sont rapidement écartées des activités agricoles et sont devenues dépendantes du travail de leur mari. Leur non participation aux travaux agricoles et à l'approvisionnement (excepté la corvée d'eau) leur rend pénible l'absence prolongée des hommes de la maison.

Les relations de genre apparaissent relativement rigides chez les colons, la répartition des tâches étant très compartimentée. La femme est exclue des activités considérées par les colons comme un travail, toutes les activités liées à la terre y étant incluses. Sa position sociale, affirmée par son retrait des travaux agricoles, la qualité de sa cuisine et le statut de son mari, limite considérablement ses possibilités d'innovation et d'adaptation à la réalité économique et écologique. Les stratégies mises en oeuvre dans le cadre de ce modèle, très limitées par les attributs de genre, sont comme dissociées des nécessités concrètes de la famille. Elles se répercutent sur la qualité de l'alimentation de la famille.

Colons oubliés, Indiens assistés

La colonisation du Catatumbo a été favorisée par la conjugaison de facteurs politiques (zone frontalière entre la Colombie et le Venezuela), sociaux (crises paysannes) et économiques (découvertes des gisements de pétrole). Les autorités nationales ont stimulé le peuplement de cette zone frontalière par un certain nombre de décrets. En 1968, l'Institut de la Colonisation et de la Réforme Agraire (INCORA) déclare la plaine du Catatumbo zone de colonisation et s'engage à apporter son soutien en distribuant des titres de propriété à ceux qui mettent les terres en culture, en accordant des prêts et un appui technique aux colons voulant développer le cacao ou l'élevage et qui offrent les meilleures garanties de remboursement. Commencent alors les premiers affrontements au sein des structures sociales nées

de la colonisation. L'absence d'une politique de crédits pour la majorité des pionniers, comme d'une réelle assistance technique, le manque de programmes de santé comme de voies de communication sont révélateurs de politiques nationales sans réels moyens d'intervention ou ignorants les besoins des colons.

Dans le contexte de la colonisation, le désengagement de l'Etat vis-à-vis des agriculteurs apparaît comme un frein à l'installation des colons dans de bonnes conditions. Paradoxalement, cette inefficacité favorise le rapprochement des familles entre elles et leur donne un semblant d'identité collective par la similitude de leurs difficiles conditions d'existence. A l'opposé, les interventions multiples auprès des Indiens considérés comme des ignorants, créent un état de dépendance et d'assistance et inhibent les capacités d'autonomie de ces derniers.

Les Bari voient leur territoire se rétrécir. Depuis 1964, plusieurs missions se sont installées et contribuent par l'évangélisation, à la dégradation culturelle et physique (épidémies) des Indiens (Jaulin, 1974). Cependant, elles apparaissent comme le premier frein à la colonisation en défendant les terres indiennes. En 1984, les Bari obtiennent, après de nombreuses démarches auprès des autorités, la reconnaissance par l'Etat de 100 000 hectares de terres, soustraites à la colonisation. Bénéficiant du droit d'usage coutumier sur ces terres, ils ont une position économique et politique indépendante de la nation. Cependant, comme certains agents de développement, les missions obtiennent, en contre-partie de leurs motivations humanitaires et civilisatrices, des aides ou financements pour mettre à exécution leurs projets, généralement intégrationnistes. Si les missions interviennent principalement sur l'éducation, la santé et l'organisation familiale, les autres intervenants cherchent, dans la plupart des cas, à financer la formation de jeunes Indiens aux Etats-Unis ou à implanter des fermes collectives fonctionnant grâce à la main-d'oeuvre indigène, dans la région.

Si, jusqu'à ce jour, les interventions extérieures ont amené des modifications dans les deux groupes, elles n'ont rien amélioré ni même résolu. Elles ont au contraire entraîné une dépréciation du statut de la femme bari et conforté les femmes de colons dans leur relation de genre, favorisant dans les deux cas mais par des

procédures très différentes la famille patriarcale et l'établissement de relations hiérarchiques (accès différencié au savoir moderne par ex.) C'est ainsi qu'on a pu assister au développement d'une agriculture commerciale masculine dans les deux groupes, à partir de deux modèles opposés de répartition du travail agricole de subsistance. Cette convergence des rôles s'est appuyée sur un subtil dérapage des relations de genre chez les Bari. Sans vouloir tomber dans la caricature, la propension de l'homme à prendre en charge les activités liées au monde extérieur a facilité cette évolution canalisée par les Occidentaux.

La dépréciation du statut de la femme bari

L'analyse de l'impact des transformations sociales sur son mode de vie montre que la société bari, établie selon des termes égalitaires par une participation égale des individus à la vie économique, tend à évoluer vers un modèle de domination masculine. Les facteurs générateurs de cette déstabilisation sont multiples. Ils ont été introduits par la rupture progressive des communications et des échanges d'hommes entre les communautés, l'atomisation de chacune d'entre elles en unités familiales et enfin, la conception de l'habitat. L'immobilisation des hommes déplace les relations d'alliance vers les relations de parenté. Une tendance à l'endogamie qui perturbe les relations sociales du dedans ainsi que l'organisation associée des tâches agricoles apparaît. L'atomisation des familles facilite l'émergence d'un savoir privatisé. Les femmes sont exclues du savoir par un processus de transformation des activités traditionnelles et l'incorporation de nouvelles technologies. Les tâches collectives disparaissent en faveur d'un mode de vie individuel. La conception de l'habitat favorise cette évolution. Les espaces de sociabilité domestiques disparaissent avec l'apparition des bungalows familiaux. Les femmes abandonnent leurs activités d'intérieur (filage, tissage) face à l'inconfort qu'elles subissent (chaleur excessive, espace exigü, isolement). L'éducation des enfants leur est enlevé tandis que leur savoir-faire en matière de santé est dévalorisé. Ce sont les hommes qui sont formés à la médecine occidentale, à l'encontre des règles sociales de ce groupe. Ils n'ont, de ce fait, aucune efficacité réelle, ne pouvant

exercer leur nouveau savoir ni dans la maison collective à laquelle ils appartiennent et encore moins dans les autres groupes.

Quotidiennement, le temps de travail des hommes et des femmes bari augmente, accompagnant la disparition d'activités et le déplacement d'autres. L'effet le plus conséquent est la sédentarisation des groupes associée à la mise au travail agricole des hommes et plus spectaculairement des célibataires. Les cultures commerciales et les pâturages monopolisent les meilleures terres et se substituent aux jardins familiaux. Leur extension autour des lieux d'habitation augmente la distance aux cultures de subsistance, aux lieux de ravitaillement en ressources (bois, cueillette) et alourdit la tâche des femmes pour le portage. Les hommes consacrent plus de temps à l'agriculture commerciale, sans diminuer leur participation aux activités d'approvisionnement en ressources forestières dans un premier temps, puis à leurs dépens dans un deuxième temps. Les femmes maintiennent leurs activités domestiques et d'autoproduction. Puis, à mesure que l'homme s'oriente vers le commercial, le temps qu'elles accordent au secteur de subsistance augmente tandis que certaines tâches de production d'objets disparaissent. Cette transformation de l'organisation domestique affaiblit l'efficacité du système alimentaire sans y introduire un système d'échange assez performant pour maintenir la qualité de l'alimentation. Elle s'accompagne d'une régression de la position économique de la femme : écartée de plusieurs activités, celle-ci devient dépendante de son époux pour l'accès aux ressources protéiques et aux objets dont elle a maintenant besoin.

Tous ces changements ainsi que les conséquences indirectes qui les accompagnent provoquent la dépréciation du statut de la femme bari. Ceci n'a été possible que par l'affaiblissement du mode de reproduction, qui se basait sur la mobilité des hommes. La production, qui traditionnellement renforce les liens sociaux, devient incompatible avec la reproduction sociale. La division sexuelle du travail imposée par les Occidentaux entre en contradiction avec les relations de genre vécues quotidiennement par les Bari.

L'oubli des femmes colons

Les femmes colons n'ont bénéficié d'aucune aide au développement et restent exclues des activités agricoles. Il faut cependant avoir à l'esprit que, en tant que maîtresses de maison, elles correspondent au modèle de référence des milieux inspirés d'une idéologie charitable et paternaliste. Elles ne suscitent donc pas d'actions visant à changer leur condition de genre. En effet, elles n'assurent pas de tâches physiquement pénibles, elles ne participent pas aux activités agricoles, ou de façon très discrète par les soins qu'elles apportent aux animaux domestiques, elles ne subissent pas de facteurs de saisonnalité importants. L'effort dispensé au cours de l'année est relativement homogène. Par contre, elles ont du mal à obtenir des maîtres d'école pour leurs enfants. Le manque de solvabilité des familles empêche celles-ci de profiter efficacement des apports de la médecine occidentale. L'aide technique et financière ne concerne que les chefs de famille offrant des garanties et ne s'applique qu'aux activités marchandes.

L'agriculture de subsistance, à la charge des hommes, est réduite au plus simple. La négligence du secteur vivrier est illustrée par la disparition des jardins potagers tenus traditionnellement par les femmes dans les économies paysannes en Colombie. Paradoxalement, l'autoproduction est d'autant plus faible que la famille est dépourvue en hommes et donc plus pauvre : le surplus de travail que l'homme doit fournir à l'extérieur lui laisse peu de temps pour le secteur vivrier. Le régime alimentaire en est fortement affecté, les revenus ne permettant pas de combler la faiblesse de l'autoproduction.

Il apparaît donc qu'aucune action n'a été engagée au profit des femmes de colon. Leur retrait des activités agricoles et marchandes est une des facettes de cette forme sociale inadaptée à la satisfaction des besoins de la famille. Ce retrait n'est pas non plus fonction des nécessités du travail domestique. Il est l'illusion d'un pas vers l'ascension sociale.

On peut redouter, dans les années à venir, une exacerbation des inégalités sociales dans l'accès aux ressources, processus regrettable dans un groupe social en formation. Selon le degré

de développement de l'exploitation familiale, les épouses participent à son fonctionnement en assurant les tâches domestiques ou migrent vers la ville, quand l'exploitation n'est plus viable, pour vendre leurs services dans le secteur tertiaire. Cette évolution est difficilement envisageable, du moins avec les données actuelles (1986), chez les Bari : les femmes sont, dans tous les cas de figure, totalement investies dans la production vivrière, indispensable à la survie de la famille.

Nous avons relevé chez les colons, des cas de transgression des frontières de genre où hommes et femmes ne se conforment plus tout à fait au moule que le genre leur attribue. Ces comportements se manifestent dans des situations particulières ou pour remédier à une situation économique catastrophique. Au sein des familles sans garçons, les filles sont parfois formées à des activités normalement masculines, pour pallier le manque d'hommes. Une famille sans hommes adultes est cependant dans l'incapacité de survivre, si ce n'est quelque temps de la charité. Enfin, dans deux familles où les femmes participent aux travaux agricoles, le travail apparaît en supplément des activités domestiques qui restent inéluctablement à vocation féminine.

Ces transgressions, mal acceptées par les autres familles, sont l'illustration de réponses individuelles en contradiction avec la coercition sociale. Celles-ci peuvent cependant être à l'origine de profondes transformations répondant à un effort d'adaptation du modèle social à l'environnement économique et naturel.

Ces observations autorisent quelques conclusions sur l'évolution des rapports de genre. Il apparaît que l'établissement du système d'approvisionnement des Bari accompagne l'exclusion progressive des femmes du contrôle de la production. Certaines conceptions (éducation, santé, commerce) et usages (système agricole) les dépossèdent de leur fonction dans la reproduction sociale. Lorsque ces transformations correspondent à une extension des stratégies de genre (pas de rupture dans les représentations), elles se font sans beaucoup de résistance malgré leurs conséquences économiques souvent désastreuses, conséquences qui font appel à une autre logique qui se traduit par l'irrationalité des systèmes de production mis en place. Par

contre, lorsque les transformations s'appuient sur des conceptions radicalement opposées à celles qui fondent les genres, comme celles de la santé, elles se soldent par une totale inefficacité. Quant aux femmes de colon, enfermées dans des stratégies qui leur autorisent peu de mouvement, elles semblent avoir une situation privilégiée par rapport aux femmes du tiers-monde : elles ont une marge de temps non utilisée. Elles expriment pourtant une extrême lassitude devant la monotonie de leur travail et leur solitude permanente.

Conclusion

La cohésion sociale s'organise d'abord autour des relations de genre. Celles-ci donnent au niveau familial comme au niveau social, une des clefs de la logique de fonctionnement des groupes sociaux. Elles représentent, dans ce sens, au-delà des rapports de classe, un des enjeux du développement, leur prise en considération apportant un éclairage nouveau. Leur ignorance ou négation par des agents extérieurs, développeurs ou âmes charitables, peut créer des situations de conflits et de dépendance, voire même de blocage, situations que nous avons évoquées dans ce travail.

La transformation en cours de la société bari l'entraîne vers une modification douloureuse des relations de genre, souvent en contradiction avec les stratégies de reproduction du groupe, et en conséquence génératrice de conflits et de crise. Les femmes subissent les premières les conséquences d'une répartition du travail basée sur d'autres représentations. Leur prise en charge de la totalité de l'agriculture vivrière en même temps que la restriction de leurs activités au domaine de la subsistance est certes favorisée par le modèle bari. Mais cette évolution subtile, sans modifier en apparence et de façon brutale la répartition traditionnelle du travail, dépossède les femmes de leur pouvoir d'intervention et de leur faculté d'autonomie. De nouveaux rapports de domination s'inscrivent progressivement dans ce processus d'acculturation.

Chez les colons, des facteurs de désocialisation oeuvrent ensemble pour limiter l'espace économique et social à celui de

la famille. Leurs difficultés à s'organiser montrent qu'il y aurait lieu d'intervenir au niveau social comme au niveau technique. Une solution évidente est la restructuration de l'autoproduction. Mais cela suppose une redéfinition des rôles masculins et féminins, et donc, une évolution des rapports de genre. Les chances de réussite dépendront certainement de la volonté des femmes à y participer mais aussi de l'attitude de leur époux face à une redéfinition des tâches et un autre partage de l'espace.

Ces remarques nous permettent-elles de conclure sur le genre face au développement ? Nous avons essayé de montrer les implications des relations de genre sur l'organisation du quotidien des hommes et des femmes dans deux groupes sociaux distincts. Ces relations ont un rôle crucial dans la dynamique sociale qui accompagne les transformations/évolutions vécues dans chaque communauté. Elles conditionnent la position sociale et économique de chacun et interrogent sur le sens et la valeur des comportements. En matière de développement, ce ne sont pas tant les relations de genre qui sont occultées – elles sont assimilées à un modèle normatif de référence par les intervenants extérieurs – mais le genre féminin qui est écarté de l'idée que l'on se fait du « développement ». Pourtant le « développement » ne peut être invoqué que dans la mesure où il ne renforce pas ou ne fabrique pas, entre autres, des divergences d'intérêts telles, que seuls des rapports de domination ou de conflits peuvent émerger.

Bibliographie

- ACEP, 1980. *Mujer y capitalismo agrario*. Directora de publicación M. Leon de Leal, Estudio de regiones columbiañas, Bogota 289 p.
- Boserup E., 1970. *Evolution agraire et pression démographique*, Flammarion, Paris.
- Boserup E., 1983. *La femme face au développement économique* (Women's role in economic development, 1972), PUF.
- CINEP, 1981. *Campesino y capitalismo en Colombia*, Bogota.

- Gilhodes P., 1971. *Politique et violence : la question agraire en Colombie. 1958-1971*. Cahiers de la Fondation nationale des Sciences Politiques. éd. A. Colin.
- Gourou P. 1982. *Terres de bonnes espérances, le monde tropical*. Terres Humaines, PLON, Paris.
- Illich A., 1983. *Le genre vernaculaire*, éd. du Seuil, Paris.
- INDEC, INCORA, 1971, *La colonizacion del Catatumbo ; un estudio socio-economico*, Bogota.
- Jaulin R., 1973 *Gens du soi, gens de l'autre*. coll. 10-18 dirigée par C. Bourgois, 439 p.
- Jaulin R., 1974. *La paix blanche, introduction à l'ethnocide*. Coll. 10-18 dirigée par C. Bourgois, tome 1, 297 p.
- Leroi-Gourhan A., 1943. *L'homme et la matière*.
- Moser C., Levy C., 1987. *A theory and methodology of gender planning meeting women's practical and strategic needs*, DPU gender and planning working Paper n° 11, Londres.
- Pinton F., 1985. « De l'autosubsistance à la dépendance alimentaire : les Indiens bari en Colombie » in *Femmes et politiques alimentaires*, Actes du séminaire international de l'ORSTOM-CIE, Paris, pp. 485-497.
- Pinton F., 1986. « Systèmes alimentaires et rapports sociaux : structures du quotidien et production alimentaire dans le Catatumbo (Colombie) ». *Doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales*, Centre International de Recherche Environnement et Développement (CIRED), Paris, 512 p.
- Pinton F., 1987. *Systèmes alimentaires en forêt colombienne : les mises en jeu énergétiques*, UNU, CIRED, EHESS, Paris.
- Testart A., 1986. *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail*, éd. EHESS, Paris.

JOSIANE MASSARD

LA PART DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL :

Le cas malais est-il spécifique ?

La Fédération de Malaisie apparaît aujourd'hui parmi les pays en voie d'industrialisation, mais continue à dépendre largement des ressources du secteur primaire avec ses exportations d'huile de palme, de caoutchouc naturel et de bois tropicaux, pour ne citer que les plus importantes. C'est en fait grâce aux bénéfiques des exportations de produits bruts que l'industrialisation du pays a pu être amorcée. Le développement du monde rural a été un objectif prioritaire des dirigeants depuis l'indépendance en 1957, et le reste, il se résume en un mot d'ordre : « moderniser la paysannerie », commun non seulement à la plupart des pays du Tiers-Monde, mais aux nations industrialisées.

Les motivations qui justifient une telle orientation et les moyens mis en oeuvre pour la réaliser apparaissent dans la littérature spécialisée (cf. par exemple Courtenay, 1985 ou Zulkifly Hj Mustapha, 1980). Sans vouloir entreprendre un bilan de cette politique, je dois la définir brièvement. Les gouvernements qui se sont succédés en Malaisie depuis 1957 ont pratiqué une politique pragmatique basée sur l'adhésion au libéralisme économique dont on pense pallier les aléas par un financement et une intervention étatiques croissants. Une telle politique reflète celle des bailleurs de fonds internationaux qui, par les capitaux importants qu'ils confient aux divers organismes malaisiens de développement, permettent la matérialisation de

leurs projets. Ces mêmes bailleurs de fonds ne sont pas sans savoir que les efforts de développement visent une cible spécifique de la population malaisienne – la communauté malaise –, mais cautionnent la discrimination raciale comme une condition nécessaire au maintien de la stabilité politique, et par conséquent, à la réussite économique.

C'est dans le monde rural – où prolifèrent interventions fédérales et provinciales – que notre propos nous conduit à étudier la part réservée aux femmes malaises pendant les trente dernières années. Le terme « part » est à entendre dans son double sens : quelle a été la contribution des femmes au développement rural, et quels avantages (non qualifiés pour le moment) leur a-t-il apportés ? Car il est bien entendu que la notion de « développement » a une dimension normative qui implique une amélioration quantitative et qualitative des conditions socio-matérielles d'existence. C'est donc à la fois comme agents et comme bénéficiaires du développement rural que les femmes malaises vont apparaître dans les pages qui suivent.

Toute évaluation suppose soit une perspective diachronique soit des données synchroniques portant sur des groupes plus ou moins transformés par le développement ; c'est pourquoi il nous a paru utile de distinguer deux grandes parties dans ce travail. Dans la première, nous traiterons des femmes *avant* ou *sans* le développement, le passage de l'une à l'autre étant assuré par un résumé de ce que j'appelle le discours mondialiste sur les femmes rurales du Tiers-Monde.

La femme malaise en milieu traditionnel

Une image simple

Une part importante de la littérature scientifique sur le sujet tend à opposer un âge d'or à l'époque contemporaine. Comme tout âge d'or, on a du mal à le situer dans le temps mais il est généralement associé à la période précoloniale. Les femmes étaient alors productrices à part entière dans un système économique marqué par la complémentarité des rôles (Couillard, 1981 ; Gullick, 1958 ; Manderson, 1979) ; elles jouissaient

aussi, d'aucuns disent « ainsi » (Hong, 1983), d'un pouvoir de décision non seulement dans la sphère domestique mais dans la sphère socio-politique : les rapports hommes/femmes auraient alors été dominés par une quasi-égalité (Winzeler, 1974). Ce tableau n'est d'ailleurs pas réservé à la Péninsule malaise, il est souvent étendu à l'ensemble de l'Asie du Sud-Est en opposition plus ou moins explicite avec la position et le rôle de la femme dans d'autres pays d'Asie, notamment le Japon, la Chine ou l'Inde, où la dimension asymétrique est beaucoup plus nette (Hollnsteiner, 1981 ; Whyte and Whyte, 1978).

Des voix discordantes se font pourtant entendre : elles soutiennent que si les femmes étaient effectivement productrices et détenaient un pouvoir dépassant les limites de la cuisine, du jardin ou de la rizière, ce pouvoir ne franchissait pas les limites de la communauté locale. Les hommes s'adonnaient à la cueillette et au négoce, échangeant ou commercialisant les produits de leur travail ainsi que le surplus de la production féminine : cela équivaut à dire que les femmes restaient tournées vers l'intérieur et que les hommes assuraient la médiation avec le monde extérieur (Benjamin, 1986).

Les données socio-économiques

Une observation de l'univers villageois contemporain permet de dégager les traits qui ont pu inciter à postuler cette quasi-égalité des rapports hommes/femmes. Ces traits appartiennent tout d'abord à la sphère sociale et plus précisément au système de parenté et au mode de résidence.

La société malaise est organisée selon un système cognatique ⁽¹⁾, les parents en ligne patrilatérale n'ont pas davantage de poids que les parents matrilatéraux ; de plus, les individus à leur naissance ne sont pas rattachés à un groupe clos qui recruterait par la filiation qu'elle soit matri ou patrilinéaire et qui impliquerait un contrôle collectif de la terre. Les relations de parenté s'organisent autour d'ego et favorisent l'émergence de

1. Cela exclut l'aristocratie malaise qui fonctionne selon un système agnatique (cf. Wilder, 1982).

réseaux à la fois multiples et fluctuants. En outre, le mode de résidence avait encore récemment une tendance à l'uxorilocalité, un couple nouvellement formé s'établissant plutôt dans la maison des parents de l'épouse, ou sur la terre attenante. Concrètement, les centres de peuplement étaient constitués par un ensemble d'unités liées par des relations matrilatérales. C'est d'ailleurs à cette prééminence féminine qu'a été associée, sinon attribuée, la propension des hommes à se tourner vers le monde extérieur : dans le village, ils n'étaient pas vraiment chez eux (*ibid.*). Mes propres observations des liens d'alliance d'une part et des rituels de mariage d'autre part me feraient abonder dans ce sens : dans le mariage, ce sont les hommes qui circulent d'une maisonnée à une autre, d'un groupe de femmes à un autre. Les femmes ont au village un pouvoir qui déborde le cadre de la maisonnée, elles influent lourdement sur les décisions matrimoniales et elles contrôlent aussi la circulation d'individus dans d'autres situations, je pense à l'adoption, pratique très répandue en milieu villageois (Massard, 1983).

En matière d'héritage, la balance penche légèrement en faveur des hommes. Deux codes président à la transmission des biens fonciers, le droit coutumier, *adat*, et la *shariah*, ou loi musulmane. En vertu du premier, les héritières sont à égalité avec leurs germains de sexe masculin. Quand la *shariah* est appliquée, les filles ne peuvent prétendre qu'à la moitié de la part attribuable à leurs frères. Les études sur les pratiques en matière d'héritage foncier montrent que l'*adat* était jusqu'à la fin des années 1970 plus souvent appliqué, la *shariah* étant plutôt un recours quand il ne pouvait y avoir d'arrangement à l'amiable. Depuis le début des années quatre-vingt, la poussée fondamentaliste a infléchi la tendance au profit du modèle musulman.

L'observation de l'économie villageoise montre que l'espace de la production est largement investi par les femmes, je pense non seulement à la subsistance et aux biens d'usage visant à satisfaire les besoins domestiques, mais à des surplus artisanaux ou agricoles (NG Cecilia, 1984). Dans les plantations d'hévéas, ce sont souvent les femmes qui se chargent de la mise en valeur, dans les rizières, elles dominent, tout en partageant une partie des tâches avec leur conjoint, mais surtout ce sont elles qui

contrôlent et organisent la circulation de main-d'oeuvre pour les opérations du cycle rizicole exigeant une coopération et la main-d'oeuvre recrutée est exclusivement féminine (Massard, 1991).

Il leur arrive fréquemment de cultiver un jardin dont la production excède les besoins domestiques. Elles en déterminent l'étendue et l'emplacement et choisissent les cultigènes qu'elles y plantent. Elles disposent des surplus soit en les échangeant avec leurs parentes ou voisines, soit en les portant au marché hebdomadaire de la ville voisine. Elles peuvent aussi fabriquer des produits alimentaires ou artisanaux avec l'intention d'en retirer un profit, le plus souvent dans les limites du village.

Elles contrôlent donc, dans des circuits monétaires ou non, l'écoulement d'une partie des produits de leur travail, cela est particulièrement vrai lorsqu'elles sont déchargées de certaines des tâches de reproduction sociale, c'est-à-dire lorsque les enfants sont partiellement ou totalement autonomes, autonomie favorisée par la possibilité de les confier occasionnellement aux voisines ou parentes âgées. Les bénéfices ainsi obtenus peuvent être investis dans des biens durables (autrefois la terre, encore les bijoux en or) mais viennent le plus souvent consolider le budget familial à moins qu'ils n'en constituent l'unique ressource comme c'est le cas des femmes veuves ou divorcées qui doivent subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. En règle générale, ce sont les femmes qui gèrent le budget domestique (Rosemary Firth, 1966).

On comprend mieux maintenant ce qui a pu justifier la diffusion d'une image de quasi-égalité dans les rapports hommes/femmes des villages malais de la péninsule. Mais cette image est incomplète, la différenciation des statuts est présente et pénètre bien des domaines de la vie villageoise.

Les sources de discrimination

Elles relèvent du domaine idéologique et juridique et existaient avant les contacts coloniaux, ayant été introduites par l'islam qui infériorise les femmes en les traitant comme des fidèles mineures entâchées d'impureté, en les subordonnant à l'autorité masculine dans les affaires publiques et domestiques

et plus précisément en cautionnant la pratique de la polygamie et d'un divorce quasiment à sens unique. Ce déséquilibre s'exprime aussi dans un système de deux poids/deux mesures en matière de moralité et d'étiquette sociale dont les effets se répercutent dans la socialisation des filles et certaines représentations idéologiques qui confirment la supériorité masculine.

Dès 1817, des écoles de filles étaient créées par des missionnaires ; elles n'étaient fréquentées que par les enfants des administrateurs britanniques et de l'aristocratie malaise. A partir de 1880, des écoles publiques avec le malais comme langue d'enseignement, firent leur apparition : en 1940, ces écoles restaient peu nombreuses et ne recrutaient pratiquement pas parmi les jeunes villageoises (Manderson, 1979). C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que celles-ci ont commencé à être scolarisées, mais la réticence des parents n'était pas vaincue. Les filles fréquentaient l'école primaire pendant trois ou quatre ans et, dès l'approche de la puberté, étaient ramenées à la maison afin de protéger leur réputation et leurs chances au mariage. Les mentalités ont changé depuis mais, dans l'enseignement secondaire, les filles restent minoritaires (*ibid.*). Elles se trouvent donc insuffisamment formées pour entrer dans le marché du travail où elles occupent généralement des emplois non spécialisés, donc sous-payés et toujours subordonnés à une autorité masculine. Quand elles acquièrent une formation, elles sont le plus souvent dirigées vers des professions perçues comme une extension de leur rôle de reproduction sociale, devenant enseignantes, infirmières ou sage-femmes, travaillant au sein d'institutions où les échelons supérieurs de la hiérarchie sont occupés par des hommes, directeurs d'école, médecins-chefs de service. Précisons que de telles options s'offrent rarement aux filles de village, celles-ci fournissant surtout la main-d'oeuvre non spécialisée des industries et du commerce.

L'observation anthropologique permet par ailleurs de déceler dans un champ qui est un peu son domaine de prédilection, celui des représentations ou plus généralement de l'idéologie, des indices de la discrimination. Même dans un univers qu'on croirait exclusivement féminin, celui de la procréation, le rôle essentiel

est attribué à l'homme. En effet, selon la version indigène de la fonction reproductrice, ce n'est pas dans le corps de la future mère qu'est conçu l'embryon, mais c'est dans la tête du père que se forme une graine, *benih*, qui sera ultérieurement déposée dans l'utérus, où combinée à une substance féminine, *baka*, elle se développera pour devenir le fœtus. Non seulement l'initiative vient du père mais sa contribution (*benih*) est considérée comme active alors que l'élément féminin (*baka*) n'a qu'une fonction passive (Banks, 1983 et Laderman, 1983). Si nous avons là un bel exemple de réappropriation, par l'idéologique, d'une prérogative féminine, il n'est pas particulier à l'islam ou à la culture malaise (Watson-Frake, 1985).

Une telle transformation de rôles dans des sphères généralement réservées aux femmes ne se limite pas à l'idéologie véhiculée par le discours. Nous citerons un seul exemple. La fonction de décision et d'exécution des prestations cérémonielles est généralement une affaire de femmes. Il apparaît cependant, dans les préparatifs culinaires accompagnant un mariage ou une circoncision, que les hommes s'attribuent la part dominante. Les plats – riz et curry de viande – sont en effet cuisinés à l'extérieur de la maison dans un domaine « public » (c'est-à-dire « masculin ») par une équipe de cuisiniers sous l'autorité d'un chef de cuisine choisi parmi les hommes influents. La seule explication fournie à ce transfert de rôles est que les femmes sont occupées à l'intérieur de la maison. Elles se trouvent ainsi délogées, dans une occasion très valorisée socialement, d'une autre de leurs prérogatives. La portée symbolique de cette pratique mérite d'être soulignée, car rapprochée de la représentation du processus de procréation, elle montre que la femme malaise, du fait de certaines conceptions et certains usages, est dépossédée de ce qu'on a coutume de considérer comme son monopole : à savoir les fonctions de reproduction biologique et sociale.

L'étiquette d'« égalité » paraît peu adéquate même lorsqu'elle est censée s'appliquer aux femmes de l'époque précoloniale ; elle l'est d'autant moins à l'époque contemporaine si on rappelle que certaines formes de discrimination – en particulier l'exclusion du domaine public – se sont trouvées accusées par

l'influence coloniale. Les administrateurs britanniques, porteurs de leur propre idéologie, ont contribué à accentuer la dichotomie femmes-sphère domestique-reproduction sociale/hommes-sphère publique-reproduction économique, en acceptant comme seuls interlocuteurs malais, les hommes. Cependant, ils ne sont pas à l'origine d'une asymétrie déjà présente dans les mentalités et les pratiques sociales malaises avant leur arrivée.

Le discours sur les femmes dans le développement

Mon propos n'est pas ici de retracer la genèse d'un tel discours, ni même de l'exposer en détail, une littérature pléthorique en rend compte. Je dégagerai seulement certains repères, par exemple un ouvrage devenu un classique, il s'agit du livre d'Ester Boserup, *Women's Role in Economic Development* (1970). Un autre repère est, en 1975, le début de la décennie de la femme lancée par l'ONU, tout cela sur un double fonds, la propagation d'idées féministes déjà ancienne, d'une part, et les échecs répétés de divers projets de développement d'autre part. Ce dernier constat fait prendre conscience que les projets n'ont pas tenu compte des femmes. Le constat est double, il porte sur les deux niveaux, les deux sens de *part* définis dans notre introduction. Sur le plan économique, on a négligé d'exploiter le potentiel de main-d'oeuvre que représentent les femmes ; elles peuvent fournir un apport quantitatif, mais plus encore, elles sont à la clé de la réussite de certains projets. On admet ainsi un manque à gagner pour la collectivité dans son ensemble. Le deuxième niveau est humanitaire : le développement tel qu'il est conçu engendre ou accentue la discrimination dont les femmes sont victimes, c'est aux femmes en tant que groupe qu'on pense.

A Mexico, en 1975, des positions de principe sont adoptées : les femmes ont un apport essentiel toujours sous-estimé et masqué par leur double fonction de reproduction (biologique et sociale) et de production, elles doivent être prises en compte dans l'élaboration des projets de développement. En 1985, Nairobi : c'est le bilan, le discours est rodé, au point, son impact

médiatique indéniable. Ses effets ? Tout à fait restreints (Mignot – Lefebvre, 1986). Les raisons sont multiples et nous ne saurions les énumérer ici. Le premier argument d'ordre financier tient à l'écart démesuré entre les idées et les moyens. Un autre argument est d'ordre idéologique : on n'a pas réussi à ébranler l'esprit qui préside à l'élaboration des projets, en particulier dans la mesure où ceux-ci continuent à être pensés du haut vers le bas et à être mis en application via des agents locaux, certes, mais étrangers aux actrices-bénéficiaires de par leur appartenance sociale. Et, la vraie faiblesse des organismes destinés aux femmes réside peut-être dans le fait qu'ils ont été créés, en plus des organismes de développement déjà existants, et non pas intégrés à ceux-ci. Devoir mettre en place des structures spécifiquement destinées aux femmes est peut-être avouer l'impuissance à les intégrer dans des stratégies globales, donc à altérer de l'intérieur l'idéologie qui préside à la conception des projets. Rappelons également que ce discours est produit dans un contexte mondial dominé par la loi du marché, c'est-à-dire celle du profit ; elle laisse s'exprimer le discours sur l'équité mais lui laisse de très faibles chances d'avoir un impact concret.

Enfin, une autre raison de l'échec de la décennie tient peut-être au discours lui-même ; il contient un pré-supposé de type économiste qui est le suivant : la participation active des femmes dans le développement serait un gage, sinon de leur émancipation, au moins d'une amélioration de leur statut. Or, rien ne prouve que la première proposition implique nécessairement la seconde, même s'il est vrai que la dépendance financière accroît la subordination. Sans entrer dans le débat théorique sur les rapports entre production et statut, inhérent à ce type de problématique, nous avons montré dans la première partie de ce travail que la contribution des femmes en termes de production n'était pas garante d'un statut de citoyenne à part entière et d'autres études le confirment (Sanday, 1973 et Waison-Frake, *op. cit.*). Facteur nécessaire, cette participation peut devenir le facteur suffisant seulement dans le cas où elle s'assortit de conditions idéologiques et sociales en amont et en aval du simple processus productif.

Les femmes malaises dans le développement

L'impact du discours

L'effet des conceptions mondialistes sur les stratégies locales, nationales, de développement rural peut se mesurer de deux manières : à l'échelle étatique, dans les institutions par exemple, ou à la base, par les études de cas. En tant que nation, la Malaisie apparaît à la fois comme donateur et comme bénéficiaire du Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme : le Fonds a assisté des projets, envoyé des missions de pré-investissement puis d'évaluation. Mais je n'ai personnellement suivi aucun des projets directement financés par ce fonds ou par d'autres organismes internationaux. Il ne sera donc pas question ici d'en rendre compte.

Par ailleurs au niveau institutionnel, le message a été entendu par certains responsables malaisiens : en 1976, on a créé NACIWID, *National Advisory Council for the Integration of Women in Development* dont l'intitulé explicite définit les objectifs « intégrer les femmes dans le développement » (cf. Nik Safiah Karim, 1984) tout en n'ayant qu'un rôle consultatif ; cette instance fédère en quelque sorte les multiples associations féminines existantes (émanant de couches urbaines et ayant un faible impact en milieu rural). Mais dépourvu de moyens en crédits et en personnel, NACIWID connaît le sort des mécanismes internationaux cités plus haut. En 1982, le gouvernement a créé un vice-ministère chargé de la population d'une part et des affaires féminines d'autre part, vice-ministère rattaché au Bureau du Premier Ministre. Ces mesures de vitrine ont été sans effet sur la vie des femmes qu'elles souhaitent aider. Elles proposent des recommandations formulées dans un monde étranger à la société rurale locale, reprises ensuite par une minorité non représentative de la population paysanne.

Le discours s'est transformé, et s'est subordonné aux exigences politiques, idéologiques et économiques malaisiennes. Il s'est en fait matérialisé dans une double série d'actions visant spécifiquement les femmes rurales malaises. Par exemple, RISDA (*Rubber Industry Smallholders Development Authority*) a mis sur pied un programme spécial, le PWPK (*Pembangunan*

Wanita Pekebun Kecil, Développement pour les Petites Exploitant(e)s) qui propose aux villageoises des activités « féminines ». Lorsque celles-ci impliquent une contribution à la production, la participation est élevée mais quand il s'agit de recevoir un enseignement de broderie, tricot ou cuisine, le taux de participation est très bas (Rokiah Talib, 1984a). Ces actions n'ont pas pour objectif d'aider les bénéficiaires à consolider leur budget alors que c'est là leur souci majeur ; elles visent à faire de paysannes malaises pauvres de « meilleures » éducatrices et des maîtresses de maison « plus efficaces ». Loin du discours égalitaire ou au moins humanitaire des organismes internationaux, on est dans la sphère de l'économie familiale, bien connue à une époque pas totalement révolue dans certains cercles bien-pensants occidentaux qu'inspire une idéologie charitable et paternaliste. Prétendre apprendre aux villageoises malaises comment élever leurs enfants, nourrir leur famille ou gérer leur budget est une manière détournée de leur dire qu'elles ne savent pas s'y prendre dans ce qu'elles croyaient être leur spécialité. C'est aussi les tenir en partie pour responsables de leur pauvreté c'est-à-dire de rapports sociaux et de forces économiques sur lesquels elles n'ont – de fait – aucun pouvoir.

Est-ce à dire que les femmes malaises ne sont pas atteintes par les effets du développement rural ? J'évoquerai deux cas, pris « à la base », et dont j'ai personnellement observé le déroulement : le premier concerne l'agriculture *in situ* et rend compte d'un projet qui était spécifiquement destiné aux femmes, le second présente, dans un contexte de peuplement rural neuf, les effets indirects du développement sur les femmes ⁽²⁾. Je citerai, pour terminer, un troisième cas que je n'ai pas étudié personnellement : il concerne également les effets induits du développement dans le contexte de l'agriculture. Nous verrons que l'intervention étatique présente des formes et des degrés variables selon les cas.

2. Ces données ainsi que celles qui concernent le milieu villageois ont été collectées lors de diverses missions CNRS (mars 1978-avril 1979 ; juillet-septembre 1982 ; juillet-septembre 1984 ; juillet-octobre 1985).

Le projet « Gingembre »

En 1978, dans un village des bords de la rivière Pahang (Etat-Province de Pahang) d'environ trois cent cinquante habitants, RISDA lança une action impliquant un engagement collectif des femmes. On avait mis à leur disposition un seul et unique champ de 0,4 ha ; les activités furent coordonnées par une jeune villageoise célibataire qui avait suivi divers stages d'initiation aux techniques agricoles modernes (outre le fait qu'elle était l'éducatrice chargée du jardin d'enfants). Le produit du travail devait être vendu et partagé également entre les exploitantes. Le champ, choisi dans le village même, permettait aux femmes dont les enfants en bas-âge ne pouvaient être confiés à d'autres pour de très longs moments, de se joindre au projet.

On avait choisi le gingembre dit « chinois » parce qu'il se développe rapidement (en six mois). Des rhizomes-mères furent d'abord plantés à la lisière du champ dans une pépinière ; deux mois plus tard, le reste du champ était labouré en profondeur, puis une clôture mise en place (avec l'aide de trois hommes du village) et un mois plus tard, un labour plus superficiel fut réalisé car il avait plu abondamment entre-temps. Les femmes durent ensuite repiquer les rhizomes sectionnés mais le repiquage, longtemps repoussé parce que la livraison du barbelé de clôture fut elle-même retardée, coïncida avec la fin de la saison sèche. C'est généralement à cette période de l'année qu'on abandonne les jardins après avoir récolté ce qui pouvait l'être. Les pluies de mousson s'abattirent sur le champ des femmes, ce qui aurait exigé un désherbage intense, au bout de trois mois la récolte fut déclarée perdue.

L'échec fut généralement imputé à la lenteur des services de l'agence gouvernementale. On aurait pu enclorre plus tôt avec les ressources utilisées localement pour les jardins, mais on préféra attendre les matériaux gratuits et plus résistants fournis par l'agence. On aurait pu désherber mais ce n'est pas une activité très populaire, même dans les jardins, tout au moins parmi les paysans malais de cette région. La coordinatrice, elle, en connaissait l'importance, mais elle ne pouvait pas l'imposer car il n'y a pas de tradition à cette forme d'autorité entre les femmes.

Chaque participante fut laissée juge du temps et de l'énergie qu'elle consacrait : certaines furent assidues, d'autres firent de courtes apparitions irrégulières. Il n'y avait pas de concertation, mais chaque contribution suivait l'initiative individuelle, elle-même tributaire de disponibilité et de penchants personnels.

Il faut ajouter que l'échec du projet résulta aussi des conceptions erronées entretenues par les initiateurs, aussi bien au plan technologique nous l'avons vu, qu'au niveau social. Il existe une tradition de travail de groupe qui s'applique dans des circonstances bien définies, excluant le jardinage. Il n'implique jamais une forme de rétribution où, pour un investissement en temps/travail variable, chaque membre du groupe peut prétendre à la même part des bénéfices. Les pratiques réelles sont beaucoup plus complexes et subtiles : elles tiennent compte, certes de la dimension économique, mais elle intègrent dans un seul geste (la rétribution d'un travail) des facteurs sociaux tels la parenté, la position dans la hiérarchie locale, des facteurs psychologiques (liens d'amitié par exemple) ou biologiques (comme l'âge des aides). Dans un travail de groupe, la demande émane d'une seule exploitante, et s'applique à son champ, chaque aide est rétribuée en fonction de son travail, selon un barème qui peut varier d'une aide à une autre dans le même groupe. La monnaie d'échange peut être une part égale du même travail dans le champ de l'aide un jour suivant, de l'argent, ou encore une partie ou la totalité du produit du travail, ou même, rien de tangible (Massard, *op. cit.*). Un autre aspect du projet mérite d'être souligné : il ne tient plus à sa conception mais à sa réalisation. Il était officiellement ouvert à toutes les femmes volontaires du village (une soixantaine), mais comme il est rare que toutes les villageoises constituent une unité de production, même ponctuellement dans le temps, seules quinze femmes participèrent. Elles étaient des proches de la coordinatrice, soit en termes de parenté, soit en termes géographiques et elles collaboraient souvent dans le cadre de la production économique, artisanale ou rituelle, sans pour autant former un groupe fixe et permanent.

Il faut enfin noter l'impression de dilettantisme qui se dégageait de l'entreprise et l'implication réduite exprimée par les femmes du groupe. Le fait que l'engagement ne coûtait rien —

non seulement le labour, et les matériaux de clôture furent gratuits, mais aussi les plants et les pesticides – eut pour conséquence de réduire à néant la responsabilité individuelle.

Un projet FELDA

Créée en 1956, FELDA (Federal Land Development Authority) a mis en place des centres de peuplement et de mise en valeur agricole appelés « projets » (en malais *rancangan*, en anglais *land-schemes*). Ces centres sont près de trois cents ⁽³⁾ actuellement, répartis dans l'ensemble de la péninsule ⁽⁴⁾ ; ils occupent près de 750 000 ha pris sur la forêt primaire ou secondaire et dans chacun des centres sont installées environ 450 familles. FELDA assure la gestion et l'encadrement technique ; c'est l'agence qui recrute les participants, met en place les infrastructures scolaires, sanitaires et religieuses, fait construire les maisons d'habitation, sollicite les branchements d'eau et d'électricité, c'est aussi l'agence qui est responsable du défrichage de la forêt. Le contrôle technique des exploitations repose sur une attribution individuelle des lopins (4 ha par famille) ⁽⁵⁾ et, dans les plantations consacrées à l'huile de palme, sur une mise en commun des revenus à l'intérieur de groupes de production et de voisinage appelés des « blocs ».

La question du choix du cultigène est importante en ce qui concerne les femmes : lorsque FELDA a été fondé, tous les espoirs reposaient sur le caoutchouc naturel. Or, nous avons vu que dans le cadre du village, les femmes se chargent souvent de l'hévéaculture. Il en va de même dans les centres FELDA voués au caoutchouc (Rokiah Talib, 1984b). Ainsi est réalisée une complémentarité de pôles de production permettant au mari de rechercher un supplément de revenus à l'extérieur du centre.

3. Plus une centaine en cours de développement et qui ne sont pas encore occupés (données 1986).
4. Nous avons décrit cette forme de développement rural dans une étude préliminaire, cf. Massard, 1984.
5. Cela n'implique pas une *appropriation* individuelle des lopins, cf. Massard, *op. cit.*

En 1966, la demande du marché mondial a changé si bien que plus de la moitié des centres FELDA sont actuellement plantés en palmiers à huile. Les femmes se trouvent presque exclues des activités de production. Quand elles interviennent, c'est à titre subalterne, en raison du seul poids des régimes de fruits (de 20 à 50 kg chacun) qui doivent être détachés à l'aide d'une très longue perche métallique, elle-même difficile à manier. Elles ne peuvent donc ni couper, ni transporter les régimes, mais glanent parfois les fruits épars. Elles aident surtout à épandre les pesticides et les engrais. Elles sont de toute manière souvent retenues à la maison, occupées au soin d'enfants en bas âge. Cet élément est lié à l'un des critères de recrutement des colons : seuls les candidats âgés de 18 à 35 ans (exceptionnellement 40) sont admis dans les centres. Et il est difficile de confier les jeunes enfants aux voisines : il n'y a en effet que des familles nucléaires, à de rares exceptions près où un ascendant du colon ou de son épouse partage le domicile. Il existe bien dans chaque projet un jardin d'enfants ouvert à ceux de cinq à sept ans (sept ans étant l'âge d'entrée à l'école primaire). Mais face à la croissance démographique, sa capacité d'accueil est insuffisante et seuls les enfants de six ans sont admis. Cela réduit encore la mobilité et la disponibilité des femmes.

Que les femmes soient exclues du travail est la corrélation directe des règlements qui en régissent l'organisation. Aux yeux de l'agence, les colons sont les hommes. Seuls les colons de sexe masculin sont tenus d'assister aux réunions d'équipe, eux seuls élisent le représentant de leur bloc. Seuls les hommes participent à l'action des membres du JKKR (*Jawatan Kuasa Kemajuan Rancangan*, « Conseil de Développement du Projet »), organe qui préside à la conduite des affaires intérieures sous l'autorité du directeur du projet, un non-exploitant nommé par FELDA, et les élus siégeant à ce conseil sont eux-mêmes des colons de sexe masculin.

Un tel déséquilibre n'est pas compensé par les organisations féminines. Au contraire, celles-ci le creusent et le rendent plus évident encore par leur caractère purement formel ; elles n'ont aucun effet sur la vie du centre et jouent un rôle mineur pour les femmes qui y participent. Par exemple, les femmes élisent elles

aussi « une » chef qui a, au mieux, un rôle consultatif notamment lorsque des conflits éclatent entre membres du bloc. En général, « la » chef de bloc a pour seule latitude d'organiser des activités d'instruction religieuse ou d'économie familiale, analogues à celles que nous avons évoquées plus haut. Dans certains blocs, les femmes, soucieuses de donner à leur action une apparence aussi « sérieuse » que celle du modèle masculin, avaient instauré un système d'amendes pour sanctionner les absences aux réunions d'équipe. Les autres femmes de colons rejetèrent cette initiative, expliquant qu'elles n'avaient aucune raison de revendiquer un rôle identique à celui des hommes.

La marginalisation économique des femmes est encore accentuée par la monétarisation totale de la production ; tous les besoins domestiques quotidiens ont leur solution dans les boutiques implantées au « projet » et rares sont les femmes qui s'adonnent aux activités occupant leur mère au village. Le petit élevage, l'artisanat sont presque absents, on trouve quelques jardins dans le lopin attenant à la maison (et qui avait d'ailleurs été attribué à cet effet) et une femme sur quinze ou vingt tient un petit commerce d'épicerie dans la maison, la même proportion obtient un complément de revenus comme couturières. Mais la majorité des femmes produisent très peu, et n'ont par conséquent aucune denrée à échanger ⁽⁶⁾ et encore moins du travail à partager et à faire circuler ⁽⁷⁾.

Qu'en est-il de leur rôle dans les affaires communautaires ? Le mode de résidence en familles nucléaires non apparentées a fait basculer la vie sociale vers une atomisation au détriment des réseaux de femmes : celles-ci interviennent moins dans la circulation d'individus et dans les choix matrimoniaux et leur

6. A l'exception des plats de Ramadan qui circulent dans un cercle plus restreint qu'au village (cf. Massard, 1991).
7. C'est d'ailleurs le mari qui va chaque mois chercher son salaire au bureau de l'agence - lieu public/masculin - où une femme aurait « honte » - *malu* - d'être vue. Devenu l'unique pourvoyeur, l'homme tend de plus en plus à « tenir les cordons de la bourse », ce qui est également nouveau par rapport au contexte villageois (cf. R. Firth, 1966 et Strange, 1980).

influence a également décru lorsqu'il s'agit de solliciter de la main-d'oeuvre à des fins de production rituelle. On a vu en effet apparaître, ces dernières années, dans les centres Felda, des associations qui se sont substituées aux réseaux traditionnels, peut-être parce que ceux-ci ne réussissaient pas à se reconstituer compte tenu du nouveau tissu social : elles reposent sur une adhésion par maisonnée – volontaire et à moyen terme, aussi longtemps que les enfants de la maison ne sont pas tous mariés. A l'aide de cotisations, elles produisent un capital tournant mis à la disposition des adhérents qui souhaitent organiser un mariage, les adhérents fournissant également la main-d'oeuvre. Les associations sont dotées d'un appareil (président, vice-président et trésorier) contrôlé par les hommes ; les femmes sont ainsi délogées d'une fonction de gestion sociale, économique et de production de services rituels, qui leur assurait au village un droit d'expression dans les affaires communautaires.

Là ne s'arrêtent pas les changements intervenus dans la vie des femmes par leur installation dans le projet. Nous avons fait allusion au droit à la polygynie dont jouissent les hommes en pays musulmans. Ce droit avait une faible incidence statistique dans les villages malais, non en raison de la seule réticence des premières épouses (réticence qui s'exprime en général en privé), mais parce que celles-ci trouvaient un support dans la présence de parents matrilatéraux toujours nombreux au village et même dans le reste de la communauté, qui jette souvent son opprobre sur toute action individuelle pouvant engendrer tensions et conflits. Dans les centres Felda, les candidats à la polygynie ne se heurtent pas à cette forme de pression et aucune solidarité familiale ne vient épauler l'épouse isolée. Elle hésitera d'autant plus à exprimer son désaccord, consciente de sa position de dépendance économique vis-à-vis de son conjoint, et de l'alternative encore plus déstabilisante dont il peut la menacer – celle du divorce – contre laquelle elle n'aurait aucun recours. On a donc vu s'intensifier la polygynie parmi les colons Felda à la faveur d'un autre facteur, souvent absent du contexte villageois, le facteur économique. L'amélioration indéniable du niveau de vie a permis à chaque colon d'acquérir un véhicule personnel. Celui qui le souhaite peut installer une ou des co-épouse(s) dans une autre localité et satisfaire à la prescription islamique qui

exige que le mari partage également son temps entre les co-épouses⁽⁸⁾. Une relative aisance matérielle et la mobilité n'induisent pas la polygynie, mais associées à d'autres facteurs comme les changements dans le tissu social ou dans l'idéologie, elles en favorisent l'apparition.

En résumé, le traitement discriminatoire des femmes mérite d'être souligné non comme un trait spécifique des projets Felda mais parce qu'il s'assortit d'une exclusion de l'économie – un phénomène nouveau par rapport au monde rural traditionnel. Il place les femmes de colons dans une position d'infériorité sociale qui n'est pas perçue comme telle parce qu'en même temps leur est apporté un réel progrès matériel ; elles sont dispensées des corvées d'eau à la rivière, ou de bois de combustible à la lisière de la forêt. Certaines sont même déchargées de la corvée de lessive grâce aux machines à laver et toutes peuvent passer de longs moments à regarder la télévision ou à bavarder avec une voisine. Il leur semblerait paradoxal de revendiquer une participation économique toujours éprouvante compte tenu des conditions climatiques ; une telle participation impliquerait une régression statutaire à leurs propres yeux et à ceux de leur famille et ne leur permettrait pas forcément de recouvrer leurs prérogatives dans la vie communautaire.

Peut-on par ailleurs imputer tous les bouleversements observés dans la vie des femmes de colons Felda à la seule migration ? L'agence est une création du gouvernement fédéral et reste sous sa tutelle administrative et économique, mais surtout politique. C'est dire que le parti majoritaire (UMNO, *United Malay National Organization*) entend obtenir des colons Felda des bénéfices électoraux, ce qui se produit généralement, en dépit des progrès récents du parti d'opposition, le PAS (*Party Islam*), et d'autres groupes à tendance fondamentaliste qui se disent apolitiques. Le parti majoritaire dans les centres Felda se défend, d'une part en interdisant les activités déclarées subversives, d'autre part en neutralisant en partie ceux qui en sont les initiateurs : reprendre à son propre compte certaines reven-

8. Réduisant ainsi les risques de conflit grâce à la distance géographique maintenue entre celles-ci.

dications de l'adversaire est une pratique bien connue dans la vie politique en général.

Il en est résulté parallèlement à la poussée « souterraine » qui continue, un cautionnement officiel de l'idéologie fondamentaliste dans les centres Felda, avec les effets qu'une telle progression peut avoir sur le statut des femmes. Dans toute analyse des nouveaux rapports sociaux dans un centre Felda, il est donc difficile de distinguer les effets induits par une certaine conception du développement de ceux qu'entraîne la propagation de nouvelles tendances religieuses, l'une et l'autre travaillant dans le même sens.

Le projet MUDA

Le dernier exemple nous vient d'un Etat de la Fédération considéré comme le grenier à riz de la péninsule, le Kedah où a été implanté le plus vaste projet de la Révolution Verte dans l'agriculture *in situ*. Il s'agit du *Muda Scheme* où l'amélioration de l'irrigation dans les rizières sur une superficie de 100 000 ha a permis à près de soixante mille familles de passer en quatre ans (de 1970 à 1974) de une à deux récoltes par an. Les nombreuses études réalisées sur ce projet ⁽⁹⁾ font apparaître les conséquences multiples qu'il a engendrées : l'une d'elles est la division des acteurs sociaux des villages concernés dans des groupes jusqu'à sous-représentés, les travailleurs agricoles d'une part et les propriétaires terriens d'autre part. Les groupes de travail qui fonctionnaient jadis dans les rizières selon les modalités résumées plus haut ont vu s'étendre dans un premier temps la part du salariat agricole. Puis, l'apparition d'énormes moissonneuses – en 1980, ce sont elles qui assurèrent 80 % de la récolte – écarta les équipes féminines. Alors que la demande accrue en main-d'oeuvre avait entraîné une augmentation des salaires, l'entrée des machines les a fait retomber brutalement. Certains exploitants qui avaient pour habitude de faire appel aux mêmes équipes pour le repiquage et la récolte, s'en dispensèrent lors de la deuxième opération ; à la saison suivante, les membres de ces équipes refusèrent leurs services au moment du repiquage qui

9. Un certain nombre sont citées dans de Koninck, 1981.

lui n'était pas encore mécanisé. Mais cette forme de rébellion ne s'est pas étendue. Les conséquences de la mécanisation sur la participation économique des femmes du Projet Muda semblent irréversibles. Elles sont d'autant plus préoccupantes qu'on relève dans le domaine foncier un infléchissement plus net qu'ailleurs des stratégies d'héritage en faveur des enfants de sexe masculin (de Koninck, 1981).

Est-ce à dire que les femmes ainsi délogées de la riziculture vont pouvoir comme les épouses des colons Felda jouer le rôle de la Femme au Foyer des classes rurales moyennes ? L'amélioration des revenus apportée par le passage à la double récolte est réelle globalement mais elle recouvre des écarts entre les différents groupes impliqués dans la production. Certaines familles ne peuvent subsister sur les seuls revenus du mari ou des fils (Gibbons *et al.*, 1980), d'où la nécessité pour les femmes ou les filles de s'engager dans le marché du travail dans un autre contexte, celui de l'industrie.

Main-d'oeuvre bon marché, docile et abondante, les femmes des milieux ruraux sont employées dans les usines des zones franches où le gouvernement malaisien consent aux investisseurs divers avantages fiscaux et leur garantit un contrôle efficace sur les éventuels mouvements de revendications des salariées (Jamilah Ariffin, 1983 ; Heyser, 1982). Celles-ci sont particulièrement appréciées dans la fabrication de micro-composants électroniques mais leur acuité visuelle se dégradant au bout de quelques années, elles sont invitées à laisser la place à de nouvelles recrues plus performantes. Les garanties sociales sont inconnues, les salaires bas et les gains infimes, quand l'ouvrière a déduit la part que le code social la contraint d'envoyer à sa famille restée au village. Loin d'être prestigieux, ces emplois sont plutôt suspects aux yeux des villageois car ils compromettent la réputation des femmes qui les occupent (Heyser, *op. cit.*). De plus, si elles sont effectivement productrices, elles n'en retirent aucun avantage statutaire : cela corrobore nos réserves quant à une relation simple entre production et statut, produire ne suffit pas, encore faut-il pouvoir, d'une part contrôler en amont les conditions sociales de la production et disposer, d'autre part, en aval, d'une partie au moins du produit du travail

en ayant notamment un droit de regard sur les décisions budgétaires domestiques.

Conclusion

Il semble que les femmes malaises se voient offrir une alternative assez simple quant à leur participation dans le développement rural.

Elles peuvent contribuer directement quand les conditions économiques les y obligent par un apport certes important en termes d'investissement en temps et en énergie, mais secondaire quant à sa productivité et à sa valorisation. Ce caractère secondaire tient à une subordination au contrôle masculin de la production, en partie en raison de l'intensification de la mécanisation ; il tient aussi à ce que les activités de production des femmes sont limitées par leur absence de formation professionnelle et par leurs obligations de reproduction sociale (les deux facteurs étant d'ailleurs liés). Ces activités aboutissent à des produits – artisanaux ou alimentaires – qui ont une faible valeur d'échange (cf. Manderson, *op. cit.*).

L'autre volet de l'alternative consiste en une contribution indirecte au développement ; les femmes sont les agents de la construction nationale par leur rôle stabilisateur et par leur fonction de transmission d'un code éthique et religieux. C'est une possibilité réservée aux femmes de la classe rurale moyenne, en particulier celles des centres Felda, et d'une manière beaucoup plus minoritaire, à certaines villageoises des communautés traditionnelles. Ces femmes au foyer ont échappé à certaines corvées ménagères et aux travaux agricoles perçus comme dégradants, auxquels restent astreintes leurs compagnes moins favorisées ; ces dernières aspirent à se glisser dans le même moule qui est garant à la fois de la sécurité matérielle et de la respectabilité.

Ni l'une ni l'autre de ces deux voies ne semble conduire à l'autonomie financière et encore moins à une amélioration du statut, sans parler d'émancipation. Celle-ci n'est d'ailleurs ni prônée par les dirigeants ni valorisée par le code social : une femme malaise bien intégrée est celle qui se plie à un tel code, le rêve de l'énorme majorité étant d'être femme au foyer. Cette

position de dépendance, cautionnée par l'islam, avec les risques que cela implique en cas de polygynie ou de divorce s'assortit d'une extrême vulnérabilité, que nombre de femmes gardent toujours présentes à l'esprit. Du jour au lendemain, elles peuvent se trouver plongées dans la situation de pourvoyeuses, pour elles et pour leurs enfants : rien n'oblige le mari à subvenir aux besoins de ceux-ci en cas de divorce.

On peut conclure en revenant à l'échec de la décennie de la femme ; il surprend moins encore à ce stade de notre étude. On comprend que le discours mondialiste féministe ne puisse être entendu dans des sociétés où les structures sociales et les idéologies lui sont contraires. En Malaisie, ses chances sont encore plus réduites car toute la vie politique et associative est centrée sur des pôles ethniques et religieux, l'islam étant pour les Malais la base de leur identité ethnique. Les énergies revendicatives sont entièrement canalisées dans les rapports – potentiellement conflictuels – avec les communautés indienne, et surtout chinoise, rejetant hors du possible les solidarités qui feraient fondre les clivages interethniques, comme les revendications de classe ou les mouvements féministes.

Bibliographie

- Banks D.J., 1983. *Malay Kinship*. Institute for the Study of Human Issues, Philadelphie.
- Benjamin G., 1986. « In the Long Term : Three Themes in Malayan Cultural History », *In : Cultural Values and Tropical Ecology in Southeast Asia*, Ed. by Karl Hutterer and Terry Rambo. Center for South and Southeast Asian Studies. University of Michigan, Ann Arbor.
- Boserup E., 1970. *Woman's role in economic Development*. St Martin's, New York.
- Courtenay P.P., 1984. « The Diversification of Malaysian Agriculture, 1950-1980 : Objectives and Achievements ». *Journal of Southeast Asian Studies*, XV, I : 166-181.
- Couillard M.A., 1981. *Les rapports hommes femmes et les transformations sociales chez les paysans malais du Nord de la péninsule malaise*. Projet de thèse, Université Laval.

- Firth Rosemary, 1966. *Housekeeping among Malay Peasants*, Athlone Press, London.
- Gibbons D.S., Koninck R. de, Ibrahim Hasan, 1980. *Agricultural Modernization, Poverty and Inequality*. Saxon House, Farborough.
- Gullick J.M., 1958. *Indigenous Political Systems of Western Malaya*, Athlone Press, London.
- Heyser N., 1982. « From Subsistence to an Industrial Peripheral Work Force : An Examination of Female Malaysian Migrants and Capital Accumulation in Singapore ». In : *Women and Development : The Sexual Division of Labour in Rural Societies*. Ed. by Lourdes Benerai, Praeger Scientific.
- Hollnsteiner M.R., 1981. « Modernization, Changing Roles of Women and Expectations from Development in Southeast Asia ». In : *Southeast Asia : Women, Changing Social Structure and Cultural Continuity*. Ed. by G.B. Hainsworth, University of Ottawa Press.
- Hong E., 1983. « Rural Women in Development ». In : *Malaysian Women. Problems and Issues*. Ed. by E. Wong. Consumers Association of Penang. Penang.
- Jacobson H.E., 1981. « Women, Society and Change : Perspectives in the Division of Labour ». In : *Southeast Asia : Women, Changing Social Structure and Cultural Continuity*. Ed. by G.B. Hainsworth, University of Ottawa Press.
- Jamilah Ariffin, 1983. « Women Workers in the Manufacturing Industries ». In : *Malaysian Women. Problems and Issues*. Ed. by E. Wong, Consumers Association of Penang. Penang.
- Koninck R. de, 1981. « Of Rice, Men, Women and Machines in Malaysia ». *Jurnal Ekonomi Malaysia*, n° 3-4.
- Laderman C., 1983. *Wives and Midwives, Childbirth and Nutrition in Rural Malaysia*. University of California Press, Berkeley.
- Manderson L., 1979. « A Woman's Place : Malay Women and Development in Peninsular Malaysia ». In : *Issues in Malaysian Development*. Ed. by James C. Jackson and M. Rudner. Heinemann Educational Books, Kuala Lumpur.

- Massard J., 1983. « Le don d'enfants dans la société malaise », *L'Homme*, XXIII, 3 : 101-114.
- Massard J., 1984. « De l'économie de subsistance à l'agro-industrie : les projets Felda en Malaisie de l'Ouest », *Archipel*, 27 : 31-44.
- Massard J., 1991. « Kinship and Exchange Practices in a Malay Village ». In : *Cognation and Social Organization in Southeast Asia*. Ed. by J. Kemp and F. Husken. Verhandelingen, Royal Institute of Linguistics and Anthropology, Leiden : 137-147.
- Mignot-Lefebvre Y., 1986. « De Copenhague à Nairobi ». *Bulletin de liaison, Femmes et développement*, n° 3.
- Ng C., 1984. « Production and Reproduction in a Padi-Farming Community in Krian Perak ». Communication présentée à UWA/APDC Seminar on Women and Employment, Kuala Lumpur, 16-17 avril 1984.
- Nik Safiah Karim, 1984. « Women's Organizations in Malaysia ». In : *Women in Malaysia*. Ed. by Hing Ai Yung, Nik Safiah Karim and Rokiah Talib. Pelandok Publications, Kuala Lumpur.
- Rokiah Talib, 1984a. « Developing the Rural Women », In : *Women in Malaysia*. Ed. by Hing Ai Yung, Nik Safiah Karim and Rokiah Talib. Pelandok Publications, Kuala Lumpur.
- Rokiah Talib, 1984b. « Women's Participation in Felda Schemes ». Communication à UWA/APDC Seminar on Women and Employment, 16-17 avril 1984, Kuala Lumpur.
- Sanday P.R., 1973. « Toward a Theory of the Status of Women ». *American Anthropologist* 75 : 1682-1700.
- Strange H., 1980. « Some Changing Socio-Economic Roles of Village Women in Malaysia », in : *Asian Women in Transition*. Ed. by Sylvia A. Chipp and Justin J. Green. The Pennsylvania State University Press.

- Swift M., 1963. « Men and Women in Malay Society ». In : *Women in the New Asia : The Changing Social Roles of Men and Women in South and Southeast Asia.*, Unesco, Paris.
- Too Rapid Rural Development. Perception and Perspectives from Southeast Asia.* Ed. by Mac Andrews, Colin and Chia Lin Sien. Ohio University Press, Athens, Ohio.
- Watson-Frake M.B., 1985. « Production and the Status of Women : An Anthropological Interpretation of Historical Materialism », *Anthropos* 80 : 1-14.
- Wilder W.D., 1982. *Communication, Social Structure and Development in Rural Malaysia : A Study of Kampong Kuala Bera*, Athlone Press, London.
- Whyte R.O., Whyte P., 1978. *Rural Asian Women. Status and Environment*. Institute of Southeast Asian Studies, Singapore.
- Winzeler R.L., 1974. « Sex Role Equality, Wet Rice Cultivation and the State in Southeast Asia ». *American Anthropologist*, vol. 76, n° 3 : 563-567.
- Zulkifly Hj M., Nasaruddin Arshad, 1980. « Malaysia Agricultural Development Strategies in the 1980's : a Reconsideration ». Communication présentée à *Sixth Malaysian Economic Convention of Malaysia Economic Association*, Penang.

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE
DES RAPPORTS DE POUVOIR
EN VILLE**

HELENA HIRATA ET JOHN HUMPHREY*

CRISE ÉCONOMIQUE ET TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

Ouvrières et ouvriers dans l'Etat de São Paulo (Brésil)

On dit couramment que les travailleurs des pays dits « sous-développés » chômeurs dans le secteur formel de l'économie sont obligés, pour survivre, de recourir à un travail dans le secteur informel. Dans un certain nombre de pays, l'aide que l'Etat pourrait fournir aux chômeurs est quasi absente ; le secteur informel peut donc constituer une source de revenu alternatif. Il est d'ailleurs souvent décrit comme étant flexible et facilement accessible. Il n'est donc pas surprenant que pendant les périodes de crise, le déclin de l'emploi dans le secteur formel soit souvent accompagné d'une montée du travail autonome et du travail non déclaré.

Au début des années 1980, cette tendance dans l'évolution de l'emploi correspondait, au Brésil, à une politique de récession du gouvernement pour faire face à l'endettement (1981 et 1983) du pays. L'emploi industriel a été particulièrement atteint par

(*) Ce texte est le résultat d'une enquête effectuée par les auteurs à São Paulo en 1986, intitulée « *Crise économique et division sexuelle du travail au Brésil* », financée par le programme franco-britannique de recherches ESRC (Economic and Social Research Council) – CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) (subvention ESRC n° 101 230 023).

cette politique provoquant des problèmes sociaux et politiques. Cependant, il n'est pas sûr que les nombreux ouvriers industriels au chômage au début des années 1980, aient eu recours simplement et rapidement au secteur informel. En effet, la signification d'un passage du secteur formel vers le secteur informel se fonde sur quelques hypothèses :

1. la perte de l'emploi équivaut à une perte de revenu à laquelle on doit suppléer rapidement ;
2. les débouchés dans le secteur formel sont rares ;
3. le secteur informel offre des opportunités alternatives.

En d'autres termes, l'information sur le stock de postes dans l'économie (la balance d'emploi dans les secteurs informel et formel) devrait être complétée par des hypothèses sur les marchés du travail et le comportement des familles avant même que des constats puissent être faits sur les flux des travailleurs.

La première hypothèse sur le comportement familial consiste à affirmer que les ouvriers ayant perdu leur emploi dans le secteur formel ne sont pas attachés à leur travail dans ce secteur et l'abandonnent donc facilement. On peut aussi faire l'hypothèse que ces attaches, s'il y en a, ne sont pas assez importantes pour faire face aux difficultés financières vécues par la famille. Or, l'analyse montre que le comportement des ouvriers industriels des grandes villes du Brésil ne constitue pas une acceptation pure et simple de la perte de leur emploi industriel pour se tourner vers le secteur informel. En 1981 et en 1983, pour répondre au chômage et aux licenciements qui eurent lieu dans les grandes entreprises, il y eut de nombreuses grèves, des arrêts de travail, des manifestations, des émeutes et des pillages. Les ouvriers réagissaient comme des travailleurs industriels sans disposer de garanties de sécurité quant à leur capacité d'entretenir leur foyer. Acquérir un emploi informel n'était pas inscrit dans leur mentalité, ni même l'idée de chercher un emploi dans un secteur autre que celui de l'industrie. Ce sentiment d'être un ouvrier industriel, et même un type particulier d'ouvrier industriel, était déjà présent à la fin des années 1970, au moment où le mouvement ouvrier commençait à se développer rapidement dans la région. Une enquête, réalisée en 1982, avait déjà mis en

évidence l'attachement des ouvriers à l'industrie et leur nette préférence pour le travail en usine (Hirata et Humphrey, 1985). Parmi les ouvriers masculins, en particulier, l'idéal restait celui d'un pourvoyeur mâle et d'une femme au foyer. Même sans pouvoir affirmer que de telles attitudes persisteraient en situation de chômage et de récession, l'hypothèse était que ces ouvriers n'abandonneraient pas simplement leurs attaches à un certain type de travail et à une certaine division sexuelle du travail salarié pour eux-mêmes, domestique pour leur femme lors d'une perte d'emploi industriel.

Suite aux licenciements provoqués par la crise, nous avons effectué une enquête pour analyser le comportement des ouvriers industriels à São Paulo. Cette étude a été réalisée à Santo Amaro, région de forte concentration industrielle, avec des usines à main-d'oeuvre masculine et féminine. Les quartiers ouvriers de l'échantillon étaient situés dans la proximité de plusieurs grandes entreprises, une enquête précédente ayant montré que celles-ci recrutaient leurs ouvriers dans les quartiers avoisinants (Hirata et Humphrey, 1984 ; 1985). Effectivement, la majorité des ouvrières et des ouvriers de l'échantillon travaillaient, ou avaient travaillé dans les usines de la région de Santo Amaro. L'enquête a été réalisée auprès des ouvriers de production licenciés pendant la crise économique (dans la période comprise entre octobre 1980 – apogée de l'emploi au Grande São Paulo, et fin 1984) avec la préoccupation d'avoir un grand éventail d'âges, de qualifications et de situations familiales. Nous avons interviewé au total 140 ouvriers et ouvrières se répartissant en 57 femmes et 83 hommes (1).

1. En dépit de la taille relativement réduite de l'échantillon, la distribution d'âge par sexe correspondait de près au profil de la population d'ouvriers industriels de São Paulo, une fois contrôlée la prédominance des ouvriers de la métallurgie dans la région de Santo Amaro : les ouvrières étaient concentrées dans le groupe d'âge 18-30 (68,5 %) avec un groupe en-dessous de 18 ans (7 %) et au-dessus de 30 (25 %), tandis que les hommes étaient concentrés dans le groupe d'âge 18-30 (57,8 %) avec un groupe significatif âgé de plus de 30 ans (37,3 %). Du point de vue de la taille et de la structure familiale également, l'échantillon correspondait aux résultats de l'enquête sur l'emploi et le coût de la vie du DIEESE (Département Intersyndical d'Etudes Statistiques, Sociales et →

Chômage, domicile et travail

L'expansion de l'emploi, qui s'est maintenu entre 1967 et 1980, a été suivi au Brésil par une phase de récession dans les années 1980. Cette récession a atteint particulièrement la région du *Grande São Paulo*, où l'emploi dans l'industrie manufacturière a diminué très fortement en 1981 et 1983. Il avait atteint en octobre 1980 le pic de 62 %, supérieur au niveau de décembre 1970. Dans les 15 mois suivants, il a chuté de 17 %. Il s'est stabilisé à ce niveau pendant l'année 1982, mais l'introduction de nouvelles mesures d'austérité à la fin de l'année a entraîné un déclin de l'emploi en 1983. Vers la fin de 1983, le quart des emplois existants en octobre 1980 avait été supprimé ⁽²⁾.

Pendant la même période, les activités du secteur informel ont augmenté dans la région. On a constaté une proportion grandissante des ouvriers dans les emplois non déclarés et dans les activités autonomes. Les informations sur le marché du travail en provenance du Ministère du Travail pour la période 1980-1983 montrent en effet, une augmentation significative du chômage déclaré ainsi qu'une nette tendance vers l'emploi non déclaré et non consigné sur les « cartes de travail » des ouvriers. Sabóia (1986 : 92-3) ⁽³⁾, s'appuie sur cette dernière donnée pour

- (suite de la note 1) Economiques) de 1981 à São Paulo. Dans les deux cas, la taille moyenne des foyers était de 4,3 personnes et il y avait prédominance des familles nucléaires. Comme dans l'enquête DIEESE, une minorité significative d'ouvriers femmes et hommes ne vivaient pas dans des familles nucléaires complètes. Il s'agissait d'ouvriers vivant seuls ou avec des amis et des femmes sans conjoints, vivant avec les enfants – fussent-elles divorcées, séparées, veuves ou mères célibataires. Ce dernier groupe sera appelé collectivement « mères seules ».
2. Ces chiffres concernent l'emploi industriel dans la région du *Grande São Paulo*. Ils sont collectés par la fédération des employeurs, la FIESP, et rassemblés et publiés par l'agence d'analyses statistiques du Secrétariat au Plan de l'Etat de São Paulo, le SEADE, dans les *Anuário Estatístico de São Paulo*, de parution annuelle.
 3. Sabóia soutient que le travail non déclaré et non enregistré sur les documents de travail des ouvriers est principalement dans le secteur informel, même si certaines catégories de travailleurs de la fonction publique et les autonomes mieux établis travaillent aussi sans être enregistrés en tant qu'employés.

démontrer l'expansion du secteur informel et suggère pour expliquer la rapidité du phénomène, que, en situation de crise, les ouvriers licenciés se tournent vers le secteur informel assez vite en raison de l'absence d'aide gouvernementale pour pallier temporairement leur situation économique.

« D'autre part, pendant la récession, les travailleurs qui perdent leurs emplois dans le secteur formel vont grossir les statistiques de chômage à moins qu'ils ne soient absorbés par le secteur informel de l'économie. Généralement, une période de chômage précède l'absorption par le secteur informel. Cette période est cependant de courte durée, face à l'absence au Brésil d'une allocation chômage. Le Fonds de Garantie du Temps de Service (FGTS) accomplit cette fonction d'une manière relativement précaire » (Sabóia, 1986 : 83).

Sabóia indique bien les difficultés d'entrée dans certains secteurs de l'économie informelle. Il reconnaît explicitement la complexité de ces mouvements entre activité et inactivité, entre secteurs formel, informel et chômage, mais il conclut finalement à une trajectoire linéaire – licenciement dans le secteur formel – chômage déclaré – secteur informel.

Des arguments théoriques et empiriques pourraient renforcer ce point de vue. La représentation d'un secteur informel comme alternative pour les chômeurs en cas de crise n'est qu'un prolongement de l'idée d'un secteur informel, source de revenus pour ceux qui sont incapables d'obtenir du travail dans l'économie formelle, conception présentée par Merrick (1976 : 342-43) pour le cas brésilien. Des idées similaires sont développées par les théoriciens des stratégies économiques familiales (Schmink, 1984) et des prétendues « stratégies familiales de survie », qui essaient d'expliquer par ce biais la participation des membres du domicile, notamment des femmes et des enfants, aux activités économiques. Ce modèle a été développé en Amérique Latine pour analyser les moyens par lesquels les familles, dont les revenus sont en général bas, instables ou précaires, mobilisent le travail de leurs différents membres pour la survie familiale. Ces familles ne peuvent pas adopter la stratégie du « pourvoyeur mâle » pour l'entretien de la famille en raison de l'incertitude ou du faible montant du revenu du chef de famille. Des sources

multiples de revenus sont recherchées et les individus, au sein du domicile, se subordonnent aux besoins de l'unité familiale dans son ensemble.

Les bases de la survie familiale deviennent, selon cette conception, assez précaires, en raison des bas salaires et de l'instabilité de l'emploi des chefs de famille, à tel point que le travail des femmes et des enfants est souvent indispensable à la survie de la famille elle-même (Bilac, 1978 : 98). Schmink résume cette thèse de la manière suivante : « *Dans le fond, les difficultés financières amènent les familles à intensifier les stratégies d'accès à des revenus, utilisant le travail et les ressources disponibles aussi pleinement que possible* » (1984 : 91). On pourrait aisément s'attendre à ce que la mobilisation des ressources familiales en main-d'oeuvre soit intensifiée dans une période de licenciements et de chômage. Sans l'aide de l'Etat, les ouvriers licenciés par les entreprises se trouveraient contraints de faire une incursion dans le secteur informel. D'autres membres de la famille devraient aussi s'associer à cette recherche de nouveaux revenus.

Ce modèle du marché du travail et des comportements ouvriers suite aux licenciements dans le secteur informel, semble pertinent à la lumière de deux constats sur les marchés du travail dans une période de crise⁽⁴⁾. Premièrement, pendant la crise, le niveau de chômage « ouvert », mesuré par la *Pesquisa Mensal de Emprêgo* [Enquête Mensuelle sur l'Emploi (PME), de l'*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística* (IBGE)] est resté relativement bas. En 1980, année précédant le début de la crise, le taux de chômage dans la Région Administrative du *Grande São Paulo* est resté autour de 5,5 %. En 1981, il a augmenté de 2 % seulement, « l'indice de l'emploi total », pendant la même période avait diminué de 10 %⁽⁵⁾.

La même absence de corrélation entre emploi et chômage persiste pendant la période 1982-1984, même si des modifica-

4. Pour les besoins de cette analyse, les données seront prises pour la région du *Grande São Paulo*, centre de l'analyse par la suite.

5. Ces chiffres proviennent du Ministère du Travail, *Emprego e Salário*, n° 1, février 1983.

tions intervenues dans les critères de mesure du chômage rendent la comparaison moins fiable. En deuxième lieu, les chiffres du PNAD [*Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios* - Enquête National Auprès des Domiciles] montrent que pendant 1979 et 1983, la proportion des ouvriers engagés dans des activités économiques et travaillant *sem carteira assinada* (sans engagement formel consigné sur leur « carte de travail ») ou comme des autonomes dans l'Etat de São Paulo, est passée de 35,1 % à 41,3 % (Sabóia, 1986 : 92). Autrement dit, la diminution de l'emploi dans le secteur formel indiquée par le PNAD et également par la RAIS (*Relação Anual de Informações Sociais*) semble avoir été compensé par une augmentation du travail autonome et du travail salarié non déclaré.

Si le modèle que nous venons de décrire, ainsi que les données qui lui servent de base, sont plausibles, les résultats d'une enquête mensuelle sur le chômage et l'emploi à São Paulo, la *Pesquisa de Emprego e Desemprego* [PED ou Enquête Emploi-Chômage] permettent de jeter quelques doutes sur ce modèle de « glissement vers le secteur informel », proposé par Sabóia et d'autres. La PED, effectuée depuis 1984 dans la région, utilise une définition plus large du chômage que la PME, ce qui devrait permettre de mieux saisir la réalité du chômage « ouvert » comme celle du chômage déguisé⁽⁶⁾. Les premiers résultats de la PED ont indiqué un niveau beaucoup plus élevé

6. La PED (Enquête Emploi-Chômage) utilise une définition de l'emploi faisant référence à trois catégories de chômage, non consignées par la PME (Enquête Mensuelle sur l'Emploi) : (i) les personnes qui n'ont aucune activité économique, mais qui ont cherché du travail dans les 30 jours précédents, étaient comptabilisées comme étant au chômage ouvert tandis que la PME limitait cette période de recherche aux 7 jours précédant l'entretien ; (ii) la catégorie de chômage « déguisé par le découragement » (« *oculto pelo desalento* ») incluait ceux qui voulaient travailler et avaient cherché du travail pendant l'année précédente, mais qui avaient fini par être découragés par le marché du travail ou par des raisons d'ordre personnel, et (iii) le chômage « déguisé par le travail précaire » (« *oculto pelo trabalho precário* ») était une catégorie destinée à tenir compte des personnes engagées dans un travail irrégulier et cherchant en même temps un emploi (Hoffman et Mattoso, 1985 : 7-8).

de chômage que celui enregistré par la PME. Entre octobre 1984 et juin 1985 (les 9 premiers mois de la PED), le taux de chômage maximum de la PME pour le *Grande São Paulo* était de 6,2 % et le taux moyen de 5,6 %. Pendant la même période, le taux de chômage selon la PED était en moyenne de 8,3 %. Etant donné la dimension accrue de la population active du *Grande São Paulo* selon la PED, le chômage déclaré s'élevait à 575 000 personnes à la mi-1985, tandis que pour la PME ce chiffre était de 337 000, d'où une différence de 70 % (Hoffmann et Mattoso, 1985 : 11-13). En outre, le chômage déguisé représentait 4,9 % de la population active pendant la même période selon la PED (dont 3,3 % correspondaient au chômage déguisé par le travail précaire et 1,6 % au chômage déguisé par le découragement. Ainsi, le chômage, déclaré et déguisé, pouvait jouer un rôle plus important dans les stratégies ouvrières que ce qu'on aurait pu penser.

A cette interrogation, d'ordre empirique, quant à l'hypothèse du secteur informel, comme voie de substitution offerte aux licenciés du secteur formel, on peut ajouter deux autres objections d'ordre plus théorique. Les données utilisées pour appuyer cette hypothèse concernent les stocks en main-d'oeuvre et leurs modifications, c'est-à-dire le nombre de personnes selon les différentes activités économiques et selon différentes périodes. Cependant, l'hypothèse se fonde en réalité sur les flux – le mouvement d'un secteur vers l'autre. La déduction des flux à partir de données sur les variations de l'importance des stocks est appuyée par l'argument de la stratégie familiale, ce qui soulève une deuxième objection : le modèle de « la stratégie familiale » a été développé pour analyser le comportement des familles dont le principal pourvoyeur est détenteur d'un travail précaire ou mal rémunéré. Il n'est pas du tout évident que ce même comportement se retrouverait parmi les familles appartenant à la « respectable » classe ouvrière industrielle d'une des plus grandes zones industrielles de São Paulo. De plus, dans la mesure où un grand nombre d'ouvriers industriels ne sont pas des chefs de famille, on ne voit pas comment les pression familiales pourraient jouer après leur licenciement. Même à un niveau empirique, il serait donc intéressant de suivre le comportement des chômeurs. Il faudrait aussi essayer de développer des

explications sur les réponses des travailleurs à la perte de leur emploi.

Trois facteurs peuvent être considérés, selon notre étude, comme intervenant dans les stratégies ouvrières face au licenciement. Premièrement, la force de l'identité ouvrière ou l'attache vis-à-vis de postes de travail spécifique ou de types déterminés d'emploi, peuvent influencer la recherche d'un emploi et la durée d'un éventuel chômage. Deuxièmement, la place occupée par l'ouvrier au foyer peut provoquer des pressions différenciées, dans le sens de la prise ou de l'abandon d'un travail, soit dans le sens d'une sélection dans les recherches de travail de certains secteurs spécifiques. Cela peut varier selon le sexe, la place au foyer et le type de domicile. Troisièmement, les opportunités réelles accordées aux ouvriers sur le marché du travail peuvent varier considérablement selon leur qualification et leur expérience.

Pour examiner ces facteurs interférants, il était nécessaire d'étudier le suivi des activités des ouvriers suite à leur licenciement, les situations familiales et les pressions subies, ainsi que les stratégies adoptées pour rechercher du travail. Une telle étude sur les conséquences de la crise sur le comportement des ouvriers licenciés dans les usines rendait nécessaire une enquête aux domiciles des ouvriers. Or, dans les études sur le travail et le chômage, des catégories spécifiques sont analysées, notamment celles des hommes et des femmes mariés. Nos hypothèses suggéraient au contraire que les répercussions du chômage pouvaient varier considérablement selon la place des ouvriers au foyer. Cela avait des implications sur la taille de l'échantillon. Les petits échantillons correspondant à des entretiens intensifs permettent l'étude de facteurs difficilement quantifiables ou même constatables à travers une enquête. En particulier, les relations de pouvoir au sein de la famille peuvent être mieux saisies par des entretiens en profondeur. Cependant, nous avons besoin, pour vérifier nos hypothèses, d'un échantillon plus important : il devait permettre d'étudier les contrastes entre les différents groupes - mariés et célibataires, qualifiés et non-qualifiés, femmes vivant sans un conjoint et celles vivant avec un conjoint, etc., tandis qu'un petit échantillon ne pouvait être

étudié qu'en fonction du sexe, et/ou de la situation familiale pour avoir une représentativité quelconque. Etant donné que les contrastes entre femmes et hommes mais également entre différentes catégories à l'intérieur de chaque sexe, étaient pour nous d'un grand intérêt, l'échantillon a été centré précisément sur les ouvriers appartenant à l'industrie de fabrication-production, il représentait une large variété de qualifications et de situations familiales.

Nous commencerons la discussion sur les réponses aux licenciements, les situations familiales et le déroulement des activités de ces ouvriers à Santo Amaro par une présentation de leurs préférences professionnelles et leurs démarches dans la recherche d'un travail. Ensuite, nous effectuerons une analyse des pressions familiales qui s'exercent sur les différentes catégories de travailleurs, leurs emplois industriels subséquents, les travaux en dehors de l'industrie et les travaux dans le secteur informel.

Recherche de travail et choix professionnels

Ouvrières et ouvriers ont exprimé une préférence nette pour l'emploi salarié en industrie par rapport aux autres types d'emplois. Ainsi, plus de 90 % des hommes ayant connu une période de chômage ont inclus l'emploi industriel dans leurs recherches de travail et 84 % ont déclaré que l'industrie manufacturière était prioritaire dans les secteurs où ils avaient cherché du travail. De la même manière, 90 % des femmes qui sont passées par une période de chômage, ont inclus l'emploi industriel dans leurs recherches de travail et 87 % ont déclaré qu'elles avaient cherché un travail prioritairement dans l'industrie manufacturière.

Même après avoir trouvé des nouveaux emplois en dehors de l'industrie, ces ouvriers continuaient à préférer l'emploi industriel. Ainsi, 3/4 des femmes et 2/3 des hommes ayant trouvé un emploi salarié non-industriel, ont dit qu'ils auraient préféré avoir trouvé un emploi industriel et la moitié de ceux-ci ont déclaré avoir continué à chercher un travail industriel même après avoir pris un emploi salarié non-industriel. A l'inverse,

seulement une femme ou un homme sur trente, ayant trouvé un emploi salarié industriel, ont dit qu'ils auraient préféré avoir un emploi non-industriel. Ouvrières et ouvriers étaient également fermes dans leur préférences pour le travail industriel ; comme nous le verrons plus tard, ils sont revenus en grand nombre vers l'industrie au moment de la croissance de l'emploi en 1985-1986.

Les seules exceptions étaient des ouvriers jeunes avec peu d'expérience professionnelle en usine et sans attache avec le travail industriel. Les quatre ouvriers hommes, qui n'avaient pas cherché un emploi industriel, avaient tous moins de 18 ans, et trois ouvrières relativement jeunes (20 ans ou moins) n'avaient pas tenté d'obtenir un travail en usine. Ces jeunes ouvrières ont trouvé des emplois qui ne pouvaient pas être considérés comme ayant un statut inférieur à celui du travail en usine – contrôleuse en supermarché, employée dans une boutique pour soins aux chiens et employée de bureau – et de la même manière que pour les ouvriers jeunes et célibataires, la perte de l'emploi de référence représentait la fin de leurs tentatives d'insertion dans l'industrie. Ces ouvriers et ouvrières n'avaient guère eu d'expérience professionnelle et l'insertion dans les emplois non-industriels a représenté un nouveau tournant dans leurs vies professionnelles.

Chômage et pressions familiales

Entre cette préférence affichée pour le travail industriel que nous venons d'évoquer et l'accès effectif à un poste en usine, peuvent se dresser des obstacles divers. Une raison pouvant empêcher un certain nombre de travailleurs à réaliser leur préférence peut être le besoin de trouver à court terme une source de revenu de rechange pour la famille. Cette pression peut varier considérablement selon les différents groupes de travailleurs. Comme on peut le voir dans le tableau 1, l'échantillon montrait une grande diversité de positions dans la famille. Il y avait une nette majorité de conjoints ou d'enfants et une minorité vivait avec d'autres familles ou dans des groupes familiaux sans les deux parents.

Tableau 1. Place des travailleurs (ses) dans l'unité domestique au moment du licenciement (en pourcentage)

	Hommes	Femmes
Fils/filles (a)	20,5	26,3
Conjoints	63,9	40,4
Seul(e) ou avec des frères/soeurs	12,0	14,0
Avec des parents ou avec une autre famille (b)	3,6	3,5
Père/mère célibataire	0	16,9

Note : (a) Tout couple en cohabitation marié légalement ou non.
(b) Toutes les personnes vivant avec leurs enfants, mais sans leur conjoint.

La perte d'un emploi industriel peut entraîner des difficultés d'ordre psychologique et pratique, assez contrastées selon le différent contexte familial. Quant aux filles et aux fils, leur situation de chômage ne créait pas des problèmes majeurs au sein de la famille. Ils avaient des bas salaires et de toute façon ne contribuaient que pour moins de la moitié de leur revenu au budget familial⁽⁷⁾. Très peu de filles et de fils avaient des salaires représentant le revenu principal de la famille, et plus des 2/3 des filles et des fils faisaient partie de familles disposant au moins de deux autres revenus au moment de la perte de leur emploi de référence. Dans les rares cas où des fils et des filles entretenaient l'un ou leurs deux parents, le besoin de trouver rapidement un autre travail n'était pas accompagné d'un sentiment de culpabilité ou de défaillance quant aux responsabilités familiales.

Les ouvriers vivant seuls, avec des frères et des soeurs ou avec des amis affrontaient des problèmes d'un autre ordre. Ils ne bénéficiaient pas forcément d'un appui familial conséquent pour

7. Résultat d'une recherche précédente effectuée dans une usine de construction électrique de la région de Santo Amaro.

soutenir une période prolongée de recherche de travail. Dans ce groupe, l'option de quitter la ville de São Paulo a été prise par 4 ouvriers sur 10. Notre enquête sous-estime, en fait, la réalité des chiffres cités dans la mesure où nous ne pouvions interviewer que ceux qui, ayant quitté la ville, y sont revenus à une date ultérieure. Ceux qui ont quitté São Paulo l'ont fait pour des périodes relativement courtes, la plupart d'environ 2 ans, et dans quelques cas, cela suivait la perte d'un deuxième ou troisième emploi industriel. Ils étaient migrants à São Paulo et de ce fait, rentraient chez eux, mais sans le chômage, ils n'auraient probablement pas quitté la ville. Pour ceux qui ne sont pas partis, hommes et femmes, il fallait vite trouver un travail. Ces derniers n'ont connu que de courtes périodes de chômage.

Sans doute, la pression financière s'exerce de façon plus forte sur les mères seules et les pères de famille. Les premières ont besoin d'obtenir rapidement un revenu. Même si quelques mères célibataires – par contraste avec les veuves, séparées ou divorcées – habitaient avec des parents qui pouvaient leur offrir un peu d'aide, elles étaient le plus souvent les seules à avoir un revenu dans la famille. L'aide des parents est précieuse, mais les énormes difficultés que ces femmes affrontaient – trouver un système de garde, l'épuisement physique, etc. – étaient peu de chose auprès des difficultés posées par le fait de ne compter que sur un seul revenu.

Des problèmes se posaient également aux travailleurs mariés. Ils indiquaient que la gravité des problèmes financiers était la dimension la plus négative du chômage, et faisaient souvent référence aux difficultés matérielles pour apporter les denrées de base à leurs familles et à l'angoisse provoquée par cette situation⁽⁸⁾. La pression sur les hommes mariés était accrue par la

8. Les réponses à cette question auraient été sûrement plus exhaustives et fiables, si les entretiens avaient été réalisés au moment de la période de chômage. De la même manière, les contributions financières des différents membres du domicile n'ont pas fait l'objet de questions dans les entretiens en raison du temps écoulé entre la majorité des périodes de chômage et la date de l'enquête.

composition familiale et leur place au foyer. En effet, un certain nombre d'études (Macedo, 1979 ; Telles, 1988 ; Caldeira, 1984) a montré que les unités domestiques dans les zones ouvrières du *Grande São Paulo* tendent à avoir des tailles relativement réduites, avec peu de gens en âge de travailler. Dans notre enquête, la taille moyenne des foyers des hommes mariés était de seulement 4,2 personnes, et dans 60 % des cas, le mari était le seul à avoir un revenu au moment du licenciement. Dans 30 % des cas, une seule personne en plus avait un emploi rémunéré, généralement l'épouse. En fait, seulement 4 sur les 53 hommes mariés interviewés avaient des enfants employés au moment du licenciement, et le faible nombre de parents vivant avec eux étaient, soit des jeunes enfants, soit des parents, en âge de la retraite. En outre, plus de 60 % des hommes mariés interviewés avaient des enfants en bas âge (moins de 6 ans). Ce fait réduisait le nombre des maris dont les femmes pouvaient disposer d'un emploi rémunéré, ainsi que le nombre des femmes pouvant prendre un emploi rémunéré pour faire face au chômage de leurs maris⁽⁹⁾. En effet, les ouvriers mariés avaient très souvent la seule ou la plus grande responsabilité dans l'obtention du revenu familial, parce que personne d'autre dans le foyer n'était en mesure de compenser la perte financière provoquée par le chômage.

L'idée généralisée d'un « pourvoyeur » mâle fait que les femmes mariées licenciées ne subissent pas le même type de pression financière. Pour elles, le chômage se traduisait en terme d'ennui, les contraignait à rester à la maison et à se sentir inutiles ; elles faisaient référence aux problèmes financiers, mais sans évoquer jamais leur responsabilité vis-à-vis du bien-être des autres membres de la famille. Dans tous les cas, les maris de ces ouvrières travaillaient au moment où elles ont perdu leur emploi, et même si cette perte provoquait souvent des difficultés financières – souvent les femmes parlaient « d'appoint », mais leur salaire était en réalité utilisé pour payer le loyer ou les denrées de base – elles n'avaient pas l'obligation primordiale de

9. Deux tiers des épouses n'ayant que des enfants de plus de 6 ans (âge scolaire) avaient un emploi rémunéré, contre seulement 1/4 ayant des enfants en bas âge.

soutenir les finances familiales. Les contraintes du travail domestique et des soins aux enfants les poussaient probablement dans la direction opposée. Un grand nombre de ces ouvrières était en âge de procréer et d'avoir la responsabilité de garder des enfants.

La moitié des femmes mariées interviewées avaient des enfants de moins de 6 ans, au moment où elles ont perdu l'emploi de référence. Même sans l'interruption provoquée par la crise économique, quelques-unes auraient trouvé difficile de continuer à travailler, et d'autres auraient arrêté de travailler à l'occasion d'une naissance. Les contraintes d'une division sexuelle du travail domestique avaient sûrement une influence prépondérante sur les décisions des femmes de renoncer à un emploi rémunéré, décision suivant presque toujours une naissance. A l'inverse, selon l'enquête, il n'y avait pas de liens entre l'inactivité des femmes et les obligations liées aux enfants plus âgés ou aux adultes. Dans ce cas, les femmes mariées, inactives au moment des entretiens, attribuaient leur situation aux difficultés de trouver un travail.

La tableau 2 indique les différentes pressions du chômage sur les hommes ; il montre l'acceptation affichée de prendre des travaux considérés de statut inférieur. Les réponses indiquent, *grosso modo*, leur sentiment de devoir quant à la prise d'emplois considérés peu prestigieux. Il ressort clairement que les célibataires sont beaucoup moins disposés à prendre un emploi de ce type que les hommes mariés. Seulement 25 % à 50 % des célibataires ont déclaré qu'au moment où ils étaient au chômage, ils auraient pris des travaux d'ouvriers dans le bâtiment, de balayeur de rue ou de gardien de résidence, en l'absence de toute autre possibilité de travail. Pour les hommes mariés, les taux de réponses positives pour ces mêmes travaux étaient de 55 % à 70 %, sans considération de la qualification. En effet, ces derniers avaient plus de chances d'avoir des postes qualifiés et parmi ceux-ci, les ouvriers qualifiés étaient vraisemblablement moins disposés que les O.S. à prendre des travaux de statut inférieur. Cependant, l'Etat civil avait un poids suffisamment important pour l'emporter sur la qualification. Parmi les ouvrières, pour lesquelles la liste de travaux peu prestigieux évoqués pendant

l'entretien, se rapprochait beaucoup plus des types d'activités qu'elles effectuaient effectivement, les femmes mariées avaient moins tendance à accepter des travaux de ménage, tandis que les mères seules étaient plus disposées à le faire ⁽¹⁰⁾. Là encore, il était plus probable que les O.S. envisageaient davantage de prendre des travaux considérés peu prestigieux que les ouvrières qualifiées.

Tableau 2. Attitudes des hommes vis-à-vis des différents secteurs de l'emploi

Echantillon des hommes : « A l'époque où vous cherchiez du travail, auriez-vous accepté de travailler comme... en l'absence d'une autre possibilité ? (pourcentage de réponses positives) »

Travail	Hommes célibataires	Hommes mariés
Ouvrier dans le bâtiment	34,5	67,3
Balayeur de rue	27,6	56,9
Gardien de résidence	48,3	69,2
Garçon, serveur	48,3	61,5
Ouvrier textile	82,8	86,5
Ouvrier métallurgique	93,1	96,2

Emploi et chômage dans la crise

L'analyse des pressions familiales peut faire croire que les groupes de travailleurs plus à même de s'insérer rapidement dans le secteur informel après licenciement correspondent aux chefs de famille, hommes et femmes. Cependant, une telle supposition ne rend pas compte des opportunités inégales dans

10. La seule occupation de statut inférieur que les mères seules ne voulaient pas considérer, était le travail de couture à domicile. Cela était probablement dû au revenu faible et irrégulier et à l'absence de couverture sociale (sécurité sociale). Nous présenterons ci-dessous des indications sur la pression qui s'exerce sur les mères seules, mise en évidence par le type d'emploi salarié non industriel qu'elle sont conduites à accepter.

le marché du travail et en particulier l'accès au travail industriel, selon le sexe et la qualification. Dans la pratique, l'insertion dans les activités non-industrielles varie de façon significative, selon le sexe et selon l'occupation.

L'emploi masculin après le licenciement

Après la perte du travail en usine, beaucoup d'ouvriers hommes n'ont pas eu recours aux activités dans le secteur informel. Cela résultait très largement de la disponibilité de l'emploi industriel et de la fréquence des périodes de chômage, déclaré et déguisé, chez eux. Beaucoup d'ouvriers ont trouvé un nouveau travail en usine, même pendant la récession. Parmi les hommes, 3/4 des licenciés avant juillet 1984 ont trouvé un emploi industriel vers la fin 1984, même si ce travail a pu prendre fin par la suite. En effet, malgré la crise, 60 % de l'activité économique des hommes interviewés à São Paulo, concerne l'activité industrielle. On pourrait penser que la diminution de l'emploi au *Grande São Paulo* d'environ 25 %, de 1980 à 1983, peut avoir deux impacts opposés :

- (i) la perte complète de l'emploi industriel par 25 % des ouvriers et la continuité de l'emploi pour les autres, ou
- (ii) des périodes alternées de chômage pour tous les ouvriers, avec 1/4 d'entre eux au chômage à un moment quelconque avant 1983.

La vérité se situerait probablement entre les deux. Même si les taux de « *turn-over* » dans l'industrie ont diminué au début des années 1980 (Sabóia, 1986 : 103), 44 % des chômeurs parviennent à retrouver un emploi, ce qui démontre l'importance de l'opportunité d'emplois offerts. A São Paulo, le secteur industriel est assez grand pour créer de nombreux emplois. Le marché urbain du travail est typique des grandes agglomérations industrielles de l'Amérique latine, mais très différent de celui des villes plus petites et moins industrialisées. Les données de l'enquête nationale à domicile (PNAD) montrent que même en 1983, troisième année de crise et la plus aiguë, 15,5 % seulement de la population active dans l'Etat de São Paulo, étaient des travailleurs autonomes, alors que 51,1 % des personnes occupées

avaient des emplois enregistrés (Sabóia, 1986 : 92). Le marché du travail du secteur formel est large, et dans les plus grandes entreprises, presque 60 % des emplois étaient de type industriel.

Etant donné les opportunités de travail dans l'industrie, beaucoup d'ouvriers préfèrent rester au chômage pour chercher du travail. 40 % des hommes n'ont jamais eu l'expérience d'un emploi informel, dès le moment de la perte de l'emploi industriel jusqu'au moment des entretiens. On dit souvent que les ouvriers du Tiers-Monde ne peuvent pas se permettre le luxe de rester au chômage. Selon Berry et Sabot, « *rester sans travail pendant plusieurs mois de suite est un luxe que seulement une petite partie de la force de travail peut se permettre* » (1978 : 1 221). Cependant, la durée moyenne de chômage ouvert était, selon l'enquête PED du début de 1985, de 13 semaines et celles du chômage déguisé, de 17 semaines. Si beaucoup d'ouvriers au chômage étaient jeunes ou n'avaient pas des responsabilités financières majeures chez eux, même parmi les ouvriers subissant des pressions financières, des périodes de chômage de trois mois ou plus n'étaient pas rares. Dans notre échantillon, 34 % des hommes mariés ont été au chômage au moins une fois, pour une période de 5 mois ou plus, s'échelonnant du moment de la perte de l'emploi industriel pendant la crise jusqu'à la fin 1984, et 26 % ont été chômeurs au moins une fois pendant 3 ou 4 mois.

Deux éléments peuvent expliquer cette capacité de rester au chômage. Premièrement, les ouvriers qui ont perdu des emplois enregistrés dans le secteur industriel, à l'initiative de l'employeur, sans que cela représente un licenciement justifié par une faute grave, reçoivent une indemnité pratiquement égale à un mois de salaire pour chaque année travaillée, calculée sur une base mensuelle. Or, 65 % des hommes avaient travaillé au moins 2 ans dans la même entreprise avant le licenciement. Parmi les hommes mariés, 75 % avaient travaillé au moins 2 ans dans la même entreprise et 35 % au moins 5 ans. Deuxièmement, les ouvriers faisaient des « petits boulots » alors qu'ils étaient chômeurs et à la recherche d'un travail. L'accroissement des pressions financières sur les ouvriers mariés pouvait être clairement perçue à travers la prise de « petits boulots ». Quel que fût la durée du chômage, la probabilité que les hommes

mariés fassent des « petits boulots » était plus grande que pour les célibataires.

Cependant, les ouvriers hommes se distinguaient fortement les uns des autres selon leur qualification, et les différences entre les « outilleurs », les ouvriers d'entretien hautement qualifiés et les autres, méritent d'être examinées de près. Les travailleurs très qualifiés avaient occupé des postes de travail relativement bien rémunérés et avaient une plus grande ancienneté. La stabilité financière accrue, combinée à des perspectives relativement meilleures sur le marché du travail leur permettait de surmonter la perte de l'emploi plus aisément que les autres ouvriers et de maintenir le *statu quo* chez eux. Un certain nombre de ces ouvriers qualifiés ont été capables de se maintenir au chômage déclaré et ceci, sans un apport financier de leurs épouses. Seulement 15 % de celles-ci étaient actives au moment du licenciement de leurs maris (comparés aux 45 % des épouses des autres hommes) et seulement 23,5 % des épouses inactives de ces ouvriers très qualifiés ont pris un travail rémunéré, suite au licenciement de leurs maris (comparés aux 44,5 % des épouses des autres hommes). De la même manière, les ouvriers hautement qualifiés avaient tendance à faire moins de « petits boulots » que les autres. Parmi les 9 ouvriers qui sont restés plus de 3 mois au chômage sans recourir aux « petits boulots », 8 étaient des ouvriers d'entretien et des « outilleurs ».

La position plus solide des ouvriers qualifiés se manifestait également par le type d'insertion dans les activités économiques en dehors de l'industrie. Même si 40 % de ces ouvriers ont pris un type quelconque de travail non-industriel pendant la période allant du licenciement au moment des entretiens (1986), la moitié d'entre eux a ouvert des petits commerces tels que café ou abattage de volailles, et seulement 2 ont pris des travaux considérés de statut inférieur, tels que vendeur de rue ou ouvrier non déclaré dans le bâtiment. Dans tous les cas sauf un, les petits commerces ont fait faillite. Vers décembre 1984, 74,1 % des ouvriers très qualifiés travaillaient à nouveau dans l'industrie et au deuxième semestre 1986, 26 sur 27 travaillaient en usine ; le dernier gérant un café qui prospérait. Pour les hommes moins qualifiés, la perte de travail a entraîné des difficultés accrues et,

entre le licenciement et le moment des entretiens, 2/3 de ceux-ci avaient eu recours aux activités non-industrielles. D'une manière générale, les travaux qu'ils ont obtenus étaient de statut inférieur et beaucoup plus précaires que ceux des ouvriers d'entretien et des outilleurs. Quand ces ouvriers devenaient des travailleurs autonomes, cela n'impliquait pas des moyens financiers (des locaux ou des moyens de transport) et leur activité avait plutôt les caractéristiques d'un travail salarié en sous-traitance. Un exemple pourrait être le travail occasionnel dans le bâtiment, rémunéré selon le rendement. En deuxième lieu, ces ouvriers accédaient à l'emploi rémunéré du secteur formel à bas statut. Certains ouvriers ont essayé d'obtenir des postes en dehors de l'industrie, proches de leurs postes précédents, comme le travail de magasinier dans un entrepôt pour ceux qui avaient travaillé à l'emmagasinement dans les usines. D'autres ont accepté un poste de gardien, de concierge d'immeuble, ou encore dans le commerce ou dans le bâtiment. Enfin, pour certains, surtout pour les jeunes ouvriers peu expérimentés dans les activités industrielles, la perte de leur emploi a entraîné de longues périodes d'emploi instable, de travail irrégulier et de « petits boulots ».

Cependant, même les activités de ces ouvriers ne correspondaient pas encore au modèle d'un déplacement en grande échelle vers le secteur informel. Le travail salarié dans le commerce et les services était plus fréquent que le travail dans le bâtiment ou le travail autonome. Pendant la récession, l'emploi dans le service et le commerce n'a diminué que légèrement, et la disponibilité de travail dans ces secteurs et les recrutements continus dans l'industrie résultant de niveaux élevés de « *turn-over* » ont ouvert également des opportunités. Pour beaucoup d'ouvriers, l'emploi non-industriel était un expédient à court terme, et vers décembre 1984, 59 % de ceux qui n'étaient pas hautement qualifiés avaient à nouveau un emploi industriel. Quelques-uns ont rejoint le secteur informel, d'autres sont passés par des périodes avec des occupations à bas statut et faiblement rémunérées. De la même manière, beaucoup d'hommes ont fait l'expérience des privations et des épreuves du chômage, faisant des « petits boulots » pour assurer la survie de la famille. Cependant, il semble clair que la majorité des ouvriers hommes ont limité

leurs activités non industrielles au travail salarié régulier ou aux « petits boulots » et que les hommes qui avaient le plus de chances de prendre un travail dans le secteur informel n'étaient pas des chefs de famille, mais plutôt des ouvriers jeunes et sans qualifications.

Femmes et secteur informel

Les ouvrières avaient à affronter un autre ensemble de pressions et d'opportunités. Une fois de plus, l'accès au travail industriel et les pressions familiales apparaissent comme facteurs cruciaux qui déterminent les modalités d'emploi féminin suite au licenciement, mais ces deux influences interagissent spécifiquement pour les femmes. Tandis que la qualification plus élevée des hommes mariés minimise dans une large mesure l'impact des pressions familiales, quelques femmes étaient forcées de prendre un travail de statut inférieur vu la conjonction des deux facteurs évoqués. De plus, l'état civil lui-même semble apparaître comme un élément important dans la détermination des chances des femmes sur le marché du travail. Une recherche précédente sur les politiques de recrutement dans les grandes entreprises industrielles a montré que les politiques discriminatoires envers les femmes mariées et les femmes avec enfants étaient très répandues. Ces pratiques discriminatoires se faisaient tant envers les mères célibataires qu'envers les femmes mariées (Humphrey, 1987).

D'une manière générale, les femmes ont beaucoup plus de difficultés que les hommes pour revenir au secteur industriel. Entre le licenciement et décembre 1984, les hommes avaient plus de chances d'être recrutés en industrie que dans d'autres activités. Pour 10 mois passés par les hommes en dehors de l'industrie (chômage, emploi non-industriel, travail dans le secteur informel ou travail autonome), 15 étaient occupés à un emploi dans l'industrie. Pour les femmes, il s'agissait plutôt de l'inverse. Pour chaque dix mois passés dans une activité liée à l'industrie pour l'échantillon des femmes, pendant la même période, 23 mois étaient passés dans des activités non industrielles et le chômage déclaré. Une raison pouvant expliquer cette différence consisterait dans le fait que le même groupe

d'hommes se serait déplacé d'une entreprise à l'autre pendant et après la récession, tandis que les femmes licenciées pendant la crise avaient plus de probabilités d'être remplacées par des femmes plus jeunes, célibataires et sans enfants. Avoir une qualification était malgré tout un avantage pour celles cherchant du travail. Comme on peut le voir dans le tableau 3, les femmes qualifiées étaient en nombre réduit dans l'échantillon (moins d'un quart) mais elles avaient plus de chances d'être dans un emploi industriel que les non-qualifiées.

Tableau 3. Activité économique selon la qualification en décembre 1984 : ouvrières

Activités	Ouvrières non-qualifiées	Ouvrières qualifiées (a)
Industrielle, salariée	7	6
Chômeuse	11	2
Autres activités	14	2
Inactive	11	4
	n = 43	n = 14

Note a : La plupart des femmes travaillant en usine sont classées sous des dénominations « fourre-tout » du type « monteuse », « assistante de production », etc. Les ouvrières qualifiées sont celles classées sous des dénominations de poste du genre « *operadora de máquina* » (opératrice de machines), « *revisora* » (vérif.) et « *costureira* » (couturière).

L'inactivité et le chômage étaient des expériences courantes pour les femmes après la perte de leur emploi. Pour 9 des 57 femmes interviewées, une période plus ou moins longue d'inactivité a suivi le licenciement. Dans la plupart des cas, cette trajectoire était liée au mariage et à la maternité. Il semble difficile d'établir très précisément les rapports entre inactivité, perte de travail et recherche de travail. Dans quelques cas, les

femmes peuvent se résoudre à avoir un enfant en raison de la perte de travail, tandis que dans d'autres cas, la grossesse ou l'accouchement peuvent conduire à un retrait du marché du travail. De la même manière, il est difficile de dire avec certitude si les retraits du marché de travail sont le résultat d'une préférence pour l'inactivité ou résultent d'un découragement dû au chômage et aux conditions adverses du marché du travail. En tout cas, il apparaît clairement que le chômage affecte plus les femmes que les hommes. Ainsi, 12 mois après la perte du travail, seulement 10,4 % des hommes actifs de l'échantillon étaient au chômage, contre 35,1 % chez les femmes actives. La durée des périodes de chômage féminin était aussi plus importante, la moyenne étant de 11,2 mois pour toutes les périodes de chômage débutant avant janvier 1985, contre 5,9 mois pour les hommes.

Les options de travail salarié étaient limitées pour les femmes qui avaient du mal à accéder à un emploi industriel. Cette situation, rendue supportable grâce à l'aide d'autres membres de la famille, explique partiellement les hauts niveaux de chômage et d'inactivité rencontrés. L'éventail de l'emploi salarié disponible était essentiellement limité à trois occupations : aide-soignante, caissière, travail ménager et service en cantine. Deux femmes ont suivi la première option – une était mère célibataire et effectuait ce travail de nuit pour garder ses enfants dans la journée. Des femmes plus jeunes devenaient vendeuses ou caissières, tandis que les mères seules étaient les plus susceptibles de prendre un travail de nettoyage. Les femmes mariées ne s'engageaient guère dans le travail salarié non-industriel. Pour chaque mois passé dans un emploi salarié non-industriel, dix mois étaient passés par ces femmes mariées dans l'industrie. A l'opposé, pour les mères seules, l'emploi salarié dans les activités non-industrielles était trois fois et demi plus fréquent que l'emploi dans les activités industrielles pour la période suivant décembre 1984. Il semble clair que le recours plus fréquent à l'emploi non-industriel, et principalement au travail ménager, était la conséquence de pressions financières.

Etant donné les difficultés ressenties par beaucoup de femmes pour accéder à l'emploi industriel, et l'éventail réduit d'emplois salariés non-industriels qui leur est proposé, il n'est pas

surprenant que les femmes s'insèrent dans les activités du secteur informel, notamment le travail domestique rémunéré et le sous-emploi dans toute une série d'activités auxquelles n'était consacrée qu'une partie de la semaine. Seize femmes ont pris le travail domestique pendant la récession et dans treize cas, c'était la première activité après une période de chômage suite au licenciement.

Cette insertion numériquement importante dans le travail domestique n'était nullement due à une préférence pour ce type de travail. Une femme seulement a manifesté une préférence. Les autres ont cherché du travail dans l'industrie et n'ont accepté le travail domestique qu'en deuxième ou troisième option. Malgré le fait que le service domestique soit une des rares occupations non industrielles à offrir des salaires plus élevés qu'en industrie, la majorité des femmes ne l'appréciait pas. Le service domestique peut offrir quelques avantages, en termes d'horaires flexibles et compatibles avec la garde des enfants, mais il présente aussi de sérieux inconvénients. Le rapport entre maîtresse (*patroa*) et employée de maison (*empregada*) était souvent difficile et la subordination directe déplaisait aux ouvrières habituées à la discipline d'usine. De plus, le service domestique n'est pas réellement déclaré, ce qui représente un véritable problème pour les mères seules, qui ont besoin d'un emploi officiel pour avoir accès à un minimum de prise en charge pour les soins de santé. Finalement, cette activité a un statut inférieur dans la classe ouvrière par rapport à l'emploi en usine.

Des fortes pressions s'exerçaient sur les mères seules pour leur engagement dans le secteur des emplois domestiques. Cinq sur neuf travaillaient comme employées de maison et parmi tous les groupes de femmes, elles étaient de loin celles qui réussissaient le mieux à combiner leurs obligations et un emploi salarié. Pour les autres catégories de femmes, ces pressions étaient plus rares. Une femme célibataire, décrit ainsi les circonstances de l'acceptation de l'emploi :

« Je n'ai pas pu trouver en usine, et j'ai dû me résigner à travailler comme employée. Je ne pouvais pas rester trop longtemps sans travailler parce que je devais aider à la maison. »

Plus tard, cette femme a démissionné de son travail comme employée de maison et a repris un travail en usine. Quelques rares femmes mariées ont aussi effectué un travail dans le secteur domestique, déclarant cependant assez nettement qu'elles auraient préféré un travail industriel. Deux de ces femmes étaient des migrantes du Nordeste brésilien venant juste d'arriver à São Paulo, et la troisième parlait d'une pression financière aiguë :

« Le travail était horrible à l'époque. Horrible. Tous les jours je sortais à la recherche de travail. Ne rien trouver était horrible. On est découragée. On a des problèmes d'argent. Mon mari est manoeuvre et son salaire ne valait rien. »

Le trait le plus remarquable de l'activité des femmes mariées était toutefois le très faible nombre de celles qui étaient forcées d'accepter le travail non-industriel ou le service domestique. Elles étaient le groupe le plus à même d'affirmer la volonté de n'effectuer, en aucun cas, le service domestique (65 % des femmes mariées ont déclaré ne pas le vouloir tandis que toutes les veuves, divorcées et séparées ont dit qu'elles l'accepteraient). L'emploi domestique était une modalité d'activité après la perte de l'emploi beaucoup moins présente dans les trajectoires des femmes mariées que dans celles des femmes célibataires et les mères seules.

Le deuxième type d'activité des femmes dans le secteur informel était les « petits boulots » et le sous-emploi. La majorité de ces petits boulots impliquait d'une manière ou d'une autre, le ménage, la lessive ou le repassage un ou deux jours par semaine – ou une forme de vente. La dernière catégorie d'activités pouvait inclure la vente de cosmétiques, de café ou de vêtements faits maison par une amie. Si les hommes au chômage tendaient à faire des « petits boulots » d'une manière intensive, sur une base très irrégulière, les femmes avaient tendance à travailler beaucoup moins d'heures, mais sur de longues périodes. En ce sens, ces activités pourraient être considérées comme du sous-emploi. Dans les cas des femmes mariées et des mères seules, ce type de travail avait des chances d'être suivi par l'inactivité ou par un emploi dans le secteur domestique, plutôt que par le retour à un emploi salarié.

Conclusion

A Santo Amaro, les ouvriers hommes et femmes, à l'exception des jeunes sans expérience, avaient une forte attache au travail industriel. Ainsi, les recherches de travail en dehors de l'industrie étaient sélectives et limitées. Effectuer des « petits boulots » faisait partie de cette stratégie ; cela réduisait les pressions financières et en même temps il permettait d'éviter une insertion plus substantielle dans le travail non-industriel. Les « petits boulots » n'étaient pas considérés comme des emplois et donc n'avaient pas cette connotation d'un travail à statut inférieur.

Les situation familiales sont apparues comme ayant une influence importante sur les stratégies ouvrières de réponse au chômage. Les pressions pour effectuer des « petits boulots » ou prendre des emplois non-industriels étaient inégales d'une famille à l'autre. En particulier, les hommes mariés et les mères seules prenaient davantage de « petits boulots » et du travail non-industriel que les autres. Cependant, nous avons vu que les stratégies de survie concernaient principalement les individus licenciés dont la majorité appartenaient à des familles relativement peu nombreuses, avec peu de membres disponibles pour travailler. Les pressions familiales d'un autre ordre poussant, par exemple, à quitter le travail professionnel en faveur du retour au foyer, ne sont pas apparues dans l'enquête, cependant le chômage soutenu des femmes mariées indique la nécessité d'approfondir cette question.

La qualification est aussi apparue comme ayant une influence tant sur les retours ultérieurs vers l'industrie que sur la nature des emplois non-industriels. Les ouvriers qualifiés avaient plus de chances de revenir vers l'industrie, et les outilleurs et les ouvriers d'entretien ont montré un niveau particulièrement faible de prise de « petits boulots » et une résistance à sanctionner le travail à statut inférieur. Parmi les ouvrières également, le groupe plus qualifié était plus susceptible de trouver du travail industriel que les O.S.

En général, les ouvriers hommes étaient plus capables d'assurer leurs identités d'ouvriers industriels que les femmes.

Les pressions familiales sur les ouvriers hommes les ont conduits à faire des « petits boulots », mais nullement à prendre un emploi de statut inférieur à plein temps. Les femmes n'ont pas eu cette possibilité. Les rares ouvrières qualifiées se sont tirées de la crise, mais la pression économique a forcé les mères seules à prendre un travail salarié non-industriel de statut inférieur ou un emploi domestique, et beaucoup de femmes mariées ont été mises devant l'option du chômage ou de l'inactivité.

Dans l'ensemble, l'hypothèse d'une entrée massive des ouvriers dans le secteur informel suite au licenciement ne s'est pas confirmée. Tandis qu'il y a déplacement des femmes vers le service domestique et le sous-emploi, les hommes n'ont fait que des incursions très limitées dans le secteur informel. Les pressions familiales étaient parfois très fortes, aggravées par la taille des familles ou l'absence d'autres revenus. Cependant, l'utilisation de ressources monétaires provenant des indemnités et des « petits boulots », combinée à la disponibilité permanente d'emplois industriels, a permis d'éviter le recours au secteur informel pendant la période de crise.

Bibliographie

- Berry A. et Sabot R., 1978. « Labour market performance in developing countries : a survey », *World Development*, vol. 6, n° 1-2.
- Bilac E.D., 1978. *Famílias de Trabalhadores : Estratégias de Sobrevivência*. São Paulo, Símbolo.
- Caldeiras T., 1984. *A Política dos Outros*. São Paulo, Brasiliense.
- Hirata H. et Humphrey J., 1984. « Crise économique et emploi des femmes », *Sociologie du Travail*, n° 3-84 : 278-289.
- Hirata H. et Humphrey J., 1985. « Economic crisis and the sexual division of labour : the case of Brazil », *Capital and Class*, n° 24 : 45-58.
- Hoffman M. et Mattoso J., 1985. « A pesquisa de emprego e desemprego na Grande São Paulo : conceitos e alguns

- resultados ». Communication à la rencontre annuelle de l'ANPEC.
- Humphrey J., 1987. *Gender and Work in the Third World*. London, Tavistock.
- Macedo C., 1979. *A reprodução da Desigualdade*. São Paulo, Hucitec.
- Merrick T., 1976. « Employment and earnings in the informal sector in Brazil : the case of Belo Horizonte », *Journal of Developing Areas*, n° 10.
- Sabóia J., 1986. « Transformações no mercado de trabalho no Brasil durante a crise. 1980-1983. « *Revista de Economia Política* », n° 23.
- Schmink M., 1984. « Household economic strategies : review and research agenda », *Latin American Research Review*, vol. 19, n° 3.
- Telles, Vera, 1988. « Trabalho e Família : a produção das diferenças entre trabalhadores urbanos ». Relatório Final de Pesquisa, ANPOCS/FORD, 1987-88, São Paulo.

DANIÈLE POITOU, AGNÈS LAMBERT DE
FRONDEVILLE, C.M. TOULABOR

FEMMES, COMMERCE, ÉTAT :

Une analyse en termes de relations de genre à partir de trois cas ouest-africains

Il existe une tradition marchande en Afrique de l'Ouest, dans les zones côtières, comme au Togo et au Nigéria, et dans les zones soudano-sahéliennes, comme au Mali. Dans quelle mesure, peut-on rattacher à cette tradition, les activités commerçantes si largement pratiquées aujourd'hui par les femmes de cette région ? En l'état actuel de la recherche et de la réflexion sur les femmes, il n'est plus possible d'analyser les commerces féminins sans prendre en considération la société dans son ensemble et sans tenir compte des rapports de force qui déterminent la place respective des hommes et des femmes dans son organisation économique. Pour mieux rendre compte de la construction sociale des sexes, nous nous proposons de nous appuyer sur la notion de genre qui tend à se substituer dans la littérature en sciences sociales à celle de sexe trop exclusivement biologique. Les relations de genre sont à considérer non seulement dans le cadre du groupe familial, mais aussi dans celui de la société dans son ensemble.

Les trois cas présentés dans ce texte sont de nature différente et résultent chacun d'une démarche bien spécifique : les vendeuses de tissus de Lomé (Togo) constituent un groupe social bien défini, les données rassemblées à leur propos proviennent, d'une part de l'utilisation critique du travail de Rita Cordonnier (1982) et d'autre part, d'une enquête réalisée dans le cadre

d'une étude plus large sur la nature de l'Etat au Togo (Toulabor, 1985). Les informations et réflexions concernant l'ensemble des commerçantes yorouba du Nigéria auxquelles cette étude fait référence, résultent d'un travail de compilation réalisé à partir de la littérature socio-anthropologique anglo-saxonne sur le sujet (Fadipe, 1970 ; Eades, 1980 ; Di Domenico et Asuni, 1979).

Enfin, c'est dans le cadre d'une enquête anthropologique que les commerçantes maliennes du chemin de fer du Dakar-Niger ont été abordées plutôt en termes de réseaux sociaux qu'en celui de groupe social bien délimité (Lambert, 1987 : 89-103). Le propos de ce texte ne peut donc être celui d'une comparaison terme à terme entre ces trois objets, mais son intention est plutôt de comprendre la dynamique sociale inhérente à chacun des cas considérés afin de proposer des éléments de réflexion sur les relations de genre.

Après un bref rappel du contexte historique qui a vu naître ces commerces féminins, l'article présentera les différentes étapes de leur développement – modes d'accès au commerce, stratégies mises en oeuvre –, et il mettra finalement l'accent sur les rapports que ces femmes commerçantes entretiennent avec l'Etat.

Mode d'accès au commerce

Accès au commerce et relations de genre

L'engagement des femmes africaines dans les activités commerciales fait souvent référence dans la littérature anthropologique à une répartition sexuelle des tâches, basée implicitement sur une différenciation biologique des catégories masculines et féminines. Dans ce schéma, les travaux relatifs à la production agricole et artisanale seraient dévolus aux hommes, tandis que les femmes se consacraient plus spécifiquement à la transformation et à la commercialisation de ces produits (Cordonnier, 1982).

Cette description répond en effet à l'organisation économique traditionnelle des pays côtiers. Au Nigéria par exemple, les guerres pré-coloniales incessantes ont favorisé le dévelop-

pement exceptionnel des cités-réfuges yorouba. Par sécurité, les femmes ne participaient donc aux activités de production agricole que dans une mesure très limitée, cultivant des légumes dans les jardins à l'intérieur des villes, ou aidant seulement dans les champs au moment des récoltes. Depuis lors, engagées pour la majorité d'entre elles, dans la transformation et la vente des produits vivriers – maïs, igname, haricots, manioc –, elles se sont spécialisées dans la préparation de plats cuisinés qu'elles proposent matin et soir à une clientèle assidue, dans la rue, devant leur maison, ou sur le marché. Aux femmes reviennent aussi les soins et les bénéfices tirés de l'élevage et du commerce du petit bétail – chèvres, moutons – et de la volaille. Elles tirent également des revenus de l'huile de palme, et de la préparation des balles de l'indigo cultivé par les hommes (Fadipe et Eades, *op. cit.*). Dans la société yorouba, tout ou partie du capital nécessaire à une femme pour démarrer un commerce est fourni par son mari soit en argent, soit en produits cultivés – igname, noix de palme – qu'elle pourra vendre à son propre bénéfice. En milieu rural selon la coutume, ce premier apport correspond à une fraction du « prix de la fiancée » payée par son époux et qui lui revient quelques jours avant le mariage ; à ce capital initial s'ajoutent ensuite les cadeaux en nature ou en argent reçus des parents et amis. Car on attend d'une femme yorouba qu'elle contribue, voire qu'elle subvienne entièrement à l'entretien et à l'éducation de ses enfants par ses activités lucratives. Le commerce s'avère alors pour elle un des meilleurs moyens d'assumer ce rôle.

Au Togo également, le contexte historique permet d'expliquer le faible engagement des femmes dans l'agriculture. Chassés par les guerres d'El Mina et d'Accra, les Mina vinrent s'installer au 18^e siècle dans la région actuelle d'Anécho, entre le lac et l'océan, dans une zone pratiquement sans terre où hommes et femmes s'adonnèrent avec succès à leur spécialité favorite, le commerce, en tirant parti de leur situation géographique nouvelle et de l'introduction de la traite européenne.

Ce schéma, opératoire pour les pays de la côte, ne rend pas compte cependant de la diversité des situations, celles notamment où, dans les zones soudano-sahéliennes comme le Mali, la

participation des femmes aux travaux agricoles est en général requise. Dans ces régions, les femmes prennent une part importante aux activités de production agricole, à la fois sur les champs des chefs de famille et sur le champ dont chaque épouse a l'usufruit, et dont elle commercialise localement la production non consommée.

D'autre part, le tableau admis en général pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, confortant l'idée d'un clivage ancien entre le petit commerce féminin local, vivrier et artisanal opposé au grand commerce masculin à distance de produits prestigieux – or, cola, esclaves, sel, gros bétail – propre à certains groupes spécialisés ⁽¹⁾, ne rend pas compte non plus des situations où les femmes ont pu émerger dans un commerce plus important. Par exemple chez les Marka au Mali, à la fin du 18^e siècle, dans le contexte d'une économie de plantation de coton et de céréales de type esclavagiste, les femmes réussirent à s'insérer dans un commerce à plus grande échelle. Les chefs de famille avaient la mainmise sur la production cotonnière et céréalière, les femmes de leur côté, contrôlaient la culture de l'indigo, à partir duquel elles teignaient les tissus préalablement tissés par les esclaves hommes. La vente à distance des tissus teints était assurée par les hommes mais pour le compte de leurs épouses qui recevaient en contrepartie bijoux, or, esclaves. L'acquisition d'esclaves, femmes notamment, permettait aux femmes marka d'augmenter leur production pour répondre à la demande croissante de tissus teints dans la région. L'enrichissement considérable de ces femmes, moins astreintes à des normes redistributives que leurs époux, fut la cause de tensions au sein des familles et compromit le pouvoir des patriarches qui entreprirent par la suite de contrôler ce qui était traditionnellement du ressort des femmes : la culture de l'indigo et la vente des tissus teints.

Au Togo, l'exemple des femmes mina nous a paru particulièrement intéressant. Celles-ci en effet réussirent, à partir d'une situation géographique particulièrement propice au commerce, à

1. Les Ijebu au Nigéria, les Marka, Dioula, Kooroko au Mali. Pour les Marka, cf. Roberts R, 1985. – Women's work, Household Social Relations and the Maraka Textile Industry Social History. Stanford.

conquérir le marché des tissus importés : elles devinrent les intermédiaires privilégiés, dans le cadre du commerce de traite, entre les producteurs ruraux africains et les commerçants européens. Quant à l'administration, aussi bien à l'époque coloniale qu'après l'indépendance, elle apparut comme le pôle valorisant de la vie sociale, conduisant les hommes à délaisser le secteur commercial. Ainsi libérées de la concurrence masculine, les femmes purent développer ce type d'activité jusqu'à devenir, pour certaines d'entre elles, de très puissantes femmes d'affaires, ce qu'elles sont encore de nos jours.

Conformément à ces observations, la notion de division sexuelle du travail ne constitue pas en tant que telle une donnée de référence, puisqu'elle varie et correspond dans une société particulière, à une phase déterminée de son histoire, et résulte des tensions et des ajustements entre les différents individus et groupes qui la composent. Ces rapports de force conditionnent en définitive les possibilités pour les femmes de développer leur activité marchande au-delà d'un petit commerce local.

Dans tous les cas, même aux échelons les plus bas où, compte tenu de la modicité des sommes à investir, l'accès au commerce reste très ouvert, il suppose la mobilisation d'un ensemble de moyens dépendant de l'appartenance aux groupes de parenté ou à d'autres groupes sociaux (Eades, 1980). Loin de suivre un processus de développement linéaire par étapes successives correspondant à une rationalité purement économique – accumulation des bénéfices et capitalisation –, le phénomène de l'enrichissement et de l'accumulation implique, dans la plupart des cas, la participation des réseaux de parenté, des réseaux ethniques et de clientèle...

Les stratégies mises en oeuvre

C'est dans le cadre de ces différents groupes et réseaux socio-ethniques que se développent les stratégies des commerçantes. Ces dernières tirent avantage de leur participation à un ensemble de réseaux sociaux parmi lesquels nous évoquerons plus spécialement les réseaux de parenté.

La lecture des généalogies des commerçantes maliennes des chemins de fer (Lambert, *op. cit.*), l'étude de leur biographie révèle que la promotion des hommes du lignage dans les affaires où l'administration se conjugue avec celle des femmes du même lignage dans le commerce de produits locaux ou importés. Cette spécialisation des femmes dans les activités marchandes répond à des stratégies familiales d'acquisition de revenus dans une situation économique de plus en plus précaire depuis les années 70, avec la sécheresse, les migrations massives en ville, la stagnation et l'irrégularité des salaires et la hausse constante des denrées de première nécessité.

La circulation des enfants s'inscrit également dans les stratégies marchandes féminines des commerçantes. Le placement de leurs enfants en bas âge auprès d'une parente et le recours au travail gratuit d'une fille ou d'une nièce qui les libère des tâches domestiques ou les aide dans leur commerce, sont quasi systématiques (Di Domenico et Asuni, *op. cit.* ; Bird, 1963 et Toulabor, *op. cit.*).

La description qui suit illustre l'importance de la parenté dans le déploiement des stratégies des commerçantes maliennes du rail. Dans la famille Kanté, le chef de famille est un ancien cheminot conducteur-mécanicien ; autrefois il transportait à chaque voyage des pagnes tissés et teints par ses deux épouses, pour les vendre à Dakar, d'où il les approvisionnait en fil. Actuellement, trois de ses filles font du commerce à partir du chemin de fer : l'aînée Bintou a démarré dans le commerce grâce à l'aide d'une tante maternelle qui avait épargné à partir de la vente de pagnes teints. Elle est devenue grossiste et expédie des wagons entiers de produits variés ; elle loue avec d'autres femmes grossistes un entrepôt à la gare de marchandises à Dakar d'où elles écoulent leurs produits. Ses revenus commerciaux importants lui ont permis d'investir dans l'immobilier. La seconde des filles Mimi, remariée à Dakar, a l'habitude de confier l'entretien de sa maison - mari et enfants -, à sa file aînée, lorsqu'elle rend visite à sa mère à Bamako pour s'approvisionner en tissus. De retour chez son mari, elle fait coudre et broder les tissus chez son tailleur. Une fois le travail effectué, elle part à Abidjan où elle passera un à deux mois pour écouler

les boubous brodés et récupérer les crédits de ses précédents voyages. Là-bas, elle loge chez une tante à qui elle peut confier sa marchandise à vendre. Elle revient toujours de Côte d'Ivoire avec des chaussures, des bijoux divers et même de l'or si ses revenus le lui permettent. Quant à la troisième des filles, Fanta, elle a été initiée au commerce par sa soeur aînée Bintou pour laquelle elle travaille, et qui l'aide en même temps à monter sa propre affaire

Cependant, dans la société malienne comme dans toutes celles de l'ouest-africain, la parenté n'est pas réductible à des rapports de filiation, elle est étendue par toute sorte de moyens, alliance, adoption, intégration, relations à plaisanterie ⁽²⁾..., que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain. L'extension de la parenté ou plutôt de l'utilisation du discours qui l'accompagne, répond en ville à de nouveaux impératifs économiques et résidentiels. Le discours de la parenté opère à double titre : en premier lieu, il garantit une couverture unificatrice en occultant les rapports réels entre individus et groupes – conflits, rivalités familiales, exploitation de la force de travail familiale – ; en second lieu, il est un instrument pour les acteurs sociaux qui leur permet de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement.

Marquées du discours de la parenté, les relations commerciales en viennent à être régies par ses normes d'échange, de réciprocité, et d'entraide. A chaque nouvelle rencontre, les commerçantes maliennes du chemin de fer doivent situer leur interlocuteur et se trouver avec lui « une parenté » : avoir le même patronyme, être parents à plaisanterie ou par alliance,

2. La parenté à plaisanterie : *Senankuya* en bambara. Type d'alliance répandue en Afrique de l'Ouest, elle concerne 2 clans d'une même ethnie ou même deux ethnies. A l'origine cette alliance est évoquée dans la tradition orale, comme un pacte conclu entre les deux ancêtres des groupes respectifs. La *senankuya* reposant sur un pacte oral, prescrit l'entraide, l'échange de dons et aussi d'insultes à caractère sexuel sans que celles-ci ne dégénèrent en bagarre. La *Senankuya* reposant sur un pacte de sang considérée comme une alliance beaucoup plus forte que la précédente, requiert le même type de relations mais est en plus assortie d'interdits matrimoniaux. *Senanku* : parents à plaisanterie.

avoir un ami commun, être du même quartier... C'est sur la base de la reconnaissance de tels liens entre les commerçantes et les agents de l'Etat que ceux-ci sont amenés à manifester quelque complaisance à l'égard d'un commerce féminin souvent frauduleux⁽³⁾. Au cours d'un voyage en train, quand une commerçante est confrontée à un douanier, elle cherche à s'enquérir du patronyme de celui qui entreprend de saisir sa marchandise, davantage dans le but d'arrondir ses fins de mois que dans celui d'appliquer le règlement. Si notre commerçante et son douanier sont parents à plaisanterie, celle-ci aura toutes les chances de garder sa marchandise en faisant référence aux rapports traditionnels qui prévalent entre « *senanku* » et qui les obligent à une entraide réciproque. Le douanier qui laissera « sa parente » importer ses produits, sera en contrepartie gratifié d'un cadeau constitué d'une partie de la marchandise. Mais si par malheur, celui-ci faillit à cette obligation d'entraide entre « *senanku* », en saisissant la totalité de la marchandise prohibée, il sera discrédité et perçu comme asocial par tous et en particulier par son groupe de parenté qui en sera aussitôt informé.

Enfin, dans le cadre des groupes de parenté, il faut signaler les stratégies résidentielles des femmes mariées qui répondent à la nécessité d'avoir une activité génératrice de revenus adaptée à leurs différents cycles de vie. Les jeunes commerçantes yoruba mariées restent auprès de leur époux tant que leurs enfants sont petits, en se livrant à un commerce à domicile ou proche de la maison. Dans le contexte d'une politique de scolarisation très poussée au Nigéria, la rivalité entre unités matri-centrées au sein d'un ménage polygamique, amène chacune des épouses d'un homme à prendre en charge la scolarisation de sa propre progéniture. Libérées des tâches domestiques grâce à la présence d'une co-épouse, une commerçante peut faire les déplacements requis pour la réussite de son négoce. Il s'agit dans ce cas, comme dans celui des commerçantes maliennes du Dakar-Niger, de la mise en place d'un système poly-résidentiel. Un certain nombre de commerçantes du rail, ayant mené à terme leur

3. Bon nombre de commerçantes voyagent sans titre de transport, sans déclarer ni payer les frais d'expédition de leurs marchandises.

période de fécondité, et étant remplacées par une ou deux co-épouses auprès de leurs maris et enfants, se déplacent conformément aux exigences de leurs entreprises. Elles peuvent passer plusieurs mois hors de la concession de la famille de leur mari ⁽⁴⁾, chez leur propre père ou chez d'autres parents dans une autre ville où elles ont à négocier quelque affaire. En même temps, cette situation les libère en partie de certaines contraintes liées à la cohabitation en famille étendue qui peut atteindre jusqu'à une centaine de personnes, et où les femmes sont tenues à tour de rôle d'assurer les repas sous l'oeil critique et souvent malveillant de leur belle-mère.

On peut identifier d'autres stratégies sociales permettant aux femmes d'accéder au commerce et de le faire, dans le meilleur des cas, prospérer : les stratégies matrimoniales et d'une manière générale les stratégies par rapport aux hommes.

La situation matrimoniale est un facteur déterminant l'apparition et le développement du commerce, en particulier dans le cas du commerce à distance. Le divorce, le veuvage et le célibat, des situations particulièrement fréquentes parmi les commerçantes, garantissent aux femmes une disponibilité propice au commerce. Celles-ci s'emploient parfois à prolonger cette situation, même s'il n'est pas concevable socialement qu'elles restent trop longtemps non mariées.

Au Mali, les termes des nouveaux contrats conjugaux plus ou moins tacites, incluant à la fois leur participation au « prix du condiment » ⁽⁵⁾ et aux dépenses courantes, et le droit de poursuivre leur négoce, dépendront de leur poids économique au sein de la famille et du rapport de force que les commerçantes

4. Au Mali dans toutes les sociétés, c'est la patri-viri-localité qui régit le mode de résidence.
5. Prix du condiment : somme correspondant à la dépense quotidienne pour l'achat des produits de la sauce qui accompagne la céréale de base – riz ou mil – fournie chaque mois par l'homme. A la différence du milieu rural, où la femme est tenue d'apporter les produits de la sauce à partir de son champ, en milieu urbain, anciennement islamisé, c'est traditionnellement le mari qui fournit quotidiennement le prix du condiment.

auront réussi à établir avec leur mari. Au Togo, ce sont les nana-benz ⁽⁶⁾, qui dictent unilatéralement les modalités du contrat conjugal à leur époux, tant le rapport de force économique s'établit nettement en leur faveur. Beaucoup se livrent également à un poly-concubinage dont elles attendent principalement une satisfaction sexuelle auprès d'hommes plus jeunes qu'elles se plaisent à mater. Cette pratique les différencie des commerçantes maliennes, dont la stratégie actuelle consiste à percevoir les hommes comme source de revenus, dans un environnement urbain anciennement islamisé qui valorise la capacité des hommes à entretenir les femmes. Les jeunes commerçantes du rail qui réussissent se signalent par leur capacité à être aidées par des hommes riches ou influents, notamment en raison de l'importance de la position de ces derniers dans l'appareil d'Etat.

Le rapport au pouvoir politique

Il n'est pas possible de saisir la logique de chacune de ces stratégies – familiales et individuelles – sans les situer par rapport à un système plus vaste où s'interpénètrent étroitement l'économique et le politique. Les sociétés ouest-africaines dans leur ensemble sont régies par des réseaux sociaux où prédomine le clientélisme. Le mode de fonctionnement des Etats contemporains qui repose essentiellement sur une logique multiséculaire de prédation-redistribution ⁽⁷⁾, englobe de larges secteurs de la population. Si les femmes grossistes occupent le devant de la scène clientéliste, les petites commerçantes sont également partie prenante de ces réseaux de relation à l'Etat et à ses agents. Les

6. Le terme nana en mina fait référence à la mère, quant à celui de Benz il fait référence au fait qu'elles roulent en Mercedes-Benz.
7. Dans nombre de sociétés ouest-africaines, la base économique des états traditionnels reposait sur la guerre esclavagiste et sur la recherche de butin. Le premier pôle d'accumulation de l'Etat passait par un système de redistribution inégale aux dignitaires et dépendants. C'est cette même logique qui perdure actuellement mais la prédation opère aujourd'hui au Mali sur la paysannerie par le biais des coopératives et des offices céréaliers et par le détournement de l'aide alimentaire, budgétaire... La redistribution quant à elle se fait par les sociétés d'Etat, elle assure la reproduction élargie de la classe bureaucratique.

stratégies des commerçantes vont consister à se mettre dans le sillage d'un fonctionnaire influent pour bénéficier du système de redistribution.

Les commerçantes et l'Etat comme somme d'agents

C'est à ce niveau de l'Etat en tant que somme d'agents qu'apparaît le plus nettement la dimension clientéliste de ces rapports. Au Mali, au Nigéria comme au Togo, les commerçantes n'hésitent pas à « corrompre » les agents des services des douanes ou de tout autre service en situation de litige avec elles. Leurs stratégies communes pour développer leurs affaires passent le plus souvent par le recours au « bakchich » ou par l'utilisation de leurs charmes pour négocier une réduction d'amendes trop lourdes ou pour faire passer des marchandises en contrebande.

Pour comprendre ces pratiques officieuses mais généralisées, il faut d'abord mettre celles-ci en rapport avec la faiblesse et l'irrégularité des salaires et avec l'éthique dominante qui semble ne pas les réprouver. La plupart du temps, l'emploi dans la fonction publique ne constitue pas uniquement un salaire, mais aussi une rente de situation, qui donne accès à des avantages divers et à certaines faveurs, par le biais de relations privilégiées avec des personnalités bien placées.

Ainsi au Mali par exemple, un contrôleur du Dakar-Niger détourne, directement à son profit, les taxes prélevées sur les activités marchandes la plupart du temps frauduleuses. De même être cheminot donne également droit au « permis de circulation » garantissant la gratuité du transport pour les parents des cheminots. Aussi les fonctionnaires des chemins de fer du Mali ne manquent pas de se livrer à un trafic lucratif intense de « permis de circulation » au bénéfice de leurs « petites amies » commerçantes.

Ces exemples valables pour le Mali, peuvent aisément être étendus aux deux autres pays où de nombreuses femmes fonctionnaires utilisent leur position dans l'administration pour se livrer à un commerce rémunérateur. Au Nigéria, l'emploi dans la fonction publique s'accompagne souvent d'une activité marchande ; mais celle-ci paraît en revanche mieux considérée

dans un environnement social qui incite à la libre entreprise, en conformité semble-t-il avec l'éthique yorouba comme avec l'héritage idéologique de la colonisation britannique (8).

Les commerçantes et l'Etat comme institution centralisée

Dans le système de prédation-redistribution et de déliquescence apparente de l'Etat, celui-ci parvient quand même, tant bien que mal, à jouer son rôle fondamental de régulateur de la société, ne serait-ce que pour légitimer son existence. Mais cette fonction régulatrice lèse rarement les intérêts des groupes sociaux dominants – gros commerçants, hauts fonctionnaires.

Lorsqu'en 1981, l'Etat malien manifeste quelques velléités de répression sur le réseau ferré, par des saisies systématiques de certains produits comme la cola vendue en petite quantité par les détaillantes sur le train, il ne fait que satisfaire aux pressions des monopoles, tels les puissants commerçants de cola. De même d'autres interventions répressives répondent momentanément aux pressions des bailleurs de fonds – Banque mondiale, Caisse centrale de coopération – qui entendent rentabiliser la gestion des chemins de fer. Mais lors de ces opérations de contrôle, les agents du rail apparaissent comme des individus marginalisés car en contradiction avec l'éthique sociale d'entraide. Bien évidemment, les commerçantes en infraction, qui réussissent à négocier à leur avantage avec les contrôleurs, sont celles qui disposent d'appui dans l'administration des douanes, de la police et des chemins de fer ou bien celles qui se sont mises sous la protection d'une commerçante plus puissante.

Une situation analogue au Togo peut aussi être évoquée brièvement. En 1982, les autorités politiques déclenchèrent une violente campagne de dénonciation des pratiques abusives des

8. La colonisation britannique fondée sur le principe de « l'Indirect Rule », se caractérise par une moindre prégnance de l'Etat, et par une politique économique plus libérale que dans les anciennes colonies françaises. Ce qui explique la valorisation différente dans l'un ou l'autre cas des statuts respectifs du fonctionnaire et de l'homme ou de la femme d'affaires.

commerçantes de tissus. « Les prix des pièces de tissus tels qu'ils sont pratiqués à l'heure actuelle sur nos marchés sont une honte et [ne sont] autre chose que l'exploitation de l'homme par l'homme, ou plus précisément l'exploitation de la femme par la femme » déclarait alors le ministre de l'Intérieur dans le journal *La Manche* (9 juin 1982). Dans la foulée de cette campagne, son homologue du Commerce fixa d'autorité les prix et contraignit les commerçantes analphabètes à les afficher et à s'y conformer. Non seulement les revendeuses de tissus ont opposé une résistance passive qui envoya aux oubliettes ces mesures ministérielles, mais aussi des « mises à pied sans solde » se sont multipliées contre les contrôleurs de prix trop zélés et par trop regardants. Ces sanctions prises à l'encontre des fonctionnaires attachés au règlement, les pénalisent en définitive pour ne s'être pas conformés aux usages déterminés par les intérêts des groupes dominants.

Le poids des commerçantes dans l'appareil d'Etat est aussi perceptible sur le terrain purement politique ; il apparaît dans la pratique alternée de menace et de séduction utilisée à leur égard. Ainsi au Nigéria, dans le cadre du pluripartisme, pendant les périodes de retour au pouvoir des civils ⁽⁹⁾, les femmes commerçantes représentent une force avec laquelle ont dû compter les partis politiques qui s'efforcent de recueillir leurs suffrages en utilisant au besoin certaines formes de chantage par l'imposition de taxes supplémentaires. Dans l'Etat du Bendel en 1981, les commerçantes du marché qui ne soutenaient pas l'U.P.N. (Unity Party of Nigeria) ont été obligées de renégocier à nouveau l'emplacement qu'elles avaient sur le marché depuis sa création, sous peine de se le voir refuser par le conseil municipal (*Nigerian Herald*, 1981). Cet exemple illustre bien dans quelle mesure le contexte politique peut influencer sur les moyens de pression entre acteurs en présence. Pour inciter les revendeuses de tissus au ralliement, le pouvoir togolais a entamé en 1966 la construction du grand marché de Lomé, espace féminin par excellence. En 1987 également a été inauguré à leur intention un espace commercial encore plus vaste dans la périphérie de la capitale.

9. Périodes des pouvoirs civils : 1963-1966 et 1979-1984.

En sens inverse, Modibo Keita au Mali et Sylvanus Olympio au Togo, se sont appuyés sur les femmes et les jeunes pour asseoir leur régime. Ainsi au moment de l'Indépendance, ils ont fait appel aux commerçantes qui ont alors donné leur épargne en or ou en argent.

Plus près de nous, lors de la guerre qui opposa le Mali au Burkina-Faso en 1985, le président malien Moussa Traoré n'a pas manqué de faire appel à la population pour soutenir l'effort de guerre et les commerçantes les plus riches ainsi que certaines fonctionnaires membres de l'U.N.F.M. (Union Nationale de Femmes du Mali) y ont financièrement contribué avec ostentation. Au Togo, l'A.P.R.T. (Association Professionnelle des Revendeuses de Tissus) apparaît surtout comme l'aile marchante et le principal soutien financier de l'U.N.F.T. (Union Nationale des Femmes du Togo), section féminine du parti au pouvoir, le R.P.T. (Rassemblement du Peuple Togolais). L'APRT censée représenter l'ensemble des revendeuses de tissus, est en réalité noyautée par le groupe des riches nana-benz dont elle défend surtout les intérêts.

Les commerçantes en tant que femmes et l'Etat

Mais c'est aussi en tant que femmes que les commerçantes entretiennent des relations spécifiques avec l'Etat. Même si les sociétés africaines s'emploient à contourner une légalité héritée d'ailleurs, au profit d'une règle qui leur est propre, il apparaît que les femmes ont des moyens qui leur sont bien particuliers d'y échapper. Face aux contrôles des agents de l'Etat, les commerçantes maliennes du rail opposent l'argument le plus convaincant qui correspond à une conception partagée par l'ensemble de la société, à savoir la fonction nourricière de leur activité quel que soit son niveau de clandestinité. C'est la priorité accordée au rôle reproducteur⁽¹⁰⁾ des activités et entreprises

10. Ce qui contribue à l'entretien matériel de la famille – nutrition, logement, soin... – mais aussi ce qui permet de répondre aux obligations familiales comme la participation aux cérémonies, au trousseau de la fiancée ou à l'aide de parents éloignés.

féminines, qui a permis à certaines de ces commerçantes de tirer parti de la période de répression contre l'enrichissement illicite en 1967 sous le régime modibiste. Face à ces mesures, des fonctionnaires ont mis au nom de leurs femmes ou parentes leurs biens acquis frauduleusement – voiture, taxi, villas... Ces dernières parmi lesquelles se trouvaient des commerçantes des chemins de fer, ont pu, protégées par leur position de femmes et mères nourricières, faire fructifier ces biens dont les revenus, même s'ils sont restés au bénéfice de la famille, leur ont permis de s'enrichir et de valoriser leur statut.

Le rapport spécifique des femmes à la légalité et la manière dont elles mettent en avant leur rôle de reproductrice, sont démontrés par plusieurs épisodes de l'histoire contemporaine : en 1929, la guerre des femmes igbo contre l'impôt de capitation (Fiéloux, 1978) et en 1933, la marche des femmes togolaises contre l'impôt colonial.

Conclusion

Les trois cas présentés confirment la pertinence de la notion de relation de genre qui rend bien compte des transferts de pouvoir, de compétence et de responsabilités entre les hommes et les femmes. C'est ainsi que le plus souvent, des activités traditionnellement féminines devenues lucratives, tendent à être investies par les hommes ; c'est le cas du commerce de tissus au Togo dont la prospérité commence à susciter la convoitise de certains hommes commerçants. Il arrive plus exceptionnellement, que les femmes tirent parti d'un contexte qui leur permet d'occuper un secteur antérieurement masculin. Rappelons ici le cas des commerçantes maliennes du train, au nom desquelles ont été attribués les biens ou activités de leur mari ou parents, en période de répression étatique contre l'enrichissement illicite.

Les relations de genre opèrent également à travers les relations que les commerçantes entretiennent avec l'Etat comme institution centralisée et comme somme d'agents. L'Etat, dans toute société, se manifeste comme le domaine privilégié de la vie publique, pôle masculin s'opposant au domaine privé féminin. Cependant cette articulation ou plutôt ce rapport dialectique

du masculin et du féminin, du public et du privé et les représentations qui l'accompagnent, sont spécifiques à chaque société et à son histoire. Sans l'espace économique féminin, il est à peu près certain que des Etats africains, dont la plupart sont en crise, auraient toutes les peines du monde à survivre.

Au terme de cette étude comparative, il apparaît que même si les visées des commerçantes dans les trois cas considérés ne concernent pas la sphère politique qui demeure dans les représentations collectives l'apanage des hommes, elles ont des rapports avec l'Etat. Ceux-ci se manifestent selon trois modalités : exclues du pouvoir politique qui s'appuie cependant sur leur pouvoir économique, et les utilise pour sa légitimation dans le cadre du discours officiel, les nana-benz ont su se constituer comme groupe de pression par une manipulation habile de la classe politique et des agents de l'Etat, pour faire valoir leurs intérêts spécifiques.

Au Nigéria, à l'image du Togo, on peut souligner le décalage existant entre le poids réel des femmes dans l'activité économique de la société yorouba et leur poids politique. Celui-ci s'exerce surtout à travers l'influence ponctuelle des nombreuses associations féminines – professionnelles ou autres – qui caractérisent l'organisation de la société yoruba.

Dans le cas du Mali, où l'Etat reste le passage obligé de toute réussite commerciale, les relations des commerçantes à cette institution centralisée et à ses agents, sont véhiculées par les réseaux de parenté et les relations aux hommes fonctionnaires perçus comme moyens d'accès aux revenus et aux faveurs.

Enfin, en ce qui concerne les plus riches grossistes du rail au Mali, elles trouvent par l'appartenance à l'aile féminine du parti au pouvoir, le moyen de faire prévaloir des intérêts individuels et familiaux dans le cadre de rapports clientélistes.

Mais dans tous les cas les stratégies des commerçantes se situent bien dans une logique du pouvoir fondée avant tout sur la constitution d'un « capital social » préalable indispensable à toute réussite.

Bibliographie

- Bird M., 1963. « Family and Marriage ». Paper presented at the proceedings of the inaugural seminar held in the Center of African Studies on « *Urbanization in African Social Change* », at the University of Edinburgh, Edinburgh, 206 p.
- Cordonnier R., 1982. *Femmes africaines et commerce : les revendeuses de tissus de Lomé*. O.R.S.T.O.M., Paris.
- Di Domenico C. et Asuni J., 1979. « Perception of Women at Work : a Case Study of Working Mothers in Ibadan », Paper presented at the SIS/NISER Conference on alternative development strategies on life styles in the West Africa sub-region, July 4-7 1979.
- Eades J.S., 1980. *The Yoruba Today*. Cambridge University Press, Cambridge, 178 p.
- Fadipe N.A., 1970. *The Sociology of the Yoruba*. Ibadan University Press, Ibadan, 348 p.
- Fiéloux M. 1978. « Femmes invisibles » et « Femmes muettes », à propos des événements igbo de 1929. *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol., n° 65, Paris.
- Lambert de Frondeville A, 1987. « Une alliance tumultueuse : les commerçantes maliennès du Dakar-Niger et les agents de l'Etat ». *Cah. O.R.S.T.O.M. Ser. Sci. Hum.*, vol. XXIII, n° 1 : 89-103.
- Nigerian Herald*, 25 août 1981. « U.P.N. Threatens Market Women ».
- Toulabor (C.M.), 1985. *Le capitalisme féminin : les « nana-benz » de Lomé*, à publier.

MIREILLE LECARME

TERRITOIRES DU FÉMININ, TERRITOIRES DU MASCULIN :

Des frontières bien gardées ?

L'étude des rapports sociaux entre femmes et hommes constitue le fil directeur de cet article ⁽¹⁾. Notre visée est d'abord méthodologique : il s'agit d'explorer la pertinence, la valeur heuristique de cette approche. Elle oriente en effet toute notre analyse du rôle économique des femmes en milieu urbain africain populaire. De plus, elle nous permet d'élaborer une articulation entre l'espace domestique et celui du marché. Finalement se dessine une construction sociale du dualisme sexuel sous forme de division du travail, systèmes de rôles sociaux, religieux, différenciés, spécifiques. Jusqu'où la puissance de cette conception bipolaire de la société contribue-t-elle à occulter les évidences empiriques – s'agissant des femmes ? Telle sera notre interrogation finale.

Le choix de notre terrain d'observation est fondé sur le fait qu'en Afrique de l'Ouest les femmes occupent une position de quasi monopole dans la revente des légumes, condiments, fruits et poissons. Notre enquête ⁽²⁾ a porté sur les marchandes de

1. Je tiens à remercier M.C. Dupré (C.N.R.S.), O. Journet (Univ. de Saint-Etienne) et A. Marie (C.N.R.S.) pour leur lecture critique attentionnée de ce travail. J'assume seule la responsabilité des thèses soutenues ici.
2. L'enquête s'est déroulée de 1982 à 1986 avec des financements de la F.R.A.S.E. (E.H.E.S.S., Paris), de l'ORSTOM (Département D, U.R. 403) et du Ministère de la Recherche.

poissons frais d'un quartier périphérique de Dakar : Dalifort (Sénégal). Ensuite nous l'avons élargie à celles de Cambérène et Yembeul. Ces trois quartiers périphériques populaires sont situés non loin de Pikine. Nous entendons par milieu « populaire » un groupe social qui se distingue de la bourgeoisie d'affaire, d'Etat, des membres des professions libérales. Il est constitué par des conditions matérielles de vie identiques (habitat, types d'activités rémunératrices), des origines rurales, un habitus ⁽³⁾ commun et le partage d'un même système d'idées sur les rapports sociaux entre femmes et hommes. Mon installation, à chaque séjour, dans le quartier populaire de Hann-Montagne – zone industrielle, à la périphérie est, tout près de Dalifort – m'a permis un contact permanent avec le milieu choisi. Cela a pu atténuer, espérons-le, certaines distorsions inhérentes à la position d'observatrice, étrangère et blanche, de surcroît.

Nous examinerons d'abord, à partir du cas de Dalifort, les positions et stratégies respectives des femmes et des hommes dans la gestion d'un espace urbain précaire. La même approche organisera notre étude de la commercialisation du poisson. Ensuite, nous verrons comment les contraintes spécifiques, qui freinent les activités des femmes sont allégées par la circulation des filles et la persistance du rapport d'aînée à cadette. Pour finir, un paradoxe retiendra notre attention : le rôle économique des femmes est croissant, dans le milieu observé ; or il est évalué uniquement selon des normes morales, nié dans sa valeur économique. Faut-il en conclure que le système de représentation du dualisme sexuel exerce un empire hégémonique, échappant à toute emprise des mutations socio-historiques ?

Femmes et hommes dans la gestion d'un quartier

Le quartier de Dalifort, primitivement zone de jardins maraîchers et floraux, dans la zone fertile des Niayes, s'est

3. L'habitus (Bourdieu, 1980), « histoire faite nature », est le produit des conditionnements associés à un ensemble de conditions d'existence. Ce sont des dispositions durables et transposables structurées. Egalement structurantes, ce sont des principes à la base de pratiques et représentations adaptés à leurs buts sans visée consciente des acteurs sociaux.

densifié à partir de 1973 : d'un habitant en 1943, il est passé à 6 000 en 1986. Quelques hommes se sont prévalus de leur qualité de premiers occupants pour exercer un droit de contrôle sur l'accès au foncier ⁽⁴⁾. Tirant profit de cette rente de situation, ils prélevaient d'entrée de jeu une sorte de loyer foncier, sanctionnant le droit d'occuper une parcelle. Ce processus de spéculation foncière se doublait du paiement d'une taxe alimentant deux caisses communes distinctes ; elles étaient tenues par deux groupes, rassemblés autour de deux « chefs de quartier » officieux et sur la base de certaines références ethniques. L'argent collecté servait à l'achat de cartes du Parti Socialiste, majoritaire au Sénégal. Il s'agissait, et cela continuait en 1986, de prouver l'allégeance collective de la population à ce parti, jugé seul capable d'empêcher le « déguerpissement » ⁽⁵⁾ de la population. Ces deux « chefs de quartier » et leurs factions sont en permanence dans des rapports alternés d'association et de compétition. L'enjeu est l'obtention du titre officiel de chef de quartier pour celui des deux leaders qui se prévaudra d'un nombre de cartes supérieur. La politique recouvre deux enjeux : l'un de type foncier vise à empêcher le « déguerpissement », l'autre vise l'appropriation du pouvoir micro-local. La référence ethnique se trouve mobilisée pour constituer des groupes de pression, base du clientélisme politique dans le cas observé.

Le clientélisme politique s'est avéré une stratégie efficace – pour un temps. L'exemple de l'approvisionnement en eau le prouve. Dans les années 70, les puits utilisés à la fois pour la consommation domestique et l'arrosage des jardins, ne pouvaient suffire à la demande. Cependant la population augmentait. Le temps d'attente au puits pesait sur la vie quotidienne des femmes et des fillettes chargées de l'approvisionnement en eau des

4. La loi sur le Domaine National de 1964 a décidé du statut foncier au Sénégal. Les terres de Dalifort relèvent soit du Domaine National, sous gestion étatique, soit du privé. Leur occupation par squattage est illicite et cependant courante.
5. Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat s'efforce d'expulser les habitants occupant ce type de quartier. La démolition des baraques de planche et de tôle suit. Ces opérations sont dénommées « déguerpissement ».

maisons. A cette époque le Président Senghor incitait ses ministres et proches collaborateurs à présider une circonscription du P.S. ⁽⁶⁾. La compétition pour occuper ces postes s'accompagnait, comme partout, de promesses électorales. C'est pourquoi le « Fondateur » ⁽⁷⁾ de Dalifort avait été contacté par le Ministre des Transports. Ce dernier s'engageait à ce que le « village » ne soit pas « déguerpi », en échange des voix de ses habitants. Une réunion publique s'ensuivit où le problème – vital – de l'eau fut posé par un habitant respecté par tous. Cette question fut jugée secondaire par le ministre. Ce même habitant sollicita alors un rival politique du premier qui fit les démarches nécessaires pour obtenir les adductions d'eau. Les travaux commençaient. Lorsqu'il l'apprit le ministre les fit interrompre et prit en main les opérations. Il en retira un bénéfice moral et ... électoral.

Cet épisode de l'histoire d'un quartier précaire est doublement significatif : 1) le pouvoir politique appartient à qui maîtrise l'eau, en l'occurrence les notables masculins, initiés aux arcanes du politique ⁽⁸⁾ ; 2) l'approvisionnement en eau des maisons ⁽⁹⁾ est une activité réservée aux femmes, en tant que service domestique gratuit. Cependant la gestion des infrastructures,

6. Le Parti Socialiste gouverne au Sénégal depuis l'Indépendance. Il se glorifie d'avoir assuré la stabilité politique et le respect du pluripartisme. Cependant cela a été contesté lors des élections présidentielles de 1988 par des partis de l'opposition.
7. C'était un émigré dogon, venu de Bandiagara (Mali). En qualité de jardinier d'un Européen, il a bénéficié d'un droit d'usage sur les terres de ce dernier à Dalifort et y a progressivement logé des proches, tout en cultivant les jardins.
8. J. Schmitz (1983) : « La mécanique binaire qui oppose en « clans » ceux qui participent à la vie politique opère à tous les niveaux du pouvoir, central comme local » (p. 330)... « Faire la politique », *ngur gi* en ouolof signifie « être partisan du leader d'un clan, d'une faction, militer en sa faveur... en sorte que tout un ensemble de rapports sociaux non immédiatement politiques se trouvent investis dans l'activité des partis » (p. 332).
9. Il faut compter en moyenne 100 litres d'eau par jour pour une famille de 10 personnes. Cela représente 5 bassines de 25 l pour les femmes adultes ou 10 à 15 seaux pour les fillettes – le tout porté sur la tête. Des hommes, d'origine toucouleur, sont porteurs d'eau.

comme les adductions d'eau, concerne l'espace public et relève à ce titre du politique, territoire du « masculin ». La parole des femmes nécessite un porte-parole masculin, représentant autorisé, légitime, des voix féminines particulières. Cela n'est qu'un exemple de l'effacement marqué des femmes dans la gestion des questions d'intérêt général, même au niveau micro-local.

Ce type de quartier n'étant pas reconnu officiellement, mais toléré, les habitants se sont organisés autour des deux « chefs de quartier » pour construire – à leurs frais – sept salles de classe entre 1976 et 1983, plus un dispensaire et le logement de l'infirmier en 1981. Le langage officiel nomme « investissement humain » l'auto-financement des infrastructures par les habitants ; cet euphémisme signale à l'attention la carence de l'Etat et l'initiative des populations, qui obtiennent ainsi, de fait, un début de légitimation de leur quartier. En effet, l'Etat envoie son personnel enseignant, médical et infirmier et le rémunère. Par ailleurs, « chefs de quartier » et notables, masculins, ont formé une association de parents d'élèves, un comité de santé et des groupes de surveillance nocturne contre les incendies, criminels ou non. Les femmes ne sont pas présentes dans ces espaces de pouvoir micro-local. Très peu parmi elles ont été scolarisées, mais ce n'est pas la raison de leur exclusion : en effet un des « chefs de quartier » est analphabète. De fait, la parole publique et le politique sont l'apanage des hommes⁽¹⁰⁾. Ce trait renforce l'impression que se perpétue, ici, un modèle marqué par des délimitations sociales strictes entre les territoires du masculin et du féminin. L'autorité légitime, la compétence sociale, la représentativité du groupe appartiennent aux hommes⁽¹¹⁾. Cependant la place des femmes est prévue dans les structures du P.S., organe politique important dans ce type de quartier.

10. Des femmes sont hauts fonctionnaires d'Etat dans le social, l'éducation et la gestion des questions féminines.

11. Au cours d'une discussion avec un des deux « chefs de quartier » nous remarquons tous deux que le comité de santé ne comporte pas de femmes. Il m'explique que l'idée ne leur en était pas venue. Ainsi le poids des habitudes freine l'évolution vers des assemblées mixtes à la base, où la prise de décision serait partagée.

L'organisation du P.S. en comités de base, regroupés en sous-sections, puis sections et coordinations dirigées par un bureau national, fait une distinction entre responsables masculins et féminins. Par exemple, ici, chaque comité, réuni sur une base ethnique – ce qui semble une survivance de pratiques périmées au Sénégal – a son secrétaire masculin et sa *mère* ; la sous-section a son responsable masculin et une présidente et vice-présidente, dont les rôles semblent surtout la représentation des femmes du quartier dans les assemblées locales ou les rassemblements nationaux. Ces fonctions de *mère-comité* ou présidente sont attribuées à des femmes jouissant d'un capital social important. Il repose sur leur personnalité, réseau de relation, âge, activités, richesse, ancienneté dans le quartier. Leur compétence sociale est fondée sur leur aptitude à rassembler autour d'elles d'autres femmes, pour les amener au P.S. Le processus souhaité est que si elles sont *mères-mbotaye* – c'est-à-dire présidentes d'une association de femmes orientée vers le financement mutuel des cérémonies familiales – ou présidentes de tontines ou « *nath* »⁽¹²⁾ elles jouent de leur poids social pour faire adhérer leurs associées au P.S. Le mode de socialité féminin serait ainsi subordonné à la stratégie politique du parti majoritaire.

Au titre de *mères-comités* et sous l'autorité de la présidente, femme d'âge mûr avec qui elles entretiennent des rapports de cadette à aînée, ces femmes assurent, au niveau du quartier, la mobilisation pour l'accueil d'un chef d'Etat étranger ou pour tout rassemblement de masse. Elles reçoivent de grands boubous verts aux couleurs du Sénégal, avec en médaillon le portrait du Président et de son épouse et elles les distribuent à leurs associées. Un car assure gratuitement le transport. Elles « auréolent » la fête dira d'elles un intellectuel : leurs chants et danses évoquent les cérémonies familiales telles que les

12. La tontine est un mode d'épargne auto-contrainte sous forme d'association fixant ses propres règles de fonctionnement. Entre 1982 et 1986, j'ai pu observer un appauvrissement des femmes : celles qui, auparavant, participaient à des tontines où le versement individuel était par mois de 2 000 F CFA ne pouvaient plus prendre ce type d'engagement, vu la hausse du coût de la vie.

baptêmes et mariages. Elles manifestent la *teranga* (Sow, 1976 : 12) ou sens de l'hospitalité, vertu primordiale en Afrique soudanienne attribuée aux femmes : par elles est assurée, à travers tout le corps social, la circulation de cadeaux, paroles, gestes et actes qui tissent la multiplicité des réseaux sociaux⁽¹³⁾. La classe politique utilise cette aptitude, le réinterprète – certains diraient : le manipule – pour le subordonner au politique⁽¹⁴⁾. Si elles font fête par exemple à un chef d'Etat étranger⁽¹⁵⁾, en retour, le P.S. du quartier leur offrira l'occasion de danser entre elles, en payant les services de batteurs de tam-tam. L'échange avec le parti semble ici réciproque. Mais les significations initiales de la socialité féminine sont évacuées : un glissement de sens s'est opéré, du domaine familial et associatif au politique. Sans préjuger des convictions ou de la conscience politique de chacune, je remarquerai que pour beaucoup d'entre elles, ces appels à la *teranga*, ce rôle de représentation sociale constituent des occasions licites de sortie.

En bref, dans ce quartier illicite, les stratégies de légitimation par le biais politique et la gestion des questions telles que l'eau, la scolarisation des enfants, la santé, l'ordre public sont prises en main par les hommes : « chefs de quartier », notables, responsables de comité ou ministre. Les questions liées à la vie quoti-

13. Lors des baptêmes, l'échange passe par les femmes. Il s'agit surtout de dons en espèce proclamés publiquement par les griottes – groupe social spécialisé dans ce rôle et celui de la louange. Cela les autorise à quémander dans les cérémonies. La mère de l'enfant enregistre sur un cahier le montant des dons et le nom des donatrices ; elle devra rendre le double à la cérémonie suivante. Les baptêmes sont l'occasion d'une exhibition agonistique de puissance économique. Le modèle vient de la bourgeoisie citadine, il persiste malgré des réglementations étatiques. Cela a fait dévier la *teranga* de son sens premier.
14. Au cours d'une visite au dispensaire de Dalifort, fin mars 1984, le Ministre de la Santé – ex-ministre des Transports et maintenant Président de la Commune de Dakar – était accueilli à Dalifort par les deux « chefs de quartier », les notables, les *mères-comités*, la Présidente et la Vice-Présidente du P.S. du quartier. Lui-même était accompagné d'une suite officielle de femmes en grands boubous luxueux et bijoux en or, manifestant leur soutien selon les règles évoquées ici.
15. Exemple noté lors de la venue à Dakar de l'empereur du Japon, Hiro-Hito, début 1984.

dienne des femmes transitent par des intermédiaires masculins. Au niveau de l'Etat, cependant, des femmes ont accès à des responsabilités de gestion et à des postes d'autorité. La compétence s'y évalue davantage à partir de critères renvoyant à un autre système de valeur, lié aux formations universitaires. En résumé, le mode de fonctionnement du P.S. sait tirer parti des réseaux de socialité féminine, il utilise à son profit la division socio-culturelle entre femmes et hommes. Plus même, il contribue à son renforcement. Ce mode de fonctionnement social séparé et hiérarchisé se vérifie également dans le domaine économique, par exemple dans la filière du poisson.

Femmes et hommes dans la commercialisation du poisson

La division du travail entre femmes et hommes, en Afrique de l'Ouest, est marquée par la prééminence des femmes sur les marchés. L'alimentation en ville est presque totalement entre les mains des femmes, pour la revente au détail des fruits, légumes, poissons frais ou séché, pour la transformation du poisson et la restauration des ouvriers près des usines (Diouf, 1981). L'islamisation, importante au Sénégal, n'a pas entamé cette structuration de l'espace économique⁽¹⁶⁾. Les commerçants masculins, en concurrence avec les femmes, sont en général des étrangers, Guinéens pour la plupart. On peut parler d'une situation de monopole des femmes, dans le secteur de la distribution de détail des aliments frais et transformés.

L'analyse de la filière du poisson frais montre une division spécifique : les hommes occupent l'espace économique en amont de l'activité des marchandes, mais aussi en aval. En amont, ils s'emploient à la production : propriétaires de pirogues, capitaines, seconds, pêcheurs temporaires, gamins embarqués pour écoper. Au débarquement du poisson, ils seront porteurs et tous les intermédiaires, mareyeurs, courtiers, chauffeurs... Les sociétés

16. Au nord du Nigéria, le « purdah », réclusion des femmes musulmanes, ne les empêche pas de commercer, grâce à leurs fillettes qui assurent, par le porte à porte, la vente des produits.

s'adonnant à la pêche dans le golfe de Guinée (Surgy, 1969) respectent traditionnellement la même division sociale du travail. Les femmes des pêcheurs lebu assurent, à terre, la revente de gros et de détail du poisson pêché par les hommes. Un contrat tacite attribue généralement 10 % du prix de vente à la femme. Soit elle achète la prise, soit elle la prend à crédit ; il s'agit qu'elle vende à un taux acceptable pour le producteur et rentable pour elle.

Ce système subsiste chez les Lebu à Dakar, mais l'accès à la pêche s'est élargi hors de l'appartenance ethnique ou à un groupe socio-professionnel spécialisé dans la pêche, comme les *Cuballo* du fleuve chez les Toucouleur. L'adoption de techniques nouvelles, senne tournante (grand filet coulissant) et pirogues à moteur, a augmenté la productivité dans les années 60-70. D'autres intermédiaires, masculins et féminins, se sont mis en place. Quant au mareyage à distance, il est devenu possible, grâce à des camionnettes. Il s'ensuit une transformation de la division sociale du travail : sur les plages de débarquement du poisson, les femmes restent des intermédiaires nombreuses, mais des hommes s'y emploient également. Le mareyage longue distance reste, comme le travail de courtier et plus encore de chauffeur, un monopole masculin. Cependant, quelques femmes commencent à se faire une place dans le mareyage, à Dakar, bien que l'accès au crédit bancaire s'avère discriminant pour elles. Cette même mise à l'écart s'observe dans la modernisation de l'agriculture, au Sénégal (Vidal-Crouzet, 1981) comme dans d'autres pays africains. Pour remédier à cet état de fait, les marchandes recourent au système associatif d'épargne mutuelle, la tontine : il y circule des sommes importantes⁽¹⁷⁾. Cela explique que des femmes lebu puissent posséder des pirogues, que d'autres soient mareyeuses ou grandes marchandes. Cependant les tontines ne sont pas comparables aux banques pour leurs possibilités de crédit. Cela freine le développement du commerce féminin. En résumé, l'évolution technique et socio-économique – accès au crédit par des coopératives de pêche,

17. Telle grande marchande de poisson lébu de Rufisque dit avoir acheté sa maison et offert le pèlerinage à la Mecque à son mari, ses filles et elle-même, grâce à son épargne dans une tontine.

financées par l'étranger par exemple – est en train de modifier la division sociale du travail entre hommes et femmes, dans la filière du poisson.

Le commerce de détail du poisson frais sur les petits marchés périphériques est entre les mains de femmes, à quelques rares exceptions près. Il en va de même pour le micro-mareyage sur les plages du Cap-Vert – qui reste à comptabiliser mais semble opérer sur des quantités importantes de poisson. Le gros poisson, les crustacés, sont eux revendus plutôt sur les gros marchés – Gueule-Tapée, Castor, Tilèle, Zinc – par des hommes, et par des femmes lebu bénéficiant d'un capital social, d'une rente de situation et d'une compétence professionnelle transmis de mère en fille. Sur le marché de Dalifort, les femmes ont le monopole du commerce alimentaire ; mais en 1984, un marabout, disposant de la main d'oeuvre gratuite de ses *talibés* ⁽¹⁸⁾, assurait le détail et le demi-gros de l'épicerie sèche et condiments divers. Sa concurrence représentait une menace sérieuse. Dans ce quartier, les détaillantes de poisson frais se répartissent en deux catégories : les fixes disposant d'une table sur le marché, les ambulantes circulant dans le quartier ou les lotissements aisés, vendant à certains angles de ruelles, à Dalifort ou Castor, sur le marché, sinon sur sa bordure, ce qui les dispense de la taxe municipale quotidienne.

Parmi les marchandes fixes, l'ancienneté dans l'activité permet de bénéficier d'un capital-clientèle, source ambiguë de sécurité comme d'insécurité financière : pour éviter de décevoir sa clientèle habituée à consommer tel type de poisson ⁽¹⁹⁾, la marchande devra se le procurer tous les jours, quel qu'en soit le prix. Or le cours du poisson peut doubler, voire quintupler, du jour au lendemain, particulièrement pour le *yaboï*, sardinelle plate, poisson le moins cher. Les bénéfices du jour ne permettent

18. Les *talibés* étudient le Coran auprès d'un marabout. En échange ils travaillent gratuitement dans ses champs d'arachide ou comme ici à son commerce.

19. Les goûts sont formés dans la région d'origine, en fonction du poisson qui y vit. Les *Joola* préfèrent les carpes et mulets, *wass*, *guiss*, les Toucouleur, les carpes blanches, *sompatt* et pageots.

pas toujours d'assurer la reproduction du commerce le lendemain. La marchande devra alors acheter moins de poisson coûteux, plus de poisson populaire, expliquer à chaque cliente son impossibilité, vu les cours, de lui donner le cadeau habituel, un *yaboï*, justifier la hausse de ses prix, se résoudre finalement à réduire ou supprimer la marge bénéficiaire – compte tenu des possibilités limitées de la clientèle. En effet la somme quotidienne donnée par les maris à leur épouse pour la nourriture, « la dépense », semble immuable. Il appartient à l'épouse de marchander habilement, jouant entre les prix et les denrées, pour préparer à son mari un plat satisfaisant. Ainsi les marchandes de poissons de ce type de quartier ne peuvent guère répercuter les hausses du cours du poisson sur leur prix de revente, vu leur clientèle. Elles doivent donc louvoyer entre épargner – grâce à de petites tontines quotidiennes sur le marché ou celles plus conséquentes de 40 000 F CFA par tirage ou plus⁽²⁰⁾ – ou emprunter, sans intérêt auprès de parentes et amies, sinon, avec des taux d'intérêt usuraires, à des prêteurs, hommes ou femmes (Lecarme, 1985 : 237-9)⁽²¹⁾. L'habileté d'une marchande à vendre, à calculer, ne suffit pas. Il lui faut aussi s'assurer de tout un réseau social, pour la reproduction de son activité marchande.

Les marchandes ambulantes de poissons sont, quant à elles, en principe, interdites de circulation dans Dalifort, autant pour des raisons sanitaires (le poisson attire les mouches, vecteurs de maladie), qu'économiques. Les marchandes ayant leur place attitrée, payée, sur le marché font pression sur les « chefs de quartier » pour qu'ils interdisent cette concurrence qui leur est défavorable. En effet, les marchandes ambulantes font du porte à porte, livrent le poisson à domicile, pratiquent des prix moins élevés et ne paient pas la taxe municipale du marché : 75 F CFA par jour – ce que tolèrent mal les autres, qui étaient prêtes, en

20. 1 F CFA = 0,02 FF. Les tontines quotidiennes fonctionnent sur la base de 2 FF (100 F CFA) de versement par part ; il est possible de prendre plusieurs parts. A chaque tirage une cotisante reçoit l'épargne collective : 60 à 80 FF.

21. Un prêteur clandestin prêtera 5 000 F CFA et demandera chaque jour 250 F d'intérêt. En 20 jours il aura encaissé 100 % d'intérêt et cela se poursuivra jusqu'au remboursement de la somme prêtée.

juillet 1984, à « se cotiser » pour que de jeunes hommes chassent les marchandes ambulantes. Des faits analogues sont rapportés dans le journal *Le Soleil* à propos du marché Castor. Ils montrent que les marchandes sont en nombre excessif et croissant pour une clientèle qui n'augmente pas et dispose d'un pouvoir d'achat limité. Notons cependant qu'à Dalifert, l'après-midi, toutes vendent indistinctement sur le marché et dans les ruelles ; les filles des marchandes fixes vont souvent vendre de maison en maison. Le poisson invendu sera donné, jeté (vu l'impossibilité de le conserver), sinon transformé, ce qui représente un travail supplémentaire. On le voit, les catégories sont fluctuantes et ceci non seulement selon les moments de la journée, mais aussi selon les possibilités financières toujours aléatoires des vendeuses et la main-d'oeuvre familiale dont elles disposent.

Un autre classement dégage deux catégories opposées : les marchandes permanentes et les irrégulières. Certaines vendra deux ou trois poissons un jour, puis ne réapparaîtra plus de quelque temps : son poisson provient de son mari, débardeur au port de pêche de Dakar. Il reçoit, en plus de sa rémunération quotidienne le *ndawtal*, don en nature, qui, en principe, ne doit pas faire l'objet de transaction marchande. Telle femme appartenant au groupe socio-professionnel des cordonniers, spécialisés dans le travail du cuir, a été choisie comme griotte⁽²²⁾ par la femme du fils aîné du « Fondateur ». En 1984, elle était environ dix jours par mois griotte, le reste du temps, marchande de poissons. Ce rôle de griotte était alors plus rémunérateur qu'en 1986 : elle recevait environ 2 000 CFA à chaque cérémonie et des cadeaux en nature. Cela était beaucoup plus avantageux que la vente du poisson, sans compter que le rôle social de griotte, indispensable à toute fête, était plus gratifiant pour elle.

La plupart des femmes préfèrent mener simultanément plusieurs activités parallèles plutôt que d'alterner. Cela se fait en fonction des occasions, des liquidités, des saisons, de la main d'oeuvre familiale disponible. Il s'agira de vendre, en plus du poisson, des tomates ou des pommes de terre, des fruits, du *kewo*, kaolin croqué par les femmes, ou du poisson séché etc.

22. Voir note 13.

Tout le temps disponible est consacré au commerce, y compris dans l'espace domestique (cour de la maison), et semi-domestique (seuil de la concession). Toute fille de la maison est capable de vendre, très jeune, dès cinq ou six ans. En résumé, le classement entre marchandes « officielles » et « clandestines » est partiellement valable ; en fait les pratiques se chevauchent. Cependant l'antagonisme entre les deux peut prendre des formes violentes, verbales, le plus souvent. La lutte pour assurer la vie quotidienne n'est pas un euphémisme.

En bref, les femmes prédominent dans la vente au détail du poisson et les hommes dans la production et le mareyage. Dans le milieu observé, les fluctuations du marché, s'ajoutant à la position sociale précaire des marchandes et de leurs clientes, produisent un brouillage des classements esquissés. Trois déterminations pèsent sur ces marchandes : l'absence d'élasticité du marché, la nécessité d'un réseau social et l'accroissement du nombre des vendeuses, source d'appauvrissement. D'autres déterminations – propres aux femmes – s'ajoutent à celles-ci : la fécondité féminine et les tâches domestiques. Elles seraient susceptibles d'empêcher ou de limiter les activités marchandes féminines, sans la démultiplication de ces contraintes, permise par la circulation des filles et la persistance du rapport social d'aînées à cadettes.

Circulation des filles : aînées et cadettes

Les femmes des groupes étudiés à Dalifort, Cambérène, Yembeul, sont toutes émigrées rurales, à quelques exceptions près (il faut souligner qu'en 1970, la moitié de la population résidant à Dakar y était arrivée dans les années 60, après l'Indépendance). Les finalités de cet exode rural varient selon l'âge d'arrivée des femmes à Dakar : après 14-16 ans elles venaient en vue de leur mariage ou pour rejoindre leur époux parti chercher du travail et déjà installé. Les femmes arrivées plus jeunes m'ont semblé nécessiter un complément d'enquête. Beaucoup disaient avoir été « éduquées » dans la capitale par une parente, loin de leur mère biologique. Sensibilisée au concept de maternité sociale par N.C. Mathieu (1967), j'ai souhaité approfondir cette question. J'ai constaté que les modalités de la circulation

des filles variaient selon les ethnies mais conservaient un dénominateur commun : l'affectation des filles presque exclusivement au travail domestique et à la garde des jeunes enfants. Le processus décrit ici à propos de femmes âgées maintenant de 22 à 60 ans reste actuel : nous en analyserons les fondements socio-économiques.

Les fillettes et jeunes filles *joola* et serer ⁽²³⁾ s'emploient à Dakar comme petites bonnes, *mbindaan*, entre huit et quatorze ans ou plus, dans les familles citadines. En 1984, leur rémunération mensuelle allait de 2 500 F CFA (50 FF) pour les plus jeunes à 3 500-4 000 pour les 14-16 ans et 9 à 10 000 F CFA ou plus pour les adultes. Le repas de midi est généralement assuré. La famille héberge en général et chez les Serer à système matrilinéaire, c'est l'oncle maternel qui assure cet accueil. Chez les *Joola*, nombre de jeunes filles du même village louent une chambre à plusieurs dans les quartiers précaires comme Fass-Paillotte, « déguerpi » plusieurs fois. Chez les Peuls et les Toucouleur, le contrôle familial réduit la circulation des filles à la parenté : les services domestiques qu'elles rendent sont identiques mais gratuits ; l'entretien de la personne vaut pour rémunération. Les exemples qui suivent concernent des *Joola* et Serer.

Cas n° 1 : « *J'ai débuté à neuf ans (comme petite bonne, en 1962). Je gagnais 250 CFA par mois (5 FF). On m'augmentait peu à peu... A la fin (1974, 21 ans) je gagnais 8 000 CFA (160 FF). Je me suis arrêtée parce que je me suis mariée. J'envoyais de l'argent à ma mère un mois, l'autre je m'achetais des vêtements. J'habitais à Grand-Yoff chez mon oncle, le petit frère de ma mère, même père même mère... J'ai vu que mes copines étaient bien habillées, je n'avais rien, j'ai voulu faire comme elles* » (S. Diouf, 30 ans, Serer, ex-ouvrière journalière

23. Les *Joola* sont originaires de Casamance, au sud du Sénégal. Cultivateurs de riz et d'arachide ils souffrent des aléas climatiques. Les femmes assurent les travaux les plus harassants dans les rizières; leur départ vers la ville est un moyen d'accéder au numéraire, en échappant à la dureté des travaux qui leur sont impartis au village. Les Serer sont originaires du Siné-Saloum, au sud-est de Dakar.

dans une conserverie de poissons, ex-marchande ambulante de poissons, blanchisseuse, Dalifort).

Cas n° 2 : une marchande *joola* héberge depuis plusieurs années, à la saison sèche, la fille de sa soeur, 16 ans, initialement venue chercher à Dakar du travail comme employée domestique. En fait c'est elle qui assure les travaux domestiques et la garde des enfants de sa tante. Instruite en milieu rural de toutes ces activités, elle permet à son aînée dakaroise de vaquer à son commerce de poissons, dès 7 h du matin. En échange on assure son entretien, on épargne de quoi lui payer des pagnes et le billet de retour au village. Simultanément, deux jeunes célibataires masculins de la famille villageoise sont hébergés chaque année : ils ne trouvent d'emploi ni comme journaliers ni sous quelque forme que ce soit. Ils sont complètement à charge. Le marché du travail et la division sociale du travail qui le structure ne leur sont pas favorables. A l'hivernage ils retournent en Casamance pour les cultures ⁽²⁴⁾.

Dans toutes les ethnies, la circulation des filles à l'intérieur du réseau familial – du village vers la ville, mais l'inverse existe aussi ⁽²⁵⁾ – prend des formes analogues. Les récits de vie que j'ai pu recueillir permettent de les classer en trois types : le don définitif d'enfant, le prêt ou mise en tutelle provisoire et le lien privilégié établi par l'homonymie. Ces types peuvent être associés.

La naissance d'un homonyme, *torondo*, dans la proche famille citadine peut favoriser le déplacement de la jeune rurale portant le même prénom : tout en jouant le rôle d'aide-domestique, elle

24. Certains villages *joola* mettent à l'amende les jeunes émigrés ne revenant pas pour les travaux d'hivernage, de façon à enrayer leur désaffection à l'égard des croyances et pratiques villageoises et freiner leur installation définitive en ville.

25. Le mouvement des enfants citadins vers la famille villageoise est loin d'être rare. On le justifie, à Dalifort par le coût de l'inscription scolaire et de « l'investissement humain » nécessaire à l'autoconstruction de salles de classe. Il s'agit aussi d'alléger la tâche des femmes citadines en âge de procréer, tout en permettant aux plus âgées, rurales, de continuer à « éduquer » les plus jeunes dont le travail gratuit, dans le cadre domestique, est apprécié.

s'occupera de l'enfant à qui la rattachent divers liens : symboliques, comme le transfert de ses qualités au jeune enfant (croyance fortement ancrée) et sociaux, marqués par le don de cadeaux pour les fêtes, visites, services divers.

Quant au prêt d'enfant, il s'institue par une formule consacrée : « *Domi yar lu wan.* » « *Je tè donne mon enfant à éduquer.* » Nous n'examinerons que le cas des filles. Souvent elles accompagnent, pour éviter qu'elle ne soit trop seule, une soeur aînée qui rejoint son mari, sinon ce sera à la naissance de son premier enfant. Elles l'aident dans les travaux domestiques : balayage, lessive du linge du bébé, vaisselle, transport des eaux propres et usées. Le prêt d'enfant bénéficie aussi aux femmes infécondes ou perdant leurs enfants en bas âge, à celles n'ayant pas donné naissance à des filles ou les ayant vues partir se marier. Toutes constituent des mères sociales, entièrement responsables des enfants qui leur sont confiés, pour une durée pouvant aller jusqu'à leur mariage.

Le don d'enfant, lui, est définitif. Il se fait selon la formule rituelle : « *Maïnala suma dom. Yakham lala lac.* » « *Je te donne mon enfant. Tu me rendras les os.* » Il peut, comme le prêt, dépendre d'une décision unilatérale du père, en système à dominante patrilinéaire, sans qu'il y ait consentement de la mère biologique. Il s'agit pourtant de transfert d'enfants de femme à femme (Frank, 1985) à l'intérieur d'un lignage, mais seul le consentement de la destinataire, la mère sociale, est indispensable. Les cas que j'ai pu observer au Sénégal ne me permettent pas d'affirmer avec cet auteur qu'il s'agit d'un « réseau d'entraide féminin » (1985 : 644), parce que la décision de la mère biologique n'intervient pas. Ainsi la circulation des enfants, des filles particulièrement, est répandue dans toute l'Afrique (Goody, 1971, 1976 ; Lallemand, 1980 ; Etienne, 1979) ⁽²⁶⁾.

Nous examinerons maintenant l'aspect socio-économique des dons et prêts de filles, délaissant le juridique (droits parentaux, droit à l'héritage). La circulation des enfants dépend d'abord de

26. Le cas malaisien décrit par J. Massard diffère : ce sont les femmes qui décident du don des filles. Cela est peut-être en rapport avec l'obligation faite aux maris de résider dans le village de la femme.

la structure familiale : ils appartiennent moins à leurs parents biologiques qu'à un lignage ⁽²⁷⁾, celui du père ; cela tend à se généraliser au Sénégal sous les effets conjugués de l'islam, de la société ouolof et de la « modernité » (Le Cour Grandmaison, 1970). En cas de divorce, la mère perd ses enfants. On comprend donc qu'elle puisse souhaiter s'attacher un enfant selon un droit inaliénable, par le don. Des données économiques, liées au traitement social de la différence sexuelle, contribuent également au maintien de la circulation des filles. Il appartient à un mari responsable de fournir la céréale de base, nécessaire à l'alimentation quotidienne de sa famille. Elle provient de son champ ou est achetée par 50/100 kg pour le mois. La « dépense », somme forfaitaire quotidienne allouée à l'épouse de « tour » ⁽²⁸⁾, permet l'achat de légumes, condiments et poisson, jour après jour, en principe. Cependant de nombreux facteurs concourent à la mobilisation des revenus féminins pour l'alimentation quotidienne : la dimension des familles, polygames ou non, les obligations socio-religieuses de convivialité, la hausse du cours de la vie, le sous-emploi masculin chronique et le taux très bas des salaires. Cette part obligée des femmes à la « dépense » existe aussi en milieu rural (Riss, 1982. Bergeret, 1992), par prélèvement sur la production horticole féminine.

Grâce à la main-d'oeuvre constituée par les filles, les aînées peuvent se libérer partiellement du travail domestique et du soin des plus petits pour vaquer à leur commerce. La pression sociale, exigeant que la contribution des femmes à la « dépense » soit entourée de discrétion pour ménager le statut social de leur époux, tend à minimiser fortement la contribution des femmes à l'alimentation quotidienne des familles. Ces contraintes sociales et économiques sont habituellement occultées, c'est-à-dire

27. J. Rabain (1979) a décrit minutieusement l'éducation des très jeunes enfants, en milieu villageois ouolof. Elle la met en rapport avec un système de valeur où le lignage l'emporte sur l'individu.

28. Le « tour » désigne dans le ménage polygame l'alternance des devoirs conjugaux d'une épouse à l'autre. Lorsqu'une épouse est de « tour » elle passe la nuit avec son mari, assure son entretien : lessive, repassage et prépare la nourriture de toute la maisonnée, grâce à la « dépense » donnée par le mari.

ignorées ou sous-estimées par les chercheurs, pour respecter, consciemment ou non, la théorie sociale locale définissant les rapports économiques entre mari et épouse(s). Il n'est pas exclu que des chercheurs, enfermés dans une problématique exclusivement économique centrée sur la notion de rentabilité, aient contribué à sous-estimer le rôle économique des femmes dans la vie quotidienne des familles. Pourquoi ne pas reconnaître aussi l'influence sur les chercheurs de la théorie des rapports sociaux entre hommes et femmes, propre à leur société ? L'observation empirique, elle, montre que les activités marchandes des femmes ont dévié de leur finalité première. Socialement reconnue et formant le thème majeur du discours « spontané » tenu par les femmes sur leur activité, cette finalité avouée manifeste est d'assurer ses « propres besoins », être autonome financièrement.

Ces commerces féminins, au bénéfice si tenu soit-il, assurent en fait la nourriture de nombreuses familles, partiellement ou en totalité. Et cette circulation des fillettes – intra-familiale gratuite ou extra-familiale rémunérée – est la condition première de l'activité marchande de leurs aînées. L'auto-suffisance économique des femmes requiert des rapports de dépendance aînée/cadette ; leur permanence semble la condition fondamentale pour que les aînées assurent leur rôle de mère et d'épouse, grâce au temps libéré par le travail domestique des cadettes.

Généralement le discours scientifique qualifie de « socialisation féminine » le travail domestique des filles. C'est souvent ce que peut masquer la formulation rituelle : « Je te donne ma fille à éduquer ». Le concept de « socialisation » et le qualificatif de « féminin » semblent réducteurs. Plus même, leur association contribue à nier le travail comme tel et sa valeur économique et à tout ramener au socio-éducatif. Et en accolant l'épithète de « féminin », on réifie la catégorie de sexe en fixant sur le biologique ce qui en est l'interprétation, l'élaboration socio-culturelle. Il s'agit d'un double effet d'occultation : d'abord du travail des filles et de son rôle économique, ensuite de sa détermination sociale et non naturelle. Il est vrai que l'apprentissage des pratiques sociales, selon le sexe – dispositions mentales et psychologiques, comportements, gestuelle, exécution de travaux spécifiques, tous étroitement imbriqués les uns dans

les autres et aux effets cumulatifs – passe pour les filles par l'exécution de tâches domestiques dont on commence depuis peu à reconnaître la valeur économique (Lautier, 1974. Vandelac, 1985). Sans doute est-ce à travers cette pratique obligée de services que se construit une identité féminine fondée sur un rapport de subordination.

En résumé, la circulation des filles possède sa rationalité économique, qu'il s'agisse de placement, don ou transfert rémunéré de la force de travail. Il ne faudrait pas le masquer par une utilisation réductrice du sociologique. La reproduction sociale, dans son ensemble, entendue comme reproduction biologique et celle de la force de travail, se fonde sur la reproduction biologique et sociale de mère à fille. Et elle tend à sa propre conservation, en maintenant active la théorie sociale des sexes, qui la justifie idéologiquement. Il est avéré que la vie quotidienne des familles repose sur les filles et sur la reproduction sociale (Young, 1977) de mère à fille, d'aînée à cadette, la plus fidèle possible. Mais paradoxalement, la connexion étroite entre l'organisation des activités domestiques et l'activité économique des femmes pousse les aînées à la conservation de l'ordre social, au détriment du désir éventuel de changement des cadettes et même, de leur propre désir. Cependant elles s'efforcent de scolariser leurs filles, ce qui, elles le savent, est porteur de changement.

Ainsi les femmes adultes sont prises dans une contradiction. D'une part elles subissent des contraintes économiques, génésiques, culturelles, qu'elles transfèrent sur les cadettes, et ainsi elles oeuvrent activement à la conservation sociale ; les pesanteurs de l'attente sociale les obligent par exemple, à doter leurs filles des qualités requises pour le mariage : compétence ménagère, patience, goût du travail⁽²⁹⁾, sens de l'obéissance, conscience de leur position subordonnée. D'autre part et en opposition, s'exprime leur désir que la vie de leurs filles soit moins dure, qu'elles accèdent à des formations dispensées par l'école et que leur mariage se fasse davantage sur la base du

29. L'oisiveté des filles est pourchassée comme un fléau. Les femmes tiennent tout un discours sur l'entraînement précoce des filles à la fatigue, école d'endurance les préparant à la vie qui les attend.

consentement. Cette contradiction est au coeur des évolutions en cours concernant les femmes, où elles sont à la fois actrices et agies. Elles peuvent prendre la forme de tensions interpersonnelles, comme les conflits, les divorces, ou intrapersonnelles sous l'effet du *double bind* (Bateson, 1936). Cela désigne deux types d'injonctions contradictoires, suivies d'une troisième interdisant toute échappatoire : 1) se conformer au modèle socialement valorisé, 2) être contrainte de répondre à la pression de la modernité, 3) vivre dans un contexte négateur de 1 et 2 (Mathieu, 1985). Quelles incidences peut avoir cette double contrainte – entendue comme injonction de la société globale – sur l'évaluation sociale du rôle économique des femmes ?

Rôle économique des femmes et puissance de « l'idéal » ⁽³⁰⁾

Les finalités de l'activité marchande féminine varient au cours d'un cycle de vie. Elles sont dépendantes à la fois de la situation professionnelle du mari, donc du marché du travail, de sa situation matrimoniale, monogamie ou polygamie, de la fécondité de la femme considérée, de celle de ses coépouses et des sources de revenu des grands enfants. La formule consacrée : « *Je travaille pour mes besoins personnels* », entendue dans les trois lieux d'enquête, a une valeur extensive. Elle peut signifier aussi bien les petits extra alimentaires que l'épargne, pour l'achat de pagnes, boubous, bijoux pour elles et leurs filles, vêtements pour leur fils. Quant aux pères, ils achètent en principe des tissus ou des vêtements et chaussures pour leurs femmes et enfants, au moins une fois par an, à la *Tabaski*, fête musulmane du mouton ou à la *Korité*, en fin de Ramadan. Les femmes complètent ces achats ou les assurent complètement, si elles peuvent. La polygamie multiplie les charges masculines, ce qui a pour effet, non de réduire le nombre d'épouses (l'islam fixe à quatre leur nombre maximum), mais d'accroître les contraintes

30. Cette dernière partie explorait une hypothèse de travail provisoire, en 1987. Elle est à lire comme une étape dans une recherche en cours (1991).

pesant sur les femmes. Elles doivent en effet assurer la reproduction du lignage de l'époux. Les co-épouses rivalisent entre elles pour garder la faveur du mari. Il s'ensuit que la présentation vestimentaire compétitive des épouses et des enfants, au moment des fêtes, de même que leur scolarisation et leur réussite représentent des charges accrues pour les femmes. Au niveau le plus quotidien, la qualité de la nourriture offerte au mari et à la maisonnée est l'objet d'une surenchère entre coépouses, même dans les contextes de coexistence pacifique. Elles prennent sur leur argent personnel pour ajouter à la « dépense » donnée par le mari : l'ordinaire est amélioré pour leur profit conjugal personnel. Tout cela fait que l'expression des femmes : « *mes besoins personnels* » est à voir comme un stéréotype, voire un euphémisme. Il désigne en effet les dépenses orientées d'abord vers la satisfaction des besoins quotidiens immédiats de leur progéniture ainsi que le confort de leur mari ou même son entretien, s'il se trouve sans emploi ou très âgé.

Le système polygamique se caractérise par une différence importante d'âge entre époux. Une étude sur « La démographie de la polygamie » (Pison, 1985) fait apparaître que le mari est toujours plus âgé que ses épouses, dont le nombre augmente avec l'âge de celui-ci. Ainsi sont-elles progressivement amenées à jouer un rôle économique fondamental, indispensable à la vie quotidienne de leurs enfants et d'elles-mêmes – au fur et à mesure du vieillissement de leur époux. Dans leurs stratégies économiques, les hommes prévoient, en vue de leur vieillesse, des sources de revenus, durables comme le loyer de logements ou périssables comme des ovins. Très peu bénéficient du versement d'une retraite. Il importe donc de mettre en rapport le cycle de vie féminin avec la polygamie et les cycles de vie masculins.

Sous l'effet du vieillissement du mari, des rigueurs du marché du travail ou de l'enrichissement personnel de l'épouse, il peut se produire une modification des rapports économiques prescrits entre époux. Cependant, d'après mes observations, la responsabilité financière des femmes reste sans effet sur les rapports de pouvoir dans le cadre domestique. Il est vrai que la domination masculine ne se fonde pas d'abord sur l'empirique des rapports économiques, mais sur la force de « l'idéal ». M. Godelier inclut

sous ce vocable la pensée consciente et inconsciente, modelée par les représentations, l'idéologie normative, le langage, les savoirs cognitifs et sociaux (Godelier, 1984 : 181-2) (Daune-Richard, Haicault, 1985 : 67-72). L'idéal « concerne cette zone inconsciente dans laquelle les rapports sociaux paraissent légitimes à ceux qui en subissent les effets négatifs » (*ibid.*, 1984 : 23). A propos des Baruya de Nouvelle-Guinée, M. Godelier montre que les pratiques symboliques – les rites d'initiation par exemple fondés sur des mythes interprétant le dualisme sexuel – servent à faire passer « les idées du monde de la pensée dans le monde des corps, dans la nature et en même temps à les transformer en rapports sociaux » (Godelier, 1982 : 347). L'effet majeur de l'idéal est de légitimer, justifier, même les violences contre les femmes, dans l'imaginaire ou les pratiques quotidiennes, manifestes ou cachées (*ibidem* : 349).

Sans doute l'autonomie financière des femmes est-elle un lieu commun du discours sur « la femme africaine ». Cependant, à travers cette enquête en milieu populaire, nous découvrirons que cette autonomie est plus apparente ou imaginaire que réelle. Ce lieu commun est propagé par les hommes. Les femmes le reprennent, par désir de se conformer au modèle « féminin », socialement valorisé. Les ethnologues qui étudient ces représentations collectives ne doivent pas les entériner. « Il convient de rappeler *le décalage* (souligné par l'auteur) partout présent entre les situations vécues, les statuts « officiellement » fixés et les systèmes de représentation » (Balandier, 1974 : 78). Que les hommes veuillent maintenir l'illusion d'une autonomie financière de leurs épouses s'explique. L'autonomie signifie liberté et indépendance de décision, d'action et d'usage de l'argent. Ce n'est pensable qu'en présupposant un libéralisme idéologique des maris : ils reconnaîtraient à leur(s) femme(s) le droit de décider, et de leurs activités rémunératrices, et de la gestion de leur revenu. C'est dire que leurs femmes seraient libres de toute contrainte économique, même si les revenus des maris étaient insuffisants. Elles ne subiraient aucune pression ou acte d'autorité de leur mari visant à interdire une activité qu'il désapprouverait – vu son caractère de mixité, par exemple.

Il s'agit bien d'un travail idéologique destiné à voiler l'affaiblissement du rôle économique masculin dans les familles populaires. Complémentairement, ce discours occulte les contraintes financières, celles de la fécondité et de la polygamie, obligeant ces femmes à gagner de l'argent, ne serait-ce que pour assurer la vie quotidienne. Ainsi se trouve minimisée, voire ignorée, la place économique des femmes dans la vie des familles populaires. La qualification la moins impropre de ce rôle économique des femmes serait : une auto-suffisance économique relative, dans un contexte global de subordination des femmes aux hommes.

Dans le milieu observé, l'argent des femmes n'est pas source de pouvoir dans les rapports entre époux. Le pouvoir politique masculin, dans le cadre domestique comme dans le domaine public, reste intangible, du moins à en juger par les scènes de la vie quotidienne observables. On considère dans la culture oulof dominante à Dakar, mais aussi dans la culture serer, qu'il existe une spécificité des femmes nommée « *li gayu ndeye* », le travail de la mère. Le présupposé, devenu évidence sociale, est que la femme se définit par la procréation. Celle-ci se prolonge d'un engendrement symbolique : non seulement la mère donne la vie, mais elle assure la réussite sociale et morale ou l'échec de ses enfants, par transmission de ses mérites ou démérites. Il est communément admis qu'il existe une relation de cause à effet entre sa réussite, comme mère et épouse, et celle de ses enfants. On attend d'une épouse et mère la fidélité à son mari, la patience, la persévérance, le courage dans le travail, *mugn*, la pudeur, *kersa*, le respect, *sutura*. Une expression revient comme un leitmotiv dans les conversations quotidiennes : « *Ndeyam liggey na.* » « *Sa mère a bien travaillé* ». Un homme témoigne : « *Si par exemple un accident de voiture fait trois morts. IL y a un survivant. On dira : « Sa mère a bien travaillé »* (Omar, 38 ans, éboueur, Dalifort). Un autre renchérit : « *Pour savoir si vraiment ma maman a bien travaillé... Si je viens à Dakar, je souffre, je souffre. Je saurai que ma maman n'a pas bien travaillé. Si j'en vois qui réussissent, je me dirai que leur mère a bien travaillé... Parce que tout ce que fait la mère, elle ne le fait pas pour elle, mais pour ses enfants* » (Baldé, 30 ans, Peul de Casamance, tâcheron, Dalifort). Ces propos expriment une croyance : « *La*

mère engendre l'avenir, féconde le futur », selon l'interprétation d'un enseignant de philosophie. Peut-être ce concept est-il une élaboration sociale, fondée sur la relation symbiotique étroite entre la mère et le jeune enfant, très forte en Afrique de l'Ouest, ou aussi l'expression d'une fixation sur la cellule matricentrique dans la famille polygame. Quoi qu'il en soit, « le travail de la mère » définit « la » femme dans l'idéal.

Cette définition a pour effet de renforcer la pression sociale visant à la reproduction inchangée des rapports sociaux entre hommes et femmes, aînées et cadettes. Sont valorisées la patience, la soumission à l'aîné(e) ou au mari en toutes circonstances ⁽³¹⁾. Un groupe d'interlocuteurs masculins indiquera une exception à la règle : la femme peut désobéir à son mari s'il ordonne quelque chose de contraire aux préceptes de l'islam. Cela fait que les femmes ont du concept de « travail de la mère » une perception différente de celle des hommes. Pour eux, il s'agit d'un devoir absolu pour l'autre, la femme. Elles-mêmes y voient d'abord l'effet produit sur elles : la souffrance sans échappatoire possible. « *Une femme, quand tu es mariée, tu dois beaucoup souffrir là-bas, y aura des jours où tu n'auras pas de quoi manger, tu n'auras pas d'habits, mais tout ça tu vas l'endurer, tu ne diras rien. Lorsque tes enfants grandiront, ils deviendront des gens importants. C'est pourquoi on dit : « Li gayu ndeye »* (Diouma, 27 ans, Serer, blanchisseuse, coépouse d'une marchande, Dalifort). L'exemple inverse et complémentaire est donné par notre informatrice : « *Si un enfant plus tard est voleur, voyou, un bon à rien, les gens diront : « Celui-là, sa maman n'a pas travaillé chez son papa. Il lui dit de faire quelque chose, elle dit : « Ah ! je suis fatiguée. » Il lui dit :*

31. Rendant visite à une femme qui vient d'accoucher, je me trouve questionnée sur la contraception. Cette marchande se dit « fatiguée », voudrait espacer ses naissances; la pilule l'intéresse. Mais elle devra cacher sa décision à son mari, dissimuler les pilules. Cela lui fait abandonner cette idée, par peur de la répudiation. Plus tard elle nous dira que si une femme se refuse à son mari, au lit, puis finit par accepter, l'enfant qui pourrait être conçu, sera toujours rejeté, en échec. Ce que confirmeront d'autres femmes, si grande est la croyance en un « travail » spécifique de la mère.

« *Tais-toi ! – Je ne me tais pas !* » Elle dit : « *Je veux aller quelque part. – Non ! tu n'iras pas ! – Si ! j'irai* » (Mamy, 30 ans, études niveau 3°, Ouolof, Pikine). La femme qui discute les ordres du mari, la paresseuse ou la fatiguée, celle qui veut décider elle-même de ses déplacements, sont des contre-modèles que reprenait une chanson très en vogue en 1984. De nombreux autres témoignages d'hommes et de femmes, collectés dans des milieux différents, montrent l'emprise d'un système idéal cohérent où interfèrent l'économique, le psycho-familial, le social, le symbolique, médiatisés par des pratiques sociales. Ainsi plus une femme s'acquiert de mérites, meilleure sera la réussite de ses enfants, mais aussi, par voie de conséquence, mieux sera assurée sa propre vieillesse. Reproduction biologique, sociale (de mère à fille particulièrement), reproduction symbolique, dans le sens d'une transmission presque directe des mérites de la mère à l'enfant, sont indissociables.

Les normes de comportement évoquées ici ne rendent pas compte de la diversité des rapports sociaux entre hommes et femmes, dans la sphère domestique : de nombreux jeux de stratégie sont repérables. Cependant ces normes restent la référence d'une large majorité, y compris dans le milieu étudié. Ainsi ces paroles sont-elles significatives : « *L'homme parle. Tu n'oses pas répondre. Tout ce qu'il dit tu te tais... Les femmes ont peur des hommes.* » (Moi : « *Qu'est-ce qu'elles craignent ?* ») « *C'est le respect seulement... On apprend à une fille à obéir pour qu'elle obéisse à tout ce que dira son mari* » (Seynabou, 30 ans, Serer, marchande de poissons, Dalifort). Le concept d'idéal tel que le définit M. Godelier semble ici pertinent dans la mesure où il rassemble l'idéologique et les pratiques, le conscient et l'inconscient, le manifeste et le latent.

Une contradiction majeure reste à souligner, particulièrement sensible à une mentalité occidentale : la disproportion croissante entre le rôle économique croissant des femmes dans la sphère domestique, dans la société globale, et leur subordination aux hommes, seuls détenteurs de l'autorité légitime. Ce rôle économique des femmes est couramment interprété en termes de *vertu* et de *courage*, dans cette société. Cela représente un transfert de la division sociale du travail, entre hommes et

femmes, vers l'idéal normatif. Un glissement de champ s'opère de l'économique vers le socio-culturel, occultant les changements en cours dans les rapports prescrits entre hommes et femmes. Tel est bien le propre de « l'idéal » : il « tend à réduire... l'innovation dans les catégories de classement existantes et donc à répéter et reproduire » (Daune-richard, Haicault, 1985 : 70). Il légitime les rapports de domination-subordination, comme ici à travers le concept de « travail de la mère ».

« Les femmes deviennent très tôt dans l'histoire des sociétés les signes de sémiologies sociales multiples » (Balandier, 1985 : 80). Elles sont utilisées comme signifiants d'une volonté hégémonique masculine. Ainsi, ce sont les hommes qui « tirent les femmes vers le paradis » (propos d'un informateur de Dalifort approuvé par ses voisins). Selon l'islam, une femme ne peut, par ses seuls mérites, accéder au paradis : il lui faut un intercesseur masculin. Le refus social du célibat féminin est l'expression d'une même idée : une complémentarité hiérarchisée règle les rapports entre hommes et femmes. Dans le milieu étudié, les hommes présentent, en effet, les femmes comme des cadettes, sous tutelle masculine. Selon une large majorité d'entre eux, le montant élevé de la compensation matrimoniale, versée par les maris à la famille de l'épouse, contribuerait à maintenir la femme en situation permanente de dette à l'égard de son mari (Dacher, 1992) – mais ce point ne fait pas l'unanimité, parmi eux. Il pourrait aussi renforcer, en partie, le rapport de domination d'époux à épouse, que prône également l'Islam. La seule issue pour les femmes serait la parfaite conformité au modèle idéal (Keesing, 1992) ou un jeu social, conforme, ne serait-ce qu'en apparence, à celui-là. La vitalité des réseaux associatifs féminins contribue au maintien d'une forte conscience identitaire qui elle-même atténue les effets du *double bind* sur les femmes. Ajoutons que le poids des contraintes économiques, la confrontation avec d'autres modèles, les effets de la scolarisation sont – à la longue – sources de changement social, par un lent processus d'accumulation. Cependant, cette étude des rapports sociaux entre femmes et hommes se devait de mesurer, au préalable, la pression conjuguée des forces évoquées ici.

Conclusion

Cette approche, sous l'angle des rapports sociaux entre femmes et hommes, nous a permis d'élaborer plus nettement l'articulation entre sphère domestique et sphère publique, à partir d'une étude de cas. Elle présente l'intérêt de contribuer à intégrer une diversité de facteurs : âge, activité économique marchande, activité domestique, trop souvent analysés séparément. Elle permet de mettre en rapport des concepts et niveaux d'analyse tels que « socialisation » dite « féminine », reproduction biologique et sociale de mère à fille, reproduction de la société.

L'approche sociologique à partir des rapports sociaux entre femmes et hommes a fait apparaître une division du travail dans la filière du poisson, fondée sur le dualisme sexuel. Elle a également permis de délimiter les territoires socio-économiques du féminin et du masculin, dans l'espace domestique. Mais ces délimitations d'espaces sociaux bipolaires s'avèrent fluides, dans l'observation empirique. De plus, le poids de la crise économique, ajouté aux perturbations produites par la sécheresse et l'exode rural exercent, sur les femmes du milieu observé, une pression telle que la perspective d'une épargne féminine n'est guère envisageable. Toute l'activité et l'argent des femmes est investi dans la reproduction familiale. A la base de celle-ci, comme de la reproduction de la société, on trouve et la circulation des filles – sous forme de prêt, mise en tutelle, don, service rémunéré – et un rapport social pérenne, celui d'aînée à cadette. Ainsi la pyramide sociale repose sur le travail féminin et plus particulièrement sur celui – gratuit et peu coûteux – des fillettes. Mais paradoxalement, cette part des femmes et des fillettes, bien qu'accrue, est occultée, sous l'effet d'un travail idéologique aussi puissant que réducteur : seul le déterminisme biologique et sexuel justifieraient le découpage bipolaire du social. En conséquence, l'évaluation économique du travail domestique et extra-domestique féminin subit un détournement idéologique : de la valeur économique, en espèces sonnantes, on passe à la valeur morale : « *Nos femmes sont courageuses* », disent les hommes. La valorisation morale s'opère par une dévaluation de l'économique, ce qui évite toute mise en péril du système duel, hiérar-

chisé, qui fonde les valeurs sociales spécifiques réparties entre les hommes et les femmes. Les frontières du masculin et du féminin peuvent s'avérer déplaçables et même déplacées – de fait – dans une société donnée. « L'idéal » comme système de conservation sociale agit en négateur du changement social, et pas seulement comme frein.

Cet article a une visée méthodologique : tester la pertinence et la valeur heuristique d'une approche socio-économique envisagée sous l'angle des rapports entre hommes et femmes. Nous avons vu que ces derniers organisent la filière du poisson et l'espace du marché, en Afrique de l'Ouest. Ils régissent aussi de façon spécifique le rapport au politique. Tel parti peut utiliser la forme *a priori* des rapports de sexe pour y inscrire sa stratégie en se coulant dans la socialité masculine et féminine. Et l'une et l'autre en sortent renforcées, en même temps que les rapports préétablis d'autorité des hommes sur les femmes. Cette étude montre aussi comment une société en mutation, où le taux d'urbanisation ne cesse de croître sans qu'augmentent les emplois, peut masquer l'évolution des rôles prescrits régissant les rapports entre femmes et hommes. Toutes les ressources de « l'idéal » se trouvent ainsi mobilisées pour assurer son propre maintien. Un discours – décalé de fait, en regard des rapports économiques réels entre femmes et hommes – sert à préserver la suprématie politique masculine dans la société globale, ceci dans le secteur domestique aussi bien que public. C'est ce même discours que reprennent « spontanément » les femmes – divers niveaux d'adhésion et de distance seraient à repérer chez elles. Ainsi, entre l'image qu'une société veut donner d'elle-même comme « ensemble unifié, homogène, dominant les différences et les coupures qu'elle porte en elle... » (Balandier, 1974-1985 : 26) et la réalité, passent des contradictions. « Ce qui se découvre, en fait, ce sont *des* sociétés dans *la* société, inégales et concurrentes, liées par des rapports de domination-subordination » (*ibid.* souligné par l'auteur). A l'intérieur de la société globale on peut distinguer, dans le milieu observé une société d'hommes et une autre de femmes ; à l'intérieur de chacune joue un rapport analogue de séniorité : l'âge institue un rapport social de domination-subordination – indispensable, on l'a vu à l'activité marchande des femmes adultes. Au niveau de la société globale,

l'ensemble des femmes est lui-même régi par un rapport de subordination à la société masculine. Nous avons montré que deux facteurs produisent une démultiplication de ce type de rapport : la classe d'âge et l'appartenance de sexe.

Pour la rédaction de ce texte, j'aurais préféré recourir au concept de « genre », *gender* chez les Anglo-Saxons. Il désigne le traitement social – d'ordre culturel et socio-historique – de la différence sexuelle –, donnée de nature. Peu utilisé en France, il ne se réduit pas à l'attribution d'une acception neuve à un mot ancien. Il est susceptible de produire un nouveau paradigme permettant de placer « les relations entre les domaines masculin et féminin au même niveau d'abstraction théorique que la parenté, le politique ou l'économique » (Wiener, 1982). Nos mentalités – latines ? – semblent réticentes à l'introduction de ce concept. La raison invoquée est souvent d'ordre lexical – fallacieuse ou non. Un vocable usuel ne saurait-il se prêter à une extension sémantique ? La polysémie de mots usuels comme « champ », « espace », « sphère » est admise dans le discours sociologique. Pourquoi le mot « genre » ne pourrait-il, en rassemblant son sens premier, grammatical – le genre masculin et féminin – et celui de classement, désigner l'élaboration sociale des catégories de sexe ? Peut-être craint-on que ne s'opère une réduction des rapports entre femmes et hommes au socio-historique, au culturel, au point d'en arriver à nier la dimension sexuelle, le désir, la séduction et leurs corollaires. Serait-ce à dire que l'analyse sociologique des rapports entre femmes et hommes est un domaine à exclure du champ de la sociologie ? Son analyse risquerait-elle de détruire une strate intangible de la société, à la fois archaïque et de caractère tabou ?

Bibliographie

- Balandier G., 1974. *Anthropologiques*. P.U.F. nouvelle éd. 1985, Livre de Poche, Paris, 301 p.
- Bateson G, 1971. *La cérémonie du naven*. Ed. de Minuit, Paris (1^{re} éd. 1936, Cambridge Univ. Press).
- Bergeret A., 1992. « Se nourrir en pays sahélien. La responsabilité des femmes dans le sud-est du Siné-Saloum (Sénégal) » (dans cet ouvrage).

- Bourdieu P, 1980. *Le sens pratique*. Ed. de Minuit, Paris, 280 p.
- Dacher M., 1992. « Compensation matrimoniale, dette féminine : Les Goin du Burkina-Faso (dans cet ouvrage).
- Daune-Richard A.-M. et Haicault (M.), 1985. « Le poids de « l'idéal » dans les rapports sociaux de sexe ». *Cah de l'APRE*. (Atelier / Production / Reproduction) n° 3 : 49-93. Paris.
- Diouf M.-D., 1981. « Les restauratrices de la zone industrielle de Dakar ou la guerre des marmites ». *Cah. d'Et. Af.*, 81-83, XXI (1-3) : 237-250.
- Etienne M., 1979. « Maternité sociale, rapports d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulé (Côte d'Ivoire) ». *L'Homme*, juil-déc., XIX (3-4) : 63-107.
- Frank O., 1985. « La mobilité des enfants et l'autosuffisance économique des femmes dans le milieu patriarcal africain ». Actes du Colloque *Femmes et politiques alimentaires*, 14-18 janv. 1985. CIE-ORSTOM : 641-652. Paris.
- Godelier M, 1982. *La production des grands hommes*. Fayard, Paris. 370 p.
- Godelier M., 1984. *L'idéal et le matériel*. Pensée, économie, sociétés. Fayard, Paris. 352 p.
- Goody E., 1971. *Forms of proparenthood : the sharing and substitution of parental roles*. Ed. J. Goody. « Kinship », Penguin Books, Londres.
- Goody J, 1976. *Production and reproduction : a comparative study of the domestic domain*. Cambridge University Press, 157 p.
- Keesing R.H., 1992. « Paroles de femmes. Les Kwaio de Mélanésie (dans cet ouvrage).
- Lallemand S., 1980. L'adoption des enfants chez les Kotokoli du Togo. *Anthropologie et Sociétés*, IV (2) : 19-37.
- Lautier B., 1974. La reproduction de la force de travail, *Thèse d'Etat de Sc. écon.*, Paris. 497 p.

- Lecarme M., 1985. Marchandes de poissons en quartier « flottant » (Sénégal). Actes du Colloque *Femmes et politiques alimentaires*, 14-18 janv., CIE - ORSTOM : 557-573, Paris.
- Le Cour Grandmaison C., 1970. Rôles traditionnels féminins et urbanisation : Lébou et Wolof de Dakar. *Thèse de doctorat de 3^e cycle*, EPHE, 6^e section, Paris. 310 p.
- Massard J., 1983. « Le don d'enfant dans la société malaise ». *L'Homme*, juil-sept., XXIII (3) : 101-114.
- Mathieu N.C., 1977. « Paternité biologique, maternité sociale », Ed. A. Michel, *Femmes, sexisme et sociétés*, P.U.F., 39-48, Paris, 208 p.
- Mathieu N.C., 1985. *L'arraisonnement des femmes*. Essais en anthropologie des sexes. EHESS., Coll. Les Cahiers de l'Homme, n° XXIV, Paris.
- Pison G., 1985. « La démographie de la polygamie ». *La Recherche*, n° 168, Juil.-août : 894-901.
- Rabain J., 1979. *L'enfant du lignage : du sevrage à la classe d'âge chez les wolof du Sénégal*. Payot, Paris, 237 p.
- Riss M.D., 1982. Condition féminine et développement économique en milieu rural dans la région de Kaolak (Sénégal). *Doctorat de 3^e cycle*, Université de Strasbourg I, 329 p.
- Schmitz J., 1983. « Un politologue chez les marabouts ». *Cah. d'Et. Af.* 91-XXIII (3) : 329-351.
- Sow F., 1976. « Femmes, socialité et valeurs africaines ». *Brochure IFAN 3886*, déc., Dakar.
- Surgy A. de, 1979. « La pêche maritime traditionnelle à l'ancienne côte de Guinée ». *Doc. du Centre d'Et. et de Rech. de Kara*, Togo.
- Vandelac M., Belisle (D.), Gauthier (A.), Pinard (Y.), 1985. *Du travail et de l'amour. Les dessous de la production domestique*. Ed. Saint-Martin, Montréal, 418 p.

- Vidal-Crouzet C., 1981. Les femmes ouolof dans un milieu rural en mutation : marginalisation ou intégration ? *Thèse de 3^e cycle*, EHESS, Paris.
- Wiener A., 1982. « Plus précieux que l'or : relations et échanges entre hommes et femmes dans les sociétés d'Océanie ». *Annales E.S.C.*, mars-avril, 222-245.
- Young K., Edhom (F.), Harris (O.), 1977. « Conceptualising women ». *Critique of Anthropology*. Londres. 3 : 101-130.

ORSTOM Éditeur
Dépôt légal : novembre 1992
Impression
ORSTOM BONDY



ORSTOM Éditions
213, rue La Fayette
F-75480 Paris Cedex 10
Diffusion
72, route d'Aulnay
F-93143 Bondy Cedex
ISSN : 0767-2896
ISBN : 2-7099-1107-8

Photographie de couverture :
Peinture naïve (Brésil)
de Silva Concessão
Cliché : Daniel Simonin